This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

AP
25
.N93

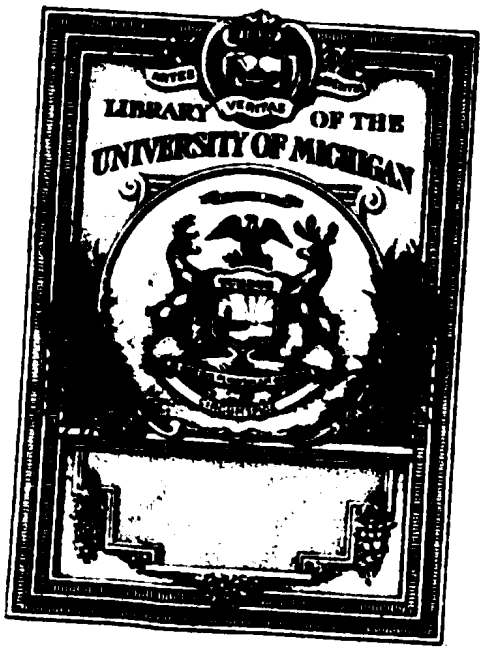

AP
25
.N93

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1703.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCC III.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Weſtf.

Dunning
Engl.
12-26-39
39433

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1703.

ARTICLE I.

* LETTRE *écrite par Monsieur* THOMAS MOLYNEUX, *Docteur*

* *Il y a long-tems, que cette Lettre m'a été envoyée par Mr.* Molyneux, *& c'est par un pur oubli, que je ne l'ai pas employée plutot. Cependant j'aprens qu'elle a été insérée en Anglois dans les* Transactions Philosophiques. *Mais comme tout le monde n'entend pas l'Anglois, ce sera encore*

une

teur en Médécine à Dublin *en Irlande, & de la Société Royale en Angleterre; au très-Révérend Pére* St. *George Ashe, Evêque de Clogher; ſur un Paſſage obſcur dans une Ode d'*Horace, *où il en explique le véritable ſens, avec des Remarques ſur la* Lyre Ancienne.

MONSEIGNEUR.

C'Est par un fonds extraordinaire d'un bon naturel & par une tendreſſe que vous avez toujours eüe pour moi, que vous avez eu la bonté autrefois de ne pas dédaigner quelques Penſées, que je vous ai communiquées ſur divers ſujets, comme ils ſe préſentoient en mon chemin: cela m'a encouragé à vous incommoder encore de la même maniére, en vous en-

une piéce nouvelle pour bien des Lecteurs. On y a changé quelque choſe pour le ſtile; mais rien du tout pour l'eſſentiel. On verra bien malgré ce changement qu'elle a été écrite par un étranger, mais on n'a pas oſé y en faire de plus grans, de peur de corrompre le ſens de l'Auteur.

envoyant les remarques ſuivantes, que j'ai faites par hazard en liſant une Ode d'*Horace* à mon cher Neveu *Samuel Molyneux*, jeune homme d'un eſprit fort avancé, & qui promet par là, de marcher ſur les traces de feu ſon Pére votre bon Ami.

Peut-être que vous trouvérez ce que je vais écrire d'autant plus conſidérable & d'autant plus digne de votre connoiſſance, qu'il explique, & rétablit même, à ce que je crois, une Penſée ingénieuſe, qui ſelon ce qui en paroît, avoit été entiérement perduë dans une piéce de Poëſie, que les *plus* ſavants Critiques tant Anciens, que Modernes, ont eſtimé un des plus parfaits Chefs-d'œuvres que l'Antiquité nous aît laiſſez en ſon eſpéce; je veux dire, la troiſiéme Ode du quatriéme Livre d'*Horace*, qui commence par ces Paroles,

Quem Tu Melpomene &c.

Le fameux *Jules Céſar Scaliger* dans ſon Traité de l'*Art Poëtique* (livre 6.) fait choix de cette Ode & d'une autre du même *Horace*, pour les élever par deſſus tout le reſte, & donne même des éloges à celle-ci qui ſont

fort extravagants, déclarant, qu'il aimeroit mieux être l'Auteur de ce petit Poëme, que d'être Roi abſolu d'*Aragon*, tant étoit grande l'opinion qu'il avoit de ſon excellence.

Le célébre M. *Dacier* dit dans ſon Commentaire ſur cette Ode, qu'il *croit même que l'on ne ſauroit rien trouver de plus achevé, ni parmi les Latins, ni parmi les Grecs; les Penſées*, dit-il, *en ſont ſi délicates & ſi naturelles, & le tour des expreſſions en eſt ſi noble & ſi vif*, &c.

Cependant après tant de loüanges ſi extraordinaires qu'il a plû aux Critiques de donner à cèt Ouvrage, du meilleur Poëte Lyrique Latin, après toutes ces Récommendations, dis-je, il y a pourtant un des plus beaux paſſages, & une des plus ſurprenantes Inventions de cette Ode, qui, à ce qu'il me ſemble, & ſurquoi je ſerois bien aiſe de ſavoir votre ſentiment, a été ſi mal entendu par eux, que ni eux, ni aucun des Commentateurs, que j'ai pû conſulter juſques ici, (j'ai pourtant examiné la plupart des principaux comme *Lambin*, *Menelius*, *Bond*, *Des-Prez*, M. *Dacier*, *Baxter*, &c.) n'ont pas parfaitement compris la penſée d'*Horace*, ou tout ſon but; lequel

lequel il exprime en ces mots;

O Teſtudinis aureæ
Dulcem quæ ſtrepitum, Pieri, temperas,
O mutis quoque piſcibus
Donatura Cygni, ſi libeat, ſonum.

J'avoüe franchement, *Monſeigneur*, que lorsque je commençai à reflécbir ſur ces Lignes, & à obſerver cette grande chaleur, & véhémence d'*Horace*, dans ſes Exclamations réïtérées en admirant le pouvoir de ſa Muſe; parce qu'elle *pouvoit quand il lui plaiſoit, donner aux Poiſſons muets la mélodieuſe Voix du Cygne*; je ne fus pas peu choqué & étonné, car je regardois cette penſée, comme tout-à-fait forcée & ſans fondement, n'étant appuyée ſur rien de réel ou de véritable dans la Nature. Voila pourquoi elle ne pouvoit paſſer que pour un caprice extravagant & outré de Poëte, ſignifiant fort peu, ou rien du tout; & refléchiſſant de nouveau ſur le caractére que lui-même donne des méchans Vers dans un autre endroit *

Verſus inopes rerum Nugæque canoræ,

* *de Arte Poëticâ.*

je ne pouvois comprendre, comment il pouvoit ſuppoſer, que ſa Muſe fut capable de donner cette Voix mélodieuſe à un Poiſſon muet.

Il n'y a aucun de ces Commentateurs qui m'ait donné la moindre ſatisfaction pour l'éclairciſſement de ce Paſſage, ou la ſolution de cette Difficulté. J'ai trouvé qu'ils ſe taiſent tous ſur le principal point ; cependant, je ne pouvois pas ſans repugnance (non pas même en mon particulier) donner un tel blâme, ni accuſer ſi hautement le Prince des Poëtes Lyriques ; ni je ne pouvois comprendre qu'un ſi grand Juge, & un ſi grand maître dans l'Art de la Poëſie, particuliérement ſi renommé par le choix des Penſées, & par la délicateſſe de ſes Expreſſions, dans un Poëme ſi achevé & ſi excellent que celui-ci, put être capable d'avoir manqué ſi foiblement, ou pour mieux dire d'être tombé dans une faute ſi groſſiére.

Ceci me fit bientot changer de ſentiment, en donnant un tout autre tour à mon jugement, & me fit d'abord conclurre, que la faute n'étoit pas dans cèt excellent Auteur, mais plûtôt dans mon peu de facilité à comprendre ſon véritable ſens, & qu'il fa-

faloit certainement qu'il y eut dans Paroles un autre ſens que celui qui préſente d'abord à la premiére vû ou par la ſeule Conſtruction des mo ſelon la Syntaxe ordinaire.

Ainſi je me mis à méditer un pe pour voir ſi en repaſſant ſur cette n tiére, je pourrois découvrir quel pe voit être le véritable deſſein ou le que le Poëte s'eſt propoſé dans vers ; & après les avoir examin quelque tems, ce qui auparavant ſembloit obſcur, & difficile, me rut ſi clair, & ſi évident, que je convaincu ſur le champ, que le Po te ne pouvoit avoir d'autre penſée celle-ci.

Après avoir exprimé dans les V précédents, combien il étoit rede ble à la bonté de ſa Muſe, il s'éc tout d'un coup pour exalter ſa gr de adreſſe & ſa grande habileté, en mêlant diverſes Notes pouv compoſer une ſi agréable Harmo ſur le Luth doré ou *Teſtudo*, & par ſon pouvoir ſurprenant ; pouv quand il lui plaiſoit, donner mê aux Poiſſons muëts, ou à la cre Coquille des Tortuës de mer, eſt une eſpéce de Poiſſon, duquel m'imagine qu'on ſe ſervoit autre

Dunning
Engl. 3
12-26-39
39433

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1703.

ARTICLE I.

* LETTRE *écrite par Monſieur* THOMAS MOLYNEUX, *Docteur*

* *Il y a long-tems, que cette Lettre m'a été envoyée par Mr.* Molyneux, *& c'eſt par un pur oubli, que je ne l'ai pas emploiée plutot. Cependant j'aprens qu'elle a été inſérée en Anglais dans les* Tranſactions Philoſophiques. *Mais comme tout le monde n'entend pas l'Anglois, ce ſera encore une*

rain que la *Teſtudo* des Anciens ou la *Lyre*, étoit faite du Dos ou de la Coquille creuſe de la Tortuë; comme il ſemble que le ſeul nom le prouve.

C'eſt ce qui me fit mettre à chercher dans de plus vieux Auteurs, pour voir ſi je ne trouvérois pas quelques paſſages, qui en parlaſſent comme d'un fait, ce qui, ſi je pouvois le découvrir, mettroit, ſans doute, le véritable ſens de ces vers d'*Horace* dans tout ſon jour.

Sur la recherche donc que j'en ai faite, il paroit, au rapport de pluſieurs Perſonnes, que c'étoit un point d'Hiſtoire courant, & généralement reçu parmi les Anciens, que *Mercure* a été le premier Inventeur de la Lyre, (d'où vient qu'*Horace* dans ſa 10. *Ode du premier Livre* le nomme *Curvæ Lyræ Parentem*) & qu'il la fit de la Coquille d'une Tortuë morte qu'il trouva par haſard ſur le rivage du Nil. Je pourrois produire pluſieurs témoignages ſur ce ſujet, mais je crois que deux ſuffiront, de ſorte que pour le préſent je ne vous incommoderai pas de davantage.

Je prendrai le premier d'un vieux Médecin & Poëte Grec, qui a écrit plus de cent ans avant *Horace*, je veux.

veux dire *Nicander*, dans le Poëme qu'il appelle *Alexipharmaca*; où parlant des Antidotes propres contre le Poiſon de la Salamandre, il recommande la Tortuë de mer & de montagne en ces mots.

Ἀμμίγδην ἁλίοιο καθεψηθέντα χελώνης
Γυίοις, ἢ ταχινῇσι διαπλώειν πτερύγεσσιν
Ἄλλοτε δ' οὐρείης κυτισηνόμου, ἣν τ' ἀκάκητα
Αὐδήεσσαν ἔθηκεν ἀνεύδητον περὶ ἑοῦσιν
Ἑρμείης, σαρκὸς γὰρ ἀπονόσφι σε χέλεσιν
Αἰόλον, αἰγικάνας δὲ δύω περὶ πείρατα πίζας.

Ce que je trouve ſi bien tourné en Vers & ſi exactement mis en Latin, par *Jean Gorreus* Profeſſeur en Médecine à *Paris* dans le ſiécle paſſé, que je ne puis m'empêcher de vous en envoyer la Verſion Latine;

Cum curvâ auxilio veniunt Teſtudine
Quæ pelagi fluctus velocibus innatat alis

Aut montana etiam, Cytiſo quæ veſcitur, & quam
Reddidit è mutâ modulanti voce canoram
Mercurius, picto inſontis qui Cortice carnem
Exemit, geminumque Ancona intendit in oris.

Jaques Grevinus dans ſon traité des Venins, dans le Chapitre de la Salamandre page 119. nous donne un ample commentaire ſur ces Vers, & raporte au long l'Hiſtoire de la premiére invention de la Lyre, que je me contente d'indiquer, ſans me donner la peine de le tranſcrire. Mais je ne puis pas m'empêcher d'obſerver ceci, (par voye de ſupplément à ce qu'il dit) ce Vers eſt ſi à propos à notre préſent ſujet.

Αυδήεσσαν ἔθηκεν ἀναυδήτοιο πρὶν ἐούσης

Reddidit è mutâ modulanti voce canoram,

& approche ſi fort de la penſée d'*Horace*,

O mutis quoque Piſcibus
Donatura Cygni, ſi libeat, ſonum;

qu'il

qu'il n'en exprime pas ſeulement le véritable ſens, mais encore il me donne du penchant à croire, que le Poëte Latin avoit en vuë ce même Paſſage du Poëte Grec, lorsqu'il écrivit ces vers : car quiconque eſt tant ſoit peu verſé dans les Poëtes Grecs & Latins, tombera facilement dans cette opinion, que les derniers empruntent fort ſouvent des premiers, non ſeulement leurs penſées & leurs imaginations, mais même quelquefois ils copient auſſi, autant qu'ils peuvent, leur tour & leurs expreſſions, écrivant dans une Langue différente. Il faut pourtant avoüer qu'ils ſurpaſſent ordinairement ceux qu'ils copient, & que leurs Copies vont au delà des prémiers Originaux; comme *Horace*, à ce que je crois, ſurpaſſoit *Nicander* dans ſa penſée, de laquelle il a été ſi amoureux que j'obſerve qu'il ne s'eſt pas contenté de s'en ſervir ſeulement dans cèt endroit ici; mais il l'employe encore, quoique moins entiére, & moins diſtinctement, dans la 11. *Ode du* 3. *Livre* où il invoque la Lyre en cette maniere:

Tuque Teſtudo, reſonare ſeptem
Callida nervis:
Nec loquax olim, neque grata.

ces

ces derniers mots ſont un véritable commentaire, pour faire voir quel eſt ſon vrai ſentiment dans cèt endroit ici;

O mutis quoque Piſcibus
Donatura ſonum, &c.

L'autre Témoignage que je donnerai, eſt pris d'un Dialogue de *Lucien*, qui a écrit plus de cent ans après *Horace*. Par ce Paſſage il eſt évident, que le Mechaniſme de la Lyre Ancienne auſſi bien que l'opinion qui regarde ſa premiére invention, a prévalu depuis auſſi-bien que devant le tems d'*Horace*: dans ce Dialogue il introduit *Apollon* & *Vulcain* parlans ſelon ſa maniére badine de *Mercure* en ces termes,

Απ. χελώνην τινὰ νεκρὸν εὗρων, ἔρ-
γαζον ἀπ' αὐτῆς συνεπήξαπο-
πήχεις γὰρ ἐναρμόσας καὶ ζυ-
γώσας, ἔπειτα καλάμους ἐμ-
πήξας, καὶ μυγάδιον ὑποθεὶς,
καὶ ἐντείνας μεν ἑπτὰ χορ-
δὰς, μελῳδεῖ πάνυ γλαφυ-
ρὸν ὡς Η'φαιστε, καὶ ἐναρμόνιον.

Ce qu'on peut mieux traduire de cette maniére ici, pour exprimer le ſens de l'Auteur, que de la maniére que l'Edition Latine l'a tourné,

Ap. *Teſtudinem mortuam alicubi offendens, Inſtrumentum ex eâ concinnavit; Brachia enim adaptans, jugum appoſuit; deinde Clavos infigens & Hemiſphærium repandum infra ſubjiciens, ſeptem Chordas extendebat, atque modulabatur quiddam valde ſonorum, ô Vulcane, & ad Muſicæ melodiam compoſitum.*

J'ai crû qu'il ne ſeroit pas hors de propos de rapporter ici tout du long les paroles de *Lucien*, non ſeulement parce qu'elles ſont claires, & pour mon ſujet, pour ce qui regarde la matiere dont la *Teſtudo* muſicale des Anciens fut faite, au commencement; mais encore parce qu'elles décrivent & ſpécifient toutes ſes Parties avec ſoin, donnant à chacune ſon nom particulier, de maniére qu'elles ſervent auſſi bien pour expliquer la Figure ſuivante, que pour montrer manifeſtement qu'elle a été effectivement tirée d'une véritable piéce de l'Antiquité.

J'ai

Figure Premiere
Une Tortuë ou Lyre ancienne.

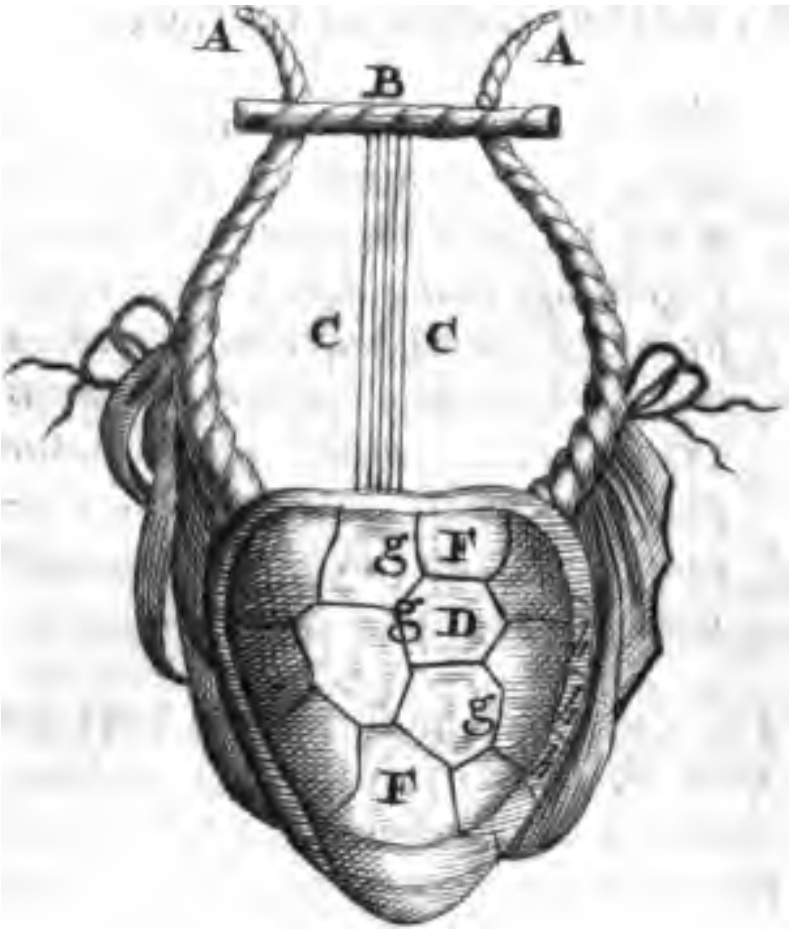

Figure Seconde
Testudo aquatica Johnstoni.

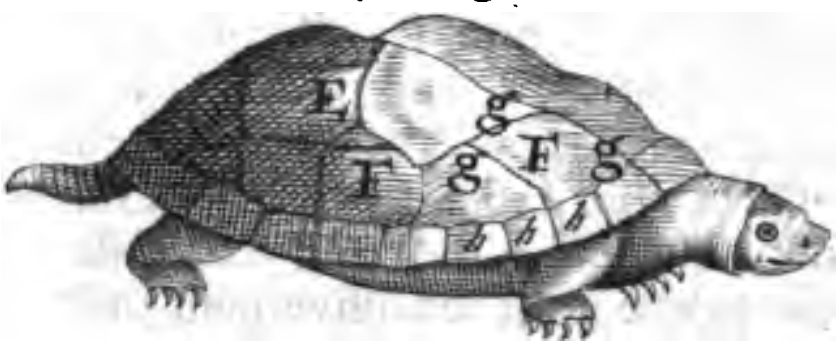

J'ai emprunté cette premiere Fi
re de l'excellent Traité des Harmo
ques du ſavant Pére *Marin Mer*
ne, *Lib.* 1. *de Inſtrumentis pag.* 7. &
l'ai ajoûté comme un ſurabondant,
cas que vous demandaſſiez davant
& de plus fortes preuves de ce que
vance ici; car ceci étant pris des cl
ſes même, qui ne peuvent pas m
tir, ni tromper, comme les Paro
& le ſens douteux d'un Ancien A
teur, j'ai cru qu'il ſeroit d'une p
grande évidence que ce que j'ai
juſques ici.

La premiére Figure repréſente l'A
cienne Lyre, ou *Teſtudo*; & ce P
nous dit qu'il a copié cette figure
la ſculpture d'une Ancienne Pie
prétieuſe, qui appartient à un cert
Jaques Gaffarel. A. A. montre
πήχεις de *Lucien* les Ἀγκῶνες ou
Bras de *Nicander*, faits des Cornes
quelque Bête: B le Ζυγὸς ou le J
gum, auquel étoient attachées
Κόλαμοι *Clavi* ou les Chevilles, c
élevoient ou baiſſoient C. C. les χ
δαὶ ou les Cordes qui étoient attach
à leur autre bout à D l'*Hemiſphæri*
ou le μαγάδιον ou le ventre de la L
re; ſur cette partie de l'Inſtrument
bon Pére, comme je crois, ou

l'aïant pas bien examinée, ou ne s'en étant pas parfaitement informé, dit, qu'il ſembloit *Teſtudinis Dorſum Ventrem ſeu Teſtam repræſentare*; mais il eſt clair, que c'étoit plus qu'une reſſemblance, & qu'il avoit été deſtiné pour repréſenter la choſe même; comme il paroit par la ſeconde Figure d'une parfaite Tortue d'eau ou plutot de riviére, comme *Ciceron* l'appelle dans ſon Livre de la Nature des Dieux; pris de *Jonſton* dans le traité des Animaux, comme il l'a dépeint dans la table 88. des Bêtes à quatre piés.

Quiconque comparera ces deux Figures quoique fort peu verſé dans l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, & voudra bien avoüer ce qui eſt raiſonnable, conviendra de cette vérité; pourvû qu'il vueille bien refléchir ſur la différente ſituation de chacune, & remarquer, que l'une eſt repréſentée toute pleine, & d'une forme platte, pendant qu'il ne paroit que la moitié de l'autre, parce qu'on la montre de côté.

Car ſi nous obſervons comment le Ventre de l'ancienne Lyre du P. *Merſenne*, marqué par la Lettre D. s'accorde exactement en figure & en forme avec le dos ou la Coquille de la

Teſ-

Teſtudo aquatica de *Jonſton*, marqué par la lettre E. & comment elles ſont toutes deux repréſentées en forme d'échiquier en écailles, marquées par les lettres F.F.F.F. d'une figure en quelque maniere quarrée, & de plus toutes ces Ecailles ſont dans les deux figures ſi délicatement ouvragées vers leurs bords avec une Ligne paralléle à leurs marges g.g.g.g.g. & comment la coquille de la Lyre, tout de même que celle de la Tortuë, ſe termine par un bord mince ou un tour coupé en plus petites Ecailles h.h.h.h.h.h. entourant le tout; quiconque, dis-je, remarquera cet accord exact des deux Figures, dans toutes leurs parties, ſera perſuadé à la premiére vuë, qu'elles ont été priſes du même objet, & quoique tirées par différens Maîtres, peut-être y ayant deux mille ans de l'une à l'autre, elles repréſentent pourtant toutes deux clairement les traits du même Original naturel.

Ceci paroit auſſi pleinement par un paſſage de *Pauſanias*, dans ſa Deſcription de la *Gréce*, comme je le trouve cité par *Geſner*, (car je n'ai pas à préſent l'Auteur lui-même chez moi) lequel fait mention d'une Montagne en *Arcadie*, appellée *Parthenius Mons*,

Mons, qui Teſtudines exhibet ad compingendas Lyras aptiſſimas; & le même Auteur dit encore dans un autre endroit, *Arcadum Querceta ingenti magnitudine Teſtudines exhibent, ex quibus Lyras conficeres æquales illis quæ ex Indicâ Teſtudine componuntur.* D'où il eſt fort clair, que les Anciens compoſoient leurs Lyres des Coquilles de Tortuës; & nous pouvons auſſi conclurre dici, qu'avant que la Muſique, ou l'art d'en faire les Inſtruments, fuſſent parvenus à quelque perfection, les plus grands Maîtres en ces deux ſortes de choſes, n'étoient pas fort délicats ni fort curieux dans le choix de leurs matériaux; mais ils ſe ſervoient indifféremment de la Tortuë de terre, ou d'eau; pour en faire leurs Inſtruments, comme elle ſe rencontroit plus commode, ce qui donne occaſion à *Pauſanias* & à *Nicander* de parler de celle de la Montagne, pendant qu'*Horace* parle d'une Tortuë de riviere; dont nous pouvons ſuppoſer que ſa Lyre étoit compoſée.

En effet, ſi nous examinons les veritables commencemens, ou de quelle maniere toutes ſortes d'Inſtrumens, & de Machines qui ſont maintenant en uſage dans le Monde, ont été

été inventez; (ſur tout ceux qui regardent la Muſique, qui ſont preſentement de nôtre ſujet) nous trouverons qu'ils ont ordinairement tiré leur premiere origine, & qu'ils ont emprunté leurs premiers Matériaux, de quelque choſe de naturel, rude, ſimple, & facile à trouver: c'eſt ainſi que toute la diverſité de ces curieux Chalumeaux maintenant en uſage, comme la Flute, le Flageolet, le Hautbois, & les Orgues même, quoique fort artiſtement & fort délicatement travaillez, doivent certainement leurs commencemens aux Tuyaux d'Avoine, & ne ſont que des augmentations plus rafinées & des reparations perfectionnées des *tenues Avenæ* priſes aux champs; ou des *Calami impares juncti*, des Anciens, des roſeaux d'une inégale longueur groſſiérement mis enſemble. Nous voyons de même que les Trompettes n'étoient faites au commencement que des Cornes groſſiéres, dont on pouvoit aiſément dépouiller les Bêtes, & quelquefois de certaines larges Coquilles de mer, qui ſe rencontroient & qu'on trouvoit facilement ſur les rochers, ou ſur le bord de la mer, d'où vient ce que dit *Virgile*, ...

Ranco

Rauco ſtrepuerunt Cornua cantu:
& ce que dit *Perſe*.,
....Buccina jam priſcos cogebat ad Arma
Quirites.

Et enſuite, lorſque le Peuple Romain, agrandit ſon Empire, & devint plus poli, & que tous les Arts mechaniques furent beaucoup perfectionnez; quoi qu'ils euſſent apris pour lors à faire ces mêmes Inſtruments de différentes formes, & plus commodes & de les conſtruire d'une eſpêce de matiere toute diférente; ils retinrent pourtant encore leurs vieux Noms. C'eſt ce qui arriva en particulier à la *Teſtudo*, que nous pouvons ſuivre par ſon Nom, de la même maniére que les autres, juſques à ſon origine.

Car il eſt très-clair que dans les Siécles ſuivans, à meſure que l'adreſſe des Artiſans, qui ont compoſé & agencé la Lyre, auſſi bien que des Muſiciens, qui ſe ſervent des Inſtrumens, ſont parvenus à une plus grande perfection; le modéle de la Vieille *Teſtudo* a été fort changé, le nombre des Cordes augmenté, & la forme ſi fort diverſifiée, qu'enfin on a tout-à-fait laiſſé la Coquille de Tortue, &

la

la partie resonnante, ou le ventre de la Lyre, a été composé de tant de différentes figures, qu'elles ne ressembloient plus du tout, à leur premier modéle.

Ceci paroit clairement, par ces autres modéles que le P. *Mersenne* nous fournit, dans la même table, des differentes sortes de Lyres anciennes, (mais je croi que celles-là sont beaucoup plus modernes que celle qui est ici exprimée) & par ceux qui sont décrits par *Leonardo Agostini*, dans la seconde partie de sa collection des *Gemme Antiche*; ce qui nous fait voir, que comme la fantaisie de l'ouvrier, ou la mode de ce tems-là, ou la commodité, ou quelque beauté imaginaire, le determinoit, les Lyres étoient fabriquées de diverses formes, & ordinairement ils leur donnoient d'étranges figures capricieuses & fantasques, de même qu'à leurs lampes.

C'est ainsi, *Monseigneur*, que j'ai risqué avec quelque hardiesse de vous donner ma pensée, pour l'explication du véritable sens d'un passage obscur dans un des meilleurs Poëtes Latins; & que j'ai tâché d'éclaircir une piece obscure d'Antiquité, qui regarde l'Ancienne Lyre Grecque & Latine. Après

tout, il faut que je confeſſe que cela ne valoit pas la peine de vous importuner, & je ne puis que m'attendre que vous me blâmerez en ſecret, de vous avoir obligé à y perdre tant de votre tems, & d'en avoir tant employé moi-même à rechercher ces ſortes de *Difficiles Nugæ*; lorſque je l'aurois pû employer à quelque choſe de plus utile à tous deux. Si c'eſt là vôtre penſée, tout ce que je vous répondrai c'eſt, que vous ne pourriez trouver une perſonne plus diſpoſée à reconnoitre ſa faute, & pour une marque que je veux m'en corriger à l'avenir, c'eſt, que je vous promets de n'y retourner jamais, & je déclare, maintenant que la faute eſt faite, que le ſeul plaiſir, que j'en reçois, c'eſt qu'elle me procure une nouvelle occaſion de faire voir, (ce que je fais gloire d'avouer devant tout le monde) que je ſuis.

Monſeigneur,

Vôtre, &c.

à Dublin, ce 14. Avril 1702.

T. MOLYNEUX.

ARTICLE

ARTICLE II.

JO. FRANCISCI BUDDEI *P. P.* PARERGA HISTORICO-THEOLOGICA. C'eſt-à-dire, *Diſſertations Hiſtorico-Théologiques de Jean François Buddé, Profeſſeur en Philoſophie.* A Hall. 1703. in 8. pagg. 570. ſans les Indices; gros caractére. Et ſe trouve à Amſterdam chez Henri Schelte.

C'Est ici un Recueil de dix Diſſertations que Mr. *Buddé* a publiées & ſoutenuës en divers tems en forme de Théſes. Il nous dit dans ſa Préface qu'on peut réduire à quatre Claſſes toutes les Diſſertations qu'il a compoſées juſques ici. La premiére comprend des matiéres *Hiſtorico-Theologiques*, & ce ſont celles qu'il nous donne préſentement. La ſeconde qu'il promet de donner inceſſamment traite du Droit de la Nature & des Gens. La troiſiéme concerne * des matiéres Politiques; & la quatriéme l'Hiſtoire de la Philoſophie.

Au reſte, comme Mr. *Buddé* n'eſt

* *Civilis Prudentiæ monumenta.*

point de ces Savans orgueilleux, qui ſont ſi amoureux de toutes leurs penſées, qu'ils ne veulent jamais en corriger ni en retracter aucune, quelque fauſſe, ou même, quelque impertinente qu'elle ſoit; il avoüe qu'ayant compoſé quelques unes de ces Diſſertations dans un âge fort jeune, & lors qu'on ſe laiſſe plûtôt conduire par l'autorité des Maîtres qu'on a eus ou des Livres qu'on a lûs; que par ſes propres lumiéres; il a mis au devant de ce Recueil une longue Préface où il explique ce qu'il avoit dit trop obſcurément, il fait des ſuplémens aux endroits qu'il a cru en avoir beſoin, & corrige ceux, où il a remarqué qu'il s'étoit trompé: Par exemple, il avoüe qu'il a écrit avec un peu trop de chaleur contre les anciens Hérétiques. Ce n'eſt pas qu'il les veuille excuſer préſentement; il y en a qui ont mérité très-juſtement ſa cenſure: il eſt conſtant que la turpitude ou l'extravagance de leurs dogmes ne peut ſeule nous perſuader qu'ils ne les ont pas enſeignez; puis qu'il n'y a rien de ſi honteux ou de ſi ridicule, que l'eſprit de l'homme ne ſoutienne quelquefois. Mais, Monſieur *Buddé* croit que la plûpart des Diſciples de *Tatien* &

& ceux qu'on nommoit *Encratites*, méritoient une cenſure plus douce, comme il prétend l'avoir démontré dans ſa Diſſertation ſur l'Héréſie de *Valentinien*.

Il avoüe auſſi qu'il s'eſt trop avancé, quand il a ſoutenu que la primitive Egliſe s'eſt toujours ſervie de pain ſans levain dans l'Euchariſtie. Ce n'eſt pas que, s'il en eſt crû, les argumens alleguez par Mr. *Baſnage* contre ce ſentiment, du moins pour la plupart, ſoient entiérement ſans réponſe; mais il avoüe que le pain levé ou ſans levain étant une choſe fort indifférente, il y a apparence que les premiers Chrétiens ſe ſont ſervis indifféremment de l'un & de l'autre, ſelon qu'ils l'ont eu en main. Dans cette ſuppoſition il demande dans quel tems on a pris la coutume de ne ſe ſervir que de pain ſans levain dans l'uſage de l'Euchariſtie. Cette queſtion eſt aſſez difficile à décider, & les Savans ſont fort partagez là-deſſus. Ce qu'il y a de certain, ſelon notre Auteur, c'eſt que dans l'onziéme Siécle l'Egliſe d'Orient ſe ſervoit de pain levé, & celle d'Occident de pain ſans levain.

Après diverſes autres Remarques

ſur les autres Diſſertations de ce Volume, Mr. *Buddé* vient à celle où il a traité des Allégories d'*Origéne*. Il avoüe qu'il y peut avoir de l'excès & dans la trop grande horreur que quelques uns témoignent pour les Allégories, & dans la trop grande eſtime qu'en font quelques autres. Il y a un milieu à prendre qu'il eſt bien difficile de tenir. Notre Auteur n'eſt pas de ceux qui les rejettent abſolument. Il blâme un certain *Herman Deuſingius*, qui a fait un * Livre dans lequel il pouſſe cette matiére extrêmément loin. Il ſuppoſe dans cèt Ouvrage, que tous les Chrétiens ſont tout autant de Prophêtes, qui ont des Révélations, & qui voyent beaucoup de choſes, qui n'étoient point connues de leurs Ancêtres. Que l'Egliſe, qui étoit dans l'enfance du tems des Apôtres, croit en connoiſſance, & qu'elle ſe nourrit des nouvelles lumiéres qu'elle reçoit. *Deuſingius* eſt allé ſi loin, qu'il a oſé même tourner en allégorie le dogme de la Sainte Trinité. Il dit que les trois perſonnes ne ſont que trois facultez, telles que ſont l'Entendement, le

* *Demonſtrationes Allegoriæ Hiſtoricæ, ſeu Hiſtoriæ Allegoricæ Veteris & Novi Teſtamenti.*

le Jugement, & la Volonté, dans l'homme. Que ces trois facultez ne se sont pas manifestées en même tems. Que l'Entendement s'est manifesté aux Juifs sous le nom de Pére, dont le Jugement, qui est le Fils, a été en quelque sorte la * perfection ou l'accompliſſement: mais que le S. Esprit, c'est-à-dire, la volonté & l'amour de Dieu, s'est manifesté dans le N. Testament. Mr. *Budde* condamne ces excès, mais il est persuadé de la vérité de ce principe, que plus on découvre de merveilles dans l'Ecriture & plus en reste-t-il à en découvrir, & de plus grandes. Je crois pourtant que cette maxime a besoin de quelque modification. On a déja découvert dans l'Ecriture le Mystére de la Rédemption, & les véritez essentielles sur lesquelles il est établi, je doute qu'il reste rien de plus grand que ces véritez à découvrir dans l'Evangile: aussi suis-je sûr que ce n'est pas là le sens que Mr. *Budde* donne à cette maxime. Il y a diverses autres remarques dans la Préface ausquelles nous ne saurions nous arrêter; peut-être en indiquerons-nous quelques unes dans la suite; nous allons parcourir les Dissertations.

* *Complementum.*

I. La premiere traite des *Symboles de l'Euchariſtie*, qui ſont le pain & le vin. L'Auteur y parle de toutes les ſuperſtitions, que les anciens Hérétiques ont employées dans cette occaſion & dans quelques autres. Il examine la controverſe entre l'Egliſe d'Orient & celle d'Occident ſur l'uſage du pain levé & non levé: il prouve que *Jeſus-Chriſt* ſe ſervit dans l'Euchariſtie de pain ſans levain; il explique ce que les Auteurs du moyen âge ont entendu par le mot de *Fermentum*, & par celui d'*Eulogiæ*. Il parle de la coutume de mêler l'eau avec le vin, de tremper le pain dans le vin, de laver le calice & de l'origine de cette coutume, & enfin de la figure extérieure du pain conſacré.

Mr. *Buddé* remarque qu'à meſure que la ſuperſtition s'acrut dans l'Egliſe, la maniére de célébrer l'Euchariſtie changea auſſi beaucoup. On ſait que *Jeſus-Chriſt* diſtribua le pain & le vin ſéparément à ſes Apôtres: mais parce qu'on crut qu'il faloit donner la communion aux enfans & aux malades, & qu'ils ne pouvoient prendre le pain tout ſeul, on s'aviſa de le leur donner trempé dans le vin. Enſuite, comme l'opinion que les Symboles étoient

étoient changez au corps & au ſang de *Jeſus Chriſt* s'établiſſoit de plus en plus, la crainte de répandre ce précieux ſang, fit établir cette même coutume à l'égard de tous les Communians. *Jules II.* entreprit de l'abolir comme contraire au précepte de Jeſus-Chriſt & à la pratique de l'Egliſe la plus pure. Il en fit même un Décret ; mais on ne laiſſa pas dans la ſuite de la permettre dans un Concile tenu à Tours, où il fut ordonné que l'on communieroit de cette maniére les malades en ajoutant cette formule, * *le Corps & le ſang du Seigneur vous ſoit utile pour la vie éternelle.* Mais les Péres du Concile de Clermont condamnérent cèt uſage, & ordonnérent qu'on prît ſéparément le corps & le ſang du Seigneur. L'Auteur croit qu'on apuyoit cette pratique de tremper le pain dans le vin, parce que les Moines meditoient déja dès lors d'ôter l'uſage de la coupe au peuple. Ce fut dans la même voë qu'au treiziéme Siécle on introduiſit la coutume d'ajuſter de certains chalumeaux au Calice ; afin que les peuples buvant avec ces chalumeaux ne répandiſſent aucune goute de ce-

* *Corpus & ſanguis Domini proficiat tibi ad vitam æternam.*

qu'on prétendoit être le propre ſang de *Jeſus-Chriſt*. A l'égard de la coutume de laver le Calice, elle vient du même deſſein de l'ôter tout-à-fait au peuple. Lors qu'on l'eut entrepris, pour ſatisfaire les communians, après que le Prêtre avoit communié, on laiſſoit deux ou trois goutes du vin conſacré au fonds du calice, on y verſoit du vin commun deſſus, & on le faiſoit boire aux Communians. * *Durand* dit poſitivement que cette coutume ſe pratiquoit en quelques Egliſes.

II. THEODOTION & ſa Verſion Grecque de l'Ancien Teſtament ſont le ſujet de la ſeconde Diſſertation. On fait voir le mérite de cèt Interprête; on donne un abrégé de ſa Vie; on examine s'il eſt l'Auteur de l'Hiſtoire de *Suſanne*, de la Verſion Grecque du premier Livre des *Maccabées* & de celle des Livres des Chroniques, que nous avons dans nos Exemplaires. On ſoutient que celle que nous avons de *Daniel* eſt de lui. On raporte quelques exemples de paſſages qu'il a mal traduits. On examine ſi c'eſt à deſſein qu'il a corrompu le ſens de

* *In Rationali Div. Offic. Lib. IV. pag.* 171.

de quelques uns. On fait voir qu'en quelques endroits sa Version doit être préférée à toutes les autres, & l'on remarque enfin le jugement qu'on en doit faire. Sur ce dernier Article Mr. *Budd* remarque que *Theodotion* ayant partout suivi assez exactement les Septante, il mérite les mêmes loüanges & les mêmes blâmes qu'eux. S'il les a abandonnez quelquefois, ce n'a pas toujours été pour mieux faire, comme notre Auteur le montre par un exemple.

III. DANS les deux Dissertations suivantes il traite des cérémonies de l'Eglise Judaïque, qui ont été adoptées par les Chrétiens. C'est un sentiment assez généralement reçu, que l'Eglise Romaine, qui est celle de toutes les Eglises Chrétiennes qui abonde le plus en cérémonies, les a empruntées des Payens. Les * Réformez l'en ont accusée, & les Catholiques Romains ne s'en sont pas trop défendus. Il y en a qui se sont contentez de dire pour l'excuser, que l'Eglise avoit sanctifié par de Saints usages des cérémonies ou profanes ou superstitieuses; qu'elle avoit imité les

M 6 Israëlites,

* *Voyez la* Conformité des anciennes Cérémonies avec les modernes.

Israëlites, qui employérent les vaisseaux d'or & d'argent des Egyptiens à la construction du Tabernacle. Il semble même qu'*Eusébe* favorise cette opinion, puis qu'il dit, que *Constantin le Grand* ne voulut pas que l'Eglise fût privée d'ornemens extérieurs, espérant attirer plus facilement par ce moyen les Payens à la Religion Chrétienne. Ce n'est point là pourtant la pensée de notre Auteur. Il croit que si on examine avec soin l'origine des cérémonies Chrétiennes, on la trouvera dans l'Eglise Juive. Que s'il y a quelques unes de ces cérémonies, qui paroissent semblables à celles des Payens, c'est parce que celles-ci étoient conformes à celles des Juifs. Les raisons qu'il allégue de son sentiment sont qu'il y eut bien plus de Juifs que de Payens qui embrassérent d'abord le Christianisme; & ces Juifs *Christianizez* avoient bien plus d'autorité dans l'Eglise que les nouveaux Chrétiens venus du Paganisme: enfin, la Religion Payenne paroissoit si abominable & aux Juifs & aux Payens nouvellement convertis, qu'il n'y a nulle aparence qu'ils en voulussent adopter les cérémonies. Il en étoit tout autrement des cérémonies Judaïques; quoi

que

que la plûpart fuſſent contraires à la liberté Chrétienne ; comme on étoit aſſuré qu'elles avoient Dieu même pour Auteur, on tâcha d'en introduire quelques-unes dans l'Egliſe, & on y réuſſit même, quoi que ceux qui avoient le plus d'intelligence, travaillaſſent à ne faire recevoir que les plus ſimples, & celles qui paroiſſoient le moins oppoſées à la liberté Evangelique. L'Auteur adopte là-deſſus la penſée de Mr. *le* * *Moyne*, que les Apôtres voulurent recevoir dans l'Egliſe, non pas les cérémonies du Temple, qui étoient fort oppoſées à l'eſprit de l'Evangile, mais les coutumes des Synagogues qui ne lui étoient pas contraires.

S'il m'eſt permis de dire ma penſée ſur ce ſujet, je conviendrai, que les premiéres & les plus ſimples cérémonies, qui furent en uſage dans la primitive Egliſe Chrétienne, ont tiré leur origine de celles qui étoient en uſage dans le Judaïſme. Cela eſt ſi ſûr, que *Jeſus-Chriſt* lui même dans le peu de cérémonies qu'il a inſtituées a pris ſoin d'en prendre, s'il faut ainſi dire, les matériaux & le fonds,

* *In notis & obſervationib. ad Varia Sacra. pag.* 22. *&c.*

dans ce qui ſe pratiquoit parmi les Juifs. Perſonne ne doute de cette vérité à l'égard du Batême & de la S. Céne. Les premiers Chrétiens avoient été Juifs, ils abhorroient les cérémonies Payennes : ſi quelques Payens entrérent dans le Chriſtianiſme dès ſa naiſſance, ils y entrérent de bonne foi, bien perſuadez de la vérité de la Religion qu'ils embraſſoient, & après avoir conçu une juſte horreur de la fauſſeté de celle qu'ils quittoient & de l'impieté de toutes ſes pratiques. Mais on ne peut pas dire la même choſe des Siécles ſuivans : quantité de Payens entrérent dans l'Egliſe, & le grand nombre d'erreurs monſtrueuſes qui s'élevérent alors, fait aſſez voir, qu'ils n'y entrérent pas tous dans de bonnes diſpoſitions, ni tout-à fait dépouillez des erreurs & des ſuperſtitions des fauſſes Religions qu'ils quittoient. On ne doit point donc douter que ces demi-Chrétiens & demi-Payens entrant dans l'Egliſe n'ayent travaillé à y introduire diverſes pratiques, dont ils étoient encore amoureux. Cela dût ſurtout arriver du tems de *Conſtantin* & dans la ſuite, parce qu'alors la Religion Chrétienne étant devenuë la Religion dominante, il y eut une infinité

finité de gens, qui l'embraſſérent pour faire leur cour, pour avancer leurs affaires, & pour éviter les perſécutions auſquelles les Payens commencérent à être expoſez, par la rigueur des Edits publiez de tems en tems contr'eux. On peut voir le recueil que *Godefroi* en a fait dans un petit Livre, qui a pour tître * *de Statu Paganorum ſub Chriſtianis Imperatoribus.* Ce ſeroit une eſpéce de miracle que cette foule de Payens n'eut point introduit dans l'Egliſe quelques unes des Cérémonies du Paganiſme. S'il eſt vrai que ſous l'Empire de *Conſtantin* on aît établi diverſes Cérémonies pour donner de l'éclat à l'Egliſe Chrétienne, & pour favoriſer la converſion des Payens, il eſt beaucoup plus probable de croire qu'on a emprunté ces cérémonies de la Religion des Payens qu'on vouloit convertir, que de la Religion des Juifs, pour laquelle les Payens n'avoient que du mépris. Si on examine bien ces raiſons, je crois qu'on les trouvera convaincantes pour l'opinion qui établit, que les Cérémonies introduites dans le Chriſtianiſme, ſurtout dans les tems qui ont ſuivi *Conſtantin*, ont plutot

* *Imprimé* in 4. *en* 1616. *chez* Gotthard Voegelin.

plutot été emprüntées des Payens que des Juifs. Mais comme il s'agit d'un fait, rien n'en peut mieux décider, que l'examen des Cérémonies en particulier. Or si on lit avec un peu d'attention le Livre que Mr. *Musſard* a composé ſur ce ſujet, & qui eſt cité par notre Auteur, on verra un raport ſi naturel entre la plupart des cérémonies Payennes & celles de l'Egliſe Romaine, qu'on ſera convaincu, qu'on ne peut aller chercher ailleurs que chez les Payens l'origine de ces derniéres. Au lieu que ſi on compare ces mêmes cérémonies de l'Egliſe Romaine avec celles des Juifs, on n'aura pas de peine à remarquer que la comparaiſon n'eſt ni ſi juſte, ni ſi immediate.

Auſſi Mr. *Buddé* ne nie-t-il pas que les Chrétiens n'ayent emprunté du Paganiſme quelques unes de leurs cérémonies; mais il croit que, pour le plus grand nombre, il en faut aller chercher l'origine chez les Juifs, & c'eſt à quoi il employe deux Diſſertations. Il prétend que c'eſt dans l'Egliſe Judaïque que les Catholiques R. ont puiſé la maniére de conſtruire leurs Temples, leurs proceſſions, la tonſure des Clercs, l'uſage des Cierges & des Lampes, l'eau benite, l'uſage de

ce qu'on apelle les *Saintes huiles*, ce qui concerne le Pontife Romain, les Jûnes, les * Jubilez, l'Excommunication, & les vêtemens des Prêtres. Quand tout ce que l'Auteur avance dans ces deux Dissertations ne seroit pas véritable, la lecture ne laisseroit pas d'en être utile, par les recherches curieuses, que Mr. *Buddé* a faites sur les cérémonies des Juifs.

IV. Sa cinquiéme Dissertation est sur les *Allégories* d'*Origéne*. Notre Auteur fait voir ce qu'il y a eu à loüer & à blâmer dans cèt ancien Pére. Il examine ce que c'est qu'une Allégorie, de combien de sortes il y en a, quel en peut être le bon & le mauvais usage. Il montre que les Poëtes ont été les premiers, qui ont donné dans l'Allégorie, & que leurs Ouvrages doivent par conséquent être interprétez sur ce pié-là. Il fait voir que *Platon* a imité en cela les Poëtes, & qu'il ne faut pas être surpris qu'*Origéne*, qui a été Platonicien aît suivi la même route, que son Maître. Il prouve

* *Mr.* Turrettin *a fait une Dissertation, où il prétend prouver que le Jubilé des Catholiques R. est emprunté des Payens & non des Juifs. On en a parlé dans ces Nouvelles.*

prouve par des exemples, que cèt excès de vouloir trouver des Allégories partout a jetté *Origéne* dans diverſes erreurs, que cependant il n'eſt pas allé juſques à nier tout ſens hiſtorique, comme il ſemble que quelques uns l'en accuſent. On ne ſauroit pourtant l'excuſer entiérement ſur cèt Article; & notre Auteur eſt fort ſurpris que Mr. *Huet* Evêque d'Avranches ait bien voulu l'entreprendre, & qu'il ait tâché de répondre aux argumens d'*Euſtathe* d'Antioche contre cette méthode d'*Origéne*. Entre les erreurs de cèt ancien, il y en a une qui fait bien voir combien il eſt dangereux de trop donner à des idées abſtraites de Métaphyſique, que chacun ſe forme ſelon ſon génie & ſes inclinations. *Theophile* d'Alexandrie accuſe *Origéne* d'avoir crû que la puiſſance de Dieu étoit finie, & qu'il n'avoit produit qu'un certain nombre limité de créatures, parce que ſa providence n'en eut pas pû gouverner un plus grand nombre. On lui attribuë auſſi d'avoir crû que le Monde étoit coëternel avec Dieu, ne pouvant concevoir comment Dieu auroit été tout puiſſant de toute éternité, s'il n'avoit créé le Monde que dans le tems. Cela fait voir que pour

ce

ce qui concerne la puiſſance de Dieu, ſon éternité, & ſes Décrets, le plus ſûr eſt de s'en tenir à la Révélation. Notre Auteur croit qu'*Origéne* s'eſt jetté dans cèt excès de tout allégoriſer, pour vouloir trop s'éloigner de *Marcion*, qui rejettoit toute allégorie. On ne ſauroit douter qu'il ne ſoit très-blamable d'avoir voulu allégoriſer toute l'Hiſtoire de la Création raportée par *Moyſe*; car comme nous n'avons que le commencement de la Genéſe, qui nous inſtruiſe de l'origine de toutes choſes, on ne ſauroit nous l'ôter par l'allégorie, qu'on ne nous jette dans une ignorance inſurmontable à cèt égard, ignorance qui ne peut être que très-deſavantageuſe à la Religion.

V. La ſixiéme Diſſertation de Mr. *Budde* a pour ſujet l'Empereur *Loüis de Baviére*, qui eut de ſi grans démêlez avec le Pape *Jean XXII.* & qui mourut excommunié. Il commence par ſe plaindre de l'ambition des Papes, qui leur a fait commettre mille injuſtices contre l'Empire d'Allemagne. Il fait enſuite l'Hiſtoire de l'élection de Loüis de Baviere, il examine ſi elle fut légitime, il parle des guerres qu'il lui falut ſoutenir pour ſe

maintenir ſur le trône, & des diſputes qu'il eut avec le Pape *Jean XXII.* avec *Benoit XII.* ſucceſſeur de *Jean*, & avec *Clement VI.* ſucceſſeur de *Benoit*. Mr. *Buddé* loüe *Loüis de Baviére* dans ce qu'il croit qu'il avoit de loüable ; mais ſans diſſimuler ſes défauts. Il n'oublie point une parole remarquable de *Benoit XI.* qui fut beaucoup plus moderé que *Jean XXII.* Les Ambaſſadeurs de *Robert* Roi de la Pouille lui ayant repréſenté que *Loüis* avoit fait beaucoup de mal à l'Egliſe, *Benoit* répondit, *c'eſt plutot nous qui lui en avons fait ; car ſi notre Prédeceſſeur eut voulu, Loüis ſeroit venu avec un bâton pour ſe jetter à ſes piés, mais notre Prédeceſſeur ne voulut pas le recevoir. * Tout ce qu'il a fait, il ne l'a fait que parce qu'il a été irrité.*

VI. LA ruine des murs de Jericho fait le ſujet de la ſeptiéme Diſſertation. Il y a eu des Savans, qui ne voulant point admettre de miracle dans cèt événement, ont crû que le ſeul ſon des trompettes joint au cri des Iſraëlites a pû produire cèt effet ; & le ſavant Pére *Merſenne* a été dans cette opinion. Cela oblige notre Auteur à examiner la nature du ſon, & à en

* *Et quicquid fecit, quaſi provocatus fecit.*

en décrire la force, qui paroît à la vérité ſurprenante en pluſieurs occaſions. Cependant après avoir exaggeré la force du ſon, Mr. *Buddé* ne laiſſe pas de refuter fort ſolidement & peut-être un peu trop ſérieuſement le P. *Merſenne*, & de faire voir par diverſes raiſons, dont la plûpart ſont tirées des circonſtances de l'Hiſtoire, que la chute des murs de Jericho ne doit être attribuée qu'à une puiſſance miraculeuſe de Dieu, dont le ſon des trompettes & le cri des Iſraëlites ne furent tout au plus que l'occaſion. Mr. *Morhofius*, qui a renouvellé l'opinion du P. *Merſenne*, appuye beaucoup ſur une expérience qu'il a vu faire à Amſterdam, de même que bien d'autres gens; c'eſt qu'un certain *Nicolas Petter*, avoit l'art de régler tellement ſa voix, qu'il en rompoit enfin un verre, ſans le toucher. Tout le monde ſait que ſi deux cordes d'un même Luth ou de deux Luths différens, mais voiſins l'un de l'autre, ſont à l'uniſſon, on n'en ſauroit toucher l'une que l'autre ne reſonne, ou, du moins, ne tremble en même tems: & Mr. *Rohault* remarque dans ſa * Phyſique, qu'il a expérimenté

* *Part. I. ch. XXVI.*

menté que durant les derniéres guerres de Paris, les vitres d'une maiſon trembloient fort ſenſiblement, toutes les fois qu'on battoit la garde avec un certain tambour, & que les mêmes vitres ne trembloient point quand on la battoit avec d'autres, qui faiſoient même plus de bruit. Comme ce ſont là des expériences inconteſtables, les Phyſiciens peuvent s'exercer à en rechercher les cauſes. Mais de prétendre après cela, que le ſimple ſon des trompettes & le cri des troupes puiſſent renverſer les murailles d'une ville, c'eſt, je penſe, ce qu'on aura bien de la peine à perſuader à des perſonnes peu crédules. Il n'eſt rien de ſi aiſé, pour peu qu'on aît de pénétration, que de bâtir des Syſtêmes, pour expliquer de certains Phénoménes; mais il n'eſt pas ſi facile de les perſuader. Qu'y a t-il de plus ingénieux, par exemple, que le Syſtême de Mr. l'Abbé de *Vallemont*, pour expliquer les merveilleux effets de la *Baguette divinatoire*: il eſt ſi bien imaginé qu'on eſt preſque tenté à croire, qu'il faut néceſſairement que les effets s'en enſuivent, tels qu'on les ſuppoſe dans ce ſyſtême. Mais après tout on découvre, que les Phénoménes qui lui

ont

ont donné lieu ſont des faits imaginaires, qui ne peuvent par conſéquent avoir de cauſe reélle, & voila tout le ſyſtême ruiné, en même tems que la vertu merveilleuſe de la Baguette divinatoire. Mr. Puddé ne ſe contente pas de refuter, il raille auſſi agréablement ceux qui ont prétendu que la chute des murs de Jericho n'a rien que de naturel. Nos Généraux, dit-il, font des dépenſes bien inutiles, pour renverſer les murailles des villes qu'ils aſſiégent ; ſans mouſquets & ſans canon, ils n'auroient qu'à ordonner à leurs ſoldats de crier de toutes leurs forces, & l'on verroit aparemment tomber les murailles des villes aſſiégées, comme tombérent autrefois celles de Jericho. Nos ſoldats d'aujourd'hui n'ont pas la voix moins bonne que les anciens Iſraëlites, & la nature étant toûjours la même & agiſſant toûjours d'une maniére uniforme, on ſe doit attendre à lui voir produire les mêmes effets. Après tout, ſi ce qu'*Abarbanel* a remarqué eſt véritable, le P. *Merſenne* & Mr. *Morhofius* ſe ſont donné bien de la peine inutilement. Ce Rabin prétend que le cri des ſoldats fut non la cauſe mais la ſuite de la ruine des murs de Jericho.

Jericho. Les ſoldats jettérent des cris de joye non pour faire tomber ces murailles, mais parce qu'ils les virent tomber; ces cris ſuivirent & ne précédérent pas leur chute.

VI. Le fameux *Jerôme Savanarole*, fait le ſujet des deux Diſſertations ſuivantes. La vie de ce Religieux a été fort équivoque. Quelques uns l'ont regardé comme un homme de bien, qui avoit de la vertu, & de la piété, & qui déclamoit par un zéle loüable contre les vices de ſon tems, ſans en excepter le Pape & les autres perſonnes les plus diſtinguées. D'autres ont cru que c'étoit un hypocrite & un fourbe, qui ſous les apareñces de la piété cachoit une ambition déréglée, & ne cherchoit qu'à maitriſer les conſciences, & à dominer. Il y a des Auteurs, qui ont écrit violemment contre lui; il y en a d'autres qui ont fait ſon Apologie. Dans la premiére de ces deux Diſſertations, Mr. *Buddé* prévenu contre *Savanarole* le repréſente comme un homme artificieux, qui ſe ſervit du penchant que les peuples ont à la ſuperſtition, & du déſir ardent dont ils ſont poſſedez de ſavoir l'avenir, pour s'aquerir de l'autorité ſur le peuple de Florence, & pour ſe l'aſ-

ſujettir

ſujettir entiérement, ſous prétexte de lui procurer ſon ancienne liberté. Mais Mr. *Buddé* parle tout un autre langage dans la Diſſertation ſuivante, dans laquelle il retracte entiérement la premiére, pour embraſſer l'opinion de * ceux qui ont fait l'apologie de *Savanarole*. Il étale leurs raiſons, & les met dans toute leur force, pour juſtifier l'innocence de ce Religieux, & répond à toutes celles que ſes Adverſaires ont alleguées, pour ternir ſa réputation. Il péſe l'autorité des Ecrivains favorables ou contraires à *Savanarole*, il entre dans le détail des chefs d'accuſation alleguez contre lui, & en conclut que ce bon Religieux fut malheureux, puis qu'il ſuccomba enfin ſous le poids de l'autorité de ſes Ennemis; mais qu'il ne fut point coupable. Notre Auteur croit qu'on peut juger par ſes Ecrits, qu'il n'étoit pas

* Comines, Guichardin, Paul Jove, *&c.* Luther *a dit que* Savanarole *étoit un Précurſeur de la Reformation*, *&* Flacius Illyricus *lui a fait l'honneur de le ranger avec les Témoins de la vérité.* Papebroch *avoit promis de le mettre au rang des bienheureux, & déclaré qu'on l'avoit aſſuré que le S. Siége ne le trouveroit pas mauvais. Il n'a pas pourtant tenu ce qu'il avoit promis.*

fort loin du Royaume des Cieux ; quoi que *Jaques Quetif* qui a publié * l'Apologie de *Savanarole*, ſoutienne que ce Religieux n'avoit point de ſentimens contraires à ceux de l'Egliſe Romaine. Chacun ſait qu'on raconte qu'il étoit ſi aſſuré de la vérité de ſes prédictions, qu'il voulut qu'un de ſes Diſciples en fit l'épreuve par le moyen du feu, qui ne lui devoit faire aucun mal, ſi ſes prédictions & ſa doctrine étoient véritables, & où il devoit périr, ſi elles étoient fauſſes: mais que quand il s'agit de l'exécution, il chicana ſur la maniére, ce qui l'expoſa à la riſée & au mépris du Magiſtrat & de tout le peuple de Florence. Mr. *Buddé* ne prétend pas l'excuſer de témérité & d'imprudence. Mais il fait voir par le témoignage du fameux *Pic de la Mirande*, qui a écrit la vie de *Savanarole*, que la choſe ne s'eſt point paſſée comme les ennemis de ce Religieux le publient; que ce ne fut point ſon parti, qui après avoir accepté l'épreuve du feu, chercha des chicanes, pour l'éviter; mais que ce fut au contraire les Ennemis de *Savanarole*, qui ne voulurent pas s'expoſer au péril d'être brûlez.

Quant

* en 1674.

Quant aux Prophéties de ce Religieux, notre Auteur n'oſe contredire *Philippe de Comines* & d'autres, qui aſſurent que ce qu'il prédit de l'arrivée de *François I.* en Italie & des autres affaires de l'Europe, arriva ponctuellement, comme il l'avoit prédit. Il n'oſe même nier que *Savanarole* étoit divinement inſpiré ; parce qu'il croit d'ailleurs qu'il n'y avoit ni fraude, ni illuſion dans ces prédictions. Il prétend que cette confiance avec laquelle *Savanarole* aſſuroit que ce qu'il prédiſoit arriveroit marque quelque choſe de Divin. Il eſt pourtant vrai que ceux qui croyent être inſpirez, & qui ne le ſont pas, pourvû qu'il y ait de la bonne foi, n'ont pas moins de confiance, que ceux qui le ſont effectivement. A l'égard des crimes que *Savanarole* confeſſa en priſon, avant que de ſoufrir le dernier ſuplice, on fait voir que ce n'a été qu'un artifice de ſes Ennemis, qui ayant réſolu de le perdre, n'épargnérent ni ſuppoſition de témoins, ni calomnies pour venir à bout de leur deſſein.

IX. La derniére Diſſertation de notre Auteur eſt la plus longue de toutes. Le Livre que Mr. *Chauvin* Miniſtre Réfugié à Londres publia

il y a quelques années sur la *Religion naturelle*, la réponse qu'y fit Mr. de *Vrigny* Gentilhomme François, & la replique de Mr. *Chauvin*, font le sujet de cette Dissertation. Mr. *Buddé* y examine les sentimens de ces deux Auteurs, il montre ce qu'il y aprouve, & ce qu'il trouve à y reprendre, & en allégue les raisons. Il le fait avec beaucoup de modestie, & en donnant à ces deux Auteurs les Loüanges, qu'il croit qu'ils méritent. Comme on peut facilement juger quels sont les sentimens de Mr. *Buddé* sur les articles dont il s'agit, dès qu'on sait qu'il est dans la Communion des Luthériens, nous ne nous arrêterons point à les raporter ici, nous nous contenterons d'avertir, que quoi qu'il se trouve en opposition tantot avec Mr. *Chauvin*, tantot avec Mr. de *Vrigny*, il l'est bien plus souvent avec le premier qu'avec le dernier.

Cette Dissertation est divisée en dix Chapitres 1. Dans le premier on montre que la Lumiére naturelle ne suffit pas pour amener les hommes au salut. 2. Le second traite du Franc Arbitre. 3. Le troisiéme de l'Election & de la Reprobation. 4. Le quatriéme examine la fameuse question, si les jours de

la

la vie de châque homme ſont tellement déterminez, qu'ils ne puiſſent être ni augmentez, ni diminuez. L'Auteur eſt du ſentiment de ceux qui prétendent, qu'il n'y a rien de tellement fixé à cèt égard dans le conſeil de Dieu, qu'il ne puiſſe alonger ou abréger la vie de chaque homme, comme il le juge à propos. Sur la fin de ce Chapitre il tâche d'accorder la preſcience divine avec la contingence des choſes qui dépendent de la volonté des Etres intelligens. Il abandonne preſque dans tout ce Chapitre Mr. de *Vrigny*, pour ſe ranger du parti de Mr. *Chauvin*. 5. Le cinquiéme traite de la Conſcience. 6. Le ſixiéme du concours de Dieu dans les mauvaiſes actions des hommes. L'Auteur croit que c'eſt ſans ſujet que Mr. *Chauvin* a ſoutenu, qu'on ne pouvoit diſtinguer le matériel du formel d'une action. Il y a de graves Théologiens, qui croyent que cela eſt bien difficile; parce qu'il n'y a point d'action en général, que toute action eſt une telle action ſinguliére avec toutes ſes proprietez & ſes modifications, en ſorte qu'il eſt difficile de concevoir, qu'une ſemblable action individuelle ſoit produite par deux agens différens, dont l'un

produiſe le matériel & l'autre la vitioſité, ou le formel; car il s'agit principalement ici des mauvaiſes actions, du matériel deſquelles on prétend que Dieu eſt l'Auteur, pendant que l'homme eſt la cauſe de tout ce qu'il y a de vicieux, ce qu'on appelle le formel. 7. Le Chapitre ſeptiême traite de la conformité de la Raiſon avec la Religion Chrétienne. 8. On prouve dans le huitiême contre Mr. *Chauvin*, que *Jeſus-Chriſt* a été adoré d'une adoration religieuſe par ſes Diſciples, pendant qu'il a été ſur la terre. Le principal argument dont l'Auteur ſe ſert, c'eſt que les Apôtres du Seigneur ont ſû avant ſa mort qu'il étoit le vrai Dieu, d'où il ſuit qu'ils lui ont rendu le culte, qui eſt dû à la Divinité. 9. Le Chapitre IX. traite de la Loi naturelle. On prouve, contre Mr. *Chauvin*, qu'elle eſt naturellement imprimée dans le cœur de chaque homme, même dès ſa naiſſance; & on montre que les enfans ſont capables d'avoir la foi. 10. Enfin, il eſt parlé dans le dernier Chapitre du Péché originel. On y fait voir entr'autres choſes contre Mr. *Chauvin* que le corps n'eſt pas le principal ſiége de ce péché.

ARTICLE

ARTICLE III.

OLAVI RUDBECKII *Filii* NORA SAMOLAD, *sive* LAPONIA ILLUSTRATA & *Iter per Uplandiam, Geſtriciam, Helſingiam, Medelpadiam, Angermaniam, Bothniam, tam occidentalem & huic annexam Laponiam Lutenſem, quàm Septentrionalem cum Laponia Tornienſi, & Orientalem, item Finlandiam, Alandiam &c. accuratè exponens ſingularum quidem Regionum, ſitum, & Incolarum ingenium, imprimis autem Laponum cum habitum corporis, tum animi indolem, quin & Religionem, mores, linguam, converſandi rationem, primamque originem, atque ſimul tradens Animalium, Herbarum, & Minerarum diverſitatem, Montium quoque & Sylvarum atque Cataractarum naturam & amœnitatem, nec non pro re nata, quæ ex antiquitatibus eruditione que reliqua elegantiore ſcitu jucunda ſunt, nec prorſus indigna, ſubinde inſpergens. Opus certis Libris partibuſque diſtinctum. Cui ad calcem Gloſſarium Laponicum accedit, cum*

Inſcriptione LAPO HEBRAIZANS *in Septentrione. Figuris æneis ligneiſque undique ornatum, & propriis impenſis editum.* C'eſt-à-dire, *La Laponie illuſtrée, & Voyage dans l'Uplande, la Geſtricie, l'Helſingie, la Medelpadie, l'Angermanie, la Bothnie, la Laponie, &c. où l'on explique la ſituation de tous ces Pays, le génie de leurs Habitans, & particuliérement des Lapons, la deſcription de leur corps & de leur eſprit, leur Religion, leurs mœurs, leur langue, leur maniére de converſer enſemble, & leur premiére origine, avec une deſcription des Animaux, des Simples, des Mineraux, des Montagnes, des Forêts, des Lacs, des Marais, des Fleuves, & des Cataractes, avec des remarques d'antiquité & d'érudition &c. On a mis à la fin un Dictionnaire Lapon, & quantité de figures de cuivre & de bois, par Olavus Rudbeck le Fils.* A Upſal. 1701. in 4. pagg. 79. gros caractére.

C'Eſt ici le Livre que nous annonçâmes dans nos *Nouvelles* * du mois paſſé. Il eſt compoſé en

* Sue-

* *pag.* 235.

* Suedois & en Latin. C'eſt, je penſe, un prélude ou un commencement du grand Ouvrage que Mr. *Rudbeck* nous prépare, & dont il porte le tître. Il nous y promet des choſes ſi curieuſes, que je l'ai lû avec empreſſement; mais j'avoüe que je n'y ai pas trouvé tout ce que j'eſpérois; peut-être eſt-ce ma faute, ou, peut-être, que la ſuite ſera plus curieuſe que cette introduction.

L'Autcur commence par une eſpéce d'éloge des Pays ſeptentrionaux, en quoi il ne fait que ſuivre les traces de feu Mr. ſon Pére, qui a paru les préférer à tous les autres Pays du † monde, dans ſon grand Ouvrage qui a pour tître *Atlantica*. Le Fils nous aprend que les peuples du Nord, ſont ſi charmez de leur Pays, qu'ils ne le changeroient pas pour un autre, pour tous les biens du monde. Les hyvers, dont on ſe fait une ſi grande affaire, y ſont la plûpart du tems extrêmement ſecs, & ſerains; ce qui

* *Ce n'eſt qu'une conjecture, car j'avoüe que je n'entens pas cette Langue. Ce que je ſai c'eſt que ce n'eſt pas de l'Allemand.*

† *On peut voir ce qui en a été dit dans la République des Lettres de 1685. pag. 49.*

rend les corps ſains & vigoureux, au lieu que les pluyes, & les neiges fonduës dans les autres Pays rendent cette ſaiſon extrêmément mal ſaine & incommode. On n'y cueille à la vérité ni raiſins, ni pêches, ni figues, ni oranges, ni citrons, ni aucuns de ces autres fruits, qui naiſſent dans les pays chauds; mais on y trouve en récompenſe des fraiſes, des mûres de buiſſon, & quantité d'autres fruits de cette nature, dont nous ne ſavons pas même les noms, & qui récompenſent abondamment les habitans de ceux qu'ils ne poſſedent point. Mr. *Rudbeck* nous en donne une liſte curieuſe; c'eſt dommage qu'il ne puiſſe pas nous en faire connoitre le gout, pour juger ſi tous ces excellens fruits de la Laponie, ſont préférables à nos raiſins, à nos pêches & à nos melons. Ce qui m'en feroit douter, c'eſt qu'il nous dit que la plûpart de ces beaux fruits ont beſoin, que la gelée en tempére l'aprété, & les rende propres à être mangez. Peut-être les avantages des Pays du Nord ſur les autres climats, par raport à la pêche & à la chaſſe, ſont beaucoup plus réels, que par raport aux fruits. Il n'y a point de Pays au monde, ſelon notre Auteur, où il y ait tant de gibier.

gibier, tant de venaiſon, & tant de poiſſon; mais quoi qu'il en diſe, il y a lieu de douter, ſi tous ces animaux ont un auſſi bon gout, que dans un Pays moins froid; du moins ſi nous en jugeons, par le gibier des Alpes. Sur le plus haut de ces montagnes, les liévres, les perdrix, & divers autres animaux ſont blancs; mais je puis aſſurer qu'il s'en faut de la moitié, qu'ils ne ſoient auſſi bons, que ceux qu'on prend dans des Pays plus temperez.

Mr. *Rudbeck* n'oublie pas l'avantage qu'on a de voyager ſur la glace ou ſur la nége durant l'hiver, ou en traînau, ou ſur des ſouliers de bois à large ſeméle, avec leſquels on va preſque auſſi vite qu'un cerf. Les Lapons ont auſſi le bonheur de ne point craindre les Larrons, contre leſquels il faut toujours être ſur ſes gardes dans les autres Pays. Quelque médiſant diroit qu'il n'y a point de larron en Laponie, parce qu'il n'y a rien à dérober; mais cette raillerie ne ſeroit pas tout-à-fait bien fondée. Si les Lapons n'ont pas des joyaux, de l'or, & de l'argent, ſujets à être volez; ils ont leur eſpéce de richeſſes qui conſiſte en tout ce qui eſt néceſſaire à l'entre-

tien de leur Vie, & qui leur doit être auſſi cher, que nos bijoux les plus précieux. Il vaut mieux donc dire ou que les Lapons ſont tous naturellement laborieux, ou que contens de peu de choſe, leur Pays le leur fournit avec tant de facilité, qu'ils n'ont pas beſoin de ſe l'enlever les uns aux autres.

Un avantage fort réel de la Laponie, & qu'on ne ſauroit lui conteſter, c'eſt qu'elle ne nourrit ni baſilic, ni ſcorpion, ni ſerpent, ni aucune autre de ces bêtes venimeuſes, qui ſont fort incommodes dans les Pays chauds. Il eſt vrai qu'il y a quantité d'Ours; mais ils craignent plus les Lapons, que les Lapons ne les craignent; & il n'y a point de Lapon qui n'en tue pluſieurs chaque année avec ſes dards & avec ſes fléches. Les éclairs & les tonnerres ſont auſſi fort rares & peu conſidérables en Laponie. Les tremblemens de terre, la peſte, & les autres maladies contagieuſes ſont des fleaux de la vengeance divine, que les Lapons ne connoiſſent point.

Enfin, ils ne ſavent ce que c'eſt que de la guerre, le plus afreux de tous les maux. Par bonheur pour eux, perſonne n'étant auſſi perſuadé de la

bonté

bonté de leur Pays, que le paroit être notre Auteur; perſonne auſſi ne s'aviſe de les aller conquérir : & après tout, quand on pouſſeroit l'ambition aſſez loin, pour entreprendre d'aſſujettir ces peuples, on n'y gagneroit rien du tout. Au moment qu'on voudroit les attaquer, on les verroit décamper avec leurs familles & tout leur bien, pour s'aller cacher dans des endroits reculez & qui ne ſont acceſſibles qu'aux oiſeaux. On dit que c'eſt cette raiſon, qui eſt cauſe que l'Evangile y a fait ſi peu de progrès juſques à préſent. Après qu'un Miniſtre s'y eſt établi, & s'eſt donné beaucoup de peine pour les inſtruire, il arrive que dans une nuit tout ſon Troupeau décampe, pour s'aller établir dans d'autres endroits, où il ne ſauroit l'aller chercher, & dans peu de tems ces peuples oublient tout ce qu'on leur avoit enſeigné.

Après cèt Eloge de la Laponie & des autres Pays Septentrionaux; l'Auteur entre dans la Rélation du Voyage qu'il entreprit d'y faire par ordre de *Charles XI.* Roi de Suéde en 1695. pour y examiner les ſimples, les fleurs, les pierres, les metaux, les animaux, les oiſeaux, les poiſſons, & les autres

productions de la Nature. Il parle de certaines pierres parfaitement rondes, qu'on trouve dans une campagne assez près d'Upsal, & examine la raison de cette figure. Le passage d'une riviére dans un bac le fait souvenir de *Charon* & de sa barque, il trouve l'origine de toutes les particularitez de cette fiction dans ces Pays Septentrionaux, & il employe une bonne partie de ce Livre à l'expliquer. Ceux qui seront curieux de ces sortes de choses, le pourront voir dans le Livre même, nous ne jugeons pas à propos de nous y arrêter; surtout puis qu'il paroit que plusieurs de ces aplications sont assez éloignées.

L'Auteur fait aussi une assez ample description de la Mer Baltique & de ses Golfes, pour montrer qu'elle ne ressemble pas mal à un vieillard bossu, qui se panche du côté gauche & qui apuye sa tête sur son épaule gauche. Il fait voir en détail quelles sont les Parties de la Mer Baltique, & des Pays voisins, qui répondent à châque membre de ce Vieillard. Mais ne peut-on point dire, qu'il en est de la Terre comme des nuées, où chacun se représente des figures différentes selon la diversité de son imagination.

Cela

Cela ſe prouve de ce qu'un même Pays eſt ſouvent comparé à des choſes fort différentes ſelon la diverſe imagination des faiſeurs de comparaiſon. L'Italie, par exemple, eſt, ſelon quelques uns, ſemblable à une feuille de chêne ou de lierre. D'autres diſent qu'elle reſſemble à la cuiſſe d'un homme ou à une botte.

On ſait que ſelon la fable les Ames des morts doivent payer un Denier à *Charon*, & même deux ou trois; car ce prétendu péage fut augmenté juſqu'à cette ſomme dans la ſuite par les conteurs de fables. Mr. *Rudbeck* trouve l'origine de ce triple péage dans les trois fameux Détroits de la Mer Baltique, qui ſont le *Sond*, le *grand Belt*, & le *petit Belt* ou *Middelfart*. Il s'étend beaucoup ſur l'origine de ce denier qu'on payoit au Batelier des Enfers.

Il donne enſuite une longue deſcription d'un certain oiſeau qu'il nomme en Latin * *Jynx*, qui eſt gros comme une Aloüete, & qui commence à chanter huit ou dix jours avant le Coucou. A l'égard de ce dernier, l'Auteur a raiſon de rejetter comme une fable ce qu'on en dit, que pendant

* *C'eſt une eſpéce de Pic-verd.*

dant qu'il chante un autre oiſeau a ſoin de lui aporter à manger. Il croit que ce qui a donné lieu à ce conte, c'eſt qu'en automne le Coucou change de plume, & ſemble un oiſeau d'une eſpéce différente. Un peu plus bas, il en aporte une autre raiſon, qui eſt que quelques petits oiſeaux, principalement au printems, vont criaillant autour de lui, & volent même ſur lui, parce qu'il leur a enlevé leurs nids, pour y pondre ſes œufs. Il y a divers Auteurs, qui ont examiné cette matiére, & ſi j'en juge par la diverſité qu'il y a entre leurs rélations, la nature du Coucou, & ſon hiſtoire naturelle n'eſt encore guéres bien connuë.

L'Hiſtoire du Voyage de notre Auteur finit dans ce Livre au fleuve Dalecarle, qui dans les Cartes, ſépare l'Uplande de la Geſtricie, en quoi il croit que tous les Géographes ſe trompent, puis que la veritable borne eſt * une autre riviére qui ſort d'un Lac voiſin. Le fleuve Dalecarle s'éloigne vers l'Orient d'un demi-mille des véritables bornes de ces deux Provinces, avant qu'il ſe décharge dans la Mer Baltique.

ARTICLE

* *Qu'il nomme* Harnes-Alen.

ARTICLE IV.

NOUVELLE BIBLIOTHÉQUE *des* AUTEURS ECCLESIASTIQUES, *contenant l'Hiſtoire de leur Vie, le Catalogue, la Critique, & la Chronologie de leurs Ouvrages, le ſommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement ſur leur Stile & ſur leur Doctrine; & le dénombrement de leurs Oeuvres. Par Mr.* L. ELLIES DU PIN, *Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Profeſſeur Royal. Seconde Edition, revuë, corrigée, & augmentée. Tome XIV. Des Auteurs du ſeiziéme ſiécle de l'Egliſe.* A Mons, chez George Gallet. 1703. in 4. pagg. 220. du caractére des précédens.

LES Extraits que fait Mr. DU PIN des Ouvrages des Auteurs du Seiziéme ſiécle ſont beaucoup plus longs, que ceux qu'il a donnez des Ouvrages des Siécles précédens, parce, dit-il, que ce ſiécle a été fertile en bons Auteurs & en excellens Ouvrages. Il a pourtant fait choix entre ces Auteurs, parce que le nombre en eſt ſi grand, qu'il

qu'il lui a été impoſſible de parler de tous. Mais ceux auſquels il n'a pas trouvé à propos de donner place dans ſa Bibliothéque, ſe trouveront dans un Catalogue univerſel de tous les Auteurs & de tous les Ouvrages Eccleſiaſtiques, qu'il promet inceſſamment, & qui eſt, peut-être, déja publié en France. Ce Volume ne parle que des Auteurs qui ont fleuri juſqu'à l'an 1550. & il nous aſſure, que de tous les Volumes, qui ont paru de cèt Ouvrage, *il n'y en a point qui contienne tant de belles matiéres, ſi bien traitées, & dont on puiſſe tirer plus de profit, & de ſatisfaction.*

Il y eſt parlé de quarante huit Auteurs différens, dont nous donnerons les noms dans cet Extrait avec quelques Remarques tirées de l'Auteur.

1. Le fameux *Jean Reuchlin* dit *Capnion* eſt le premier. Tout le monde ſait qu'on lui a attribué l'Ouvrage ingenieux, qui a pour tître *Epiſtolæ Obſcurorum Virorum, Lettres des Hommes obſcurs. Rien n'eſt plus facétieux que cèt Ouvrage*, dit Mr. *Du Pin*, il *choqua tellement les Moines qu'ils le firent mettre à* l'Index. Quelques uns aſſurent que ces Lettres n'étoient pas de *Capnion*, mais de *Henri Hutten*; en effet, dit l'Au-

l'Auteur, elles ſemblent plus dignes d'un Rhétoricien & d'un Grammairien, que d'un auſſi ſavant homme que *Capnion*. *Eraſme* n'aprouva point cèt Ouvrage. S'il eſt de *Capnion* c'eſt le dernier qu'il compoſa.

2. *Jaques Almain*, de la Ville de Sens. Entr'autres Ouvrages, il a fait un Traité de la Puiſſance Eccléſiaſtique & Laïque, qui eſt très-curieux. Il y examine toutes les queſtions, qui peuvent regarder ces deux Puiſſances Selon cet Auteur la Puiſſance temporelle tire ordinairement ſon origine du peuple, qui l'a donnée à de certaines perſonnes par ſucceſſion ou par élection, pour le gouvernement de la communauté civile, ſuivant les loix de l'Etat & pour entretenir la Paix. Il prétend, après *Durand*, que cette Puiſſance vient de Dieu, quant au devoir, c'eſt-à-dire, que Dieu veut qu'il y ait des Puiſſances temporelles qui rendent la juſtice; mais qu'ordinairement elle n'eſt pas de Dieu, quant à l'uſage ou à l'aquiſition de ce droit, parce que Dieu ne l'a pas donnée immédiatement à de certaines perſonnes, comme il prétend qu'il a donné la Puiſſance Eccléſiaſtique. *Almain* enſeigne que le Concile eſt au deſſus

du

du Pape ; que les Empereurs & les Rois ne tiennent ni leur puiſſance, ni leur domaine du Pape ; que c'eſt à l'Egliſe à qui *Jeſus-Chriſt* a donné premiérement les clés, & que s'il n'avoit point établi de ſouverain Pontife, ce qu'il n'a fait qu'après ſa réſurrection, l'Egliſe auroit eu le même pouvoir & la même autorité ; qu'elle eſt infaillible & que le Pape ne l'eſt pas. Pour prouver la derniére partie de cette Propoſition, il montre par des exemples, que les Papes ſe ſont contredits dans leurs jugemens, comme *Jean XXII.* & *Nicolas III.* ſur la queſtion ſi *Jeſus-Chriſt* & les Apôtres avoient quelque choſe en propre ; *Innocent III.* & *Celeſtin* ſur le divorce, quand le Mari ou la Femme ſe font hérétiques ; & le Pape *Pélage* & S. *Grégoire le Grand*, au ſujet du mariage des Soudiacres de Sicile.

3. *Jaques Hochſtrat.* Il fut un des principaux perſécuteurs d'*Eraſme*, qui l'apelle lui-même le *Coriphée* de toute la Tragedie excitée contre lui à Louvain.

4. *Eraſme.* Il n'y a point d'Article plus long dans ce Volume, que celui qui regarde *Eraſme*. Auſſi peut-on dire que c'étoit le plus bel eſprit & un des

plus

plus ſavans hommes de ſon ſiécle ; & qui compoſa le plus d'Ouvrages. Ils ne ſont pourtant pas tous de la même utilité aujourdhui. Ses Adages, ſes Colloques & ſes Lettres ſont ce qu'il y a de plus conſidérable. Ses Paraphraſes ſur l'Ecriture étoient bonnes pour le tems auquel elles étoient écrites ; mais on a ſi bien étudié les ſaints Livres depuis, & on a tant d'Ouvrages excellens, qui ſervent à leur intelligence, que le ſecours qu'on peut tirer de ceux d'*Eraſme* eſt très-peu conſidérable. A l'égard du grand nombre d'Apologies qu'il a été obligé de publier, elles n'intéreſſent preſque plus, & on a tant de meilleures choſes à lire, durant une vie, qui eſt d'ailleurs ſi courte ; que ce ſeroit avoir un grand loiſir, que de s'amuſer à les lire. On peut y avoir recours en certaines occaſions, & voila tout. On ſait qu'on a beaucoup douté de la Religion d'*Eraſme* ; & ce qu'il y a de glorieux pour lui, c'eſt que les partis différens ont prétendu ou l'avoir ou ſe le rendre favorable. Si on lit avec quelque attention l'Extrait que Mr. *Du Pin* nous donne de ſes Ouvrages, on en conclurra, je penſe, qu'*Eraſme* étoit trop éclairé pour ne pas voir les abus & les

les erreurs qu'il y avoit dans l'Egliſe; mais il croyoit qu'on pouvoit la réformer en y demeurant, & non en s'en ſéparant. Il hazarda de tems en tems quelques opinions, qui n'étoient pas tout-à-fait conformes à celles de l'Egliſe Romaine. Cela lui attira des affaires, qui donnérent lieu à des Apologies, où ſa timidité naturelle le porta à donner des explications mitigées aux propoſitions qu'il avoit avancées, & quelquefois à les révoquer. On croit que s'il eut voulu embraſſer le parti de *Luther*, toute l'Allemagne ſe ſeroit renduë Luthérienne. Pour faire voir qu'il n'étoit pas de l'opinion de ce Réformateur, on l'obligea d'écrire contre lui; & on peut croire qu'il n'entra en lice que par Politique. Il choiſit même une matiére, qui ne concernoit pas le principal point de la difficulté, ſavoir celle du franc Arbitre. Quand *Luther* auroit parlé un peu trop rudement ſur ce ſujet, ou que même il ſe ſeroit trompé; l'Ouvrage de la Réformation n'en auroit pas été moins néceſſaire; puis qu'il y avoit un grand nombre d'autres dogmes plus importans, qui étoient controverſez.

Ce fut le Pape *Paul III.* qui ſol-

ſollicita fortement *Eraſme* à employer ſon Eloquence & ſa plume, pour la défenſe de l'Egliſe Romaine. Ce Pape ayant réſolu de faire quelques gens de lettres Cardinaux, on parla d'*Eraſme*; & comme rien ne s'oppoſoit à ſon élévation que ſa pauvreté, le Pape lui donna en 1535. le Doyenné de Deventer, & pria la Reine de Hongrie Gouvernante des Pays-bas de l'en mettre en poſſeſſion; mais Eraſme ne voulut point l'accepter.

Le portrait & l'éloge que Mr. *Du Pin* fait d'*Eraſme*, eſt trop glorieux à ce grand homme, pour n'avoir pas ſa place ici: *Il étoit*, dit-il, *de petite taille; il avoit les yeux bleus & avoit eu en ſa jeuneſſe les cheveux blonds. Son viſage, ſon port, ſa contenance étoient graves & honnêtes. Il étoit d'une complexion délicate. Il fut ſur la fin de ſa vie fort tourmenté de la goute & de la gravelle. Il avoit une mémoire prodigieuſe, une facilité d'écrire merveilleuſe, & écrivoit avec pureté & avec élégance. Il s'étoit fait un ſtile propre, qui ne céde en rien à celui des meilleurs Ecrivains, quoi qu'il n'affectât pas de ne ſe ſervir d'aucun terme, qui ne fût Cicéronien, comme faiſoient quelques Savans de ſon tems. Il a été conſtamment le plus bel*

eſprit

eſprit & le plus ſavant homme de ſon ſiécle. C'eſt à lui qu'on doit principalement le retabliſſement des Belles Lettres, les Editions des Péres, la Critique, & le gout pour l'Antiquité. Il eſt un des premiers, qui ayent traité les matiéres de Théologie d'une maniére noble & dégagée des ſophiſtiqueries & des termes de l'Ecole. Ses Ouvrages de pieté ont une élégance, qu'on ne trouve point dans les Livres des autres Myſtiques. Il a repris avec liberté les vices de ſon tems, & principalement ceux des Eccléſiaſtiques, les ſuperſtitions, la haine que l'on avoit pour les Belles Lettres, l'ignorance & la barbarie, qui régnoient dans les Ecoles. Il ne s'eſt pû empêcher de parler quelque fois trop librement contre les Moines, contre les Théologiens Scholaſtiques, & contre quelques ſuperſtitions: mais il s'eſt repenti lui-même d'en avoir ainſi uſé pendant ſa jeuneſſe, & a dit qu'il ne l'auroit jamais fait, s'il eut prévû la tempête que Luther *devoit exciter. Les Luthériens & les Sacramentaires n'ont point eu de plus grand ennemi. Il a proteſté pluſieurs fois qu'il leur faiſoit une guerre irréconciliable, & jamais il n'a voulu favoriſer en aucune maniére ni leur parti, ni leur doctrine. Il a déclaré que rien ne pourroit le ſéparer de*

la

la Communion de l'Egliſe Romaine, qu'il n'enſeigneroit jamais d'erreur & ne porteroit perſonne à la révolte. Quant à ſes mœurs, il étoit prompt, mais facile à appaiſer. Jamais homme ne fut moins ambitieux. Il eut toute ſa vie une extrême paſſion pour l'étude, & l'a toujours préférée à toute autre occupation. Il étoit ennemi du luxe, ſobre, libre dans ſes ſentimens, ſincére, point flateur, conſtant dans ſes amitiez, ſe reconciliant aiſément avec ceux qui l'avoient offenſé; point envieux de la gloire des autres, ne voulant offenſer perſonne. Il étoit néanmoins très-ſenſible aux libelles & aux injures: railleur, ſoufrant avec impatience d'être repris, traitant ſes Adverſaires avec hauteur, & les refutant avec beaucoup de vivacité, & quelquefois même avec un peu d'aigreur. Il craignoit beaucoup la mort dans ſa jeuneſſe; mais il en eut moins d'aprehenſion ſur la fin de ſa vie, & s'y diſpoſa d'une maniére très-Chrétienne.

Nous ne nous arrêterons point à faire ici d'extrait de ceux que Mr. *Du Pin* fait des Ouvrages d'*Eraſme*; on ſeroit trop long, ſi l'on vouloit raporter tout ce qu'il y a de remarquable & de curieux. Le Lecteur fera mieux de conſulter l'Ouvrage même de notre

Auteur ; nous ferons ſeulement un petit nombre de remarques La premiére eſt un avis que donne Eraſme à ceux qui veulent lire l'Ecriture ſainte, c'eſt qu'il veut qu'entre les Commentateurs de ce ſaint Livre, on choiſiſſe ceux qui s'éloignent le plus de la Lettre, comme *Origéne*, S. *Ambroiſe*, S. *Jerôme* & S. *Auguſtin*. Il blâme les nouveaux Commentateurs, qui s'arrêtent uniquement à la Lettre & à des ſubtilitez captieuſes, ſans développer les myſtéres, qui ſont cachez ſous le ſens litéral. Cette maxime auroit bien beſoin d'être expliquée, diſtinguée, & reſtrainte. Quelquefois le ſens myſtique & le ſens litéral ne ſont que la même choſe; & il y a une infinité de paſſages de l'Ecriture, où vouloir chercher un ſens myſtique, différent du litéral, comme ont fait les Péres, c'eſt vouloir rendre l'Ecriture ſemblable au ſon des cloches, à qui l'on fait dire ce qu'on veut. A l'égard des Commentateurs, généralement parlant, *Eraſme* préféroit les Grecs aux Latins. C'eſt pourtant de l'Orient, que ſont venuës preſque toutes les anciennes héréſies; parce que les Orientaux aimoient extrêmement les ſubtilitez & les queſtions abſtraites.

Le

Le jugement qu'*Eraſme* fait de quelques Peres, dans ſon traité de l'*Eccleſiaſte* ou du Prédicateur eſt digne d'être remarqué. Il conſeille particuliérement la lecture de S. *Baſile*, de S. *Chryſoſtome*, & de *Grégoire de Nazianze* pour les Grecs. Pour les Latins, *Tertullien*, quoi que dur dans ſes expreſſions, a beaucoup de ſel & de fineſſe pour cenſurer les erreurs & pour reprendre les vices. S. *Hilaire* n'eſt pas fort utile pour rendre des diſcours populaires agréables. S. *Cyprien* l'eſt plus, parce qu'il a un ſtile véhément, ſérieux, & qui coule avec facilité. Le genre d'écrire de S. *Ambroiſe* ne convient guéres à nôtre tems, parce qu'il eſt plein de ſubtilitez & de penſées affectées, quelquefois même obſcures. S. *Jérôme* eſt propre à toute ſorte de genre oratoire; il eſt ardent pour exciter les paſſions; mais parce qu'il n'étoit que ſimple Prêtre & non pas Evêque, il ne s'eſt jamais exercé à prêcher. S. *Auguſtin* eſt heureux & habile dans l'art de prêcher ſur le champ. Il a plus de douceur, que de force. S'il ſe plait aux jeux de mots & aux digreſſions, il faut l'attribuer au gout de ſa Nation, qu'il avoit à ſatisfaire. S. *Grégoire* Pape eſt ſimple

& pieux dans ſes ſermons; mais il eſt plein de ſentences coupées, qui commencent & qui finiſſent par la même cadence, qu'un Prédicateur de notre tems ne pourroit imiter ſans paſſer pour ridicule. Quoi que *Prudence* ait écrit en vers, il a néanmoins beaucoup d'éloquence Chrétienne. S. *Bernard* eſt plus prédicateur par nature que par art. Il eſt agréable & doux & aſſez propre à émouvoir les paſſions: mais la plûpart de ſes Sermons ont été faits dans des aſſemblées de Moines, à l'uſage deſquels il a fait pluſieurs de ſes Ouvrages. On paſſe ſous ſilence le jugement que fait *Eraſme* des Prédicateurs plus modernes.

5. *Raymond Peraud* Cardinal. 6. *Jean Raulin.* Nous n'avons point de remarque à faire ſur ces Auteurs.

7. *Jean Baptiſte Spagnoli* dit *le Mantoüan.* Il avoit un admirable génie pour la Poëſie; mais il le gâta pour avoir trop compoſé de vers. Il en compoſa plus de cinquante cinq mille. Il y en a d'heureux; mais ils ne ſont pas tous égaux: & *Trithême* lui donne des loüanges, qu'il ne mérite point, quand il dit qu'il excelle en proſe & en vers.

8. *Geofroi Bouſſard.* 9. *Jean Loüis Vivés.*

vés. Quelques uns parlant des Triumvirs de la République des Lettres du commencement du seizième siécle, ont donné le jugement pour partage à *Vivés*, l'esprit à *Budé*, & la parole à *Erasme*. Mr. *Du Pin* n'aprouve point cette pensée. Selon lui, *Erasme* a plus de beauté d'esprit, plus d'étenduë de connoissance, & plus de solidité de jugement que *Vivés*. *Budé* a été plus habile qu'eux dans les Langues & dans l'érudition prophane. *Vivés* savoit plus de Grammaire, de Rhétorique & de Dialectique. Quoi qu'il en soit, les Ouvrages de Théologie d'*Erasme*, sont en beaucoup plus grand nombre, beaucoup plus considérables, & infiniment plus utiles que ceux de Vivés.

10. *Claude de Seyssel* Archevêque de Turin. Il s'est principalement attaché à ramener les Vaudois dans le sein de l'Eglise Romaine. Il s'est efforcé d'établir trois sortes d'états des hommes après la mort, les bienheureux, les damnez, & ceux qui tiennent un milieu entre les uns & les autres. Il prétend aussi que Dieu avoit prévu que tous ceux qui vivant sans Loi, sont aussi péris sans la Loi, auroient été damnez, quand même ils seroient nez parmi les fidéles; & qu'ils auroient eu

eu connoissance de la vraye Religion, parce qu'ils ne l'auroient pas reçuë, ou qu'ils n'y auroient pas persévéré.

11. *Sylvestre de Prierio.* 12. *Paul Cortez.* L'Auteur en parle fort briévement. 13. *Jaques Wimphelingue*, c'étoit un esprit libre, qui aimoit la vertu, qui haïssoit & reprenoit le vice, & qui souhaitoit la reforme des mœurs, quoi que fort attaché à l'Eglise Romaine. Dans un Livre qu'il a fait de la Concorde des Curez & des Ordres Mendians, il raporte les erreurs & les impietez d'un certain Moine nommé *Martin de Hauau*, qui avoit avancé, qu'une femme, qui auroit commerce avec cent Moines, pécheroit moins que si elle avoit commerce avec un seul homme d'autre condition; qu'il n'étoit pas certain que la luxure fût un péché mortel, & qu'on ne pouvoit assurer si le Décalogue étoit de Dieu ou du Diable.

14. *Antoine de Lebrixa* ou *Nebrissensis.* Le principal de ses Ouvrages est un Recueil d'Observations Critiques sur plusieurs passages de l'Ecriture Sainte. Mr. *Du Pin* dit que c'est un Livre plein de beaucoup d'érudition & de citations très-curieuses d'Auteurs profanes.

15. Le

15. Le Cardinal *Cajetan.* Dans ſes Commentaires ſur la Bible, il s'arrête trop ſcrupuleuſement & trop ſuperſtitieuſement à la Verſion Grammaticale de ſes Rabins, qui l'a quelquefois trompé & jetté dans des explications extraordinaires & forcées.

16. *Mathias Ugonius.* Le principal de ſes Ouvrages eſt un Traité des Conciles apellé *Synodia Ugonia.* Il y enſeigne que le Concile eſt au deſſus du Pape ; & qu'il peut le dépoſer, non ſeulement pour le crime d'héréſie & pour le Schiſme ; mais encore pour un crime notoire & ſcandaleux, ſi étant averti, il ne ſe corrige pas. Sur ce principe, il veut qu'on préfére le jugement du Concile à celui du Pape dans les cauſes de foi, & dans celles qui regardent l'état de l'Egliſe ou du Pape.

17. *Chriſtophle Marcel.* 18. *Thomas Illyricus.* Celui-ci a beaucoup parlé des abus touchant le culte des images. Il croit qu'il ſeroit à propos qu'il n'y eut pas dans les Egliſes une ſi grande quantité & une ſi grande variété d'images. Il veut que les Prédicateurs ayent ſoin d'inſtruire le peuple ſur leur culte, de lui expliquer qu'on ne les adore point, & que le culte qu'on leur rend

n'eſt qu'extérieur: que c'eſt une folle erreur de croire qu'il y a quelque vertu ou quelque Sainteté dans les Images; qu'elles font des miracles, qu'elles procurent la guériſon des maladies; qu'elles préſervent du danger, & qu'une image a plus de vertu qu'une autre. Il remarque auſſi ſur le culte des Saints, que pluſieurs ſe trompent en leur demandant des choſes qu'ils ne devroient pas leur demander, ou qu'ils ne devroient demander que comme un acceſſoire, comme ceux qui prient S. *François* de guérir leurs pourceaux. Ces ſentimens ne ſeroient par remarquables, s'ils ne partoient d'un Docteur engagé dans l'Egliſe Romaine. Mr. *Du Pin* dit que cèt Auteur étoit plus habile dans la prédication, que dans la controverſe. C'étoit auſſi ſon principal emploi. On nous aprend ici qu'il a prêché longtems & avec fruit.

19. *Henri Corneille Agrippa.* Il y auroit bien des choſes à dire ſur un Auteur, qui a tant fait de bruit, ſi on vouloit raporter tout ce qu'en dit Mr. *Du Pin*, & une partie de ce qu'en ont écrit tant d'autres Savans qui en ont parlé. On avoüe ici qu'*Agrippa* avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition.

Il

Il ſavoit huit Langues, & étoit habile en Théologie, en Médecine & en Juriſprudence. Quelques Auteurs l'ont accuſé de Magie & en ont publié des Hiſtoires, qui n'ont aucune vraiſemblance. *Paul Jové*, premier Auteur de cette calomnie, mais qui ne dit pas toujours la vérité, raporte qu'il menoit toujours avec lui un Diable, ſous la figure d'un chien noir, qui lui aprenoit tout ce qui ſe paſſoit dans le Monde; & qu'étant ſur le point de mourir, comme on le preſſoit de ſe repentir, il ôta au chien un colier garni de clous, qui formoient des inſcriptions nécromantiques, & lui dit, *va-t-en malheureuſe bête qui m'as perdu*; & que ce chien alla auſſi tôt ſe précipiter dans la Saone, ſans qu'on l'ait vû depuis; mais c'eſt un conte fait à plaiſir. *Agrippa* n'eſt point mort à Lyon, où *Paul Jove* ſuppoſe que cette Hiſtoire eſt arrivée, & *Janvier* ſon domeſtique témoigne que ce chien noir étoit un vrai chien, qu'il avoit ſouvent mené, qu'*Agrippa* aimoit beaucoup, & qu'il careſſoit ſouvent. La paſſion que ce Savant avoit pour les Sciences occultes, les apparitions & les viſions ridicules qu'il a raportées, & plus qu'aucune autre choſe l'atta-

chement qu'il avoit à la Cabale Judaïque, ont donné occaſion à l'accuſation de Magie. Sa pauvreté, ſa miſére, & ſa conduite font aſſez voir qu'il n'étoit pas grand ſorcier.

Dans ſon Livre *de la vanité des Sciences*, il retracte celui qu'il avoit fait de la Philoſophie occulte ; il dit que c'eſt la faute d'une jeuneſſe trop curieuſe, & qu'il ſe repent d'avoir employé autrefois beaucoup de tems & d'argent à ces vanitez. Que le ſeul profit qui lui en revient eſt, qu'il a apris par ſon expérience à détourner les autres de cette étude. Il ſe déclare dans ce même Livre contre les Images, mais un peu trop fortement, à ce que dit Mr. *Du Pin*. Il dit que les anciens Romains & les Perſes n'ont point eu de Statues ni d'images : que les Egyptiens ont été les plus ſuperſtitieux & les plus extravagans ſur ce ſujet. Il aſſure que cette coutume des Gentils d'avoir des Images a gâté la Religion. Il ajoute qu'on ne ſauroit dire, combien à cette occaſion le peuple ignorant & groſſier eſt entretenu dans la ſuperſtition & dans l'Idolatrie par la connivence des Prêtres, qui tirent de là un grand profit. Il s'objecte ce que dit S. *Grégoire*, que les ta-

tableaux ſont le Livre des ignorans; mais il n'aprouve point cette maxime, & il veut que le Livre des ignorans ſoit l'Ecriture Sainte.

Le Chapitre où il traite des Moines eſt un des plus Satyriques. Il avoüe que leurs régles ſont ſaintes; mais il prétend qu'il y avoit de ſon tems parmi eux quantité de méchans & de ſcélérats. Il en fait une peinture très-deſavantageuſe. En parlant du Droit Canonique, il dit qu'il y a peu de ſes Conſtitutions, qui concernent la pieté, la Religion, le Culte de Dieu, & les Rites des Sacremens, ſans parler de ce qu'il y a de contraire à la parole de Dieu. La plus grande partie des autres Loix n'a raport qu'aux querelles, aux procès, au faſte, à la pompe; & aux intérêts des Papes, qui ne ſe ſont pas contentez des anciens Canons des Péres; mais qui ont accumulé tous les jours de nouveaux Décrets dans leurs *Palez*, leurs *Extravagantes*, leurs régles de la Chancelerie, en ſorte qu'il n'y a rien, ni bonnes à ces nouveaux Canons. Les Papes ont pouſſé cela ſi loin, qu'ils ont voulu commander aux Anges. *On a*, dit-il, *à Vienne une Bulle plombée du Pape* Clément, *qui ordonne aux Anges de*

mener droit en paradis les ames des Pelerins qui meurent en allant à Rome, pour y gagner les Indulgences.

Agrippa se plaisoit à faire voir son esprit en soutenant des Paradoxes, dans des Déclamations faites à l'imitation de celles des anciens Rhéteurs. Il en a composé une de la noblesse & de la préférence du Sexe féminin, qui est pleine d'érudition. Mais l'opinion la plus extraordinaire & la plus extravagante qu'*Agrippa* ait soutenuë, est celle qui regarde le péché d'*Adam*. Il soutient que ce péché ne fut autre que le commerce charnel qu'il eut avec *Eve*, & ce qui est encore plus ridicule, que le serpent ou le Démon qui tenta *Eve* étoit une partie qu'on n'ose nommer. Il dit & entreprend de prouver cela fort sérieusement, dans une Déclamation faite exprès sur ce sujet. Ce n'est, dit on, qu'un jeu d'esprit, mais quand cela seroit, est-il permis de se joüer ainsi de ce qu'il y a de plus grave dans la Religion? *Agrippa* écrivoit bien, & composoit des piéces assez justes; mais il étoit trop grand déclamateur, trop Satyrique, trop emporté, trop libre, & trop hardi. Il ne refléchissoit pas assez sur ce qu'il écrivoit, & le jugement n'étoit pas ce en quoi il excelloit.

loit le plus. Le vraiſemblable lui ſuffiſoit, & il ſe mettoit peu en peine de la certitude.

20. *Jean Fiſcher* Evêque de Rocheſter & Cardinal. Mr. *Du Pin* dit que c'eſt un très-bon Théologien, qui avoit étudié l'Ecriture & les Péres. Il avoit beaucoup de bon ſens & de ſolidité de jugement, & peut paſſer, pour un des plus exacts & des meilleurs controverſiſtes de ſon tems.

21. *Thomas Morus* Chancelier d'Angleterre. L'Ouvrage de cèt Auteur où il y a le plus d'eſprit eſt ſon *Utopie.* Il y a dreſſé, à l'exemple de *Platon*, le plan d'une République parfaite. Rien n'eſt plus agréable & en même tems plus inſtructif & plus utile pour la vie civile que cèt Ouvrage. Il eſt plein de quantité de maximes & de Loix, dont on peut faire un très-bon uſage dans les Etats, & découvre les ſources de tous les maux, dont ils ſont affligez.

22. *Jean Driedo.* C'eſt un Controverſiſte, qui ne s'amuſe point, comme quantité d'autres, à chicaner & à entrer dans des Diſputes perſonnelles. Il s'attache à établir ce qu'il croit être la vérité ſans attaquer les perſonnes; & c'eſt ce qui l'a fait préférer avec juſtice

ſtice par *Eraſme* à tous les autres Controverſiſtes de ſon tems. Il peut même être comparé à ceux qui ont été les plus célébres Controverſiſtes de notre Siécle; & on peut dire qu'il ne lui manque qu'un peu plus de Critique ſur les Auteurs, faute de laquelle il cite ſouvent les fauſſes Décrétales des Papes, les Ouvrages de S. *Denis* & d'autres Ecrits ſuppoſez.

23. *Philippe Decius*. 24. *Noël Beda*. 25. *Jaques le Févre* d'Etaples. 26. *Pierre Sutor*. 27. *Euſtache* de *Zichem* ſurnommé *Rivius*. 28. *Jerôme Hangeſt*. 29. *Jean de Lanſperg*. 30. *Jean Major*. Mr. *Du Pin* ne dit que peu de choſe de tous ces Auteurs.

31. *Jaques Merlin*. Il eſt le premier, qui, en donnant les Ouvrages d'*Origéne* au Public, aît entrepris de le défendre des erreurs, qu'on lui imputoit, par une Apologie qu'il a miſe à la tête de l'Edition des Oeuvres de ce Pére en 1511. Il eſt encore le premier, qui aît entrepris de donner une collection de tous les Conciles.

32 *Gaſpar Contarini*. Il écrit très-bien en Latin, & avec beaucoup de politeſſe & de netteté. Mais il eſt plus profond dans la Philoſophie, que dans la Théologie. Il ne fait qu'éfleurer les matiéres

dans

dans son Traité des Sacremens, qui est plutot une belle Instruction, qu'un Ouvrage de Théologie, ou de controverse.

33. *Josse Clichtoüe.* Mr. *Du Pin* dit que c'est un de ceux qui ont traité la Controverse avec plus d'érudition & de solidité. Il refute les erreurs sans témoigner d'aigreur & d'emportement contre les personnes. Il savoit bien l'Ecriture sainte & avoit beaucoup lû les Péres. Il ne lui manque pour être un parfait Théologien que la Critique, qui n'étoit pas encore bien reçuë de son tems; & la science des Langues à laquelle il ne paroit pas s'être apliqué.

34. *Jean le Févre.* 35. *Jean Eckius.* Il a été un des plus grands & des plus zélez Adversaires de *Luther* & des autres, qui ont voulu s'écarter des sentimens de l'Eglise Romaine. *Il avoit*, dit notre Auteur, *beaucoup d'érudition & de lecture, de mémoire, de facilité, de zele, & de pénétration d'esprit.*

36. *Albert Pighius.* Cèt Auteur avoit beaucoup de lecture & d'érudition, mais il n'avoit pas le discernement juste. Il étoit assez hardi dans les questions, qui ne regardoient point

les

les intérêts de la Cour de Rome ; mais dans celles-ci, il étoit entiérement prévenu, pour les sentimens les plus insoutenables ; & de tous les Auteurs, qui ont écrit sur cette matiére, il n'y en a point qui aît poussé les choses si loin, & qui ait plus donné au Pape que celui ci. Il ravilit entiérement l'autorité des Conciles, prétendant qu'ils n'ont pouvoir que de consulter & d'exécuter. Que c'est au Pape à décider souverainement & infailliblement. Il ajoute que les Conciles généraux, qu'il croit être de l'invention de *Constantin*, qui étoient autrefois salutaires, sont devenus pernicieux à l'Eglise, & il en donne pour exemple les Conciles de Constance & de Bâle. Il soutient contre *Cajetan*, que le Pape ne peut être déposé par l'Eglise, pour quelque cause que ce soit, quand même il seroit incorrigible, & qu'il scandaliseroit toute l'Eglise. Il outre tellement les choses, qu'il prétend qu'un Pape ne peut jamais devenir hérétique, & qu'il n'y a aucun cas, où l'on puisse assembler de Concile général sans son consentement.

37. *Jaques Latomus*. C'étoit un des plus habiles Docteurs, qu'il y eut de

de ſon tems dans la Faculté de Louvain. Il avoit beaucoup de bon ſens & de lecture. Il écrivoit facilement en Latin, mais ſans beaucoup de politeſſe Il ne ſavoit point de Grec ni d'Hébreu, & il étoit fort prévenu en faveur de la Scholaſtique.

38. *François de Victoria.* Cèt Auteur a donné de fort bonnes régles, pour aprendre à un Prince comment il doit ſe conduire dans la guerre. Il prétend qu'après que Dieu a accordé la victoire à un Prince, il doit ſe comporter comme s'il étoit l'arbitre & le juge entre les Etats, qui ſe faiſoient la guerre, & faire faire ſatisfaction à celui qui a été lézé, avec le moins de domage que faire ſe pourra de l'Etat qui ſera dans le tort, *d'autant plus*, ajoute-t-il, *qu'ordinairement toute la faute vient du côté des Princes, & que le pauvre peuple ſoufre de leurs folies.* Les Loix qu'il donne ſur l'homicide ne ſont pas moins équitables; il y en a une qui paroit un peu outrée; c'eſt qu'après avoir dit qu'un particulier ne peut jamais avoir intention de tuer, mais ſeulement de défendre ſa vie; il ajoute, qu'il exerceroit néanmoins un grand acte de charité, s'il ſe laiſſoit tuer, plutot que de tuer. Il juge de même

même de tous ceux qui s'expoſent à une mort certaine, pour ſauver la vie aux autres; comme un fils qui, dans une famine, donneroit un pain à ſon pére; un eſclave, qui dans un naufrage quitteroit une planche, pour la donner à ſon Prince, ou à ſon Roi. Il enſeigne qu'un criminel condamné à mort peut & même doit * s'enfuir, s'il en trouve l'occaſion; qu'il ne peut pas avancer ſa mort, ni ſe la procurer. Enfin, qu'il n'eſt jamais permis d'avoir intention d'abréger ſa vie de quelque maniére, que ce ſoit. Ce Théologien traite les matiéres par principes avec beaucoup de méthode, de diſtinction, de jugement, & de ſolidité. Il eſt modeſte & modéré dans ſes déciſions; & fonde ce qu'il avance ſur la raiſon & ſur l'autorité.

39. *François Vatable.* Il a été le reſtaurateur des études de la Langue Ebraïque en France, & a formé quantité d'habiles gens en cette Langue. On ſait que ce fut lui, qui conſeilla à *Clément Marot* de traduire les Pſeaumes en vers, & qui l'aida dans cèt Ouvrage, en lui traduiſant le Texte mot pour mot ſur l'Hébreu.

40. *Beatus Rhenanus.* 41. *Jaques Sadolet*

* *Socrate n'étoit pas de ce ſentiment.*

Sadolet. On ſait que cet Auteur s'eſt fort attaché à imiter *Ciceron* dans ſon Stile, & qu'il en aproche beaucoup. Pour ſes ſentimens, il étoit doux, modéré, équitable, aimant la paix, & ſouhaitant la reforme de l'Egliſe. Il penſe & écrit noblement; mais il lui arrive quelquefois de faire des raiſonnemens longs, obſcurs, & trop ſubtils; c'eſt le jugement qu'en porte Mr. *Du Pin.*

42. *Grégoire Cortez.* On ne peut pas écrire avec plus d'élégance & d'agrément qu'écrit cèt Auteur. Il étoit ſavant, modéré, équitable, & avoit toutes les qualitez, que l'on peut ſouhaiter dans un honnête homme & dans un habile Ecrivain.

43. *Chriſtophle Longueil.* 44. *Jean Gagnée.* Cèt Auteur a été de ſon tems, à la Cour & parmi les Savans en réputation de piété, de ſavoir, & d'éloquence. Ses Ecrits nous font connoître qu'il ſavoit les Langues, & qu'il avoit une érudition plus que médiocre, l'eſprit net, & le jugement ſolide.

45. *Auguſtin Steuchus* d'Eugubio. Il a fait de très-ſavans & de très-ſolides Ouvrages, principalement ſur l'Ecriture.

46. *Pierius Valerianus.* 47. *Jean Cochlée.*

Cochlée. C'a été le plus infatigable Ecrivain de son tems, & celui de tous les Controversistes qui a livré le plus de combats soit de vive voix, soit par écrit aux Luthériens & aux autres Réformateurs. Depuis 1521 jusqu'en 1550. sa plume fertile a produit chaque année plus d'un Ouvrage pour la défense de la Religion Romaine & de ses dogmes. En 1527. il forma le dessein le plus impie dont on se puisse aviser, dans la vuë de faire voir qu'on peut se servir de l'Ecriture sainte, pour soutenir des erreurs. Il fit un Livre où il raporte des passages des Auteurs sacrez pour & contre la Divinité de *Jesus-Christ*, avec les réponses que l'on peut aporter de part & d'autre. Mais rendons lui la justice qu'il mérite, en ajoutant qu'il avoüe lui-même, qu'il avoit fait cet Ouvrage contre sa conscience, & que ses cheveux lui étoient dressez à la tête, quand il avoit ramassé & donné un sens impie à tant de passages de l'Ecriture sainte. Cependant l'année suivante il se servit encore de la même méthode, pour montrer, qu'il ne faut pas établir l'Ecriture sainte, pour seule régle de la Foi. Car il choisit ces trois propositions hérétiques. 1. Que Jesus-Christ n'est

n'eſt pas vrai Dieu. 2. Que Dieu doit obeïr au Diable. 3. Que *Marie* Mére de Dieu n'a pas toûjours demeuré Vierge. Il exerce ſa malheureuſe induſtrie à aporter des paſſages de l'Ecriture, pour donner quelque couleur à ces erreurs, & à inventer des ſolutions aux paſſages, qui prouvent le contraire. *Cochlée* écrivoit facilement; mais ſon ſtile eſt aſſez négligé. Il ſavoit bien l'état des queſtions de Controverſe, & la doctrine de l'Egliſe Romaine. Il avoit étudié l'Ecriture ſainte par raport à la Controverſe, & avoit auſſi quelque teinture de l'Antiquité Eccléſiaſtique; mais il s'attachoit plus à confondre les prétendus Hérétiques & à les réfuter, qu'à prouver ſolidement les doctrines de ſon Egliſe. Il s'en tient ordinairement aux principes généraux, ſans aprofondir les queſtions particuliéres. Il y a beaucoup de politique & de perſonel dans ſes Traitez de Controverſe. Il ſe ſert quelquefois de termes aſſez durs & d'invectives aſſez fortes contre *Luther* & contre ſes autres Adverſaires. Il n'étoit pas fort habile dans la Critique; cependant il avoit quelque gout de l'Antiquité. Il n'a été ni tant eſtimé qu'*Eckius*, par les Catholiques

Catholiques Romains, ni tant craint des Protestans.

48. *Frederic Nauſea.* C'eſt le dernier Auteur dont parle Mr. *Du Pin* dans ce Volume. Ses Ouvrages ſont propres pour l'inſtruction du Peuple tant ſur la Morale, que ſur la doctrine. Il entre fort ſouvent dans la Controverſe, & la traite plutot en Prédicateur qu'en Docteur. Il y a encore de lui un Traité aſſez curieux, *des Choſes Merveilleuſes.* Il eſt imprimé à Cologne en 1532. avec des figures. L'Auteur y parle des Monſtres, des Prodiges, des Cométes, & des autres apparitions extraordinaires & ſurprenantes.

ARTICLE V.

LETTERS *to the King, the Prince of Orange, the Chief Miniſters of State, and Other Perſons, by Sir W.* TEMPLE, *Bart. Being the third and laſt Volume. Published by* JONATHAN SWIFT, *D. D.* C'eſt-à-dire, *Lettres de Mr. Guillaume Temple Baronet, au Roy, au Prince d'Orange, aux principaux Miniſtres d'Etat, & à d'autres perſonnes. Troiſiéme*

Troiſiême & dernier Volume, publié par Jonathan Swift, D. D. A Londres, chez Tim. Goodwin, & Benj. Tooke. 1703. in 8. pagg. 550. gros caractére.

C'Est ici la troiſiême fois qu'on publie des Lettres de Mr. *Temple*, & on nous avertit que ce ſera la derniére. On en vit paroître un aſſez petit * Volume en 1699. qui peu de tems après fut traduit en François & imprimé à la Haye chez le Sr. *Uytwerf*. On en a parlé dans ces † Nouvelles. On en publia deux autres Volumes en 1700. & ils furent auſſi imprimez en François à la Haye la même année chez le Sr. *Van Bulderen*. On en peut voir un aſſez long Extrait dans l'endroit de ces ‡ Nouvelles que nous citons à la marge. On nous avertit que ce dernier Volume qu'on nous donne préſentement contient des Lettres, qui ont été corrigées par l'Auteur même & fidélement copiées avant ſa mort. La premiére eſt dattée du mois de Février 1674 & la derniére du

* *Ce Volume n'a pas été publié par la même perſonne que les autres.* † *Octobre 1699. pag. 402.* ‡ *Novembre. 1700. pag. 528.*

du même mois * 1678. Mr. *Temple* passa presque tout ce tems en Hollande, & fut occupé aux Négociations de la paix de Nimégue; en sorte que ces Lettres sont pour la plûpart remplies des affaires, qui regardent ces Négociations. On sait que l'Histoire de cette Paix a déja été écrite par Mr. de S. *Didier* Secretaire du Comte d'*Avaux* Ambassadeur de France. On en a aussi ramassé tous les Actes en quatre Volumes *in* 12. & il s'en est fait deux Editions. Enfin Mr. *Temple* lui-même en a parlé assez amplement dans ses *Mémoires* imprimez plus d'une fois en Anglois & en François. Cette matiére ayant été si souvent rebattuë, il ne se peut qu'on ne trouve dans ce dernier Volume des Lettres de notre Auteur bien des choses qu'on a déja luës ailleurs: mais il y en a aussi quelques unes de nouvelles, que Mr. *Temple* n'avoit pas jugé à propos d'insérer dans ses Mémoires, & que les autres, qui ont traité cette matiére, n'ont pas su, ou n'ont pas voulu publier. Si j'en avois le tems, je confronterois tous ces Livres, pour ne rien inserer dans cèt Article de ce qu'on

* *Il y en a pourtant quelques unes écrites au commencement de* 1679.

qu'on a déja lû ailleurs; mais cela étant impoſſible, je me contenterai de raporter ou d'indiquer quelques faits particuliers, qu'il ne me ſouvient pas d'avoir lû dans les Livres que je viens de citer, quoi que je n'aye garde de les donner, pour être tout-à-fait nouveaux.

Il paroît en général par ces Lettres, que quoi que Mr. *Temple* fut employé par l'Angleterre pour procurer la paix de l'Europe, en offrant la médiation de ſon Maître, il n'avoit pourtant point le ſecret de la Cour dont il étoit le Miniſtre. On le croyoit trop honnête homme & trop porté pour le bien général de l'Europe, pour lui communiquer des vuës & des deſſeins, qui tendoient à aſſujettir à une ſeule Puiſſance cette belle partie du Monde. Mr. *Temple* fut la dupe des Miniſtres d'Angleterre dans cette occaſion. Nous croyons l'avoir déja remarqué ailleurs; mais nous n'avons pû nous empêcher de le repeter ici, parce que c'eſt la principale vérité, qui ſaute aux yeux, en liſant les Lettres de ce Volume.

Quand les Etats eurent ordonné des feux de joye pour la priſe de Grave, 1674. ils envoyérent ſelon la coutume,

à tous les Miniſtres publics qui étoient à la Haye, des matériaux pour en faire devant leurs hôtels, & on n'oublia pas Mr. *Temple* dans cette occaſion. Mais ce Miniſtre s'excuſa de prendre part à la joye publique par ces marques extérieures, ſous prétexte, qu'étant l'Ambaſſadeur d'un Prince Médiateur, une telle démarche témoigneroit de la partialité. On eut beau lui repréſenter que c'étoit la coutume, il ne voulut jamais s'y conformer. Cependant le Roi ſon Maître avoit dans le même tems un bon nombre de Troupes au ſervice de la France, qui combattoient en toutes occaſions contre les Alliez; & les Alliez furent aſſez généreux, pour accepter enfin la Médiation de l'Angleterre, malgré cette marque ſi viſible de partialité.

On peut voir dans deux * Lettres de Mr. *Temple* au Roi d'Angleterre diverſes particularitez d'un faux bruit qu'on fit courir alors touchant un Voyage qu'on diſoit que le Prince d'*Orange* avoit réſolu de faire en Angleterre dans le tems que le Parlement ſeroit aſſemblé. C'étoit les ennemis de ce Prince, qui avoient fait courir ce bruit, pour le mettre mal avec *Charles II.* Un

* *pag.* 94. *&c.*

Un tumulte arrivé à Bourdeaux en Guienne en 1675. & qui fut bientot appaisé, oblige Mr. Temple à faire une réflexion, qui mérite d'être ailleurs, que dans ses Lettres. *Ma lecture & mes réflexions*, dit-il, *me persuadent, que ces Gouvernemens sont les plus sûrs & les plus heureux, pour ceux qui gouvernent, qui sont les plus commodes pour ceux qui obéissent, & qui obligent les sujets à les aimer & à les défendre, dans la pensée qu'il n'y aura qu'à perdre pour eux dans un changement. Je crois que la France pourroit bien sentir le contraire de cette maxime, s'il lui arrivoit quelque revers de fortune: mais c'est à quoi il y a bien peu d'apparence présentement; quand on considére sa grande force & sa prudente conduite; comparée avec le peu d'union qui se trouve entre ses Ennemis & les mauvais succès de leurs entreprises.*

Ce qu'on lit dans les Lettres suivantes sur les diverses difficultez qui se rencontrérent dans le choix d'une Ville pour traiter de la Paix, mérite d'être lû. On y voit toutes les précautions d'une fine Politique & toutes les raisons alleguées par les différens partis pour & contre les Villes, qui furent proposées. Quoi qu'on se dé-

terminât enfin à la ville de Nimégue, ce ne fut pourtant qu'après que l'Empereur eut fait bien des difficultez sur ce choix. Mr. *Temple* nous aprend que ce Prince n'avoit aucune envie de faire la paix; & il craignoit surtout beaucoup que la Hollande, qui portoit presque tout le poids de la guerre, ne se déterminât enfin à se séparer de ses Alliez, & à faire une paix particuliére. Il savoit que le peuple de Hollande ne respiroit qu'après la paix, il craignoit que la proximité du lieu de la négociation n'enflammât de plus en plus ce desir; & la suite fit voir que cette crainte n'étoit pas sans fondement. Cependant il falut ceder; tant parce que les autres Alliez consentoient à ce choix, que parce que les autres villes qu'on proposoit étoient sujetes à d'autres inconvéniens, qui n'étoient pas moindres que celui-là.

Mr. *Temple* étoit particuliérement chargé de tâcher de bien pénétrer les intentions & les plus secretes inclinations du Prince d'*Orange*. Aussi voit-on quantité de ces Lettres qui roulent sur ce sujet, & l'on peut dire, qu'elles font toutes beaucoup d'honneur à ce Prince. Par exemple, on voit dans une Lettre du 24. Janvier 1676. que le

le Prince d'Orange avoit tellement à cœur l'intérêt des Provinces Unies & leur ſureté, qu'il proteſta, quoi qu'il connut fort bien l'importance des Terres qu'il poſſedoit en Bourgogne, il ſeroit ravi de les perdre, pourvû que par la paix il gagnât une ſeule ville de plus pour les Eſpagnols dans les Pays-bas.

Dans une Lettre du 21. Mars 1676. on trouve une longue Rélation de l'Etabliſſement fait en Hollande d'un Conſeil des affaires ſecrétes, compoſé de huit perſonnes, ſavoir deux de Hollande, & un de chacune des autres Provinces. On y voit l'occaſion, & les raiſons de cèt établiſſement, avec les loix que doivent obſerver les Membres de ce Conſeil. Ce fut le Penſionaire *de Wit*, qui en fit l'ouverture, & qui le fit établir. Par ce moyen on évite les deux grans inconvéniens qui ſe trouvent d'ordinaire dans les Républiques, ſavoir le peu de ſecret des délibérations, & la lenteur dans leur exécution. Quand le Prince d'*Orange* eut été élevé aux Charges qu'avoient poſſedé ſes Ancêtres, ce Conſeil fut continué avec ce ſeul changement, qu'il conſulteroit avec le Prince, avant que de prendre aucune réſolution.

La Lettre du cinquiême Janvier 1677. eſt longue & fort curieuſe. Elle contient le recit d'un long entretien qu'eut Mr. *Temple* avec le Penſionaire de Hollande, ſur l'état des affaires de l'Europe en général & celui des Provinces-Unies en particulier dans ce tems-là. On y voit ce que cèt habile Miniſtre penſoit de ce qui arriveroit, ſi la France devenoit une fois la maîtreſſe de tous les Pays-bas. Il croyoit qu'elle tourneroit plûtot ſes Armes contre l'Allemagne ou contre l'Italie que contre la Hollande. Selon ſon opinion, il n'étoit point de l'intérêt de cette Couronne de conquérir ou de détruire ces Provinces; puis qu'elle en tireroit plus d'avantage, ſi elle les conſervoit, pourvû qu'elles fuſſent en quelque maniére dans ſa dépendance. Le Roi de France avoit vû leur Pays, & c'étoit le jugement qu'il en avoit porté. Il avoit dit pluſieurs fois depuis, qu'il aimoit mieux avoir les Hollandois pour amis, que pour ſujets. A l'égard de la Religion Réformée il diſoit qu'il ne craignoit rien de la France; parce que le Roi n'étoit pas ſi *coëffé de ſa Religion*, qu'il voulut en procurer l'accroiſſement au préjudice de l'intérêt de ſon Etat; & que ce Prince ſavoit

ſavoit bien, que la moindre violence, ou le moindre changement dans la Religion, ruineroit entiérement le commerce, & reduiroit à rien les forces maritimes de ces Provinces, dont le Roi pouvoit tirer plus d'avantage, que ſi elles étoient reduites à un *grand marécage*. Les ſentimens que le Penſionaire avoit du Roi de France faiſoient honneur à ce Prince; mais la ſuite a aſſez fait voir, ſurtout à l'égard de la Religion, qu'il ne le connoiſſoit pas parfaitement. A l'égard de l'intérêt que peut avoir le Roi de France dans la conſervation de ces Provinces, ce qui ſe paſſe aujourdhui montre bien que la penſée des Etats n'eſt pas tout-à-fait conforme à celle de feu Mr. *Fagel*, quelque habile Politique qu'il fût, ou que, du moins, les choſes ont tout-à-fait changé depuis ce tems là. D'ailleurs on peut aſſez raiſonnablement douter, ſi ce Miniſtre expliquoit bien nettement ſa penſée à Mr. Temple. On avoit trop de raiſon de ſe défier alors de l'Angleterre, pour lui confier bonnement tout ſon ſecret.

La Lettre du 2. Juillet 1678. quoi que courte, eſt une des plus curieuſes de tout le Volume. L'occaſion en eſt la Déclaration, que firent les Miniſtres.

niſtres de France, que leur Maître ne vouloit rendre aux Eſpagnols & aux Hollandois les villes qu'il s'engageoit de rendre par la Paix, qu'après qu'on auroit rendu à la Suéde tout ce qui lui avoit été pris. Une déclaration ſi peu attenduë ouvrit les yeux à bien des gens. Le Duc d'*York* dit dans un Comitté pour les affaires étrangéres, qu'il paroiſſoit viſiblement, que la France aſpiroit à la Monarchie univerſelle; qu'il n'y avoit que l'Angleterre, qui pût l'empêcher d'y parvenir, & que ſi elle ne le faiſoit, le Roi ſon frére couroit riſque de perdre ſa Couronne. Mr. *Temple* ajoute qu'il avoit des raiſons particuliéres pour ſe perſuader, que *Charles II.* n'eſperoit plus rien de la France, & que le danger qu'on ne le gagnât par quelques offres conſidérables, étoit tout-à-fait paſſé. Celui qui a eu ſoin de l'édition de ces Lettres explique ces raiſons particuliéres dans une note qu'il a miſe à la marge, & que nous traduirons ici preſque mot-à-mot. La France, dit-il, ayant deſſein de rompre la Ligue des Alliez faite contre elle, & d'éluder toutes les conditions raiſonnables d'une paix générale; réſolut d'employer toutes ſortes de moyens, pour en

faire

faire une particuliére avec la Hollande; & crut n'y pouvoir parvenir qu'en portant le Roi d'Angleterre à être le Médiateur de cette négociation; parce qu'on voyoit bien qu'il pouvoit procurer la paix dès qu'il l'entreprendroit ſérieuſement. Pour le gaguer, on lui promit la ſomme de trois à quatre cens mille Livres Sterling. On étoit convenu de tout, quand Mr. *Barrillon* Ambaſſadeur de France dit au Roi, qu'avant que de délivrer la ſomme promiſe, il avoit ordre d'ajouter un article particulier au Traité, par lequel ſa Majeſté Britannique s'engageroit de n'entretenir jamais ſur pié plus de huit mille hommes de Troupes réglées dans ſes trois Royaumes. Une propoſition ſi peu attenduë mit le Roi en fureur, & l'obligea à dire..... Eſt-ce ainſi que le Roi de France mon Frére penſe de me traiter? Sont-ce là les promeſſes qu'il m'a faites de m'aider à me rendre le maître abſolu de mon.....? Ou croit-il que ce ſoit une choſe, qui ſe puiſſe exécuter avec huit mille hommes?

Il y a auſſi diverſes Lettres dans ce Volume, qui concernent l'alliance que l'Angleterre fit avec la Hollande, pour obliger la France à accorder des

conditions de paix, qui fussent raisonnables. On y voit combien les Hollandois craignoient que le but de *Charles II.* ne fût de les obliger à continuer la guerre, pour les épuiser, sans se mettre en peine de leur fournir les moyens nécessaires pour pouvoir la faire avec succès. Ce qui fortifioit cette crainte, c'est que ce Prince ne vouloit point entrer dans le détail de ce que châque Etat devroit fournir pour la continuation de la guerre. On accusa Mr. *Temple* d'avoir outrepassé ses ordres dans le Traité d'alliance qui fut fait alors entre l'Angleterre & la Hollande, & il s'en justifie dans plusieurs Lettres. On vouloit qu'il eut engagé les Etats par un Article exprès à rompre tout commerce avec la France. Notre Auteur parla sur ce sujet avec Mr. le Pensionaire *Fagel*, & voulut le porter à donner satisfaction au Roi son Maitre sur cèt Article; mais Mr. *Fagel* répondit en propres termes, *qu'il étoit impossible de le faire par convention; mais qu'il étoit aussi impossible, que cela pût manquer durant la guerre, qu'il en assuroit* Mr. Temple, *cette résolution des Etats ne pouvant être changée sans une nouvelle; & il pouvoit toujours empêcher cette nouvelle résolution.*

Dans

Dans une Lettre du 16. Août 1678. Mr. *Temple* assure, qu'il y avoit alors un parti formé en Hollande pour mettre les sept Provinces non seulement sous la dépendance mais même sous la sujettion de la France, persuadé qu'il étoit qu'elles ne pouvoient autrement conserver la liberté de leur commerce. Il prétend même qu'il y avoit cinq ou six villes des plus marchandes, qui étoient de cèt avis. Mais si l'on osoit n'être pas du sentiment d'un aussi habile homme que notre Auteur en matiére de Politique, & qui devoit si bien savoir ce qui se passoit alors en Hollande ; je dirois que je doute un peu de ce fait. Ne seroit-ce point le dépit qu'avoit notre Auteur de voir que les Hollandois avoient fait la paix séparément avec la France, qui le faisoit parler ainsi ? Il faudroit que ces personnes & ces Villes, dont il veut parler, connussent bien peu leurs intérêts, pour pouvoir former un pareil projet. Quoi qu'il en soit, je suis comme persuadé qu'il n'y a pas une seule personne aujourdhui dans ces Provinces, qui soit dans un tel sentiment. La prospérité du commerce de Hollande a toujours causé de la jalousie à la France. On doit compter

sirement, qu'elle le ruineroit, si elle en avoit le pouvoir.

Il paroit par une Lettre du 20. de Septembre, 1678. que Mr. *Temple* prévoyoit dès lors, que le crédit du Prince d'*Orange* augmenteroit par la paix, qui venoit d'être faite, plutôt que de diminuer, parce qu'on reconnoitroit dans la suite que les intérêts de la Hollande étoient mieux connus à ce Prince & lui étoient plus à cœur, qu'à tous ceux qui avoient procuré une paix si peu honorable & si peu avantageuse à l'Etat. La suite a fait voir qu'il ne s'étoit pas trompé dans sa conjecture; quoique, peut-être, la raison sur laquelle il s'apuyoit n'aît pas été la seule, qui ait établi cette augmentation de credit & l'estime qu'on a toujours témoignée pour ce grand Prince. Je veus parler de la réflexion que Mr. *Temple* croyoit qu'on feroit sur les funestes suites de la paix de Nimégue, qu'il supose avoir été desaprouvée par le Prince d'*Orange*. Il est vrai que ce Prince auroit agréablement continué la guerre, s'il eut crû qu'on eut pû faire fonds sur les promesses de *Charles II.* mais craignant avec justice, que le but de ce Monarque ne fût de perpétuer une guerre, qui ruinoit le com-

commerce de la Hollande, le Prince d'*Orange* connoiſſoit trop bien l'état intérieur du Pays, pour ne pas juger que la paix étoit néceſſaire, à quelque condition qu'on la pût avoir. Notre Auteur ſemble maltraiter un peu trop la ville d'Amſterdam, comme ſi elle eut été preſque l'unique cauſe de la paix de Nimégue, & cela par une jalouſie mal fondée de la grandeur du Prince d'*Orange*. Le Sage Magiſtrat de cette Ville ne fit rien dans cette occaſion, que pour l'intérêt du bien public. Les affaires alloient ſi mal en Flandres pour les Alliez, que ſelon toutes les aparences, il ne faloit plus qu'une campagne à l'Ennemi, pour s'emparer de tous les Pays-bas; ſi l'on n'eut prévenu tous ces malheurs par la paix. Il eſt vrai qu'on promettoit merveilles de la part de *Charles II.* mais Mr. *Temple* lui-même auroit-il bien voulu être garand de toutes ces promeſſes?

Nous finirons cét Article par une remarque tirée d'une Lettre du 30. Décembre 1678. & qui fait bien voir, d'un côté, l'abus que la France a toujours entrepris de faire de ſa ſupériorité, & de l'autre que la paix peu glorieuſe de Nimégue n'empêcha pas le

Prince d'*Orange* & les Etats de répondre en indépendans & en Souverains aux plaintes injuſtes de cette Couronne. L'Ambaſſadeur des Etats à Paris, leur écrivit que le Roi de France ſe plaignoit de ce que le Prince d'*Orange* avoit dépoſé les Magiſtrats Catholiques R. de Maſtricht & mis des Proteſtans à leur place ; & que Mr. de *Louvois* lui avoit dit au ſujet de quelques reſtes de Contributions que devoit la Baronie de Breda, que le Roi ſon Maître avoit apris ce que le Prince d'*Orange* avoit dit aux Etats ſur ce ſujet, qu'*il le trouvoit mauvais & que le Prince avoit parlé trop fiérement*. A l'égard du premier point, les Députez des Etats dirent que le Prince n'avoit rien fait que par leur ordre, qu'il n'étoit rien arrivé de contraire aux Traitez, qu'ils n'avoient rien innové à Maſtricht au ſujet de la Religion, & que d'ailleurs la France n'avoit aucun droit de ſe mêler dans ce que les Etats jugeoient à propos de faire ſur leurs Terres. A l'égard du ſecond point, le Prince répondit, que quoi que les Etats ſuſſent bien qu'il n'avoit jamais rien dit qui pût mériter la plainte du Roi de France, il étoit pourtant d'avis de ne rien répondre ſur ce ſujet ; qu'il

qu'il étoit né dans une République libre, & qui avoit conſervé ſa Liberté juſques à préſent. Qu'il ne pouvoit pas dire combien cela dureroit, de la maniére dont ils étoient traitez préſentement. Mais que tant qu'il vivroit dans cette République, il donneroit ſon avis, ſelon ſon devoir, & diroit franchement ſon ſentiment, ſans en rendre raiſon à qui que ce ſoit qu'à Dieu ſeul.

ARTICLE VI.

CONTINUATION *de l'*HISTOIRE UNIVERSELLE *de Meſſire* JAQUES BENIGNE BOSSUET *Evêque de Meaux, depuis l'an* 800. *de Notre Seigneur, juſqu'à l'an* 1700. *inclusivement.* A Amſterdam. chez Etienne Roger. 1704. en grand in 12. pagg. 275. du caractére de ces Nouvelles.

LE DISCOURS de Mr. *de Meaux* ſur *l'Hiſtoire Univerſelle* a été imprimé tant de fois & en France & en ce Pays, qu'il n'y a preſque perſonne qui ne le connoiſſe. On ſait qu'il n'a conduit l'Hiſtoire que juſques à l'an 800.

800. de Jesus-Christ, & il y a grande aparence qu'il n'a jamais eu dessein de la pousser plus loin quoi qu'il semble le promettre au commencement de son Livre. Sa principale vuë n'a pas même été de traiter l'Histoire ; mais seulement de faire considérer dans l'ordre des tems, comme il le dit lui-même, *la suite du peuple de Dieu, & celle des grands Empires.* Cependant comme Mr. *de Meaux* est un très-habile homme, il eut été à souhaiter, qu'il eut conduit l'Histoire jusques à notre siécle ; si ce qui lui restoit à traiter ne lui eut pas fourni un aussi grand nombre de réflexions aussi solides & aussi importantes, que la partie qu'il a traitée, il lui en eut pourtant fourni assez pour occuper utilement le Prince pour lequel il écrivoit, & le Public qui auroit profité de son travail.

Voici un Auteur qui a entrepris d'achever ce que Mr. *de Meaux* avoit si heureusement commencé ; avec cette différence qu'il narre plus, & qu'il fait moins de réflexions. Il commence où Mr. *de Meaux* a fini, & conduit l'Histoire jusques à la fin du dernier siécle & au couronnement de *Philippe V.* Roi d'Espagne. C'est un Catholi-

Catholique R. qui écrit, & qui eſt engagé dans le parti de la France, comme il paroit aſſez par les termes durs qu'il employe, lors qu'il parle des Princes qui étoient alliez contre cette Couronne dans la guerre précédente. Sa narration eſt nette & courte; il ne perd point de tems en paroles inutiles; & l'on peut dire en quelque ſorte que ſon Ouvrage contient plus de choſes que de mots. Il nous dit pourtant modeſtement qu'on n'y *trouvera point cette nobleſſe d'expreſſions, cette ſublimité de penſées, cette douceur de ſtile, ces tranſitions heureuſes & imperceptibles, ces traits vifs & ingénieux, qui ſont répandus dans toute l'Hiſtoire de Mr. de Meaux.* Mais l'Auteur s'eſt attaché à n'obmettre aucun des faits mémorables qui ſont arrivez dans le Monde pendant tout le tems qu'il décrit, & il a ſurtout obſervé ſcrupuleuſement l'ordre des tems & de la Chronologie, qu'il ne manque jamais de marquer ſoigneuſement à la marge.

On voit ici une ſuite non interrompuë de tous les Empereurs d'Orient & d'Occident, dont les premiers ont fait place aux Empereurs Turcs, des Rois de France, & d'Eſpagne, & des Rois d'Angleterre, depuis *Guillaume* le

le *Conquérant*. On y voit l'origine des Royaumes & des Souverainetez, qui ſe ſont établies ſur la Terre, depuis neuf cens ans, les Papes, les Conciles Généraux, les Ordres Religieux & Militaires, les Schiſmes & les Héréſies. Il n'y eſt point parlé des Indes Orientales; parce que l'Hiſtoire en eſt très-confuſe. Auſſi Mr. *de Meaux* n'en a-t-il rien dit. Notre Auteur ne cite point les ſources, où il a puiſé; parce qu'il ne l'auroit pû faire, ſans charger extraordinairement les marges de citations, qui auroient pû détourner l'attention du Lecteur; mais il déclare qu'il n'a conſulté que de bons Auteurs. A l'égard de la Religion qu'il profeſſe, on n'a pour ſavoir quelle elle eſt, qu'à lire ce qu'il dit de *Luther* à la pag. 147. *Luther*, dit-il, *ſe mit à déclamer contre les Prêcheurs d'indulgences, & contre les indulgences mêmes: & enfin les choſes furent pouſſées ſi loin, que ce Moine renonça au Pape & à l'Egliſe Romaine & ſous la protection de* Fréderic *& de* Jean *ſucceſſivement Ducs de Saxe, fit une Réligion que la licence & le déréglement ont depuis établie dans une partie des Royaumes de l'Europe. Comme on ne reconnoiſſoit plus d'autre régle, que*

ſon

son propre ſens, il ſe forma une infinité de Sectes, qui ſe combattoient les unes les autres. &c.

ARTICLE VII.

Extrait de diverſes Lettres.

D'*Angleterre.* Je vous prie Mr. de rectifier ce que je vous dis il y a * quelque tems, touchant la mépriſe de Mr. *Wotton*, qui avoit confondu les deux Meſſ. *Perrault.* Il a corrigé cela dans la ſeconde Edition de ſon Ouvrage. La faute n'étoit pas grande, outre que Mr. *Beughem* l'a faite dans ſes Indices de Journaux, & que Mr. *Baillet* lui-même ne l'avoit pas évitée. L'Abrégé de l'Hiſtoire Romaine, que Mr. *Wotton* publia il y a quelque tems, & dont vous avez dit un † mot eſt fort eſtimé des connoiſſeurs. Le Public vous ſeroit ſans doute obligé, ſi vous en donniez un bon Extrait, dès qu'elle § tombera entre vos mains.

Mr.

* *Voyez Mars.* 703. *pag.* 329. † *Mars* 1702. *pag.* 377. § *Il eſt ſi difficile d'avoir des Livres d'Angleterre en ce Pays, qu'il ne faut pas s'étonner ſi l'on ne parle pas de tous ceux qui paroiſſent, & qui le mériteroient.*

Mr. *Collier*, Miniſtre de l'Egliſe Anglicane, mais ſans emploi, parce qu'il ne veut pas prêter les ſermens, a publié des Souſcriptions pour ſon Suplément du *Dictionaire Hiſtorique &c.* Anglois. Ce ſera un grand in *folio* d'environ deux cens feuilles. Il s'étend particuliérement ſur l'Hiſtoire de ce Pays: mais il n'a pas paſſé l'année 1688. Le Libraire s'eſt ſervi d'une autre main pour continuer juſqu'à préſent.

Mr. *Le Cène*, connu par le *Projet d'une nouvelle Verſion de la Bible*, qu'il publia il y a quelques années, mourut au commencement du mois de Mai. Il avoit traduit en François toute la Bible, & il la remit quelque tems avant ſa mort à une perſonne, qui lui promit de la faire imprimer. Il y a fort longtems que le Libraire, qui a imprimé la premiére Partie de ſon *Projet*, en a la ſeconde entre les mains, de même qu'une courte Réponſe que l'Auteur avoit faite à Mr. *Gouſſet*.

Comme les *Tranſactions Philoſophiques* complettes ſont extrêmement chéres & compoſent pluſieurs * Volumes, Mr. *J. Lowthorp*, Membre de la

* *Il y en a 22. in 4. & on les vend 15. Livres Sterling.*

la Societé Royale a réſolu de les abreger. Il en tirera ce qu'il y aura de meilleur, & en compoſera trois Volumes *in* 4. dont le premier comprendra les Traitez de Mathématique; le ſecond ceux de Phyſique; & le troiſiéme ſera diviſé en deux Parties, dont la premiére contiendra les piéces qui regardent la Médecine ou l'Anatomie, & la ſeconde celles qui ont du rapport à la Philoſophie ou à des matiéres mélées. Châque Volume ſera ſubdiviſé en Chapitres &c. En abrégeant on aura un ſoin particulier de conſerver le ſens de l'Auteur, & de raporter exactement les faits. On tirera des Collections Philoſophiques du Docteur *Hook* de quoi remplir le vuide qu'il y a entre les années 1678. & 1683. Enfin on y joindra de bons Indices. On compte que cét Ouvrage contiendra 240. feuilles ſans les figures. Meſſ. de la Societé Royale ont aprouvé ce deſſein & ont prié l'Auteur de le pouſſer.

De Hollande. Le Sr. *Roger* Libraire à Amſterdam, a imprimé les *Conſeils & moyens de vivre plus de cent ans dans une parfaite ſanté. Traduit de l'Italien de* Loüis Cornaro *in* 12.

Le Sr. *Vander Aa* Libraire de Leyde, im-

imprime *Theſaurus Antiquitatum & Rerum Italicarum, in quo Regionum & Urbium Italicarum Scriptores lectiſſimi, rariſſimique, in quibus notabilia & ſcitu digniſſima habentur. Collect. à* Joh. Georg. Grævio. *In fol. 6. Volum.* Il imprime auſſi *Alex. Dukeri Comi Urbis Hiſtoria. Lodovici Cavitelli Patritii, Cremonenſis, Annales quibus res geſtas memorabiles à Patriæ ſuæ origine uſque ad ann. ſalut.* 1583. *breviter ille complexus eſt, Auctiores & Emendatiores. Arianus de Expeditione Alexandri Magni, ut & ejuſdem Periplus, &c Gr. Lat. cum not. J. Gronovii in fol.*

TABLE

TABLE

des Matieres Principales.

Septembre 1703

THOMAS MOLYNEUX, *Lettre ſur un paſſage d'Horace, avec des Remarques ſur la Lyre ancienne.* 243

JO. FR. BUDDEI *Parerga Hiſtorico-Theologica.* 267

OLAVI RUDBEKKII *Laponia illuſtrata.* 295

L. ELLIES DU PIN, *Nouvelle Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques. Tome XIV.* 305

W TEMPLE, *Letters to the King. &c. III. vol. publiſhed by* JON. SWIFT. 334

Continuation de l'Hiſtoire Univerſelle de Mr. de Meaux, depuis l'an 800. juſqu'à l'an 1700. incluſivement. 351

Extrait de diverſes Lettres. 355

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1703.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCC III.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

AVIS DE L'AUTEUR.

ON trouvera au commencement des *Nouvelles* de ce mois deux Lettres de feu Mr. *Nicaiſe*, qui contiennent bien des choſes particuliéres capables d'inſtruire & de divertir agréablement le Lecteur. Je ſuis ſûr qu'elles valent beaucoup plus qu'un ou deux Extraits dont elles occupent la place. Mr. *Le Clerc* habile Médecin de Genéve & connu par ſon excellente *Hiſtoire de la Médécine* m'a envoyé ces Lettres, dans le deſſein que j'en fiſſe uſâge. Il eſt parlé de lui dans la derniére. Et dans le même endroit j'ai trouvé cinq ou ſix lignes effacées, dans leſquelles je ſuis comme ſûr que Mr. *Nicaiſe* faiſoit l'éloge de Mr. *Le Clerc* ſon illuſtre ami. Si j'avois pû lire ces lignes effacées, je n'aurois pas héſité de les inférer ſans le conſulter: mais cela m'a été impoſſible. On voit par là que ce Savant joint à un grand mérite une extrême modeſtie.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1703.

ARTICLE I.

LETTRE *de feu Mr. l'Abbé* * NICAISE *à Mr.* CARREL, *où en le remerciant de ce qu'il lui vouloit dédier un Livre, il fait un abrégé de sa vie par raport à ses ouvrages de Littérature & à son Commerce avec les Savans.*

* *On a parlé plusieurs fois de Mr.* Nicaise *dans ces Nouvelles. On peut voir sa mort & son Epitaphe dans les Nouvelles d'Avril* 1702. *pag.* 471.

CE N'EST pas, Mr. à un homme comme moi à qui l'on doive dédier des Livres, & sur tout celui que vous avez dessein de donner au jour, de la * *Science Ecclesiastique suffisante à elle même* ; il faut s'adresser pour cela à un homme consommé dans la lecture de l'Ecriture sainte, des Péres, des Conciles, & de l'histoire Ecclesiastique ; je n'ai rien de tout cela, m'étant plus adonné (à ma confusion) à la lecture des Auteurs profanes que je n'ai pourtant fait qu'effleurer, comme vous le connoîtrez par les petits Ouvrages que j'ai été contraint de donner au jour, plus pour satisfaire mes amis que ma propre inclination ; vous desirez, Mr. que je vous en fasse une énumeration ; ils n'en valent pas la peine ; je le ferai néantmoins pour vous obeir, & encore plus pour vous détromper des bons sentimens que vous avez conçus de moi. Je fus à Paris il y a environ quinze ans pour solliciter un Procès au grand Conseil, [illegible] touchant

* *On a parlé de ce Livre dans ces* Nouvelles. *Juin.* 1700. *pag.* 630. *& d'un autre Livre du même Auteur. Novembre.* 1700. *pag.* 569. *Il est fort connu par le livre qu'il a écrit sur* la Pratique des Billets & de l'Usure.

touchant un Bénéfice simple de la Province, pouſſé à cela par mes parens & par mes amis; j'avois affaire à trois devolutaires, qui manquoient aux formalitez, à un reſignataire ſimoniaque, & à un mal & vicieuſement pourvu par le Patron; il n'y avoit que moi de légitimement pourvu par le Pape. Cela fut ſi bien reconnu par le grand Conſeil, que mes Juges touchez de conſcience voulant favoriſer l'une des parties des plus puiſſantes l'obligérent à me déſintereſſer de tous les frais & dépens & à me donner une penſion conſidérable ſur le Bénéfice. Si j'avois été bien conſeillé j'aurois accepté ce parti: mais je negligeai de le faire; & je perdis le procès; je me conſolai de la perte de ce procès, que je n'avois entrepris qu'enſuite des inſtances preſſantes de mes parens & de mes amis. Je fus plus heureux à ſolliciter pour les autres que pour moi; je fus prié de reſter à Paris pour ſolliciter au même grand Conſeil un procès qui regardoit un bénéfice des plus conſiderables de la Province qu'on vouloit rendre ſujet à réſignation, & qu'on prétendoit électif tel qu'il fut declaré par un arrêt fort ſolemnel à cet effet. Pendant tout ce temps que je reſtai à Paris je pro-

fitai d'un ſejour ſi avantageux pour tous ceux qui aiment les belles Lettres; je renouvellai mes connoiſſances anciennes, j'en fis de nouvelles avec les Savants, je viſitai les Bibliotheques, & continuai fort agréablement mon commerce avec tous mes amis de Hollande, d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, ayant dans Paris les occaſions de les entretenir de ce qui ſe paſſoit de plus conſidérable dans les belles Lettres. La ſollicitation des procès ne m'ôtoit pas l'inclination que j'avois & que j'ai toujours eüe pour elles, ſans que jamais j'aye été frappé du déſir de m'ériger en Auteur, & de faire paroître mon nom en cette qualité dans les Livres. Cependant il arriva une occaſion où je m'y trouvai engagé par neceſſité.

Monſieur *Petit* Medecin, Poëte Latin célebre & dont les Ouvrages ſont ſi eſtimez par tout, étoit fort de mes amis, & je le fréquentois ſouvent; il vint à mourir pendant ce temps-là; je fus invité par tout ce qu'il y a de Curieux & de Savans dans Paris qui ſavoient que j'avois été fort de ſes amis, de vouloir obtenir de ſa Veuve, de voir ſes ouvrages manuſcrits, dont il avoit laiſſé un grand nombre, pour

en faire un Catalogue & le donner au public conjointement avec ceux qui étoient deja imprimez ; je ne pus refuſer à l'inſtance de tant d'honnêtes gens, qui m'en prioient ; je me trouvai obligé d'ailleurs à donner en même temps des marques de ma reconnoiſſance à cet illuſtre ami, par un petit Ouvrage que j'intitulai *Elogium & Tumulus Petiti*, que j'ajoutai à ce Catalogue, & que je dédiai à Mr. *Grævius* ſon bon ami & le mien, pour ſervir d'Epître dédicatoire à un Ouvrage que Mr *Petit* lui avoit envoyé pour être imprimé en Hollande, & qu'il lui vouloit dédier ; ſa mort inopinée l'empêcha de lui envoyer l'Epître qu'il deſtinoit pour cela. Cèt Ouvrage contient une Diſſertation ſur le *Nepenthes* dont parle *Homere*, ce remède admirable contre toutes ſortes de douleurs, & qui imprime la joye. Mr. l'Abbé *Brice* qui nous a donné *Paris ancien & moderne*, m'avoit demandé (pour l'y mettre) l'épitaphe de Mr. *Petit* qui eſt dans ce petit Ouvrage.

Mr. *Petit* eſt inhumé dans S^t. *Eſtienne* du Mont vis à vis de Mr. *Deſcartes*, qui eſt dans l'Egliſe voiſine de Ste *Geneviéſve* qui n'eſt ſeparé que par un mur entre deux. Ce grand adverſaire de Des-

cartes ne pouvoit être mieux placé qu'à l'oppoſite de ce Philoſophe.

Le ſecond Ouvrage que je fus obligé de donner au jour fut une explication d'un ancien tombeau & monument de marbre trouvé en Guienne, chargé de quantité de Symboles fort curieux avec une inſcription Latine au milieu, qui fut envoyé à Mr. l'Abbé *de Dangeau* par Monſeigneur l'Archevêque d'*Auſch*, pour le faire voir à ces Meſſieurs, qui s'aſſemblent chez lui dans la Place Royale, & en avoir leur ſentiment: j'avois l'honneur de m'y trouver. On me donna l'emploi d'y travailler & je ne pus m'en défendre, quoi qu'il y eut des gens beaucoup plus capables que moi de le faire. Un certain Aumonier du Roi, peu initié aux Antiquitez, voulut trouver à redire à quelques endroits de cèt Ouvrage par une Lettre qu'il adreſſoit à Monſeigneur l'Archevêque d'Auſch, que ce Prelat m'envoya. J'y fis reponſe ſur le champ, & je l'adreſſai à cet Archevêque, pour le divertir; je n'ai point voulu la faire imprimer pour épargner la reputation de cèt Aumônier.

Le troiſiéme Ouvrage que je fis imprimer fut une Diſſertation Latine

ſur

ſur une medaille de l'Empereur *Adrien*, qui porte au revers cet Empereur, *Sabine* ſa femme & *Antinous* ſon favori, repreſentez ſous les figures d'*Oſiris*, d'*Iſis*, & d'*Harpocrate* élevée ſur les ailes d'une aigle comme déifiée; je donnai le titre à cet Ouvrage *de Nummo Pantheo Adriani Imperatoris*. J'eus occaſion de donner cet Ouvrage au jour & de le dédier à l'illuſtre Mr. *Spanheim* Envoyé en France de la part de Mr. l'Electeur de *Brandebourg*; parce que l'ayant été voir pour lui ſouhaiter un heureux voyage dans le pays de *Cleves*, où il alloit pendant l'automne, je lui fis voir cette Medaille que j'avois heureuſement dans ma poche; il en trouva le revers heureux & digne d'une explication, que je lui promis de lui faire dans une Diſſertation, & de la lui dédier à ſon retour.

Le quatriéme Ouvrage fut un Diſcours ſur les Sirenes & ſur leur figure, que je dédiai à Mr. *Boucherat* Chancelier de France, qui m'y engagea; vous avez vu l'hiſtoire dans cet Ouvrage, dont il n'eſt pas neceſſaire de vous entretenir.

Je m'occupois, Mr. inſenſiblement & aſſez agréablement à ces ſortes de bagatelles, qui ne tiennent rien de la Science Eccleſiaſtique, &

je paſſai ainſi à Paris près de ſept années ſans penſer au retour dans la patrie, & je n'aurois point du tout quitté ce ſejour, ſi je n'y avois été contraint par de frequentes indiſpoſitions qui me ſurvinrent & qui me menaçoient de Calcul. Paris eſt un méchant ſejour pour un homme qui n'a pas une ſanté vigoureuſe, & qui eſt obligé de vivre dans une Auberge deſtitué des ſecours neceſſaires. Je revins enfin au pays où je ne laiſſai pas d'entretenir mon Commerce avec tous mes amis de Paris & d'ailleurs.

J'écrivis d'abord à mon arrivée à Mr. *Ouvrard* notre bon & ancien ami, Chanoine de l'Egliſe de Tours, pour l'inviter à nous donner ſon hiſtoire tant deſirée de la Muſique ancienne & de la moderne, je lui en écrivis juſques à quatre fois, ſans recevoir aucune de ſes nouvelles. Je me mis, étant à la Campagne, à travailler à un Diſcours ſur la Muſique des Anciens que je lui dédiai, pour l'engager davantage à nous repondre; mais je fus fort ſurpris pendant que j'y travaillois, & qu'il étoit aſſez avancé que j'apris la triſte nouvelle de ſa mort. J'achevai ce Diſcours, dont j'entretins notre bon ami Mr. *Lantin* qui faiſoit une eſtime par-

particuliere de Mr. *Ouvrard*, & qui avoit lû avec un extrême plaiſir la Diſſertation qu'il avoit faite ſur le Traité de Mr. *Voſſius de Poematum cantû, & viribus Rythmi* qu'il m'avoit envoyée & qui ſe trouve malheureuſement perdue, ſans eſperance de la pouvoir recouvrer. Nous donnerons un jour ce Diſcours de la Muſique des Anciens accompagné de pluſieurs Lettres que j'ai reçues de ce Savant homme & du projet qu'il nous a donné de ſon hiſtoire de la Muſique dont le travail entier eſt entre les mains du Chapitre de Tours.

J'appris, un peu après la mort de Mr. Ouvrard, la promotion au Cardinalat du ſavant Pere *Noris*, Auguſtin, duquel j'avois reçu pluſieurs Lettres à Paris. Je le félicitai ſur cette glorieuſe promotion; & je lui promis de lui dédier un Ouvrage pour lui en mieux marquer ma reconnoiſſance & ma joye; c'eſt une Diſſertation Latine ſur une Inſcription ancienne, des plus belles & des plus ſingulieres qui ſoient en France, & qui s'y conſerve dans une chapelle de nôtre *Tuſculum*, où je paſſe la meilleure partie de l'année. L'Ouvrage eſt comme achevé; j'y fais entrer la deſcription de ce petit trajet de Païs, qui renferme des cho-

ſes qui n'ont point encore été découvertes, concernant la Bourgogne & la Champagne. Il faut vous donner ici cette Inſcription telle qu'elle eſt.

MERCVRIO ET MINERVAE
ARNALYAE
NVMINIB. AVGVSTOR.
SACRVM.
G. LVCCEIVS MARCELLINVS.
DECVR.
V. S. L. M.

J'intitule le Livre, MINERVA ARNALIA, *unà cum* MERCURIO, *illius* ΣΥΜΒΩΜΩ, ARA SINGULARIS *Eminentiſſimo Cardinali Noriſio conſecrata.*

Cet Ouvrage devroit avoir paru il y a aſſez long tems, ſans la conjoncture d'un autre auquel je me ſuis trouvé engagé, & qui doit bien tôt paroitre, dédié à Monſeigneur le Cardinal *Albani*, Secretaire des Brefs de Sa Sainteté. C'eſt une Diſſertation, & une explicatiou Françoiſe, tirée de l'Italien de Mr. *Bellori*, des deux plus beaux & plus agreables tableaux de *Raphaël d'Urbin*, peints au Vatican, l'Ecole d'Athenes, & le Parnaſſe, dont j'ai rapporté de Rome deux excellentes co-

copies. C'eſt une eſpéce d'action de graces que je dois à ce ſavant Antiquaire pour tous les bons offices qu'il m'a rendus à Rome, & que je reconnois en la perſonne de cette Eminence obligeante & généreuſe, qui m'a fait part du Livre de ſes explications Italiennes, imprimées à ſes frais. Vous en apprendrez le ſujet dans l'Ouvrage dont je vous ferai part. Vous voyez, Monſieur, par tout ce que je viens de vous dire combien je ſuis peu digne de vôtre dédicace, & combien je ſuis peu initié à la Science d'un Eccléſiaſtique; une Médaille, une Inſcription, un tableau, une fable des Sirenes, un traité de Muſique, un autre de Peinture m'occupe. Vous vous trompez ſi vous avez un ſentiment de moi auſſi avantageux que vous témoignez l'avoir. J'ai plus de bonheur que de Science. Je ne ſuis pas aſſez ambitieux pour vouloir paroitre ce que je ne ſuis pas; je ſai mon peu de talent, & *quàm ſit mihi curta ſupellex.* J'avoüe que j'ai toujours aimé les belles Lettres, auſſi bien que les Savans, que je me ſuis fait un extrême plaiſir de m'entretenir avec eux, que j'ai aimé les bons Livres, & que j'en ai une Bibliothéque aſſez bien fournie, que j'ai eu le bonheur de

de me voir couché dans les Livres des Savans avec éloge. C'eſt une belle choſe que d'être loüé par ceux qui méritent de l'être, *laudari à laudatis*, mais il faut le mériter, & j'en ſuis fort éloigné, ce qui me fait croire qu'il y a en cela plus de flaterie que de verité; car certainement je ne me ſuis pas pris à l'étude de la maniere qu'il s'y faut prendre pour cela. Je ne ſai pas, comme vous, Monſieur, parfaitement la Langue Grecque; je n'en ſai que pour lire tous les jours un chapitre du Nouveau Teſtament, & quelquefois un de l'Ancien. Je déchifre tellement quellement une Inſcription ancienne. Je n'ai point mis le nez dans les Poëtes ni dans aucun Auteur ni Hiſtorien de cette Langue. J'ai même peu donné dans les Latins; je n'ai fait qu'effleurer par ci par là les matieres, plutôt par divertiſſement & par curioſité que de deſſein prémédité. J'ai eu quelque inclination pour les arts & pour l'antiquité, mais encore avec moins d'attention & d'application qu'il n'en faut pour y pouvoir réüſſir & paſſer pour habile.

Je ne vous parle pas, Monſieur, de deux voyages que j'ai faits à Rome, à diverſes repriſes, & aſſez longs, l'un

au

au commencement du Pontificat *d'Alexandre VII*, & l'autre à la fin de ce même Pontificat. Il faut néanmoins vous en dire quelque chose, puis que vous voulez que je vous entretienne des occupations de ma vie. Comme j'étudiois, à Paris, en Théologie, au Collége de Navarre, où je m'étois mis en pension avec bonne compagnie; ayant recommencé ma Philosophie dans l'Université, je pris le dégré de Maitre és Arts, dans la résolution de pousser ma pointe, & d'aller jusqu'au bout de la carriere; je n'y demeurai neanmoins qu'une année. Ayant appris qu'un de mes amis (qui avoit été Secretaire de Mr. de *Longueville* dans l'Ambassade de Munster, pour la paix) alloit à Rome, pour des affaires de cette maison auprès *d'Alexandre VII*, qu'il avoit vû en qualité de Nonce du Pape; je fus sollicité par cet ami de faire avec lui ce voyage, & avec quelques autres de mes amis. Il ne fallut pas beaucoup me presser pour cela; je quittai Navarre & la poudre de l'Ecole, pour prendre l'air de la sapience Romaine. Le séjour de Rome, Monsieur, n'est pas moins agréable que celui de Paris; beaucoup de gens même le lui préferent. La vie est plus tran-

tranquille, & c'eſt l'endroit du monde le plus fréquenté de toutes les nations, le plus célébre pour l'antiquité, pour la magnificence des bâtimens, enfin le Siege du Souverain Pontife, dont la Cour eſt belle, très-fine, & très éclatante. Les Savans, à la verité, n'y ſont pas en ſi grand nombre qu'à Paris, mais il y en a aſſez pour ſatisfaire les curieux. Les beaux arts, en recompenſe, y régnent, la Peinture, ſur tout, la Sculpture, l'Architecture, & la Muſique, pour leſquelles j'avois aſſez d'inclination de moi même, & qui vient aſſez à ceux qui ne l'ont pas, par la vuë de tant de belles choſes qu'on y remarque & qui vous l'inſpirent. J'arrivai à Rome, la premiere fois, dans le temps qu'on y attendoit la Reine de Suede. Je vis ſon entrée magnifique dans l'Egliſe de St. *Pierre*, qui, quoi qu'elle n'ait pas beſoin d'ornemens étrangers, ſi conſiderable d'elle-même, avoit été néanmoins ornée & embellie par des armoiries, des emblêmes, & des ſymboles ingénieuſement inventez, à la gloire de cette Reine du Nord. Elle logea ſur le Janicule, dans le palais des *Riari*, vraiment riant & charmant, qu'elle avoit fait ajuſter à ſon uſage; elle y

contribuoit merveilleuſement de toutes les manieres aux plaiſirs de Rome. Je connoiſſois chez elle le bon homme *Benedetto Mellini*, ſon Bibliothécaire, qui avoit travaillé long-temps à une Rome ancienne, qu'il méditoit de donner au jour; mais celle de *Nardini*, qui parut en ce temps-là, en empêcha l'exécution. Je connoiſſois auſſi chez elle le Sieur *Chifflet*, qui me régala d'une Diſſertation qu'il fit, *de veris & falſis Othonibus.*

Je vis, Monſieur, une autre cérémonie à Rome, pendant le ſéjour que j'y fis. J'y vis la canoniſation de St. *François de Sales.* J'y fis même une figure aſſez conſiderable, ſans que je m'y attendiſſe. Mr. l'Evêque d'Evreux, qui ſollicitoit à Rome la Canoniſation de ce St. Evêque, de la part du Clergé de France, m'invita, de ſa grace, à vouloir me trouver à cette céremonie avec trois ou quatre Abbez François, qu'il deſtinoit à porter les dons qu'on a coutume de porter à l'offerte, comme le pain, le vin, les colombes, les tourterelles. Les Colombes vinrent à mon partage; j'y en portois deux blanches dans un panier d'argent, après Mr. le Cardinal *Brancache*, que j'offris à ſa Sainteté,

teté, & dont elle fit un préſent à la Reine de Suede.

Il faut vous parler, Mr. d'une cérémonie qui me regarde particulierement. Je pris à Rome l'Ordre du Diaconat & de la Prêtriſe, n'étant ſeulement que ſimple Soudiacre, lors que j'entrai dans Rome, & il y avoit pluſieurs années, ſans que je penſaſſe à m'engager plus avant. Cependant comme je me trouvois *ad limina Apoſtolorum*, je crus qu'il ne falloit pas en ſortir ſans ſe conſulter ſoi même & les autres, là deſſus. Je m'adreſſai au plus excellent homme de Rome, le Pere *Mariano Socini*, parent du Pape, Supérieur des Prêtres de l'Oratoire de l'Egliſe neuve, homme d'un grand mérite & d'une pieté diſtinguée, à qui j'expoſai mes dontes & mes difficultez. Il me dit que nous n'étions plus dans le temps où l'on vit des Sts. *Etiennes* & des Sts. *Laurens* qui demeuroient dans l'état de Diacre toute leur vie, que les Ordres ſacrez ſe rapportoient maintenant tous à la Prêtriſe; qu'il me conſeilloit de prendre le Diaconat, & de garder l'interſtice d'un an juſqu'à la Prêtriſe; que le Seigneur me découvriroit pendant ce temps-là ce qu'il deſiroit que je fiſſe, ſi je le lui demandois

dois fidelement; que les paroles qui ſont la forme de cet Ordre auroient leur effet; *Accipite Spiritum Sanctum, & robur ad reſiſtendum diabolo & tentationibus ejus.* Je croi, Mr. que le Seigneur m'avoit adreſſé à ce St. homme, comme à un Ange viſible, pour me faire connoitre ſes volontez. Je me déterminai enfin à prendre le Diaconat & enſuite la Prêtriſe. Ce fut à un Samedi des quatre-temps de Carême, auquel jour échéoit la fête de St. *Mathias*, que je reçus ce St. Ordre, dans l'Egliſe de St. *Jean* de Latran, la mere Egliſe du monde, *mater & caput Eccleſiarum*, en preſence de St. *Pierre* & de St. *Paul*, dont cette Egliſe poſſéde les precieux chefs; ce fut, dis-je, en ce lieu que je fus mis parmi le nombre des douze Apôtres. Il y avoit effectivement onze tant Italiens qu'Eſpagnols deſtinez pour l'Ordre de Prêtriſe; j'étois ſeul de François pour remplir la douziéme place, & je fus mis en la place du prévaricareur, comme St Mathias; mais, Mr. que j'ai commis d'infidélitez & de prévarications depuis ce temps-là, & que j'ai peu profité d'un ſi St. Miniſtere!

La peſte fut à Rome pendant ce temps-

temps-là ; il y mourut plus de vint mille perſonnes. Elle vint de Naples, où les Eſpagnols l'avoient fait venir de Sicile, pour empêcher, à ce qu'on dit, une revolte du peuple qu'ils appréhendoient. Il mourut prés de cent mille perſonnes par cette politique. Voici un fait aſſez plaiſant qui arriva pendant la peſte. On avoit ordonné deux Commiſſaires pour veiller à ce que les quarantaines s'obſervaſſent exactement dans les maiſons ſuſpectes de contagion, & qu'on n'élargit perſonne avant le temps fini de leur purgation. Ces Commiſſaires étoient un Auditeur de Mr. *Caraffe*, Gouverneur de Rome, & un Médecin. Comme les Italiens ſont beaucoup intéreſſez, & qu'ils préferent l'argent à la Santé, ils élargiſſoient bien des gens avant le temps fini de leur quarantaine, recevant des uns 40 piſtoles, des autres 30, & ainſi du reſte, ce qui fut à la fin reconnu. On leur fit leur procès. Le Médecin ſoutint toutes les queſtions ſans rien avoüer. Il fut ſeulement condanné aux galéres, car on ne condanne là perſonne à mort s'il n'avoüe le crime. L'Auditeur ne put ſupporter la queſtion ; il avoüa tout, & fut condanné à avoir la tête tranchée de-

devant la maiſon de Monſeigneur *Caraffe*, où l'on dreſſa un échaffaut pour cela. Il y parut en bas de ſoye vert, en culotte de velours cramoiſi, en chemiſe fine de toile de Hollande, & bien poudré. Il fut décapité en cet état fort galant; voila comme finit la tragédie. La ſuite de cette exécution ne fut pas moins ſinguliere; on foüilla dans ſes poches; on y trouva un petit Livre qui étoit comme un memoire de tout l'argent qu'il avoit reçu des maiſons contagieuſes, délivrées avant le temps, pour en rendre compte au Médecin ſon aſſocié, qui en avoit apparemment un de ſon côté, pour le même ſujet. Il avoit intitulé ce Livre, *Delicie del contagio.* Le malheur pour le pauvre Auditeur c'eſt qu'il laiſſa toutes ces délices en ce monde, avant que d'avoir eu le temps d'en joüir.

Je fis le voyage de Naples quelque temps après. Je ne vous en dirai rien, ſinon que je trouvai une choſe aſſez ſurprenante à mon égard. Entrant dans cette belle ville j'aviſai une enſeigne qui étoit ſur la porte d'un logis où l'on châtroit les jeunes enfans pour la muſique. Elle portoit en groſſe lettre ces mots; *Quì ſi caſtrano i putti*

i putti per la muſica. Je fis ce voyage aſſez agréablement avec des Anglois curieux d'Antiquitez. Je fis enſuite celui du Latium avec des François qui ne l'étoient pas de même. Nous vîmes entre autres choſes le fameux temple de la Fortune à Paleſtrine, au retour de Sublaque, où nous vimes la grotte de St. *Benoit* où ce St. Patriarche a demeuré vint années, & où il a fait cette belle & ſi judicieuſe régle de la vie monaſtique. Nous trouvâmes en Paleſtrine Mr. *Bonini*, grand Vicaire de Monſeigneur le Cardinal *Antoine Barberin*, Evêque de ce lieu. J'avois connu Mr. *Bonini* à Rome. Il nous reçut fort bien, & nous fit tout voir. Il nous fit même boire du vin Grec ſur l'autel de la Fortune, dans ce lieu où l'on jettoit autrefois les ſorts; j'en parle ailleurs. Nous vîmes enſuite ce qui eſt de plus conſiderable dans le Latium, Tuſculum, autrement Fraſcati, & l'ancien Tivoli, *antiquum Tibur*, c'eſt-à-dire la ville Hadrienne, où nous penſâmes être aſſaſſinez par des bandits, qui ſont Latins Vignaroles, qui habitent cette antiquité, qui n'a duré que ſoixante années, l'Empereur *Antonin* l'ayant détruite, & s'étant ſervi des matériaux

pour

pour bâtir ſes Thermes. Je procurai au P. *Kirker* le plan de cette antiquité, qu'il a mis dans ſon *Latium Antiquum.* Monſieur le Cardinal *François Barberin* l'avoit dans ſa Bibliotheque. Je voyois ce celebre Jeſuite qui m'a écrit quelquefois étant de retour en France, & qui m'a régalé de quelques uns de ſes Ouvrages. Je fis pour cet effet un mémorial à Mr. le Cardinal *Barberin*, que je lui fis préſenter par ſon Eminence Mr. le Cardinal de *Rets.* Ce mémorial eut ſon effet. Peu de temps aprés ce plan fut gravé & donné au jour, & ſon Eminence m'en régala d'un exemplaire en France ; auquel elle joignit les 2 volumes de l'hiſtoire de *Pachimere*, qu'elle avoit fait imprimer à Rome parfaitement bien, & à ſes dépens. Je lui envoyai en échange un Livre qu'il n'avoit pas dans ſa Bibliotheque, quoi que des plus belles de Rome & des plus nombreuſes en Livres, ſavoir *Eugeſpii Abbatis Theſaurorum Tomi duo, ex Auguſtini Operibus, in folio,* qu'elle m'avoit témoigné deſirer, & que j'avois dans la mienne. Je voyois quelquefois cette Eminence, qui aimoit les belles Lettres & qui protegeoit les Savans. Elle avoit auprès d'elle

d'elle un de mes meilleurs amis, Monſeigneur *Soarès* Evêque de Vaiſon, dont j'ai reçu tant de Lettres, & Latines & Françoiſes, en France, après mon retour d'Italie. J'ai trouvé quelquefois auprès de lui Mr. *Holſtenius*, Bibliothecaire du Vatican. J'ai vû auſſi ſon Collégue dans le même emploi le bon homme *Leo Allatius*, ſi obligeant envers tout le monde, & ſi bienfaiſant.

Puis que nous ſommes, Mr. ſur le recit de nos avantûres de Rome il faut continuer de vous en faire part; elles vous divertiront du moins, ſi elles ne vous détrompent des bons ſentimens que vous avez de moi. Je contractai inſenſiblement, & avec beaucoup de plaiſir habitude avec pluſieurs perſonnes qui aimoient les belles Lettres. Je commençai par Mr. le Cardinal *Bona*, avant ſa promotion au Cardinalat, & n'étant encore que ſimple Religieux de *San Bernardo alli Termi*. Je voyois quelquefois ce grand Perſonnage chez lui. Je le voyois auſſi dans certains concerts de muſique, où il ſe trouvoit, car il aimoit la muſique; il a fait un beau traité de la pſalmodie. Je profitai beaucoup d'une connoiſſance auſſi avantageuſe

gueuſe que celle là; j'entretins quelque commerce de Lettres avec lui étant de retour en France. Il m'y régala même de quelques uns de ſes Ouvrages, entr'autres de ſa Liturgie. J'eſſayai de m'en revancher en lui envoyant les Oeuvres de St. *Baſile* de Seleucie, & de St. *Gregoire* Thaumaturge, & le Traité de la Pénitence du P. *Morin*, que j'avois dans ma Bibliotheque, pour leſquels j'avois reconnu qu'il avoit de l'inclination. J'acquis cette connoiſſance par l'entremiſe du P. General *di San Bernardo*, *Dom Coquelin*, de la Franche-Comté, mon parent. Cette parenté ne me fut pas inutile pour arriver aux Ordres ſacrez dont je vous ai parlé; ce Pere étant fort des amis du Cardinal *Gimetti*, Vicaire du Pape, qui avoit un certain Secretaire Eſpagnol Napolitain, nommé *Dom Sylveſtre*, homme vraiment ſauvage & fort rude, qui vouloit un mal de mort aux François, & qui m'avoit témoigné en quelques rencontres ſa mauvaiſe humeur & ſa malhonêteté. Je m'en plaignis à Son Eminence qui lui en lava la tête. Il faut vous dire quelque choſe de plaiſant ſur ce ſujet. L'examen pour les Ordinans n'eſt pas fort ſevere. On n'éxige pas d'eux une

ſcience Eccléſiaſtique de vôtre façon; pourvû qu'on ſache un peu de Latin de Bréviaire on ſe contente. On m'en preſenta un pour expliquer un paſſage ou deux ; on n'attendit pas que je m'en fuſſe acquité; on crût que comme Parent d'un General d'Ordre je pouvois être exemté de ces ſortes de formalitez requiſes aux autres pour être admis aux Ordres ſacrez, & qu'il ſuffiſoit d'appartenir à un General d'Ordre; *baſta que lei ſia parente del Padre Generale*, dit le Cardinal *Ginetti*. La dignité de Cardinal emporte avec ſoi une diſpenſe univerſelle. Un Cardinal, comme tel, peut porter toutes ſortes de bénéfices, & ſans nombre, ſans aucune incompatibilité. Vous ſavez l'agréable définition qu'on en fait; mais je n'ai jamais ouï dire que pour être parent d'un General d'Ordre on pût être diſpenſé des capacitez néceſſaires pour entrer dans les Ordres ſacrez.

J'acquis enſuite la connoiſſance d'un autre grand perſonnage, ſavoir de Monſeigneur *Sluze*, Secretaire des Brefs de S. S. grand amateur des belles Lettres & des bons Livres, dont il avoit une grande Bibliotheque & bien fournie, n'épargnant rien pour les faire

faire venir de toutes parts. Il fut auſſi fait Cardinal. Je m'entretenois avec lui fort agréablement des nouvelles de la République des Lettres, & j'en continuai le commerce étant de retour en France, tant devant qu'après ſa Promotion au Cardinalat. Je conſerve quantité de Lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire. On m'envoya le Catalogue imprimé de ſa Bibliotheque, qui fut vendue aſſez médiocrement après ſa mort. Je devois, Mr. vous parler auparavant de la connoiſſance que je fis de Monſeigneur *Barbarigo*, Prélat Venitien, fait depuis Cardinal, Evêque de Bergame, en premiere inſtance, & enſuite de Padoüe, où il eſt mort, il y a environ trois ans, perſonnage d'un grand nom de toute maniere, qu'on a manqué d'avoir pour Pape dans le dernier Conclave; & ſi nôtre courrier fût arrivé deux jours auparavant qu'il ne fît, pour lever l'excluſion qu'on lui avoit donnée de la part de la France, l'affaire étoit faite. La Providence nous en a donné un en ſa place d'un auſſi grand merite; témoin la Lettre que ce Cardinal m'en écrivit en réponſe de celle que je m'étois donné l'honneur de lui ecrire, pour le féli-

citer de tous les ſuffrages qu'il avoit eus pour être Pape, dans le Conclave depuis le commencement juſqu'à la fin, ce qui lui étoit autant & plus glorieux que d'avoir été Pape. Il me répondit par une Lettre d'une grande humilité, & digne de lui où il me fait entr'autres choſes un portrait du Pape que nous avons comme de l'un des meilleurs ſujets qu'on put ſouhaiter, & dont nous avons reconnu la verité par une conduite auſſi ſainte que la ſcience, & auſſi digne d'un pere commun. J'ai reçu pluſieurs Lettres de ce grand Cardinal que je conſerve précieuſement. J'ai toujours entretenu avec lui un Commerce qui m'eſt très-glorieux, & très-avantageux. Il aimoit les belles Lettres, il avoit fait une grande dépenſe, digne de ſon Eminence, pour une Imprimerie en toutes ſortes de Langues, & particulierement Orientales. Nous en avons un Alcoran en Arabe, parfaitement beau. Il ne faut pas oublier de vous dire ici que je fus prié par un de mes meilleurs amis, Mr. *Spon*, de vouloir intercéder auprès de cette Eminence pour ſon ami Mr. *Patin*, qui s'étoit refugié à Padoüe après avoir bien couru par le monde, éloigné de Paris, où il n'oſoit

n'oſoit pas r'entrer ; on ſait aſſez le ſujet qui l'en éloignoit, ſans qu'il ſoit neceſſaire d'en parler. Il vint à vaquer dans Padoüe une chaire de Profeſſeur en Medecine. Mr. *Spon* me pria de vouloir en écrire à Mr. le Cardinal *Barbarigo*, pour qu'il lui fut favorable, je le fis & la choſe reuſſit comme on le déſiroit. Mr. *Patin* me fit prier en ſuite par le même Mr. *Spon* de vouloir employer Mr. *Petit*, Mr. *de la Monnoie* & Mr. *Dumai* Poëtes célebres, qu'il ſavoit être de mes amis, de vouloir concourir à loüer avec tous les Poëtes d'Italie l'illuſtre & fameuſe *Piſcopia* deffunte, & honorer ſon tombeau par leurs Poëſies ; ils le firent avec l'applaudiſſement & l'admiration d'un chacun ; je les envoyai fort bien imprimées & ornées des armes & de la devize de l'Academie des *Ricovrati* ; j'y joignis, quoi que mechant Poëte, un quatrin de ma façon pour ne pas me trouver à la Ceremonie les mains vuides ; je l'accompagnai auſſi d'une Lettre Latine à Meſſieurs de cette Academie, qui reçut le tout fort agréablement, & qui nous accorda à tous pour recompenſe des patentes d'Academiciens de Padoüe. On fit un gros recueil de toutes

les pieces qui furent faites ſur ce ſujet qu'on imprima; mais l'on n'y mit point celles de nos amis, qui meritoient mieux de s'y trouver qu'aucunes autres, & qui auroient fait honneur à ce recueil. On nous écrivit pour excuſes qu'on n'y avoit mis que celles des Poëtes du Pays, & non d'autres, mais il n'eſt pas difficile de deviner que ces pieces effaçant les leurs, on fut d'avis de les ſupprimer.

Dans le tems que j'arrivai à Rome pour la premiere fois, Mr *de Spanheim* en partit & je goûtai peu le bien d'une Converſation auſſi ſavante que la ſienne, j'ai regagné en France ce que j'avois perdu à Rome; ce ſavant homme m'ayant fait l'honneur de me donner part à ſon amitié, que j'ai toujours taché de cultiver avec beaucoup de ſoin & de plaiſir.

Je ne continuerai pas, Mr. à vous parler de beaucoup d'autres perſonnes conſiderables, & ſavantes que j'eus le plaiſir & l'avantage de voir à Rome; mais il ne faut pas oublier Mr. *de la Peyrere* ce fameux Auteur des *Preadamites*, qui étoit venu à Rome preſque dans le même tems que la Reine de Suede, pour faire abjuration de ſon erreur. On m'avoit prôné fauſſement auprès

auprès de lui comme un grand Mathématicien, à cauſe que je voyois quelquefois Mr. *Michel Angelo Ricci* bon ami de Mr. *Lantin*, qui l'étoit, & qui fut depuis Cardinal, il m'envoya quelques uns de ſes Ouvrages en France avant ſa promotion, dont je le felicitai, & ſur tout de l'humilité avec laquelle il temoigna refuſer le chapeau, qu'on eut de la peine à lui faire accepter. Il faut vous dire le ſujet pour lequel Mr. de la *Peyrere* vouloit conferer avec quelque Mathematicien habile, ce qui vous fera connoitre la force de l'imagination, il me le raconta. Il avoit fait autrefois un voyage en Eſpagne, où dans le chemin il avoit continuellement rêvé ſur une propoſition d'*Euclide*, & l'avoit fait avec une ſi forte application d'eſprit qu'il en tomba malade & en penſa mourir. Cependant pluſieurs années après, & ſur tout étant à Rome, la penſée lui en revînt dans l'eſprit, & ſouhaita de s'en éclaircir avec quelque habile Mathematicien; je lui indiquai pour cela un fameux Anglois qui étoit pour lors à Rome, Mr. *Thomas de Albiis*, dont nous avons de ſavans opuſcules de Mathematique. Mr. *Hallier*, Docteur & Profeſſeur

de Sorbonne célébre par ſes écrits, vint à Rome dans le même tems que Mr. *de la Peyrere*, pour remercier S. S. de l'Evêché de Cavaillon dont elle l'avoit gratifié. Il eſt bon de vous faire ici un petit conte, à ſon ſujet, qui ne vous ſera pas déſagréable, vous qui êtes Docteur. Mr. *Hallier* fut viſité à Rome d'un chacun. Je le fus voir auſſi moi-même avec deux Procureurs Generaux d'Ordres, de mes amis, dont l'un étoit Docteur de Paris. Nous trouvâmes chez lui le grand & fameux Caſuiſte *Diana*. On s'entretint de diverſes choſes aſſez long-temps. Le Sieur *Diana* avoit toutes les envies du monde qu'il tournât la converſation ſur les Caſuiſtes; mais il n'en fit aucune mention, ce qui lui faiſoit de la peine; en ſorte qu'à la fin il rompit la glace, & lui demanda s'il avoit lû les Ouvrages des Caſuiſtes modernes, croyant qu'il lui parleroit des ſiens; mais il fut fort étonné que Mr. *Hallier* lui répondit qu'il n'avoit lû aucun Caſuiſte moderne, qu'il avoit même peu lû les anciens. Jugez, Mr. ſi cette réponſe plût à ce fameux Auteur. Nous en remarquâmes même ſur ſon viſage du changement, comme une eſpece

de

de rétréciſſement. Il s'en retourna peu content & ſatisfait de Mr. *Hallier*, tant il eſt vrai que l'amour exceſſif de ſoi même & de ſes Ouvrages eſt ſouvent capable de nous chagriner.

Parlons maintenant des beaux Arts qui regnent dans Rome, & de ceux qui en faiſoient profeſſion de mon tems, & que j'ai vû & pratiqué. Je devrois mettre d'abord à la tête, pour ce qui regarde la peinture, l'illuſtre & celebre Mr. *Pouſſin*, ſi je n'avois déja parlé de lui dans l'Ouvrage qui paroitra bien tôt & que vous verrez. J'y parle auſſi de l'excellent *Pietro de Cortone*, de Mr. *Bellori*, de *Salvator Roſa*, mon voiſin, & du Seigneur *Carlo Maratti*, qui l'étoit auſſi. Je vis, au commencement que j'arrivai à Rome, le Sieur *Pietro Santi Bartoli*, qui demeuroit pour lors *alla ſalita di Sto Onofrio*, dans le tems qu'il n'avoit pas encore changé ſon pinceau en burin, qui lui a acquis tant de gloire. Il peignoit fort bien; peu s'en fallut que je ne l'employaſſe à faire des copies de quelques tableaux de *Raphaël*. J'aurois beaucoup mieux fait que de m'attacher, comme je fis, au Sr. *Carlo Vino*, *Napolitain*, qui m'a entretenu fort long-tems inutilement.

& qui ne m'a laiſſé de tout ce qu'il m'avoit promis que l'Ecôle d'Athenes, qui, à la verité, eſt un beau & grand tableau. Je vis le Cavalier *Bernin*, avant & après ſon voyage de France, où il fut mandé, de la part du Roi, pour travailler au Louvre. C'étoit un beau parleur, autant qu'un grand Sculpteur, & un grand Architecte. Il diſoit des merveilles du Roi, en toutes manieres, & avec raiſon; il en avoit reçu de ſi grandes recompenſes qu'il auroit été le plus ingrat de tous les hommes s'il n'en avoit témoigné de la reconnoiſſance. Il diſoit entr'autres choſes, fort agréablement, que le Roi étoit le plus grand Architecte de ſon Royaume.

Quant à la Muſique, qui fait les plus grands deſirs de Rome, j'y connus Mr. *Cariſſimi*, maitre de la Muſique de l'Apollinaire, ſi recommandable dans cet Art pour les divins Ouvrages qu'il a compoſez, de toutes ſortes, dont il me fit part de quelques uns. Il m'envoya ſon portrait en France, que je lui avois demandé & que je conſerve. Je lui laiſſai, en partant de Rome, un Theorbe dont j'avois eu quelques leçons d'un fameux joüeur de cet inſtrument, *Domenico*,

nico Pelegrini, Bolonois. Mr. *Cariſſimi* étoit un peu mélancholique de ſon naturel. Je connus *Horatio Beacarli*, maitre de la Muſique de St. *Pierre*, homme d'un caractere plus gai que Mr. *Cariſſimi*. Il me régala de la Meſſe qu'il fit chanter à St *Pierre*, le jour que l'on fit la découverte de la Chaire de ce Prince des Apôtres, transferée derriere le maitre-autel de cette Egliſe ſuperbe; je veux dire la découverte de cet ouvrage qui rendra le Cavalier *Bernin* immortel à la poſterité. Cette Meſſe, comme je le dis ailleurs, eſt à douce voix & à quatre chœurs; elle fût admirée de tous ceux qui l'entendirent. Je connus auſſi, à Rome, quelques Muſiciens de la Chapelle du Pape, & entr'autres *Domenico Rodomonto*, qui étoit bon Peintre; nous en parlons ailleurs. J'y connoiſſois le Sr. *Abbatini*, maitre de la Muſique de S. *Marie Majeure*, & j'aſſiſtois aſſez ſouvent à ſes concerts, parce qu'il demeuroit dans mon voiſinage. J'y entendis une fois le Sr. *Marc Antoine*, autre muſicien célebre, que Mr. le Cardinal *Chigi* avoit mené avec lui en France, où il profita de nôtre maniere de chanter; qui douce & harmonieuſe qu'elle eſt, ne-

lée avec l'Italienne, qui eſt un peu trop reſſentie & expoſée, fait un bon effet. Il vint un jour au concert de Mr. *Abbatini*, où il y avoit grande Compagnie, aſſemblée pour l'entendre. On trouva effectivement qu'il avoit profité de nôtre maniere de chanter, & on y applaudit par un grand, *Viva il Signor Marc Antonio*. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions reciproquement profité de la leur, & que nous euſſions plus d'expreſſion dans nos chants, que nous n'en avons. Les femmes chantent ſur tout fort mignonnement & avec beaucoup de délicateſſe, en France, mais on entend peu ce qu'elles diſent.

Je m'en retournai en France, la premiere fois, par Veniſe, où je fus obligé de faire une quarantaine, à cauſe que je venois de Rome, où étoit la peſte. Je fis le voyage en bonne compagnie, avec l'illuſtre Mr. le Commandeur *des Vieux*, qui ſortoit de ſon Ambaſſade de Rome après pluſieurs années. On nous mit à l'aſpect de la place de St. *Marc*, dans le vieux Lazaret, où il nous arriva deux choſes fort differentes; l'une agreable, au commencement, & l'autre fort triſte & mélancholique, ſur la fin. Il

faut

faut vous en faire part, comme nous avons déja fait de nos autres avantures. La Séréniſſime République envoya complimenter Mr. l'Ambaſſadeur de Malthe par un Sénateur, qui étoit un veritable Pantalon, grand déclamateur, tels que le ſont les Venitiens. Il témoigna à ſon Excellence que la Séréniſſime République étoit extrémement chagrine & fâchée de ſe voir obligée à le recevoir auſſi déſagréablement que dans un Lazaret; mais que la peſte étoit un mal ſi formidable à la Repub. dans la ſituation où ſe trouvoit Veniſe, qu'elle étoit obligée malgré eux d'en uſer de la ſorte. Il dit les plus belles choſes du monde ſur ce ſujet & les plus pathetiques, il finit par un paſſage de l'Ecriture Ste. qu'il fit valoir à ſa maniere pantalonneſque qui aprêta à rire à toute la Compagnie; il dit que la Sereniſſime Rép. étoit dans les meilleures diſpoſitions du monde à l'égard de ſon Excellence, *Spiritus quidem promptus; ma.*; après quoi il fit une aſſez longue pauſe, & ſe reprit avec emphaſe en cette maniere, *ma Caro infirma*, tous ceux qui étoient derriere Mr. l'Ambaſſadeur & qui entendirent ce declamateur ſe mirent en partie à éclater,

les autres à lui applaudir comme à un parfait Orateur. Il s'en retourna le plus content du monde faire ſon rapport à la Sereniſſime Rep. Cet agreable commencement dans un Lazaret fut un bon augure pour le reſte du temps que nous y paſſames aſſez doucement & avec plaiſir ſelon le lieu; mais la fin fut un peu triſte & funeſte, *Extrema gaudii luctus occupat*, ce qui dût néantmoins ſervir d'une grande leçon à un chacun; nous avions fourni notre quarantaine à la reſerve du dernier jour; tout le monde chantoit *Libertà* dans l'eſperance d'être bientôt dans cette ville, que *Sannazar* dit avoir été bâtie par les Dieux; lorſque ce même jour le plus conſiderable de la Compagnie, perſonnage d'une grande gravité, Eſpagnol, Archidiacre de Saragoſſe tomba en Apoplexie, ce qui déſola tout le monde dans l'apprehenſion qu'on ne nous fit recommencer une nouvelle quarantaine; cet accident pouvant être ſoupçonné de peſte. La Sereniſſime Rep. en ayant été avertie envoya ſes Medecins de la Santé qui reconnurent que le mal n'avoit aucune connexité avec la peſte, & ne lui étoit aucunement univoque. Nous paſſames encore

core deux jours dans ce Lazaret, qui nous durerent plus de quarante, le pauvre Archidiacre y mourut enfin cinq ou ſix jours après & paya pour tous ; ſon corps fut porté à Venise, où les Eſpagnols lui firent des obſéques conſiderables.

Je partis la ſeconde fois de Rome pour retourner en France avec Mr. l'Abbé *dela Trappe* ; jugez ſi je n'étois pas bien accompagné & ſi je n'avois pas ſujet de me loüer de cette heureuſe rencontre, autant que des précédentes dont je vous ai parlé, auſſi en ſûs-je bien faire mon profit, car j'ay toujours entretenu depuis ce temps-là, un Commerce de Lettres avec ce St. Abbé qui m'eſt d'une grande conſolation, je l'accompagnai juſqu'approchant Florence. Je le quittai après l'avoir embraſſé, & lui avoir promis que je l'irois voir à la Trappe, ce que je n'executai que beaucoup d'années après avec une extrême ſatisfaction ; je pris le chemin de Pongibou pour aller à Lericé prendre la mer juſqu'à Genes que je n'avois point vû, j'y arrivai en Carême & logeai dans une Auberge, où l'on étoit encore fort en train des airs des Opera & ſur tout de celui de *Ladori* du P.

Ceſti

Ceſti qui y avoit été repreſenté, le Carnaval, par les Muſiciens de Veniſe, qui y étoient venus n'étant point employez chez eux cette année-là, à cauſe des prieres qu'on y faiſoit contre le Turc. Je vis ces beaux Palais & magnifiques qui ont donné à cette ville le nom de ſuperbe parmi celles d'Italie, j'y vis le celebre Sculpteur Mr. *Puget*, de Marſeille, qui a laiſſé de ſi belles marques de ſon art dans Verſailles; j'avois des recommandations à lui faire du Sieur *Baniere* ſon compatriote bon Graveur que j'avois vû à Rome: je trouvai à Genes un bon Vieillard fort curieux qui avoit de belles choſes tant deſſeins que tableaux de *Raphael*, de *Jules* Romain, & des *Caraches*, dont il avoit envie de ſe défaire dans le deſſein de ſe retirer à la Campagne; un voyageur comme moi n'avoit que ce qu'il faut pour fournir à ſon voyage & ne pouvoit pas profiter de cet avantage; ce bon homme me fit part d'une grande fueille imprimée, de la définition & de la diviſion de la Peinture avec un diſcours à la fin fort beau, il me dit que Mr. de *Chambrai* étant à Genes la lui demanda pour la faire imprimer en France; je me chargeai de la lui faire

tenir

tenir pour cela, dont je n'ay pourtant point eu d'occaſion, elle m'eſt demeurée, elle avoit été faite par un habile homme qui avoit établi à Genes une Academie de peinture, dont j'ay oublié le nom. Je vins côtoyant la mer juſques en France, & je me rendis à la fin dans nôtre ville de Dijon, où je me trouve encore aujourdhui entretenant toujours un peu mon petit Commerce avec mes amis du dedans & du déhors du Royaume.

Voila, Mr. un petit portrait de ma perſonne & comme un abregé de ma vie tel que vous l'avez deſiré, j'en ai paſſé, comme vous le voyez, les meilleures années dans les deux plus belles & plus célebres villes du monde, Rome & Paris, mais helas, Mr. que de confuſion pour moi d'en avoir ſi mal profité, & d'avoir employé tant de temps à des choſes ſi peu dignes de mon Caractére & ſi éloignées de la Science Eccleſiaſtique dont vous me parlez; vous m'avez contraint de vous en entretenir & de vous conter toutes mes folies; *factus ſum inſipiens; vos me coëgiſtis:* il eſt temps de reparer ce temps perdu ſur la fin de mes jours par une penitence convenable. C'eſt, Mr. ce que je vous prie de de-

man-

mander au Seigneur, pour moi plûtot que de me vouloir dédier des Livres dont je ſuis très-indigne. Je ſuis

Vôtre très humble & trés-obéiſſant Serviteur

NICAISE.

Iſurtille le 22 Septembre 1709.

ARTICLE II.

SECONDE LETTRE *de Mr l'Abbé* Nicaiſe *à Mr. Carrel, ſur le Commerce de Mr. Nicaiſe avec les Savans, & quelques circonſtances de ſa vie.*

J'AI reçû, Monſieur, la vôtre du 14 du courant avec le même plaiſir que je reçois toutes celles qui me viennent de vôtre part. Il n'y a que l'empreſſement où vous me témoignez être de vouloir ſavoir tout ce qui concerne entierement ma vie auquel je ne ſaurois répondre. C'eſt exiger de moi un trop grand & inutile Opera. Je vous en ai même dit plus que je ne penſois, pour ſatisfaire à vos deſirs preſ-

preſſans, & pour vous divertir. Ma vie ne merite pas qu'on en parle. Je n'ai rien à vous dire de particulier touchant le commerce que j'ai eu avec les étrangers, d'Allemagne, de Hollande, & d'Angleterre que ce que je vous en ai dit; que je l'ai contracté par les Nouvelles literaires que nous nous communiquions reciproquement les uns aux autres. C'eſt ainſi que je me ſuis acquis Mr. Grævius, Mr. Cuper, Mr. Perizonius, Mr. Bayle, Mr. de Wit, Mr. Baſnage, Mr. Le Clerc, Mr. de Leibnitz, Mr. Fatio, Mr. Le Clerc, Médecin de Geneve, qui eſt veritablement un très-honête homme, & l'un de mes meilleurs amis. Mr. de Wit, fils du Penſionnaire ſi célébre & ſi fameux dans l'Hiſtoire, eſt l'un de ceux à qui je ſuis obligé plus étroitement. Je l'avois connu & pratiqué très-particulierement à Paris. Il me promettoit de me conduire lui même dans toutes les plus conſiderables villes de la Meuſe. J'aurois fait un trajet en Angleterre. J'y aurois vû Londres, Cambridge, & Oxford, où j'aurois tâché de pratiquer les Savans, & je m'aſſure que j'aurois eu occaſion de vous faire part des avantures qui m'y ſeroient

roient arrivées, auſſi avantageuſes, peut-être, que celles que j'ai eues à Rome. Je me faiſois, Mr. un extrême plaiſir d'un tel voyage qui étoit fort de mon goût. Je reçus à Paris l'invitation qui m'étoit faite par Mr. *de Wit*. J'envoyai querir ſur le champ mon tailleur pour me faire un habit à la Cavaliere, conforme à l'uſage des païs, car vous ſavez qu'on n'y voit ni ſoutanes ni ſoutanelles, & que l'habit Eccléſiaſtique y fait une méchante figure. Le plaiſir que me faiſoit ce voyage agréable ne dura guere; car dans le temps que je m'y preparois, la cruelle nouvelle de la guerre arriva, qui bouleverſa tous mes deſſeins. Quant aux perſonnes que je connois en France il ſeroit trop long de vous en entretenir en détail. Je me faiſois un plaiſir très-ſingulier à Paris d'y voir de temps à autre, ſur tous les autres, l'excellent Mr. *Nicolle*, auprès duquel j'apprenois toujours beaucoup de bonnes choſes; le ſavant Prélat Mr. *d'Avranches*, dont je reçois encore de belles & ſavantes Lettres. J'y voyois Mr. *Baillet*, qui eſt un repertoire de toutes bonnes choſes. Je lui ferai part, lors que je lui écrirai, de ce que vous m'ordonnez.

nez. J'ai commerce de Lettres avec Mrs. *Regnier des Marets*, de l'Academie Françoiſe, *Bourdelot*, Médecin de Roi, *Foucaud*, Intendant, *Galand*, &c. Je conte parmi mes amis le P. *Queſnel*, nonobſtant tout ce bruit & ce vacarme qu'il excita, avec les autres, au ſujet de ces paroles que m'écrivoit Mr. l'Abbé *de la Trape*, à la mort de Mr. *Arnauld* ; *Voila bien des queſtions finies.* Je penſe vous avoir appris comment la choſe arriva. Mr. *Bourdelot* m'avoit prié de lui faire part de quelques extraits des Lettres que je recevois de Mr. l'Abbé *de la Trape.* Je lui en fis part d'une où il parle à la fin, de la mort de Mr. *Arnauld*, & je le fis en confidence. Cependant il ne fut pas ſecret, & le communiqua à Mr. *Racine* & à Mr. *Dodart*, amis intimes de Port-Royal, qui le débiterent par tout, & exciterent cette grande tempête contre l'Abbé *de la Trape* & moi. J'ai écrit au commencement de l'année au Nouveau Pape *Clément* onze, & au Cardinal *Noris*, ſon ami & le nôtre. J'étois obligé d'écrire à ce Souverain Pontife, qui m'a honoré d'une excellente de ſes Lettres, un an avant ſon exaltation. Je tâche, comme il eſt grand pro-

protecteur des Muſes & des Savans, de le divertir par un paſſage que je lui cite d'un celebre & agreable Poëte d'Italie, qui eſt *Caporale*, où il dit, dans un *capitolo* qu'il a fait ſur la naiſſance de *Mecenas*, que les Muſes, tranſportées de joye d'avoir pour patron un ſi grand perſonnage, firent ce jour-là, en ſigne de rejoüiſſance, un grand tourteau ſous la cendre, *fecero una fuocaccia*; Et que ne doivent-elles pas, lui dis-je, faire à la création d'un Souverain Pontife qui les eſtime & qui les aime? Soyez content de ce ſupplément à cette autre de mes Lettres, que vous dites vouloir qualifier du nom de ma vie litteraire. Je ſuis, Monſieur, du meilleur de mon cœur &c.

Dijon, le 30 Janvier 1701.

ARTICLE III.

HISTOIRE *de* GUILLAUME III. *Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, de France, & d'Irlande, &c. Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus particulier depuis ſa naiſſance juſques à ſa mort, les démêlez, qui ont régné durant ſa Minorité;*

noritè; les Négociations, les Alliances, & les Guerres qui ſe ſont faites en Europe ſous ſa direction, pendant ſon Régne. A quoi on a joint les Lettres de pluſieurs Princes & Princeſſes; divers Mémoires & autres Originaux, qui ſont le fondement de cette Hiſtoire. Avec Privilége de Noſſeigneurs les Etats de Hollande & de Weſtfriſe. Par P. A. SAMSON. *Tome II. enrichi des Portraits néceſſaires au ſujet.* A la Haye, chez Etienne Foulque. 1703. in 12. pagg. 476. ſans la Table. Du caractére du Volume précédent.

MR. SAMSON ne ſe dément point dans ce ſecond * *Volume.* On y voit la même exactitude, la même netteté, le même jugement, & la même liberté que dans le premier. Il ne comprend proprement l'Hiſtoire que d'une ſeule année, qui eſt celle de 1672. Il eſt vrai qu'elle fournit tant d'événemens par raport à *Guillaume III.* & aux Provinces-Unies, que notre Auteur a eu raiſon d'y deſtiner un Volume tout entier. Il commence par une Deſcription de l'état auquel ſe trou-

* *On a parlé du premier dans ces Nouvelles, Février. 1703. pag. 158.*

trouvoient les affaires de l'Europe, lors que le Roi de France forma le deſſein d'attaquer ces Provinces, & de ruiner entiérement une République, de la liberté de laquelle dépendoit en quelque ſorte celle de toute l'Europe. On y voit les meſures que prit *Loüis XIV.* pour ne pas manquer ſon coup; car quoi qu'il eut conçu une haute idée de ſa puiſſance, il ne laiſſoit pas de connoitre que le projet qu'il formoit étoit hardi, & que l'execution en étoit très-difficile. Mr. *Sanſon* ne nous dit point que *Loüis* eut ménagé des intelligences dans le Pays; mais il paroit par la ſuite, que s'il n'en avoit point avec les principaux Membres du Gouvernement, on ne peut pas douter qu'il n'en eut quelques unes avec quelques Magiſtrats particuliers de quelques villes, avec quelques uns des Gouverneurs auſquels la garde des Places avoit été confiée, & avec quelques Officiers des Troupes. On verra dans ce Volume comment *Charles II.* Roi d'Angleterre, oubliant les véritables intérêts de ſes Etats, & par conſéquent les ſiens propres, ſe laiſſa gagner par la Ducheſſe d'*Orléans* ſa ſœur & enſuite par les Miniſtres de France, pour concourir à la ruine d'une

d'une République, qui devoit néceſſairement entraîner après elle la ruine ou l'eſclavage de l'Angleterre. Il eſt vrai que, pour rendre à *Charles II.* la juſtice qui lui eſt duë, & ne le faire pas plus imprudent qu'il ne l'étoit effectivement, on doit ajouter que la France ne prit pas moins de ſoin de gagner les Miniſtres de ce Prince, que le Prince même. En ſorte qu'il ne faut pas trop être ſurpris qu'entraîné par ſa propre inclination, par les avantages particuliers qu'on lui fit entrevoir, & par des Miniſtres corrompus, il donnât dans un projet, qui fit un tort irréparable à ſon jugement & à ſa réputation.

On voit d'un autre côté l'Archevêque de *Cologne*, quitter ſon alambic & ſes fournaux, & l'Evêque de Munſter ſa croſſe, pour charger le harnois, & ſe mettre à la tête d'une Armée, pour concourir avec le Roi de France à la ruine d'une République, dont la proſpérité les deſeſpéroit, & dont ils avoient déja partagé les dépouilles entr'eux. La France, qui craignoit que l'Empire ne fit obſtacle à ſes deſſeins, avoit eu le ſecret d'en gagner quelques Princes par des promeſſes, de retenir les autres par la crainte,

& de ſe rendre amis quelques Miniſtres de l'Empereur, qui ayant influence dans le Conſeil de ce Prince, fuſſent une eſpêce de remore, à toutes les réſolutions, qu'on y pourroit prendre, pour ſauver les Provinces-Unies. On ne négligea pas de ſonder l'Eſpagne. Les promeſſes les plus flateuſes, les menaces les plus terribles furent également inutiles ſur l'eſprit de la Princeſſe, qui gouvernoit ces Etats en qualité de Régente. Ses Miniſtres furent auſſi inébranlables qu'elle; l'or de France n'avoit pas encore eu le ſecret de faire agir les Grans d'Eſpagne contre leurs véritables intérêts; & ils ne parurent point alors d'humeur de vendre leur liberté. On vit bien que la perte des Provinces-Unies entraîneroit celle des Pays-bas Eſpagnols, & quelque choſe de plus. Toute la ruſe des François ne put détourner le Conſeil de Madrid de ſécourir cette République conformément au Traité de Ligue Défenſive qu'il y avoit entre l'Eſpagne & la Hollande.

Nous ne devons pas oublier, que l'Electeur *de Brandebourg* ne parut pas moins inflexible que les Eſpagnols. Il réſolut de tout riſquer pour ſauver un Etat, qui avoit pris autrefois ſi généreuſe-

néreuſement ſon parti dans la ſucceſſion de Cléves & de Juliers qu'il diſputoit contre le Duc de *Neubourg*, & dont la porte devoit être ſi funeſte à toute l'Allemagne en général, & à lui en particulier. Mr. *Samſon* rend à ce grand Prince la juſtice qui lui eſt duë. On peut dire que c'eſt le Héros de ce Volume. On l'y voit moins heureux & moins puiſſant que *Loüis XIV.* mais on l'y voit plus magnanime, & plus orné de ces vertus, qui jointes à celles de grand Capitaine, qu'on ne lui peut refuſer, forment ce qu'on nomme un parfaitement honnête homme. Le mérite de *Loüis* n'obſcurcit du tout point le ſien, & la mauvaiſe conduite de *Charles II.* jointe à la lâcheté de certains autres Princes, qui paroiſſent ſur la ſcéne, ſervent merveilleuſement à le relever.

Après avoir décrit les méſures que prit la France pour l'exécution du projet hardi qu'elle avoit formé; Mr. *Samſon* nous parle des moyens que les Provinces-Unies employérent, pour tâcher d'écarter l'orage dont elles ſe voyoient menacées. Il décrit les négociations faites à la Cour de France & à la Cour d'Angleterre pour tâcher d'apaiſer l'eſprit des deux Monarques

qui s'étoient liguez contr'elles. Il fait voir comment elles furent inutiles; parce que ces deux Princes fermes dans leurs deſſeins, ne cherchoient qu'un vain prétexte pour l'exécuter, & ne vouloient pas ſeulement écouter les offres les plus avantageuſes & les ſoumiſſions les plus reſpectueuſes.

A l'égard des meſures priſes pour la conſervation du Pays; il paroit d'abord que quelques Provinces & celle d'Utrecht en particulier en vouloient prendre de fort juſtes. On propoſa la levée de ſix-vints mille hommes, & il auroit été facile aux Etats de la faire, ſi on s'y fut pris aſſez tôt. Les Finances n'avoient jamais été ſur un meilleur pié; & l'Allemagne & les Pays du Nord regorgeoient de Monde, qui ne demandoient pas mieux, que d'entrer au ſervice d'un Etat, qui avoit la réputation d'être riche, & de payer parfaitement bien ſes Troupes. Un très-grand nombre d'Officiers vinrent s'ofrir, & conſumérent une partie de ce qu'ils avoient en attendant qu'on leur donnât de l'emploi. Mais pour exécuter des réſolutions ſi vigoureuſes & en même tems ſi utiles; il eut fallu que l'union eut régné dans le cœur de l'Etat, & que ceux qui gou-

ver-

vernoient fuſſent tous mûs du même eſprit.

Mais Mr. *Samſon* nous dit qu'il y avoit alors trois Partis dans les Provinces-Unies, qui ayant tous des vuës différentes rendoient inutiles toutes les propoſitions les plus avantageuſes qu'on pût faire pour le ſalut de l'Etat. Le jeune Prince d'*Orange*, dit notre Auteur, étoit à la tête du premier de ces Partis. Le ſecond avoit pour Chef le Penſionaire *de Wit*; mais le troiſiême n'en avoit pas & faiſoit profeſſion de n'en point ſouffrir, croyant qu'on n'en pouvoit reconnoître ſans porter atteinte à la liberté des Provinces, & déroger à la dignité de la République. Mr. *Samſon* dit que le premier mettoit tout en uſage pour rendre le Prince d'*Orange* auſſi puiſſant que l'avoient été ſes Prédéceſſeurs. * *A les entendre parler*, ce ſont ſes termes, *on eut dit que le Stathouderat étoit le Patrimoine du Prince, & que la ſupreſſion de cette Charge ne pouvoit pas manquer d'attirer ſur toute la Nation les châtimens rigoureux, dont le Ciel a de coutume de punir les plus grans crimes.* Mais Mr. *Samſon* n'eſt pas de cèt avis. *Sur ce pié-là*, dit-il, *il ne ſeroit jamais permis*

* *pag.* 69.

mis à un Souverain de reprendre l'autorité qu'il auroit confiée à quelcun de ſes Officiers, quand même il craindroit que celui qui en eſt revêtu, ne s'en ſervît pour donner atteinte à la Souveraineté. Suivant la même maxime, s'il arrivoit qu'en établiſſant un Gouvernement, on eut trouvé à propos de faire certains réglemens, qui étoient alors très-avantageux à la Societé, & qui, par un changement de conjonctures, lui ſeroient devenues très-préjudiciables dans la ſuite, il faudroit plutot laiſſer tout bouleverſer, que d'abolir ce qui auroit été une fois établi. Où en ſerions-nous, ſi cette maxime avoit lieu? La condition des hommes ſeroit ſans contredit pire que celle des bêtes, puis que tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, je veus dire leur liberté, dépendroit du caprice du premier venu, qui voudroit abuſer du pouvoir qu'on lui auroit mis en main. Nous avons cité ce paſſage tout au long, pour faire mieux connoître les ſentimens de l'Auteur, & la nature des réflexions qu'il inſére dans ſon Ouvrage.

Le ſecond Parti, qu'on apelloit la *Faction de Lowenſtein*, pour les raiſons que perſonne n'ignore; *agiſſoit ſur ce principe que puis qu'en confiant quelque emploi à un particulier, on s'eſt uniquement*

ment proposé le bien & l'avantage du Public, il s'ensuit nécessairement qu'il est permis, & même qu'on est obligé d'avoir soin qu'il ne se passe rien, qui soit contraire à la fin pour laquelle on a institué le Gouvernement, quand même il en pourroit arriver quelque préjudice à celui qui est en place. Ceux de ce Parti vouloient maintenir le Gouvernement sur le pié qu'il étoit, & laisser le Prince dans l'exclusion des emplois dont ses Ancêtres avoient été revétus. Ils disoient hardiment, * *qu'après toutes les entreprises*, qu'ils prétendoient *qu'avoit faites la Maison d'*Orange, *pour oprimer la liberté de la République, & pour s'élever sur ses ruines, il y auroit de l'imprudence & du danger à la mettre en état de tenter encore la même chose.*

Quoi que les raisons qu'alleguoient ceux de ce Parti *parussent assez bien fondées* au troisiéme Parti dont nous avons parlé; ils ne croyoient pas devoir y déférer. Le péril présent faisoit plus d'impression sur leur esprit, qu'un danger encore éloigné & fort incertain. Le Prince d'*Orange* dans une si grande jeunesse faisoit paroitre beaucoup de prudence & de capacité. On remarquoit une grande modération dans

* *pag.* 71.

toute ſa conduite. On ne devoit pas le rendre reſponſable de tous les mauvais moyens, que pouvoient employer des amis trop chaleureux, pour lui faire obtenir les emplois de ſes Ancêtres. Il ne faiſoit rien, qu'un honnête homme ne puiſſe légitimement faire, pour s'élever aux Grandeurs, qu'il croit être duës en quelque façon à ſa naiſſance. Une conduite ſi ſage & ſi modérée contribua plus que toute autre choſe à mettre dans ſon parti ceux qui n'en avoient point encore pris. Voyant qu'il étoit abſolument néceſſaire de mettre une perſonne d'autorité, à la tête des Troupes qu'il faloit oppoſer aux Ennemis; ils ſe joignirent aux Partiſans du Prince, qui l'emportérent par ce renfort, ſur ceux qui s'oppoſoient à ſon élévation.

Ces différens Partis ne pouvant ſe réconcilier, furent cauſe, qu'on ne penſa à prendre des méſures efficaces pour le ſalut de l'Etat, que lors qu'il n'étoit preſque plus tems, & que la République ſe voyoit comme ſur le penchant de ſa ruine. Mr. *Samſon* décrit par quels degrez & par quels moyens le Prince d'Orange fut élevé, premiérement à la Charge de Capitaine

ne Général, & enſuite à celle de *Stadhoudr*, il ne néglige rien de ce qui peut mettre dans tout leur jour ces deux grans événemens.

Il décrit auſſi avec beaucoup d'ordre & de netteté les rapides conquêtes que le Roi de France, d'un côté, & l'Archevêque de *Cologne* & l'Evêque de *Munſter* ſes deux Alliez de l'autre, firent dans les Provinces-Unies. Il ne ſe contente point, comme la plûpart de ceux qui ont traité ce ſujet, d'imiter dans ſa narration la rapidité des conquêtes de ces Ennemis des Provinces-Unies. Il les marque chacune en particulier, & tâche autant qu'il lui eſt poſſible, d'aſſigner à chacune ſa véritable cauſe. J'avoüe que j'ai eu beaucoup de plaiſir à lire un détail ſi inſtructif. Ce qu'on en peut conclurre en général, c'eſt que tant de conquêtes furent duës au peu de ſoin qu'on avoit eu de bien pourvoir les places frontiéres de l'Etat, & de les mettre en état de défenſe, à la mauvaiſe conduite, au peu d'expérience, à la lâcheté, ou à la trahiſon de ceux à qui la garde en avoit été confiée. En quelques endroits les Magiſtrats ou lâches, ou traîtres, ne voulurent pas qu'on ſe défendît, comme on auroit pû

pû. En d'autres les ſoldats ſe ſoulevérent contre les Officiers; & preſque partout les Ennemis dûrent moins leurs progrès à leur habileté, qu'aux divers défauts de ceux qu'ils attaquoient.

Mr. *Samſon* n'oublie pas ce qui ſe paſſoit ſur Mer entre la Flote de l'Etat & celle des Ennemis. On trouve ici un détail fort circonſtancié de tout ce qui y arriva; & la conſéquence qu'on en peut tirer, c'eſt qu'à méſure que les Troupes de terre de cette République perdoient la réputation qu'elles s'étoient autrefois aquiſe par tant de belles actions; ſes forces maritimes ajoutoient de nouveaux lauriers à ceux qu'elles avoient cueillis dans les guerres précédentes.

On voit auſſi dans ce Volume l'hiſtoire de la fin tragique de Mr. le Penſionaire *de Wit* & de Mr. ſon Frére *Corneille de Wit*. Mr. *Samſon* entre à cèt égard dans un détail, qui ne laiſſe rien à déſirer: & en donnant à ces fréres les loüanges, qu'il croit leur être duës, il prend la liberté de les blâmer des fautes qu'il prétend, qu'ils ont commiſes. Voici le portrait qu'il fait de l'un & de l'autre. *Telle fut*, dit-il, *la tragique fin de ces deux illuſtres fréres*,

res, dignes d'un meilleur ſort, pour les ſervices ſignalez qu'ils avoient rendus à la Patrie. Egalement bien intentionnez pour la gloire & la liberté de leur République, partageant également l'amour & la haine de leurs compatriotes, ils ſembloient avoir renoncé au ſoin de leur propre ſalut, pour s'occuper uniquement de tout ce qu'ils croyoient pouvoir contribuer à l'avantage de leur Pays. Tous deux furent plaints & regrettez des gens de bien. Leur Mémoire eſt encore chere & le ſera, tant qu'il ſe trouvera des perſonnes, qui ſe feront plaiſir de rendre au véritable mérite la juſtice qui lui eſt duë. Le Ruart avoit été deux fois Plénipotentiaire des Etats, ſur la Flote, & s'étoit aquitté de cette importante Charge avec tant de capacité, de zéle, de prudence & de valeur, qu'il s'étoit fait admirer de ceux-même, qui étoient ſes plus mortels ennemis. Ses belles qualitez étoient néanmoins un peu differentes de celles de ſon frére. Plus ſévére & ne poſſédant pas à ce haut degré de perfection, cette affabilité & douceur charmante de Jean de Wit, Corneille *ne ménageoit pas aſſez l'eſprit de ſes inferieurs, & ſon humeur moins populaire fut cauſe, qu'il ne fut pas ſi généralement regretté. Le Penſionaire avoit la*

taille haute, le visage maigre, un grand nez aquilin, de gros yeux à fleur de tête, la mine toujours grave, & néanmoins l'air extrêmément insinuant. C'étoit un esprit universel & l'un des plus grans génies du siécle, le plus adroit politique de son tems; & dans la guerre, aussi bien que durant la paix le soutien de la République, dont ses Ennemis même l'estimoient le plus sûr Oracle. Il étoit fort laborieux, vigilant, infatigable, sobre & modeste, toûjours sérieux, mais commode, aisé, affable, & agréable dans toutes sortes d'occasions, desintéressé autant qu'homme le puisse être, ne se proposant pour but que le bien de la Patrie & l'afermissement de la liberté. On pourra voir le reste du Portrait dans l'Auteur; il est trop long pour le copier tout entier.

Quoi que Mr. *de Wit* paroisse le Héros de Mr. *Samson*, il ne laisse pas de trouver quelquefois à redire à sa conduite. Il le blâme, par exemple, d'avoir tant tardé de consentir à l'élévation du Prince d'*Orange*. C'étoit s'opposer à un bien présent, par la crainte d'un mal fort éloigné. Il étoit presque sûr que l'élévation du Prince feroit changer de face aux affaires, qui étoient désespérées; & il ne l'étoit point

point du tout que ce Prince oprimeroit un jour la liberté de ſa Patrie. *La prudence vouloit*, dit Mr. *Samſon*, *qu'il eût conſenti de bonne grace à l'élection du Prince quatre mois auparavant, lors qu'il vit que les Partiſans de la Maiſon d'Orange, s'oppoſérent ſous divers prétextes à la levée des ſix-vints mille hommes que propoſoit la Province d'Utrecht. S'il eut donné dès lors les mains à l'élévation de ſon Alteſſe il auroit levé tous les obſtacles qui s'oppoſoient à une levée, qui ne pouvoit être plus néceſſaire; puis qu'il n'y avoit que la crainte de voir ces Troupes ſous le commandement d'un autre, qui eût empêché les amis du Prince d'y conſentir auſſitôt qu'on la propoſa. Son conſentement n'auroit point paru forcé, & il auroit, peut-être, regagné l'affection des peuples.* Une extrême roideur n'eſt pas quelquefois moins dangereuſe, qu'une extrême molleſſe; & c'eſt une grande habileté de ſavoir plier à propos. On blâme auſſi Mr. *de Wit* de n'avoir pas voulu demander la vie d'un de ceux qui entreprirent de l'aſſaſſiner. On prétend que cette générosité auroit ſervi à lui réconcilier l'affection du Peuple: mais il y a grande apparence, que le peuple étant auſſi animé qu'il

l'étoit, ne ſe ſeroit point appaiſé pour ſi peu de choſe. Ce qu'on ne ſauroit trop blâmer ce fut l'action d'un Eccléſiaſtique aſſez imprudent ou aſſez ſéditieux pour écrire la Rélation des derniers jours de la vie de l'Aſſaſſin, ce qu'il fit d'une maniére ſi touchante, que le peuple ne pouvoit la lire ſans ſe ſentir émouvoir de pitié envers le coupable. Il ſe vendit en très-peu de jours pluſieurs milliers d'exemplaires de ce Livre dans la ſeule Province de Hollande. On peut juger qu'un tel Ouvrage ne contribua pas à appaiſer les eſprits.

La mort des deux Meſſ. *de Wit* ne rétablit point la tranquilité dans l'Etat. Les peuples murmuroient tout haut contre leurs Magiſtrats dans la plûpart des villes. Ils les accuſoient de leurs malheurs, parce qu'ils étoient arrivez ſous leur Gouvernement. Mr. *Samſon* nous aprend les remédes qu'on aporta à ce mal, & entre dans un aſſez grand détail à cèt égard, comme ſur tous les autres ſujets qu'il manie. On n'avoit oſé faire de recherche du meurtre des deux Meſſ. *de Wit*; *quoi que le Prince d'*Orange* eut joint ſon autorité à celle des Etats, pour découvrir

*pag. 422.

couvrir les Aſſaſſins & les punir. On crut même que pour mettre en ſureté la vie des Magiſtrats qui étoient en Charge, autant que pour ſatisfaire le Peuple ; il faloit les éloigner du Gouvernement, quoi qu'ils n'euſſent rien fait qui les en eût rendus indignes. Pour cèt effet les Etats de Hollande dreſſérent un Acte, par lequel ils autoriſoient le Prince, à qui ſa Charge ne donnoit pas ce pouvoir, à faire le changement que le peuple demandoit, **ſans ſavoir pourquoi.* Le Prince étoit prié dans cèt Acte d'employer tous les moyens imaginables, pour réconcilier les Peuples avec leurs Magiſtrats, faire ceſſer les méfiances & les murmures, & rétablir une parfaite harmonie entr'eux. Le Prince étoit encore requis de ſe ſervir des voyes les plus douces, & en cas qu'il ne pût pas réuſſir à rétablir cette union ſi néceſſaire, de faire tous ſes efforts pour perſuader & diſpoſer les Magiſtrats à renoncer volontairement à leurs emplois. En cas de refus ils lui donnoient pouvoir de les y obliger ; ſpécifiant expreſſément que ce ſeroit ſeulement pour cette fois, & ſans que cela pût préjudicier à l'avenir aux droits

&

* pag. 424.

& priviléges particuliers d'aucune des villes ; à toutes lesquelles on laiſſoit même dans le cas préſent la liberté de ſe ſoumettre à cèt Acte ou de ne s'en pas ſervir, ſelon qu'elles jugeroient elles mêmes, que cela pourroit leur être avantageux ou préjudiciable. Leurs Grandes Puiſſances déclaroient encore, que de quelque maniére que le changement de Magiſtrats ſe fît, on n'entendoit point qu'il fît aucun tort à leur honneur ou réputation, & encore moins que leur dépoſition pût être regardée, comme le châtiment de leur mauvaiſe conduite; les Etats déclarant qu'ils étoient perſuadez qu'on ne pouvoit ſans injuſtice ſoupçonner aucun de ces Magiſtrats de s'être mal aquittez des fonctions de leurs Charges; & qu'ils ne conſentoient à ce changement que parce qu'ils le croyoient abſolument néceſſaire pour éteindre la diviſion & rétablir l'union parmi les Peuples. Ils requeroient en même tems le Prince de prendre en ſa protection tous ceux qui ſeroient dépoſez, de même que leurs familles & leurs biens, & de défendre ſur peine de la vie & de confiſcation de biens, qu'aucun ne leur fit tort, & ne les inquiétât ou moleſtât en aucune maniére.

C'eſt

C'eſt là l'abrégé de cèt Acte, qui a tant fait de bruit dans le Monde. Nous avons voulu le raporter en ſubſtance; parce que ceux qui ne parlent d'ordinaire des choſes que par ouï dire, en ont parlé tout de travers. Les uns ont accuſé le Prince, comme s'il avoit uſurpé dans cette occaſion une autorité, qui ne lui apartenoit pas; quoi que les Etats l'eu euſſent revétu: d'autres ont blâmé indiſcrétement les Etats, que la néceſſité des affaires obligea à une telle démarche: & parce qu'il arrive que les malheureux ont toujours tort, le plus grand nombre a cru mal à propos, que ces Magiſtrats dépoſez étoient criminels, parce qu'ils furent malheureux. La ſeule lecture de l'Acte, ſufit pour effacer toutes ces fauſſes impreſſions, & pour juſtifier le Prince, le Souverain, & ces illuſtres malheureux.

Les Magiſtrats, en vertu de cèt Acte, furent changez dans toutes les Villes. Mr *Samſon* * dit pourtant qu'il a *lû en quelque endroit, ſans ſavoir où, qu'une des villes de Hollande remercia Guillaume du ſoin qu'il vouloit prendre, diſant qu'elle n'avoit pas beſoin de ce reméde. Ceux*, ajoute-t-il, *qui ne ſavent*

* *pag.* 426.

vent pas l'Hiſtoire de ce tems-là, s'étonneront, ſans doute, que ce changement dans le Magiſtrat ait été ſi univerſel, vû la liberté que leurs Grandes Puiſſances laiſſoient à chaque ville de ſe ſoumettre ou de ne ſe pas ſoumettre à cette réſolution. Mais on ceſſera de s'en étonner, pour peu qu'on conſidére la ſituation des affaires de ce tems-là. En effet, la nouvelle de l'horrible maſſacre de Meſſ. de Wit avoit cauſé par tout une ſi grande conſternation, que leurs plus mortels ennemis même trembloient en y ſongeant..... Ainſi il n'eſt pas étonnant que ceux qui étoient ſoupçonnez d'avoir eu quelque liaiſon avec ces deux fréres ſe ſoient tenus en repos, & ayent conſenti de bonne grace à la privation de leurs Charges, ayant devant les yeux l'exemple de pluſieurs Magiſtrats d'une des principales villes de Hollande, qui même avant que la ſuſdite Réſolution du 27. d'Août 1672. eût été priſe, avoient été contraints par la populace de ſe dépoſer eux-mêmes, ſans quoi il leur auroit été impoſſible de garantir leur vie de la rage de cette populace furieuſe.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Hollande, l'Electeur de *Cologne* & l'Evêque de *Munſter* ſe morfondoient devant Groningue, dont ils avoient en-

entrepris le siége. On ne peut lire qu'avec plaisir la Rélation, que nous en donne nôtre Auteur. On y voit le brave *Rabenhaupt*, qui en étoit Gouverneur, le Magistrat, les Ecoliers de l'Université, les Bourgeois, & les femmes même combattre à l'envi, pour la conservation d'une ville de cette importance & de leur liberté, & contraindre enfin l'Ennemi à se retirer de devant leurs murailles avec honte & avec une très-grande perte. Il n'y eut pas jusques aux Anabaptistes, à qui il n'est pas permis par leur Religion de se battre, qui ne rendissent de grans services dans une occasion si importante. *Rabenhaupt* en fit trois brigades sans chef & sans armes, qui se relevoient tour à-tour, & qui étoient employées à l'extinction des bombes & des autres feux d'artifice. Ces gens s'aquitérent de cét emploi avec tant de zéle & d'ardeur, & y devinrent si habiles, que les bâtimens ne furent pas à beaucoup près si endommagez, qu'ils le devoient être naturellement. L'ardeur qui animoit les habitans de Groningue étoit si grande, qu'il y avoit du danger à témoigner la moindre foiblesse. Une femme ayant laché quelque parole, qui

qui faiſoit voir qu'elle avoit moins de courage que ſes Compagnes, penſa perdre la vie, & fut extrêmement maltraitée par des femmes, qui l'auroient immolée à leur reſſentiment, ſi une perſonne de diſtinction ne l'eut tirée de leurs mains.

Mr. *Samſon* raporte une ſingularité de ce ſiége qui mérite d'avoir place dans ces *Nouvelles*. On trouva dans quelques bombes éteintes des lames de cuivre & des billets écrits en chifre & en caractéres Gothiques, exprimant quelques mots de Religion difficiles à expliquer, dont les ſuperſtitieux furent d'abord éfrayez. L'Evêque de *Munſter*, qui n'avoit encore trouvé nulle part tant de réſiſtance, commençant à s'ennuyer de la longueur du ſiége, avoit eu recours à ces puérilitez, pour intimider la populace, & lui faire croire, que l'Ennemi ne pouvant réuſſir avec le canon, tâchoit d'intéreſſer les Puiſſances inviſibles & infernales, pour venir plus facilement à bout de détruire la ville. Mais cèt artifice lui fut inutile, parce qu'on prit ſoin de raſſurer & de détromper les plus ſimples du peuple, qui auroient pû s'allarmer de cette nouveauté. Le dévot Prélat avoit auſſi mené des Moines

avec

avec lui, qui s'occupoient à benir le canon & à faire quantité de ſignes de croix ſur la batterie qu'on avoit élevé contre la ville. Mais un boulet tiré par les Aſſiégez, ne reſpectant point cette pieuſe cérémonie ôta la vie à un de ces bons Moines, au milieu de ſes Bénédictions.

Ce volume finit par trois entrepriſes du Prince d'Orange, qui ne lui furent pas heureuſes, mais qui ne firent pourtant aucune brêche à ſa réputation, parce que tout le monde vit, que ſes meſures avoient été priſes avec toute la prudence du Capitaine le plus expérimenté; mais qu'il étoit ſurvenu des inconvéniens, que toute la ſageſſe humaine ne peut prévoir. La premiere fut l'entrepriſe ſur Naerden. Tout ce dont la prudence de l'homme eſt capable fut mis en uſage dans cette occaſion. Les meſures que le Prince avoit priſes ſe trouverent ſi juſtes que les Hollandois parurent devant la ville, avant que les François euſſent rien appris de leur deſſein. Pour pouvoir emporter la place, il faloit l'aſſiéger par mer & par terre. Mais la Marée étant fort baſſe cette nuit-là, & le tems étant devenu calme, les vaiſſeaux partis d'Amſterdam

à minuit furent arrêtez, faute de vent vers trois heures du matin, à la hauteur de Muyden, ſans pouvoir avancer. Ainſi la place ne pouvant être priſe, ſi elle n'étoit attaquée par mer, & pouvant être ſecouruë par terre, le Prince fut obligé de s'en retourner à ſon Camp de Bodegrave.

La ſeconde entrepriſe fût le ſiége de Woerden. Le Prince eut l'habileté de tromper en cette occaſion la prevoyance du Duc *de Luxembourg*; & la place ſe trouva inveſtie avant que cet habile Général eût pû pénétrer les deſſeins de ſon Ennemi. Mais il crut qu'il y alloit tellement de ſon honneur de ſauver cette place, qu'il mit le tout pour le tout, pour ſa conſervation, & il eut le bonheur d'y réuſſir.

La troiſiéme entrepriſe fut celle du Prince ſur Charleroi: le ſecret qu'il obſervoit dans tous ſes deſſeins fut cauſe que *Montal* Gouverneur de cette place en étoit ſorti avec trois ou quatre cens hommes, pour ſe jetter dans Tongres, à laquelle il ne doutoit point que le Prince n'en voulût. Il penſa mourir de dépit, quand il ſût que Charleroi étoit inveſti; & réſolut d'y rentrer quoi qu'il lui en pût coûter

ter

ter. Il ſortit de Tongres avec cent Chevaux d'élite, pour paſſer au travers de l'Armée ennemie. Sa témerité lui reüſſit, & il entra heureuſement dans Charleroi. On a cru que ce coup ſauva cette place: mais ce n'eſt pas la penſée de Mr *Samſon.* Malgré l'entrée de ce Gouverneur dans Charleroi, *Guillaume* en eut continué le ſiége, ſi la rigueur de la ſaiſon ne l'eût rendu presqu'impoſſible. On étoit déja fort avancé dans le mois de Décembre, les Soldats mouroient de froid, & la terre étoit ſi endurcie par la gelée, qu'on ne pouvoit avancer les travaux. D'ailleurs le Prince n'étoit point content des Eſpagnols, & il ſurvint quelque brouillerie entre lui & le Comte de *Monterei* Gouverneur des Pays-bas, ce qui acheva de le determiner à abandonner cette entrepriſe.

Le Duc *de Luxembourg* ne réuſſit pas mieux dans le deſſein qu'il avoit formé de profiter des glaces pour piller & brûler Leyde & la Haye. Le dégel arriva tout à propos pour ſauver ces deux belles Villes, & châcun ſait, que ſi le Capitaine *Pain & Vin* à qui le poſte de Nieuwerbrug avoit été confié ne l'eût imprudemment aban-

abandonné pour courir au ſecours de Gouda, *Luxembourg* & toute ſon Armée ſeroient infailliblement péris, ou auroient été contrains de ſe rendre priſonniers de guerre.

La malheureuſe année de 1672. finit par un événement tout propre à relever le courage abbattu des peuples des Provinces-Unies. Le brave *Rabenhaupt*, dont nous avons parlé, forma une entrepriſe ſur l'importante place de Coevorden, que les Munſteriens avoient enlevée aux Etats. Il la ménagea avec tant de conduite, qu'elle lui réuſſit heureuſement, en ſorte que cette place, une des plus fortes des dix-ſept Provinces, fut remiſe ſous l'obéiſſance de ſes maîtres légitimes avec beaucoup plus de facilité qu'elle n'avoit été priſe. Une action ſi extraordinaire, qui ne dura guéres plus d'une heure, remplit l'Europe d'étonnement, & fit revenir les ſujets de leurs Hautes Puiſſances de la conſternation générale où ils étoient. On en rendit des Actions de graces à Dieu, & on en fit des réjoüiſſances publiques dans toutes les Provinces. Les trois perſonnes qui avoient conçu ce beau projet furent glorieuſement récompenſées. *Rabenhaupt*

haupt fut fait grand Bailli du Pays de Drent & Gouverneur de Coevorden. *Eybergen* Colonel eut ſous lui le Commandement de cette Place, & *Van Thynen* Ingénieur, qui avoit été Marguilier de l'Egliſe du lieu, & qui fut le premier à propoſer l'entrepriſe, y eut la Charge de Commiſſaire Général.

ARTICLE IV.

JAC. PERIZONII *Q.* CURTIUS RUFUS, RESTITUTUS *in integrum, & vindicatus per modum Speciminis à variis Accuſationibus, & immodica atque acerba nimis Criſi Viri Celeberrimi Johannis Clerici.* C'eſt-à-dire, *Quinte-Curce rétabli & défendu par maniére d'Eſſai, contre les diverſes accuſations & la Critique trop exceſſive & trop aigre de Mr. Jean Le Clerc; par Jaq. Perizonius.* A Leyde, chez Henri Teering. 1703. in 8. Pagg. 193. gros caractére.

IL y a peu de Savans qui n'ayent lû l'*Ars Critica* de Mr. *Le Clerc*, dont on a déja fait deux Editions.

Tous ceux qui l'ont lue savent qu'on trouve à la fin du second Volume un examen très-exact de *l'Histoire de Quinte-Curce*, pour enseigner, par un exemple, comment on doit juger d'un Auteur par les régles de la Critique. Comme cet examen paroit un peu sévére, & que Mr. *Le Clerc* n'est pas d'humeur de pardonner à un Auteur mort depuis plusieurs siécles, les fautes qu'il croit que cet Auteur a commises, Mr. *Perizonius* a témoigné dans quelques endroits de *l'Elien* qu'il a donné au Public, que la censure de Mr. *Le Clerc* lui paroissoit trop sévére, & quelquefois même peu fondée. Il a craint, à ce qu'il nous dit, qu'une telle Critique d'un des bons Auteurs qu'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens, ne leur donnât du dégout pour la lecture & pour l'étude, défaut dont ils ne sont déja que trop entachez, peut-être par la trop grande complaisance que les Péres ont pour leurs enfans, qui ne les obligent à étudier qu'autant que le cœur leur en dit, & qui leur fournissent trop abondamment de quoi satisfaire toutes leurs passions.

Mr. *Le Clerc* n'a pas crû que la Critique de Mr. *Perizonius* fut bien fon-

fondée. Ceux qui ont lû nos Nouvelles du mois de Février * dernier pourront se souvenir, que nous avons indiqué, que Mr. *Le Clerc* sous le nom de *Theodore Goral* a fait l'Apologie de la Critique qu'il nous avoit donné de *Quinte-Curce*, contre la censure qu'en avoit faite Mr. *Perizonius* dans ses Notes sur *Elien*. Ce dernier revient à la charge dans le Livre qui fait le sujet de cèt Article, & entreprend la défense de *Quinte-Curce*, contre les attaques de Mr. *Le Clerc*. Ces deux Savans conviennent en deux Articles capitaux, & qui font proprement le fonds de la dispute. Le premier est que les Anciens ne sont point infaillibles, & que *Quinte-Curce* en particulier a commis diverses fautes. Le second, qu'on n'est pas obligé d'entreprendre l'Apologie de ces fautes, ni même de les pallier. Il n'y a, peut-être, pas un de ce grand nombre d'Ouvrages qu'a publié Mr. *Le Clerc*, qui ne prouve que c'est là son sentiment. Pour Mr. *Perizonius*, il s'en explique clairement dans ce nouvel Ouvrage, & c'est la maxime qu'il a suivie dans son *Elien*. Ceux qui n'auront pas ce Livre n'ont pour s'en convaincre qu'à lire l'Extrait

* *Pag.* 209.

que nous en avons donné dans ces * Nouvelles.

Voici donc ce que Mr. *Perizonius* blâme dans *la Critique* de Mr. *Le Clerc*. Il croit qu'elle eſt trop affectée, que Mr. *Le Clerc* pouvoit reprendre *Quinte-Curce* avec plus de modération; qu'il lui reproche des fautes qu'il n'a point faites; qu'il reprend des endroits, où il n'y a rien à reprendre; qu'il impute à *Quinte Curce* des fautes qu'il n'a commiſes, qu'en ſuivant d'autres Auteurs plus anciens, & des opinions reçuës, ce qui ſuffit à un Hiſtorien, qui n'eſt pas obligé de donner le démenti, à ceux qui lui ont fourni les ſources où il puiſe, toutes les fois qu'il n'eſt pas de leur ſentiment. Que ſi on dit que *Quinte-Curce* devoit, du moins, avertir en ces endroits, qu'il ne parloit que ſelon l'opinion commune, ou qu'il ne croyoit pas ce qu'il avançoit; Mr. *Perizonius* répond que *Quinte-Curce* l'a fait quelquefois; qu'il auroit été ennuyeux, ſi en rapportant des faits communément reçus, il avoit toujours ajouté un tel correctif: qu'on ne ſait pas ce qu'il a fait dans les deux pre-

* *Janvier 1702. pag. 3.*

premiers Livres, & dans quelques autres endroits de ſon Hiſtoire qui nous manquent, & ſurtout dans ſa Préface, que nous n'avons point. On ſait que c'eſt d'ordinaire dans une Préface qu'un Auteur explique la méthode qu'il a ſuivie, les ſources où il a puiſé, & la bonté de ces ſources. Voila en gros le ſujet de la diſpute entre Mr. *Le Clerc* & Mr. *Perizonius*. Il y a apparence qu'elle ne durera pas autant que celle du même Mr. *Perizonius* avec Mr. *Gronovius* ſon Collégue ſur le mot ἀπάγχεσθαι, du premier Chapitre du Livre des *Actes des Apôtres*. Nous allons indiquer les matiéres qui nous ont paru les plus conſidérables dans cette Défenſe de *Quinte-Curce*, en gardant un parfait ſilence ſur ce qu'il y a de perſonnel, & qui n'intéreſſe point du tout le Public.

Chacun ſait les diſputes qu'il y a entre les Savans ſur la perſonne de *Quinte-Curce*. Ils ne s'accordent point ſur le tems auquel cèt Hiſtorien a vécu, ni ſur ſa perſonne. Les Anciens Auteurs ne l'ont point cité, ce qui a fait croire à quelques uns, que c'étoit un Ouvrage aſſez moderne, publié

ſous un nom ſuppoſé, & qu'il n'y eut jamais d'Hiſtorien apellé *Quinte-Curce.* Mais cette opinion n'eſt guéres probable. Il ſeroit bien difficile à un moderne de compoſer un Ouvrage dont le ſtile Latin fût ſi pur & ſi élégant, que celui de cèt Hiſtorien. Mr. *Perizonius* ne doute point que *Quinte-Curce* ne ſoit ce même Rhéteur dont parle *Suétone* dans le Catalogue qu'il nous a donné des Rhéteurs célébres. Il ſoupçonne que ce pourroit être auſſi ce *Curtius Rufus*, dont il eſt parlé dans * *Tacite*, & duquel *Tibére* diſoit, pour déguiſer la baſſeſſe de ſa naiſſance, † *qu'il ne devoit qu'à ſoi-même ſa fortune.* Il l'avoit comblé de divers honneurs. Il croit, que ce fut ſous l'Empire de *Tibére* que *Quinte-Curce* écrivit ſon Hiſtoire, & qu'on le peut prouver de ces paroles du *Chapitre* 9. *du Liv. X. Ce n'eſt donc pas ſans ſujet, que le Peuple Romain publie aujourdhui, qu'il ne tient ſon ſalut que de ſon Prince, qui lui eſt aparu comme un nouvel Aſtre, au milieu de cette nuit, qui devoit aparemment être éternelle.* &c L'Auteur croit, que par cette *nuit* il faut entendre la mort *d'Auguſte*, & par

* *Liv. XI. des Annales.* † Ex ſenatum.

par ce nouvel Aſtre, *Tibére*, qui lui ſuccéda. Il eſt vrai que de ſavans Critiques attribuent à *Claude*, à *Veſpaſien* ou à *Trajan*, les Loüanges que *Quinte-Curce* donne en cèt endroit, à l'Empereur, qui vivoit de ſon tems. Leur erreur vient de ce qu'ils ne voyent pas comment cèt Eloge pourroit convenir à un auſſi méchant Prince, que l'étoit *Tibére*; comme ſi les Hiſtoriens ne loüoient jamais que la vertu. Les anciens Ecrivains étoient à cèt égard tout-à fait ſemblables à la plûpart des modernes. Ils aimoient mieux, dit Mr. *Perizonius*, *perdre quelques paroles*, *que la liberté ou leur fortune.* Il y aura des Auteurs flateurs, tant qu'il y aura des Princes, qui aimeront les loüanges, & qui pourront récompenſer ceux qui les leur prodigueront.

Pour revenir à *Quinte-Curce*, Mr. *Perizonius* ne deſavoüe point, que le trop grand attachement qu'il avoit à la Rhétorique, ne l'ait porté à faire un peu trop l'Orateur dans ſon Hiſtoire, & à ſe jetter dans des exaggérations, qui ne doivent pas être prises à la rigueur. Il convient auſſi, que dans un tems, où la Géographie étoit, pour ainſi dire, encore dans le berceau,

Quinte-Curce n'aît commis des fautes, à l'égard de certains lieux reculez de l'Aſie, dont il parle: mais il croit que dans ces occaſions même, cèt Hiſtorien n'a fait que ſuivre d'autres Auteurs plus anciens, qu'il a copiez, & qui ſont les premiers Auteurs de ces fautes. Du reſte, il n'a jamais prétendu qu'on le dût imiter en tout, non plus qu'aucun autre Hiſtorien, Ancien ou Moderne.

Comme on reproche aux Philologues, qu'on voit beaucoup plus de diſputes entr'eux qu'il n'y en a entre les Savans, qui s'adonnent à d'autres études; Mr. *Perizonius* en allégue deux raiſons; la premiére eſt que l'objet de leur étude, a beaucoup plus d'étenduë, & eſt plus vaſte, que celui d'aucune autre Science: la ſeconde, qu'il n'y a pas de Savans, qui écrivent plus de Livres qu'eux. Il croit que ce n'eſt pas proprement la nature des Sciences particuliéres, que les Savans profeſſent, qui les rend diſputeurs & chicaneurs; mais leur propre naturel; & qu'un Grammairien, par exemple, qui eſt diſputeur & chicaneur, le ſeroit tout de même, quand il ſe ſeroit adonné à toute autre Science, qu'à celle dont il fait profeſſion. On doit cependant avoüer que

naturel-

naturellement les Sciences & les Arts, qui donnent beaucoup à la conjecture, fournissent plus d'occasions de dispute, que celles qui dépendent de certains principes fixes & immuables. On dispute peu ou point dans les Mathématiques; parce que ces Sciences sont uniquement apuyées sur des axiomes, de la vérité desquels on ne sauroit douter.

Notre Auteur accuse de grande ignorance, ceux qui ont composé il y a quelques années des Suplémens à *Pétrone*, & qui ont voulu faire croire, qu'ils étoient effectivement de cèt ancien Satyrique. On sait que Mr. *Nodot* a publié ces Suplémens, & nous les a ensuite donnez en François avec le reste de *Petrone* & des Notes. Mr. *Perizonius* n'est pas le premier qui aît attaqué Mr. *Nodot*. Un François a aussi écrit contre lui & contre ses Suplémens, & Mr. *Nodot* y a répondu. On peut voir ce que nous en avons dit dans nos * *Nouvelles*. On reproche ici à l'Auteur des Fragmens, des *quod* mis pour des *ut*, cette derniére conjonction construite avec l'Indicatif; & surtout de ce qu'il nous introduit un prétendu *Chevalier Romain* habitant

* *Mai.* 1701. *pag.* 511.

dans un Château, *Equitem Romanum in Caſtello.* Je ſuis fort trompé ſi le Critique François n'a fait la même remarque. Quoi qu'il en ſoit, on critique ici Mr. *Nodot* pour avoir cru que ce que les Romains apelloient *Equis Romanus*, étoit une eſpêce de Gentilhomme, ce qui lui a fait traduire ces mots par ceux de *Chevalier Romain:* au lieu que ces *Equites* étoient un Ordre oppoſé, ou, du moins, inférieur à celui de la Nobleſſe. On ſe trompe encore plus de croire que ces prétendus Chevaliers avoient des Châteaux ou des forteresſes à la campagne, comme en ont aujourdhui les Gentilshommes preſque partout; ce qui eſt très-faux & très-contraire à la conſtitution de l'Empire Romain. Si l'on trouve encore aujourdhui tant de particuliers, qui poſſédent en leur propre des eſpêces de citadelles; c'eſt qu'autrefois le Gouvernement des peuples du Septentrion étoit beaucoup moins deſpotique, que celui de l'Empire Romain. De là vient que des Gentilshommes & même des villes particuliéres, quoi que ſous la dépendance d'un Souverain, avoient pourtant le droit de faire la guerre, ce qui ſe pratiquoit encore il n'y a que deux

Siécles.

Siécles. Ajoutez à cela, que les Normans & autres Peuples du Nord faisoient souvent des courses, contre lesquelles les personnes riches, & les Gentilshommes, se précautionnoient le mieux qu'ils pouvoient, en se fortifiant dans les lieux de leur demeure. Mais il en étoit tout autrement dans l'Empire Romain; aucun Citoyen n'avoit droit de faire la guerre ou de bâtir des Forteresses; ce qui n'est pas non plus permis aujourdhui dans les lieux où le Souverain est Maître & indépendant. Mr. *Perizonius* n'épargne pas plus le célébre Mr. *Perrault* le grand Avocat des Modernes, qu'il a épargné l'Auteur des *Suplémens de Pétrone*.

Il s'étend beaucoup à faire voir la propre signification du mot Latin *Virtus*, à l'occasion d'un passage de *Quinte-Curce* critiqué par Mr. *Le Clerc*. Il croit que ce mot signifie primitivement *la perfection de chaque chose, en elle-même & selon sa nature*; & que comme la force a aussi son essence & sa perfection, l'Historien a pû dire *Virtus vitium*.

On a reproché à *Quinte-Curce* & aux autres Historiens, ces Harangues étudiées, qui se trouvent dans leurs Ouvrages, qu'ils ont eux-mêmes

compoſées, qu'ils attribuent à ceux dont ils parlent, & qui ſont d'ordinaire toutes du même ſtile; ce qui paroit pécher contre la vraiſemblance. Mr. *Perizonius* entreprend de juſtifier les Hiſtoriens, & il le fait en diſtinguant d'abord entre une Hiſtoire, & des Commentaires. Dans ceux-ci on raporte les Diſcours tels qu'on les trouve, & l'Auteur n'en doit ſuppoſer aucun de ſa tête. Une Hiſtoire, au contraire, eſt une eſpêce de Diſcours ſuivi, qui doit tout être du même ſtile, de peur qu'il ne paroiſſe un corps monſtrueux & difforme. De là vient que lors même que les Hiſtoriens ont pû avoir les Diſcours prononcez par ceux dont ils parlent, ils n'ont pas voulu s'en ſervir; mais en ont ſubſtitué d'autres à leur place. On voit dans *Salluſte*, par exemple, les Harangues de *Céſar* & de *Caton*, & la Lettre de *Catilina*, que l'Hiſtorien a lui-même compoſées; quoi qu'il eût pû copier les Originaux même, qui ſe trouvoient en ce tems-là. Les Diſcours prononcez étoient ſouvent trop longs, pour être inſérez tout entiers dans l'Hiſtoire; la plûpart avoient été faits ſur le champ, ils n'étoient ni aſſez bien digérez, ni d'un Stile

aſſez

assez châtié, pour pouvoir être employez par les Historiens. Ils croyoient donc être obligez de les abréger, de les mettre dans un meilleur ordre, & d'en corriger le Stile, avant que d'en faire usage; pourvû qu'ils n'oubliassent aucun fait important, ni aucune raison considérable.

Au reste, Mr. *Perizonius* qui n'aprouveroit pas toutes ces harangues dans un Historien Moderne, ne les desaprouve pas dans les Anciens. La plûpart écrivoient pour des peuples Libres, qui vivoient sous un Gouvernement Démocratique, où plusieurs Orateurs haranguoient souvent le peuple ou le Senat, sur des affaires très-importantes, qui intéressoient le Public. Les Historiens croyoient donc, qu'afin qu'on pût tirer divers usages de leur travail, ils devoient donner quelques modéles de certains Discours Politiques, dont on pût en quelque maniere se servir dans de pareilles circonstances, que celles ausquelles ces Auteurs les apliquoient. C'est là, selon Mr. *Perizonius*, la raison & la véritable origine de ce grand nombre de harangues qu'on trouve dans les anciens Historiens. Les Gouvernemens ayant tout-à-fait changé; il seroit au-

jourdhui ridicule d'en inférer beaucoup dans une Hiſtoire ; à moins qu'on écrivît en Angleterre, où les Députez du Parlement ſont ſouvent obligez de faire de longs Diſcours ſur des affaires importantes & qui intéreſſent toute la Nation.

En parlant du Fleuve apellé *Tanais*, qui ſépare l'Aſie de l'Europe ; on remarque, que ce nom vient du mot Scythe *Tana*, *Dana*, ou *Danau*, qui eſt un nom commun, que les Scythes donnoient à tous les grans Fleuves. Les Grecs donnant à ce mot une terminaiſon Greeque, l'ont changé en celui de *Tanais*, & les Romains en celui de *Danuvius* ou *Danubius*. Il y a donc apparence, ſelon notre Auteur, que les habitans du voiſinage du *Jaxarte* qui ſe décharge dans la Mer Caſpie, apelloient ce fleuve *Tana*, ou *Dana*, c'eſt-à-dire, *grand Fleuve*, & que les Macédoniens, qui accompagnoient *Alexandre* dans ſes conquêtes, lui donnérent le même nom en l'habillant à la Greeque, & l'apellérent Tanais, parce que ce nom leur étoit beaucoup plus connu que celui de *Jaxarte*, ou celui de *Tana*. *Quinte-Curce* a ſuivi l'opinion commune, & n'a pas crû devoir la corriger.

Mr.

Mr. *Perizonius* s'étend beaucoup pour faire voir que la description des chariots armez de faux, qu'on lit dans *Quinte-Curce*, ne contient rien d'absurde ni de contradictoire. Il refute l'explication que *Schefferus* en a donnée ; & marque par des figures l'idée qu'on doit se former de ces chariots.

ARTICLE V.

JOH. JACOBI CLAUDII DISSERTATIO *de* SALUTATIONIBUS *Veterum, cui addita est* DIATRIBE *de* NUTRICIBUS & PÆDAGOGIS. C'est-à-dire, *Deux Dissertations. La premiere sur les Salutations des Anciens, & la seconde sur les Nourrices & les Pédagogues. Par Jean Jaques Claude.* A Utrecht, chez Jean Visch. 1703. in 12. pagg. 236. sans les Indices ; d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

C'EST ici la premiére production d'un Savant si jeune, qu'il peut grossir le Catalogue que Mr. *Baillet* nous a donné *des Enfans devenus célébres*

bres par leurs Etudes, & par leurs Ecrits. Mr. *Claude* digne petit-fils de celui qui nous a laissé tant d'excellens Ouvrages, & fils de feu Mr. *Claude* Pasteur de l'Eglise Wallone de la Haye, marche glorieusement sur les traces de ses Ancêtres; & comme il est du nombre de ceux qui étudient autant par passion & par amour pour les Sciences, que par devoir, on peut espérer qu'il ira extrêmement loin. Dans un âge si peu avancé il a une très-grande connoissance des Livres, de leur mérite, de l'estime qu'en font les Savans, & des diverses Editions qui s'en sont faites. Mais il ne les connoit pas seulement par ces déhors; il les a aussi beaucoup lûs, comme cela paroit assez par les deux Dissertations, dont on vient de lire le tître, & dans lesquelles il a ramassé avec ordre ce que sa lecture lui a fourni de meilleur, sur les Salutations des Anciens, sur les Nourrices & sur les Pédagogues. On peut voir par cette lecture que la plûpart des coutumes modernes sur ces sujets sont les mêmes que les anciennes, parce que les unes & les autres sont dictées par le bon sens & par la nature.

LLa premiére Dissertation est divisée en

en neuf Chapitres. L'Auteur explique d'abord les mots, qui ont ſignifié chez les Latins & chez les Grecs ce que ſignifient chez nous les mots, *Salut*, *Salutation*, *Saluer* &c. Il paſſe delà aux formules dont ces peuples & les Hébreux ſe ſervoient dans leurs Salutations, ſoit quand ils rencontroient quelcun, ſoit quand ils le quittoient, ou quand ils lui écrivoient: Sur quoi je ne ſaurois m'empêcher de raconter ce qui arriva à un Miniſtre François, qui diſputoit par écrit contre un Gardien d'un Couvent de Recolets. Le Miniſtre voulant éprouver le ſavoir du Gardien écrivit ces deux mots Hébreux שלם לך, *pax tibi*, *Paix vous ſoit*, à la tête d'une des Lettres, qu'il lui envoya. Le bon Religieux ayant montré cette Lettre à quelques uns de ſon Parti, on lui demanda ce que ſignifioit cette eſpêce de grimoire, & il dit bonnement que c'étoit la datte de la Lettre. Combien y a-t-il de prétendus Savans qui ſe font eſtimer près des ignorans par de ſemblables endroits? Mais revenons à Mr. *Claude*.

Après avoir expliqué les diverſes formules de Salutations, il montre comment on ſe ſaluoit dans les diverſes occaſions, & ſelon la qualité des per-

perſonnes qu'on ſaluoit. Les amis ſe donnoient le nom de *Frères*, les jeunes gens apelloient les Vieillards leurs *Pères*, & ceux-ci donnoient aux jeunes gens le nom de *Fils*. On ſaluoit un inférieur, en lui donnant le tître de *bon homme*; ceux entre leſquels il n'y avoit point de familiarité s'honoroient réciproquement du tître de *Dominus*, *Seigneur*, ou, *Monſieur*. Chez les Athéniens, les Maris appelloient leurs femmes κτηται, *Servantes*, & les femmes apelloient leurs maris κύριοι, c'eſt-à-dire, *Seigneurs*. C'étoit auſſi la coutume des Ebreux, comme le remarque S. * *Pierre*, qui dit que *Sara* donnoit ce nom à *Abraham* ſon Mari. Mr. *Claude* remarque, à ce ſujet, que chez les Ebreux, le même mot *Baal*, ſignifie & *Seigneur* & *Mari*. Les femmes étoient plus honorées chez les Theſſaliens qu'à Athénes, on leur donnoit à toutes le nom honorable de Δέσποινα, c'eſt-à-dire, *Madame*. C'en étoit de même chez les Romains, où la femme appelloit ſon mari *Dominus*, *Monſieur*, ou *Monſeigneur*; & le mari honoroit ſa femme du tître de *Domina*, *Madame*. Mais il ne faut pas s'étonner de cette coutume des Romains,

* 1. *Epît. Chap. III. vers. 6.*

mains, puis que *Caton* le Cenſeur ſe plaignoit déja que de ſon tems les Femmes étoient les Maitreſſes à Rome. C'eſt ce que nous aprend * *Plutarque.* Nous citerons ſon paſſage ſelon la Verſion du bon *Amiot. Tous autres hommes, diſoit* Caton, *commandent aux femmes, & nous à tous hommes, & les femmes à nous.*

Mr. *Claude* n'oublie pas de nous avertir que chez les Romains, les parens & les alliez pouvoient ſaluer leurs parentes en les baiſant à la bouche. † *Arnobe*, comme le remarque notre Auteur, prétend que c'étoit pour témoigner qu'elles étoient ſobres, & qu'elles n'avoient point bû de vin; car ‡ *Elien* & divers autres Auteurs nous aprennent qu'il ne leur étoit pas permis d'en boire: & § *Valére Maxime* nous parle d'un homme, qui tua ſa femme, pour en avoir bû, ſans qu'il en fût puni. On crut au contraire, que cet exemple étoit utile, pour retenir les autres femmes dans leur devoir. ¶ *Plutarque*, qui raporte la même coutume de baiſer ſes parentes à la bouche, en allégue la même raiſon;

* *Dans ſes Apophthegm.* † *Contra Gentes Lib. II.* ‡ *Hiſt. Divers. Liv. II. Ch.* 38. § *VI.* 3. 9. ¶ *Queſtions Rom.*

ſon ; mais il ne l'allégue qu'en doutant, & y * en joint d'autres. *Eſt-ce*, dit-il, *comme la pluſpart le penſe, pource qu'eſtant défendu aux femmes de boire du vin, la coutume fut introduite, que quand elles rencontreroient leurs Parens, elles les baiſaſſent à la bouche, pour convaincre celles qui en auroient bû.* Pour moi j'avoüe, que quoi que *Plutarque* diſe que c'étoit là l'opinion commune, & qu'*Arnobe* l'aſſûre ; je n'en ſuis pas encore bien perſuadé. J'en allegueroïs ici les raiſons, ſi la queſtion en valoit la peine.

Mr. *Claude* parle enſuite de la maniére dont on ſaluoit les Grans, quand on les rencontroit en chemin. Elle n'eſt pas fort différente de ce qui ſe pratique encore aujourdhui dans de pareilles occaſions. On ſe levoit, ſi on étoit aſſis, on s'ôtoit du chemin, &c. Les ſeules Dames Romaines n'étoient point obligées de ſe détourner, quand elles rencontroient un Magiſtrat. *Feſtus* en allégue les raiſons. On ne contraignoit pas non plus le mari & la femme de deſcendre de leur chariot, quand ils y étoient enſemble. Il fait une remarque curieuſe après le ſavant

* *Ce que notre Auteur n'oublie pas.*

savant * *Turnébe*, c'est que lors que les Romains vouloient honorer quelcun, ils le saluoient en le nommant par son † nom propre, & qu'il n'y avoit que les personnes qui étoient bien familiéres, qui se saluoient en se donnant le nom de leur ‡ famille. Ce qui se doit entendre entre les personnes de qualité. C'est ce que Mr. *Claude* prouve par un passage de *Tacite*, qui dit que la premiére cause de l'inimitié qu'il y eut entre *Britannicus* & *Neron*, fut que s'étant rencontrez, *Néron* salua *Britannicus*, en l'apellant de ce nom, & *Britannicus* donna à *Néron* le nom de *Domitius*. Voici les paroles de § *Tacite*. *Obvii inter se, Nero Britannicum nomine, ille Domitium, salutavere; quod ut discordiæ initium, Agrippina multo questu ad maritum defert.* Mr. d'*Ablancourt* au lieu de donner une traduction exacte de ces paroles, les a paraphrasées, ce qui lui arrive assez souvent. *Comme* Britannicus *se promenoit par le Cirque*, dit-il, Neron *l'ayant rencontré le salua par son nom, & l'autre l'apella* Domitius *comme auparavant, soit qu'il le fit à dessein ou par erreur. Mais* Agrippine, *comme s'il eut*

* *Adversar.* 2. *Cap.* 19. † *Prænomen.*
‡ *Nomen.* § *Annal. Liv. XII.*

eut fait un crime, commença à crier, qu'il méprisoit l'adoption de son fils, &c.

On voit ensuite dans cette Dissertation, comment on saluoit les Souverains en public & en particulier. Les Perses adoroient leurs Rois, dès qu'ils étoient parvenus à cette dignité. *Cyrus* fut le premier chez eux, qui voulut qu'on lui rendît cet honneur; & *Caligula* fut le premier qui l'exigea des Romains.

L'Auteur parle ensuite de cette coutume si commune à Rome, où les Cliens alloient tous les matins saluer leurs Patrons, coutume si gênante pour les uns & pour les autres, qu'*Horace* la met entre les incommoditez, qu'il y avoit à Rome. On trouve cela fort étrange; mais on ne laisse pas de pratiquer encore aujourd'hui à peu près la même chose presque par tout. Non seulement les Grans se trouvent réguliérement le matin & le soir, au lever & au coucher du Prince. Mais il n'y a pas d'homme qui possede quelque dignité, qui n'ait ainsi sa Cour, plus ou moins grande, selon l'étenduë de son pouvoir, & le bien qu'il peut faire à ceux qui s'attachent à sa fortune. A l'Armée les Colonels font leur Cour aux Généraux matin & soir,

soir, & les Capitaines & les Officiers subalternes la font à leurs Colonels. Les Cliens, dit Mr. *Claude*, attendoient souvent à la porte de leurs patrons, & étoient exposez quelquefois à la brutalité d'un portier, & des autres Domestiques, qui ne s'empressoient pas de les introduire. Etant entrez, ils se morfondoient souvent dans l'antichambre, ayant que de pouvoir parler à celui à qui ils alloient faire la Cour. Il n'y avoit qu'un petit nombre de favoris qui entrassent sans cérémonie, jusques au lieu où étoit le patron. Cela fait voir que les hommes ont été & seront toujours à peu près les mêmes pour le fonds. Les Grands fiers & inaccessibles, leurs Domestiques insolens, & ceux qui courent après la fortune lâches & rampans. Tout cela ne se doit entendre que d'une universalité morale, qui souffre diverses exceptions.

Mais ce n'étoit pas les Patrons seuls qu'on alloit saluer tous les matins, on rendoit le même honneur aux Dieux, & l'Auteur croit que cette seconde coutume a tiré son origine de la premiére. Enfin Mr. *Claude* parle dans le dernier Chapitre de diverses autres rencontres, dans lesquelles les Salutations

tions étoient en uſage. Par exemple, le Senat & tout le Peuple alloient ſaluer les Conſuls, le jour qu'ils entroient en charge. On ſaluoit à une Porte de la Ville ceux qui étoient envoyez dans les Provinces. On ſaluoit ceux qui arrivoient & ceux qui partoient. On ne paſſoit jamais devant un tombeau ſans dire un *Vale*, *Adieu*, à celui qui y étoit inhumé. C'étoit la coutume des Grecs & des Romains de ſaluer ceux qui éternuoient, & pluſieurs Savans ſe ſont apliquez à rechercher les raiſons de cette coutume. On ſe ſaluoit auſſi dans les feſtins, & dans diverſes autres occaſions, qu'il ſeroit trop long de raporter.

II. Mr. *Claude* ſuit dans ſa ſeconde Diſſertation ſur les Nourrices & les Pédagogues, la même méthode, qu'il a ſuivie dans la premiére: c'eſt-à-dire, qu'il explique par ordre dans huit Chapitres ce que ſa lecture lui a fourni de plus important & de plus curieux ſur ce ſujet. Il fait voir d'abord qu'anciennement c'étoit les Méres, de quelque condition qu'elles fuſſent, qui donnoient à tetter elles-mêmes à leurs enfans, & que c'eſt une inſtitution qui paroit être fondée dans la nature même, qui donne aux méres de quoi nourrir

nourrir leurs enfans, peu de tems après qu'elles les ont mis au monde ; & il y a grande apparence qu'avant que cette nourriture ſoit prête, les enfans nouveaux nez n'en ont pas encore beſoin. Dans la ſuite des tems les méres délicates ne voulurent pas faire ſuccéder les peines de l'éducation aux travaux de l'accouchement, & aux incommodités qui le ſuivent. De là vint l'uſage des nourrices, qui fut ſi bien introduit à Rome, lors que la République fut [illegible] l'abondance, que c'étoit une preuve aſſurée de la pauvreté d'une famille, quand la mére donnoit elle-même à tetter à ſon enfant.

Les nourrices de Lacédémone étoient fort eſtimées, parce qu'elles élevoient les enfans ſans les emmaillotter. On croyoit qu'ils en avoient le corps plus dégagé & plus libre. Les Atheniens & les autres Grecs les recherchoient avec ſoin. *Plutarque* dit qu'*Amycle* nourrice d'*Alcibiade* étoit Lacédémonienne.

Les *Pédagogues* étoient les premiers qui donnoient aux enfans après les avoir tirés d'entre les bras de leur nourrice; ils leur aprenoient à lire, & les premiers élémens des Sciences & de la Morale. Les anciens, non plus que

les gens d'aujourdhui, n'avoient pas grand soin de choisir d'honnêtes gens, pour leur confier la premiére éducation de leurs enfans. C'étoit ordinairement des Esclaves ou des Valets, à qui ils ne donnoient que le vêtement & la nourriture, & qu'ils croyoient assez bons pour ces premiers commencemens. Les anciens Sages ont beaucoup déclamé contre une coûtume, qui choque si directement le bon sens, & qui expose ces jeunes plantes à recevoir toutes les mauvaises impressions, que des gens de rien peuvent leur inspirer. Aussi voit-on que la plûpart des jeunes gens ont tous les vices & tous les défauts des Laquais & des autres gens semblables, avec lesquels ils ont été élevez. Il est vrai que quand les enfans sont un peu plus âgez, on leur choisit d'autres maîtres. Mais on court alors après la Science, & un pedant tout hérissé de Grec & de Latin, mais qui n'aura ni gout, ni jugement, sera préféré à un homme poli, & qui sait vivre; mais qui n'a pas la cervelle si pleine de toutes ces savantes recherches de l'Antiquité, qui ne furent jamais d'aucun usage dans le commerce de la vie. On se plaint de ce que les jeunes

nes

nes gens n'aiment pas les études ; mais ce n'eſt point leur faute ; leurs maîtres ne s'avilérent jamais de les leur faire enviſager, par les côtez agréables. J'ai vû un jeune homme ſorti du Colége, qui avoit lû avec chagrin & avec dégout les Eclogues de *Virgile* ; & qui fut tout ſurpris quand on lui fit remarquer tout ce qu'elles ont de beau & de charmant. Il ne pouvoit alors ſe laſſer de les lire, au lieu qu'auparavant, il les haïſſoit ſi fort, qu'il ne vouloit pas ſeulement les regarder. Mais on aura beau ſe plaindre ; tant qu'on recompenſera ſi maigrement ceux à qui on confie l'éducation de la jeuneſſe, il ſera difficile que des gens capables de les bien élever, veuillent ſe charger d'un travail ſi pénible & en même tems ſi ingrat.

ARTICLE VI.

TRACTATUS PHILOSOPHICUS *de* BAROMETRO. *Auctore R. P.* LAURENTIO GOBART, *è Societate Jeſu.* C'eſt-à-dire, *Traité Philoſophique du Baromêtre par le R. P. Laurent Gobart Jéſuite.* A Amſterdam, chez Etienne Roger, chez

qui on trouve auſſi un Aſſortiment général de toute ſorte de Muſique. *in* 12. pagg. 188. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

LE Pére *Gobart* ſuit dans ce Traité la Méthode des Scholaſtiques, c'eſt-à-dire, qu'il propoſe les raiſons & les objections qu'il ſe fait, en forme, & y répond comme on a accoutumé de faire dans les Ecoles. Il n'a pas non plus tout-à-fait abandonné toutes les anciennes opinions. Il nous parle, par exemple, de *formes ſubſtantielles*, & en quelques endroits d'*attraction*, ſans nous dire s'il prend ce mot à la rigueur, ou ſeulement pour ſignifier le mouvement d'un corps mû vers le corps auquel on attribuë la cauſe de ce mouvement. Du reſte, le P. *Gobart* ne différe pas beaucoup des Philoſophes les plus raiſonnables, ſur les cauſes, qui font monter & deſcendre le Mercure dans le Barométre, & qu'il explique dans la premiére partie de ſon Traité; & encore moins ſur ce que préſagent ces différens mouvemens du Mercure, ce qui fait le ſujet de la ſeconde Partie.

Avant que d'en venir là, il nous explique

explique dans ſa Préface ce qu'il penſe des cauſes du Flux & du Reflux de la Mer. Il n'attribuë point ce Phénoméne au mouvement de la Lune qui preſſe l'air inférieur, & qui déplace même un peu tout le globe de la Terre, ce qui a été l'opinion de *Deſcartes*. Il croit que le Soleil & la Lune envoyent de certains eſprits, qui ſe mêlant avec une matiére propre à la fermentation, qu'on trouve dans l'eau de la Mer, agitent cette eau & l'obligent à ſe répandre vers les rivages. Si la Mer Caſpie, le Pont Euxin, & la Mer Baltique n'ont point de flux, ni de reflux; c'eſt qu'elles n'ont point de ſemblables eſprits, & parce que leurs eaux ſe mêlent avec l'abondance d'eau douce de la grande quantité de riviéres, qui s'y déchargent. L'Auteur croit pouvoir expliquer par ce Syſtême tous les Phénoménes particuliers du Flux & du Reflux de la Mer. Mais quoi que j'avoüe que le Syſtême de *Deſcartes* n'eſt pas ſans difficultez, je crois pourtant qu'il en a moins que celui que je viens d'expliquer, outre qu'il me paroit infiniment plus intelligible. Les Phénoménes du Barométre ont obligé le P. *Gobart* à parler du Flux & du Reflux de la Mer; parce

qu'il croit, que ce changement perpétuel qui arrive à l'élévation du Vif argent dans le Barométre, n'eſt pas moins merveilleux, & eſt, peut-être, plus difficile à expliquer.

I. A L'ÉGARD des cauſes du mouvement du Mercure dans le Barométre, ce qui fait le ſujet de la premiére Partie de ce Traité, le Pére *Gobart* refute ceux qui penſent qu'on doit l'attribuer à la crainte du Vuide. Comme il croit que le Vuide eſt impoſſible, il croit qu'il eſt ridicule d'attribuer à la Nature la crainte d'une choſe qui ne peut arriver. A cette occaſion il fait diverſes remarques, au ſujet de différens liquides purgez d'air, avec leſquels on fait des expériences dans la Machine Pneumatique. L'Eſprit de vin ſe purge d'air dans une heure, l'eau commune dans un jour, & le Mercure dans trois ou quatre jours.

L'Auteur croit donc, avec la plus ſaine partie des Philoſophes, que le Mercure monte ou deſcend dans le Barométre, ſelon le plus ou le moins de péſanteur & de vertu élaſtique de l'air qui nous environne. Il définit cet Air un corps hétérogéne rare, compoſé de toutes les particules qui s'exhalent perpétuellement de tous les

corps

corps terreſtres, comme ſont le ſouffle, les vapeurs, & les particules les plus ſubtiles des corps, qui s'en ſéparent, & qui s'élévent par la chaleur, ou par quelque autre cauſe. Cèt air a pluſieurs pores, qui ſont remplis d'une ſubſtance éthérée, laquelle pénétre tous les corps. C'eſt cèt Air, qui par ſa peſanteur qu'on démontre ici, & par ſa vertu élaſtique, dont on a pluſieurs preuves, fait monter & deſcendre le Mercure dans le Baroméetre. Mais ce qu'il y a à remarquer, c'eſt que l'Air ſupérieur eſt plus leger, que l'inférieur, tant parce que toute la maſſe de l'air eſt d'autant moindre, que plus on s'éloigne de la Terre, que parce qu'il eſt plus rare, & qu'il contient une plus grande quantité de matiére Ethérée. D'ailleurs pour ce qui regarde la vertu élaſtique, l'air ſupérieur en a autant, que l'inférieur; c'eſt-à-dire que ſes parties, ſi elles étoient preſſées, auroient autant de vertu pour ſe redreſſer, que les parties de l'Air inférieur; mais elles différent en ce que n'étant pas ſi preſſées, elles ſont preſque toutes étenduës; au lieu que celles de l'air inférieur, ſe trouvant preſſées par les ſupérieures ſont repliées, & tendent perpétuellement à

ſe redreſſer. Les premieres reſſemblent au reſſort d'une montre dans toute ſon étenduë, avant que l'ouvrier l'aît plié en ligne ſpirale; & les autres reſſemblent à ce même reſſort, lors qu'il eſt replié & enfermé dans le tambour. De là on voit pourquoi le Mercure deſcend davantage dans les lieux élevez, au haut, par exemple, d'une Tour, ou d'une montagne, que dans les lieux bas, comme au pié de la Tour, ou de la Montagne.

La difficulté eſt de ſavoir, pourquoi l'air étant chargé de Vapeurs, le Mercure deſcend plus bas, que quand l'air eſt pur & dégagé de ces mêmes Vapeurs. Car il ſemble, que l'air étant alors plus peſant, à cauſe de la quantité de ces parties aqueuſes, dont il eſt rempli, devroit ſoutenir le Mercure à une plus grande hauteur. On répond que ces Vapeurs ſéparant les parties de l'air les unes des autres, en empêchent l'élaſticité; à peu près comme ſi on enfermoit dans une boëte une quantité de reſſorts de montre; mais ſéparez les uns des autres, par quelques parties d'éponge, ces reſſorts employeroient toute leur force contre cette éponge, & n'agiroient que peu contre les parois internes de la boëte.

En

En effet, pour confirmer la penſée de l'Auteur, il eſt bon de remarquer que l'élaſticité de l'air a bien plus d'efficace que ſa peſanteur; comme cela ſe prouve par cette expérience, que j'ai faite pluſieurs fois dans la machine pneumatique. Ayez un tuyau de verre ouvert des deux bouts, plongez-en un bout dans un vaſe aſſez petit, dans lequel il y ait du Mercure, en ſorte que ce bout trempe dans le Mercure un pouce ou deux. Couvrez ce gobelet, avec une plaque de cuivre ou de quelque autre metal, & ſoudez tellement ce tuyau avec cette lame par le moyen de quelque ciment, que l'air qui eſt dans le vaſe n'ait de communication avec l'air extérieur, que par le moyen de l'air qui eſt dans le tuyau, enfermez ce vaſe & ce tuyau dans la Machine pneumatique, & pompez en l'air, alors celui qui eſt dans le tuyau ſortira par le bout d'enhaut qui eſt ouvert, & l'on verra le Mercure monter dans le tuyau à la hauteur ordinaire de 27. ou 28. pouces, par la vertu élaſtique de la petite quantité d'air, qui eſt renfermée dans le vaſe, & qui preſſant ſur le Mercure le fait monter par le trou d'embas, qui trempe dans le Mercure, n'y ayant plus d'air dans le

le tuyau qui l'empêche.

Il eſt donc ſûr que la vertu élaſtique de l'air a beaucoup plus de force que ſa peſanteur, en ſorte qu'il ne faut pas être ſurpris, que quoique l'air ſoit un peu plus peſant, quand il eſt chargé de Vapeurs, que quand il eſt pur, il n'aît pas néanmoins tant de force, pour ſoutenir le Mercure, parce que ſa vertu élaſtique eſt de beaucoup diminuée. Il ſuit de là qu'un air raréfié doit avoir moins de force pour élever le Mercure, qu'un air condenſé, parce que plus il eſt condenſé, & plus ſes parties ſe trouvent répliées, & plus agiſſent-elles fortement ſur les corps qu'elles touchent immédiatement.

II. POUR ce qui concerne les conſéquences qu'on peut tirer des divers degrez auſquels le Mercure ſe trouve ſuſpendu dans le Baromêtre; voici les principales, que le P. *Gobart* en tire.

Quand le Mercure monte beaucoup en peu de tems, cela marque un tems ſerain, mais qui ne durera pas. S'il monte beaucoup, mais peu-à-peu, c'eſt la marque d'un tems ſerain, qui ſera de durée. On doit tirer des conſéquences toutes contraires, par raport à la pluye, ſi le Mercure deſcend

prompte-

promptement ou lentement. Il faut d'ailleurs distinguer les saisons de l'année & les endroits de la Terre, pour établir quelque chose de certain. Au Printems & en Automne, le mouvement du Mercure est fort inconstant, & à peine peut-on rien établir de certain, tant l'air est variable. Dans les Pays Septentrionaux, la diversité de la hauteur du Mercure selon la diverse constitution de l'air, peut être de trois pouces ; entre les Tropiques & la ligne équinoxiale, à peine est-elle d'un pouce.

Si le Mercure monte durant une forte gelée, c'est signe de neige ; s'il monte, au contraire, lors qu'il pleut actuellement, c'est une marque de beau tems.

On peut bien conclurre, lorsque le Mercure monte, que l'air est devenu plus pesant, mais on ne peut pas savoir précisément par cette seule raison, quelle est la cause de ce plus de pésanteur. On peut voir dans le Livre même les autres conséquences, que l'Auteur tire des changemens qui arrivent au Baromêtre. Nous ajouterons seulement, qu'il a été obligé de parler par occasion des différentes espéces de Thermomêtres, & de leurs usages ;

comme auſſi de l'utilité de l'Hygromêtre, qui a été inventé par le Pére *Magnan*. Pour former des conjectures ſolides pour l'avenir, à l'égard de la pluye ou de la neige & du beau tems; il faut ſe ſervir de ces trois inſtrumens, & les comparer avec ſoin les uns aux autres; ſans quoi on court grand riſque de s'y tromper. On voit ici les figures de toutes les eſpéces différentes de Thermomêtres, de Baromêtres, & d'Hygromêtres.

ARTICLE VII.

Extrait de diverſes Lettres.

D'*Angleterre.* Voici le contenu des *Tranſactions Philoſophiques* de Janvier & Février dernier. I. Partie d'une Lettre au Docteur *Mead* touchant les Sécrétions, qui ſe font dans les Animaux. On y explique comment l'urine peut ſe ſéparer de la maſſe du ſang; & comment la bile & la ſémence peuvent faire la même choſe. 2. Extrait d'une Lettre du Docteur *Bonomo* à Mr. *Redi*, contenant quelques Obſervations ſur les vers du corps humain; par *Richard Mead*, Docteur en Mé-

Médecine. On montre que la gale eſt cauſée par de petits animaux, qui reſſemblent aſſez bien à une tortuë; & que ces animaux font des œufs, qui ſont longs & tranſparens. On ajoute que ces animalcules vivent des deux ou trois jours ſéparez du corps humain; & qu'il ne faut pas être ſurpris, ſi on prend ſi aiſément la gale, en touchant le linge, les gands, &c. de quelque perſonne galeuſe. 3. *Obſervatio de portione inteſtini ſanis feliciter abſciſſâ à* Joanne Shipton, *Chirurgiæ Studioſa.* *Hippocrate*, *Galien*, & après eux tous les Anatomiſtes, ont prétendu que les playes des inteſtins étoient mortelles. Il eſt vrai que quelques uns, comme *Paul Barbette*, ont dit avoir remarqué le contraire; mais on ne les en croyoit pas. Mr. *Shipton* a cependant trouvé que cela étoit très-faiſable; ce qui doit nous aprendre à ne compter pas trop ſur ce que les Anciens nous diſent.

4. Partie d'une Lettre de Mr. *Leeuwenhoek*, Membre de la Societé Royale, touchant les herbes ou racines vertes, qui paroiſſent dans l'eau, & quelques animalcules, qu'il y a trouvez. Perſonne n'a pouſſé ſi loin la Doctrine des Animalcules, que Mr. *Leeuwenhoek*. Il en découvre dans

tous les corps, animez & inanimez, de toute taille & de toute figure. Ceux dont il parle ici ont celle d'une clochette; & on les voit par centaines. Quand ils viennent au monde, ils n'ont que quatre cornes; mais elles augmentent jusqu'à six ou huit. Mr. *Leeuwenhoek* leur en a vu sortir jusqu'à quatre en vint-quatre heures. Je ne sai s'il y a un autre animal au monde, à qui les cornes viennent si vite.

5. Extraits de quelques Livres. Le premier Extrait est de l'Astronomie de Mr. *Gregory*. On nous la représente avec raison comme le meilleur Livre, qui ait encore été écrit sur cette matière. Mr. *Samuel Morland* est l'Auteur du second Extrait. C'est le précis du Traité ou Explication Méchanique des Poisons du Docteur *Mead*. On s'y déclare pour Mr. *Redi* contre Mr. *Charas*, sur le venin de la vipére. On examine ensuite comment il agit sur le sang, & l'on ajoute quelques réflexions sur le venin de l'araignée, de la scolopendre, & du scorpion. Le Doct. *Mead* traite ensuite du venin de la Tarentule & du chien enragé; après quoi il explique la nature des poisons tirez des mineraux & des végétaux.

On

* *De France.* On a vû ici (Paris) il y a plus de quatre mois en Manuscrit une *Lettre de M. l'Abbé* Faydit *au R. P.* Martial de S. Jean Daphise *Prieur du Couvent des Carmes Déchaussez de la ville de* ***. Cette Lettre est une espéce de Réponse à une autre Lettre que le R. P. *Martial &c.* avoit écrite à l'Abbé *Faydit*, dans laquelle il se plaint de cet Abbé sur trois chefs. 1. Que cet Abbé dans un de ses Livres met *Pythagore* au nombre des Carmes. 2. Qu'il a donné le nom de Prieur d'un Couvent de Carmes à un Payen. 3. Qu'il lui fait faire & à ses Disciples les trois vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance, & qu'il dit que ce Payen a pris l'habit de Carme sur le Mont-Carmel. L'Abbé *Faydit* soutient, que ces trois faits sont marquez très-nettement dans les Citations qu'il a alleguées dans son Livre, toutes tirées des Livres composez par des Carmes. Il cite entr'autres le P. *Philippe de la Trinité*, Auteur du *Decor Carmeli in splendoribus Sanctorum ac illustrium Carmelitarum*; où ce Pére suppose partout que *Pythagore* étant allé en Judée, y em-

* *Cet Article est tiré d'une Lettre écrite avant la défense du Commerce, & dont on n'a pû faire usage plûtôt.*

embraſſa la Secte & le genre de vie des Eſſéniens, dont il diſtingue deux ſortes, les uns avant & les autres après *Jeſus-Chriſt*. Ceux-là, dit ce Pére, vivoient dans la Paleſtine ou Phénicie ſur le Mont Carmel, & ceux-ci dans Alexandrie. Il ajoute, que Pythagore, non content d'avoir embraſſé la Secte & la Religion des Eſſeniens en Paleſtine, l'introduiſit à Samos. &c & la fit pratiquer à une infinité de Diſciples. Or ce Pére aſſure qu'ils faiſoient tous les trois vœux eſſentiels de la Religion, *tria vota ſubſtantialia*. L'Abbé *Faydit* cite les pagg: 16. & 17. de la premiére Partie de ce Livre *Decor Carmeli* de l'Edition de Lyon de l'année 1665. De même le Livre de la ſucceſſion du Prophéte *Elie* en l'Ordre des Carmes, &c. imprimé à Paris l'an 1672. ne tend à autre choſe qu'à prouver que *Pythagore* & ſes Diſciples faiſoient vœu de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance. On n'oublie pas le témoignage d'*Aulugelle* * ſur le vœu de pauvreté & de deſapropriation, que faiſoient *Pythagore* & ſes Diſciples.

Quant au ſecond chef Mr. *Faydit* ſoutient que ce n'eſt point à tort qu'il a avancé que les Carmes ont donné le

* *Noct. Attic. Lib. I. Cap. 4. in fine.*

le nom de Prieur des Carmes à un Payen. On ſait, dit-il, qu'au raport de *Suétone*, *Baſilide* étoit un Payen, un Magicien, un fameux Devin & interprête des entrailles des Bêtes, qui fut conſulté ſur le Mont Carmel par l'Empereur *Veſpaſien*, & qu'il prédit à ce Prince, qu'il réuſſiroit dans ſon entrepriſe. Cependant, dit l'Abbé *Faydit*, les PP. *Daniel de la Vierge Marie* & *Philippe de la Sainte Trinité* non ſeulement ne nient pas que ce *Baſilide* a été Carme & Prieur d'un Couvent des Carmes ſur le Mont Carmel; mais même ils le ſoutiennent opiniatrément contre le P. *Papebroch* Jéſuite. Voyez le Tome I. du *Speculum Carmelitarum. Part.* 3. *Miſcellan. Hiſtorico-Theolog. Carmeli Armamenta. Num.* 3366. *pag.* 98.

Quant au troiſiéme Chef, ſavoir que *Pythagore* étoit Carme, Mr. *Faydit* raporte pluſieurs paſſages tirez de *Valſtenius*, de l'*Auteur de l'Arſenal*, de l'*Auteur du miroir*, &c. qui ont mis *Pythagore* au nombre des Carmes.

Mr. *Faydit* finit ſa Lettre en remontrant à ce Pére, qu'il devroit rougir de honte de ſe voir aſſocié lui & ſa Communauté, ſi recommandable d'ailleurs par la Sainteté des mœurs

des

des Religieux de cét Ordre, avec tant de canaille Payens & idolatres. Enfin l'Abbé *Faydit*, entrainé par un transport de zéle aparemment pour la gloire de Dieu & l'honneur des Carmes, veut purger cét ordre de tous ces faux Prophétes, qui en ternissent tout l'éclat. *Je ferois volontiers*, dit-il, *pour les culbuter du haut de la sainte montagne du Carmel, où ils se sont mitrus & qu'ils souillent & prophanent par leur présence, ce que fit le Jupiter d'Homére, en voyant dans une grande assemblée de Dieux, qu'il avoit convoquée au Ciel, une grande quantité de canaille & de faux Dieux, qui s'y étoient glissez avec leurs titables. Il les prit tous par les piés & les fit sauter comme des coquins du haut du Ciel sur la terre, dans le fond de quelque bourbier.* De Cœlo in cœnum, comme parle *Tertullien*.

Vous voyez, Monsieur, combien Mr. *Faydit* est fécond à inventer; car cette Fable, dont il faut *Homére* Auteur, n'est sortie que de sa cervelle. *Homére* ne dit point que *Jupiter* eut assemblé une grande multitude de Dieux, dans laquelle il s'étoit glissé une grande quantité de canaille. Le vers qu'il entend regarder que *Vulcain*, qui raconte

conte à *Junon* la disgrace, qui lui est arrivée pour avoir voulu prendre son parti.

De Hollande. Le Sr. *Roger*, Marchand Libraire d'Amsterdam, chez qui on trouve un Assortiment général de toute sorte de Musique, a fait une nouvelle Edition de l'excellent Ouvrage, qui a pour titre, *Grammaire générale & raisonnée, contenant les fondement de l'Art de parler, expliquez d'une maniére claire & naturelle. Les raisons de ce qui est commun à toutes les Langues, & des principales différences qui s'y rencontrent. Et plusieurs Remarques nouvelles sur la Langue Françoise.* C'est *Claude Lancelot* Parisien, de l'Ordre de S. *Benoit*, qui est Auteur de ce Livre. C'est le même qui a fait les Nouvelles Méthodes Grecque, Latine, Italienne, & Espagnole. La *Grammaire Générale* a été traduite en diverses Langues. Il s'en étoit déja fait plus d'une Edition. La seconde fut imprimée à Paris, chez *Pierre le Petit*, en 1664. C'est un Livre que ne sauroient assez lire ceux qui veulent un peu pénétrer dans la nature & les fondemens de toutes les Langues, & l'on peut dire que ceux qui ignorent les principes que l'Auteur pose, ne peuvent pas se vanter de savoir ce que c'est que la parole.

Le

Le même Libraire a imprimé deux Tragédies tirées de l'Ecriture Sainte, & composées par Mr. *Duché*, de l'Académie Royale des Inscriptions. La premiére a pour tître *Jonathas*, & la seconde *Absalom*.

On a imprimé à Amsterdam, *Histoire de Hollande depuis la Paix de Nimégue jusqu'à celle de Ryswyk*, pour servir de suite à celle de Mr. *de la Neuville*. Ce sont deux Volumes *in*-8. Il y a aparence que comme cèt Ouvrage a été composé en ce Pays, on n'y aura pas fait d'aussi grosses fautes, que celles qui se trouvent dans l'Histoire de M. *de la Neuville*, & qui n'ont pas empêché pourtant que ce Livre ne se soit très-bien débité. On voit depuis quelques mois une nouvelle Edition des *Mémoires de Du Maurier*. Ce Livre étoit fort cher, par raport à sa grosseur. On a aussi publié de nouveau les *Oeuvres mêlées* du *Chevalier Temple*, sous le tître nouveau de *Divers Traitez*, &c.

Le Sr. *G. Kuyper* Libraire d'Amsterdam a imprimé les *Avantures galantes de M. Le Noble, contenant l'Avare genereux, le mort marié, le faux Rapt, & l'Inceste innocent.* in 12.

Com-

Comme on a vû dans ces Nouvelles le commencement & la ſuite des diſputes de l'Auteur avec Mr. *de Vallone*, on a crû devoir inſérer ici le jugement que Meſſieurs les Commiſſaires députez par le Synode Wallon de ces Provinces pour terminer cette affaire, en ont porté. On eſpére que ce ſera la derniére fois qu'on entretiendra le Lecteur de ces Diſputes perſonnelles, auſquelles on eſt perſuadé qu'il ne prend pas beaucoup de part.

Extrait des Actes réſolus par les Commiſſaires nommez par le Synode tenu à Heuſden en Août 1703. *au ſujet du différent entre Meſſieurs Bernard & de Vallone, aſſemblez à la Haye le* 18. *de Septembre & jours ſuivans* 1703.

Article VI. du Jeudi matin.

LEs Commiſſaires après avoir entendu en quatre ſéances Mrs. Bernard & de Vallone en tout ce qu'ils ont voulu repréſenter, & avoir mûrement examiné les Ecrits reſpectifs qu'ils ont produits, ont jugé: Premiérement que l'Extrait fait par Mr Bernard n'a pû donner occaſion légitime à Monſieur de Vallone d'écrire la Lettre dont Mr.

Bernard

Bernard ſe plaint. Secondement que cette Lettre tire diverſes conſéquences contre l'Orthodoxie de Mr. Bernard, ſans aucune preuve valable, & ſans que l'Extrait de Mr. Bernard nous paroiſſe avoir donné aucun fondement à les tirer. Troiſiémement qu'en particulier on ne peut que déſaprouver entiérement & condamner ce que Mr. de Vallone a dit contre Mr. Bernard, à l'égard du reſpect dû à la Sainte Ecriture: *Le reſpect qu'il témoigne pour l'Ecriture réjoüira les bonnes ames &c.* Et, *Ce prétendu reſpect pourroit être un détour un peu fin pour en donner du mépris*. Ce qui ſera repréſenté audit Mr. de Vallone, avec une forte recommandation de ne plus faire de pareils Ecrits. Au reſte pour l'atteinte que cette Lettre auroit pû donner à la réputation de Mr. Bernard, la Compagnie eſtime que le dernier Synode ayant rendu un témoignage authentique à ſon orthodoxie, & l'examen de l'affaire préſente l'ayant laiſſée abſolument dans ſon entier, il doit être content à cet égard. Quant aux Ecrits que les Parties nous ont mis en main, nous ſouhaitons que la mémoire en ſoit éteinte. D'ailleurs Mr. de Vallone ayant déclaré qu'il n'a point voulu

porter

porter d'accuſation formelle contre Mr. Bernard, qu'il a fait même des avances pour un accommodement, & qu'il étoit fâché de s'être ſervi du ſtile dont il s'eſt ſervi dans ſa Lettre, la Compagnie croit que le ſouvenir de cette affaire doit être déſormais enſeveli, & que rien n'empêche que ces Meſſieurs ne ſe regardent comme honnêtes gens & comme Orthodoxes, comme auſſi elle les eſtime tels, ſouhaitant qu'ils ſe réconcilient ſincérement, & qu'ils agiſſent en frères à l'avenir, conformément à leur caractére. A quoi ils ſeront fortement exhortez, & Copie du préſent Acte ſera donnée à l'Egliſe de la Haye, & aux Parties, à condition qu'ils n'écrivent plus en aucune façon l'un contre l'autre: Et le vénérable Synode à qui l'on fera rapport de la préſente Commiſſion, jugera s'il ne ſeroit point à propos d'inſérer cet Acte parmi ſes Articles. Ce que deſſus ayant été lû & prononcé à Mrs. Bernard & de Vallone, ils y ont acquieſcé; ſe ſont embraſſez, & ont promis de vivre en bonne intelligence à l'avenir.

A. Hibflet, Préſident.
Jean Prevot, Scribe.

TABLE

TABLE

des Matieres Principales.

Octobre 1703.

NICAISE, *Lettre où il fait un abregé de sa vie par raport à ses Ouvrages & à son Commerce avec les Savans.* 363

——— *Seconde Lettre sur le même sujet.* 402

P. A. SAMSON, *Histoire de Guillaume III. Roi d'Angleterre.* Tome II. 406

JAC. PERIZONII *Q. Curtius vindicatus à variis accusationibus Jo. Clerici.* 433

JO. JAC CLAUDII *Dissertationes de Salutationibus Veterum, de Nutricibus & Pædagogis.* 447

LAUR. GOBART, *Tractatus de Barometro.* 459

Extrait de diverses Lettres. 463

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1703.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCC III.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

IL y a un peu plus d'un an que nous parlâmes* du premier Volume de cette *Hiſtoire*, ce qui nous diſpenſe d'expliquer ici la Méthode qu'y ſuit Mr. *de Fontenelle*, & de parler de l'excellence de cet Ouvrage. Nous nous contenterons de dire, qu'on ne ſera pas moins content de ce Volume que du premier, & que nous ſommes fort trompez ſi tous ceux qui aiment les Mathematiques & la Phyſique ne le liſent avec un ſingulier plaiſir. Il faudroit le copier tout entier, pour marquer tout ce qu'il contient de curieux. Nous en indiquerons une partie, ſans pouvoir preſque rendre autre raiſon de notre choix que la brieveté des Articles, ou même, ſi l'on veut, le ſimple caprice. JE ne ſuis point garant que ce que je m'en vai extraire ſoit ce qu'il y a de meilleur dans un Livre, où tout eſt excellent. JAY

Tout le Monde ſait les diſputes qu'il y a eu entre les Savans ſur la queſtion pourquoi la Lune paroît plus grande lors qu'elle ſe léve ou qu'elle ſe couche, que quand elle eſt élevée ſur l'Horiſon, ou au Méridien. *Deſ-*

cartes

* *Dans nos Nouvelles d'Octob. 1702. pag.*

363.

cartes & la plûpart de ſes Sectateurs ont dit, que lors que la Lune ſe léve ou qu'elle ſe couche, une longue ſuite d'objets interpoſez entre nous & l'extrémité de l'Horizon ſenſible, nous la font imaginer plus éloignée, que quand elle eſt au Méridien, où notre œil ne voit rien entr'elle & nous, que cette idée d'un plus grand éloignement nous fait imaginer la Lune plus grande; parce qu'un objet étant vû ſous un certain angle & cru en même tems fort éloigné, on juge naturellement qu'il doit être fort grand pour paroître de ſi loin ſous cet angle-là. Ainſi un pur jugement de notre ame, mais néceſſaire, & commun à tous les hommes, nous fait voir la Lune plus grande à l'Horizon, malgré l'image plus petite, qui en eſt peinte au fonds de notre œil. Le célebre P. *Malebranche* a ſoutenu cette opinion dans ſon excellent Livre de *la Recherche de la Vérité*, & a eu depuis une aſſez longue Diſpute ſur ce ſujet avec Mr. *Regis*. Le P. *Goüye* détruit tout d'un coup, ce ſemble, l'explication de *Deſcartes*, toute ingénieuſe qu'elle eſt, en aſſurant que plus l'Horiſon eſt borné, plus la Lune nous paroit grande. Le ſentiment de *Gaſſendi* n'eſt pas plus con-

forme à l'expérience, que celui de *Deſcartes*.

Pour trouver donc quelque autre raiſon d'un Phénoméne ſi biſarre, le P. *Goüye* conjecture que, quand la Lune eſt à l'Horiſon, le voiſinage de la Terre, & les vapeurs plus épaiſſes, dont cét Aſtre eſt alors envélopé à notre égard, font le même effet, qu'une muraille placée derriére une colonne, qui paroit alors plus groſſe, que ſi elle étoit iſolée & environnée de toutes parts d'un air éclairé. De plus, une colonne, ſi elle eſt canelée, paroit plus groſſe, que quand elle ne l'eſt pas, parce que les canelures ſont autant d'objets particuliers, qui par leur multitude, donnent lieu d'imaginer que l'objet total qu'ils compoſent eſt d'un plus grand volume. Il en va de même à peu près de tous les objets répandus ſur la partie de l'horiſon à laquelle la Lune correſpond quand elle en eſt proche; & de là vient qu'elle paroit beaucoup plus grande, lorſqu'elle ſe léve derriére des arbres, dont les intervales plus ſerrez & plus marquez font preſque la même choſe ſur le Diamétre aparent de cette Planéte, qu'un plus grand nombre de canelures ſur le fût d'une colonne.

2. On

2. On croit communément que l'Ambre jaune, qui ſe trouve dans la Mer de Dantzic, eſt une gomme, que de certains Arbres ſituez ſur les bords de cette mer, ont produite, & y ont laiſſé tomber. Mais on a écrit * d'Aix à Mr. de *Tournefort*, qu'il ſe trouve de l'Ambre jaune dans les fentes des rochers de Provence les plus dépouillez & les plus ſtériles, ce qui feroit croire que cette gomme eſt minérale, & non pas végétale, & que l'Ambre de la mer de Dantzic n'y eſt pas tombé de quelques arbres, mais y a été entrainé par les torrens.

3. Mr. *Homberg* a raporté à l'Académie, qu'ayant attaché une bouteille de vin au claquet d'un moulin, il avoit trouvé que le ſeul mouvement de ce claquet avoit changé le vin en un très-bon vinaigre dans l'eſpace de trois jours, & que par le même moyen une Livre de Mercure avoit donné en trois mois, quatre ou cinq onces d'une poudre noirâtre.

4. La Moëlle des animaux, qui paroit, & qu'on a regardé juſqu'à préſent comme une maſſe informe & ſans arrangement, eſt compoſée d'une infinité de petits ſacs membraneux, qui

* *En Provence.*

s'ouvrent les uns dans les autres, tous remplis d'une huile fine & délicate, qui a été extraite du ſang. Les Anciens ont crû que la Moëlle nourriſſoit les os ; mais Mr. *Du Verney* combat ce ſentiment. Il eſt bien vrai qu'on ne voit point de Vaiſſeaux ſanguins ſe diſtribuer dans la partie ſolide de l'os, pour y aller porter le ſang, nourriture univerſelle de toutes les parties : mais c'eſt qu'on n'examine pas ordinairement des os d'un animal fort jeune ; car dans ceux-ci les Vaiſſeaux ſanguins ſont fort viſibles, auſſi bien que dans les plumes des jeunes oiſeaux. Hors du premier âge, ces mêmes Vaiſſeaux ſe reſſerrent, & deviennent imperceptibles, tant dans les plumes, que dans les os ; mais ils ne laiſſent pas d'y être, quoi qu'extrêmement rétrécis, & ces mêmes parties, qui ont demandé une nourriture plus abondante dans les commencemens de la vie, en demandent toujours tant qu'elle dure, & n'en doivent pas recevoir par d'autres canaux, que par ceux qui avoient commencé à leur en porter. Mr. *Du Verney* fait un dénombrement de pluſieurs os, qui ſont abſolument ſans moëlle, & qui ne laiſſent pas de ſe bien nourrir. Les bois des Cerfs & les pattes

des

des Ecrevices sont des exemples connus de tout le monde. La Moëlle donc ne sert qu'à humecter l'os, & à l'amollir jusqu'à un certain point. Ainsi la concavité de l'os n'est pas seulement faite pour le rendre plus leger, sans rien diminuer de sa fermeté; mais encore pour contenir la moëlle, qui l'empêche d'être aussi cassant qu'il le seroit par sa fermeté seule.

La Moëlle a tant de facilité à se répandre dans la substance de l'os & à la pénétrer, que cette transpiration se fait même après la mort de l'animal, & si un os n'est pas bien parfaitement vuidé, on voit qu'au bout de quelque tems, de blanc qu'il étoit il devient jaune; parce qu'à la moindre chaleur, il boit, pour ainsi dire, la Moëlle qu'il renferme. Quant au sentiment de la Moëlle, dont on a fort douté; il paroit par les expériences, que Mr. *Du Verney* en a faites, qu'il est très-vif & très-exquis.

5. Ce que Mr. *Dodart* a remarqué sur la formation de la voix des animaux est extrêmement curieux. Il faut lire tout ce qu'il en a écrit, pour pouvoir bien comprendre son Système, & pour se persuader de sa vérité. Nous nous contenterons d'expliquer sa pen-

ſée en peu de mots. Dans notre goſier, & au haut de la Trachée Artére, qui eſt le canal par où l'air entre dans les poulmons, eſt une petite fente ovale, capable de s'ouvrir plus ou moins, qu'on apelle la Glotte. On ne parle & on ne chante point en recevant l'air, mais en le rendant. Alors l'air, qui ſort des poulmons, paſſe des plus petits vaiſſeaux de cette partie, dans d'autres beaucoup plus grans, & de là enfin dans la Trachée, encore beaucoup plus grande & plus large. Mais l'ouverture de la Glotte eſt fort petite par raport à la largeur de la Trachée. Ainſi l'air ne peut ſortir de la Trachée par la Glotte, ſans augmenter extrêmement ſa viteſſe, & précipiter ſon cours. Par ce moyen il agite violemment en paſſant les petites parties des deux lévres de la Glotte, les met en reſſort, & leur fait faire des vibrations, qui cauſent le ſon. Ce ſon ainſi formé va retentir dans les cavitez de la bouche & des narines, & Mr. *Dodart* remarque que tout l'agrément de la voix dépend de ce retentiſſement; que quand on parle en ſe bouchant le nez, la voix devient très-deſagréable, & que l'idée commune ſelon laquelle le *parler du nez* doit déplaire eſt très-fauſſe,

puis

puis qu'au contraire ce ſon n'eſt choquant, que parce que la bouche ſeule y a pris part ſans le nez.

On doit conclurre de là, que la Trachée, qui avoit paſſé d'abord pour le principal organe de la voix, n'en eſt pas ſeulement le ſecond & l'acceſſoire, c'eſt-à-dire, celui qui fait le reſonnement, & qu'elle ne ſert uniquement qu'à fournir l'air, comme fait le Porte-vent dans les Orgues.

A l'égard des tons différens, c'eſt encore la Glotte, qui les forme, par les différens changemens de ſon ouverture. Elle eſt ovale & capable de s'élargir juſqu'à un certain point, ou de s'étrecir, & par là les fibres des membranes, qui les compoſent, deviennent plus longues pour les tons bas, & plus courtes pour les tons hauts. Dans le même tems la bouche qui s'allonge pour les tons bas, & s'acourcit pour les tons hauts, ajuſte ſon reſonnement à tous les tons différens, du moins ſelon quelque proportion muſicale éloignée, & la Nature trop ſage, pour négliger rien, a ſû ménager juſqu'à ce retentiſſement favorable.

6. A chaque reſpiration, il entre dans les Poulmons de nouvel Air, qui étant mêlé avec le ſang que les vei-

nes pulmonaires vont porter au cœur, ſort enſuite du cœur avec ce même ſang, l'accompagne dans toutes les artéres où il ſe diſtribuë, & lui donne l'impulſion & la vîteſſe néceſſaires pour la circulation. Mais cèt air, une fois parvenu aux extrêmitez des artéres & à la ſurface intérieure de la peau, que devient-il? Car, enfin, il doit ſortir du corps, puis que châque reſpiration y en aportant de nouveau, il s'en feroit à la fin un tel amas, qu'il gonfleroit trop les vaiſſeaux, forceroit leur reſſort, & le leur feroit perdre, arrêteroit le ſang, ou rendroit tout au moins la reſpiration fort pénible. Il ne paroit pas qu'il y ait là beaucoup de difficulté. Puiſque les pores de la peau laiſſent échaper les ſueurs, & principalement la matiere de l'inſenſible tranſpiration, qui eſt en ſi grande quantité, qu'en un ſeul jour elle ſurpaſſe les déjections groſſiéres de pluſieurs jours, il eſt aiſé de comprendre, que ces mêmes pores laiſſent échaper en même tems, une matiére auſſi déliée que l'air. Cette penſée étant fort naturelle, aparemment que les Phyſiciens s'en ſont contentez juſques ici, & n'ont pas cru qu'il y eut des recherches plus profondes à faire ſur ce ſujet. Mais

ſi

ſi l'air pouvoit paſſer au travers des pores de la peau avec les ſueurs & les vapeurs ; Mr. *Mery* demande ; pourquoi il ne s'évapore pas, quand on l'a renfermé dans quelque gros tuyau de veine ou d'artére, dans un cœur, ou dans un eſtomach. De plus, pourquoi les animaux s'enfleroient-ils dans le vuide ? Aſſurément c'eſt l'air enfermé dans leur corps, & déchargé du poids de l'air extérieur, qui ſe raréfie, & les gonfle, & cependant cèt air devroit ſortir plus librement que jamais par les pores de leur peau. L'air ne ſort donc point par ces pores. Il faut donc qu'étant arrivé avec le ſang aux extrêmitez des artéres, il entre avec lui dans les petites bouches des veines, le ſuive dans tout le reſte de la circulation, & aille dans le ventricule droit du cœur, d'où il retourne dans le poulmon par l'artére pulmonaire, au lieu qu'il y étoit entré par les veines. De ces artéres, il rentre dans les veſicules du poulmon, & ſort enfin par la trachée qui l'avoit aporté. Cette route n'eſt pas ſeulement prouvée par la néceſſité du raiſonnement, elle l'eſt encore par l'expérience & par le ſoufle.

Si l'on conſidére les cauſes finales,

& qu'on oſe deviner les intentions de la Nature, l'air n'eſt pas moins néceſſaire au ſang des veines, qu'à celui des artéres; il paroit même l'être davantage. Les veines n'ont preſque pas de reſſort en comparaiſon des artéres, & elles contiennent preſque la moitié plus de ſang; & par conſéquent elles ont encore plus de beſoin d'une force étrangére, qui leur aide à le pouſſer.

L'air affoibli & en quelque ſorte uſé par une circulation entiére, qu'il a faite dans le corps, n'a plus après cela qu'à en ſortir, & à ceder la place à de nouvel air plus vif.

7. Voici quelques Obſervations anatomiques aſſez remarquables. Mr. *Da Verney* raporta à l'Aſſemblée qu'un enfant de cinq ans, qui ſe plaignoit toujours d'une violente douleur à la racine du nez, ayant eu pendant trois mois une fiévre lente, & à la fin de grandes convulſions, on lui trouva après ſa mort dans le ſinus longitudinal ſupérieur du cerveau, un ver d'environ quatre pouces de long ſemblable à ceux de terre. Ce ver vécut depuis ſix heures du matin, juſqu'à trois heures après midi.

L'Académie a vû entre les mains de Mr.

Mr. *Lemery* une pierre trouvée dans la veſſie d'une cavale, & qui péſe 23. onces 7. gros : elle a de diamétre 4. pouces $\frac{1}{3}$ d'un ſens, & 4. pouces & $\frac{1}{2}$ de l'autre. Elle eſt de la groſſeur d'un médiocre melon, couverte d'une eſpéce de peau liſſe & luiſante. Sa ſubſtance eſt de couleur cendrée, & elle s'eſt durcie depuis qu'elle a été tirée de l'animal, quoi qu'elle ſoit toujours fort friable. Elle a auſſi perdu en ſe ſechant une forte odeur d'urine qu'elle avoit d'abord.

Le même Mr. *Lemery* a auſſi porté à l'Aſſemblée un petit Liévre monſtrueux, ou plutot deux Liévres joints enſemble, depuis la tête juſqu'à la poitrine. Ils n'avoient qu'une tête & qu'une face, quoi qu'ils euſſent quatre oreilles. Ils n'avoient à la place de la gueule qu'une petite cavité, ſans aucune ouverture pour recevoir les alimens. Cependant ils vécurent & même hors du ventre de la mére, car ils furent pris à la main par un chaſſeur. L'animal double marchoit dans un bois, mais l'un des petits liévres tiroit d'un côté, l'autre de l'autre, & ils n'avançoient guéres. On a dit à Mr. *Lemery* qu'en les ouvrant, on leur avoit trouvé à chacun un cœur, un poul-

poulmon, un estomach; le tout bien sain.

Mr. Poupart a parlé à l'Assemblée d'une femme à qui il avoit fallu enlever la moitié du Crane, & qui s'en servoit à recevoir l'aumône. Comme elle avoit donc la moitié de la Dure-mére découverte, un jour que quelcun la lui toucha legérement avec le bout du doit, elle jetta un grand cri, & dit qu'on lui avoit fait voir mille chandelles.

8. Mr. *Homberg* a raporté à l'Assemblée diverses expériences curieuses qu'il a faites sur la force des Alkali-terreux, & qu'on pourra voir dans l'Ouvrage même, qui fait le sujet de cét Article. On raportera seulement sa remarque à l'égard de la Chaux; parce que c'est une découverte nouvelle & fort contraire à l'opinion commune. Il a donc trouvé que la Chaux, éteinte, quoi que dépouillée de plusieurs principes très-actifs, que l'on suposoit être des Alkali volatils, est cependant un aussi grand Alkali, que la Chaux vive. Ces principes actifs qu'elle a perdus ne sont donc pas des Alkali; & l'on n'imagine point qu'ils puissent être autre chose, que des particules ignées, que la calcination avoit fait

fait entrer dans la Chaux. Il eſt vrai que d'abord ces particules ignées, fixées, devenuës immobiles dans les pores d'un corps, révoltent un peu l'eſprit: Mais enfin le Régule d'Antimoine calciné au Miroir ardent augmente de poids, & l'on ne peut ſoupçonner nulle autre matiére de s'y être mêlée, que celle qui compoſe les rayons du Soleil. Il faut convenir que cette hypothéſe eſt preſque également difficile à recevoir & à rejetter.

9. La compoſition des fameuſes Goutes d'Angleterre avoit été juſqu'ici un myſtére connu ſeulement de quelques Anglois, qui le cachoient aux autres Nations. Mais Mr. *Liſter* célébre Médecin de Londres, & dont nous avons parlé plus d'une fois dans ces *Nouvelles*, perſuadé que cette jalouſie de Nation eſt ennemie du genre humain, a découvert le myſtére à Mr. de *Tournefort*, qui le donne préſentement au Public. Ces Goutes d'Angleterre ſont de l'eſprit volatil de ſoye cruë, rectifié avec l'huile de canelle, ou avec quelque autre huile eſſentielle. Ces Goutes ſont très-propres pour les affections ſoporeuſes & pour les vapeurs: on s'en ſert intérieurement, ou bien on les fait flairer aux malades.

Mais

Mais Mr. de *Tournefort* n'a pas trouvé qu'elles ſoient préférables aux préparations de la corne de Cerf, & du ſel Ammoniac, ſi ce n'eſt par une odeur plus ſuportable. Il donne l'analyſe chimique de ces matiéres, & la compare à celle de la ſoye cruë; afin que l'on puiſſe voir juſques dans le principe ce que c'eſt que les Goutes d'Angleterre, & quel raport elles ont avec ce qui eſt de même eſpéce. Peut-être cette diſcuſſion jointe à l'expérience leur fera-t-elle perdre la gloire d'être un remêde unique. Le Roi *Charles II.* fort curieux de tout ce qui concernoit la Chimie l'acheta d'un Chimiſte apellé G.

10. Le meilleur moyen d'expliquer la Nature, s'il pouvoit être ſouvent employé, ce ſeroit de la contrefaire, & d'en donner, pour ainſi dire, des repréſentations, en faiſant produire les mêmes effets, à des cauſes que l'on connoitroit, & que l'on auroit miſes en action. Alors, on ne devineroit plus, on verroit de ſes yeux, & l'on ſeroit ſûr que les Phénoménes naturels auroient les mêmes cauſes, que les artificiels, ou, du moins, des cauſes bien aprochantes.

C'eſt ainſi que Mr. *Lemery* a fait

un

un Etna ou un Véſuve, ayant enfoui en terre à un pié de profondeur, pendant l'été, cinquante Livres d'un mélange de parties égales de limaille de fer & de ſoufre pulvériſé, le tout reduit en pâte avec de l'eau. Au bout de huit ou neuf heures la terre ſe gonfla, & s'entrouvrit en quelques endroits, il en ſortit des vapeurs ſulfureuſes & chaudes, & enſuite des flammes. Il ne manquoit qu'une plus grande quantité de ce mélange, avec une plus grande profondeur de terre, pour faire un véritable mont Etna. Alors les vapeurs ſulfureuſes cherchant à ſortir auroient fait un tremblement de terre plus ou moins violent, ſelon leur force, & ſelon les obſtacles qu'elles auroient rencontrez en leur chemin. Quand elles auroient trouvé, ou qu'elles ſe ſeroient fait une iſſuë, elles ſe ſeroient élancées avec une impétuoſité, qui auroit cauſé un Ouragan: & ſi elles s'étoient échapées par un endroit de la terre, qui fût ſous la Mer, elles auroient fait de ces colonnes d'eau ſi rédoutables aux Vaiſſeaux. Enfin, ſi elles étoient montées juſqu'aux nues, elles y auroient porté leur ſoufre, qui auroit produit le tonnerre. Il ne doit pas paroître étrange,

que

que ce ſoufre, plongé dans l'eau des nuës, ne laiſſe pas de s'y allumer. Les matiéres ſulfureuſes naturellement ne ſe mêlent point avec l'eau, & ſi elles ſont fort exaltées, elles y brûlent, témoin le feu Grégeois. Il eſt vrai cependant, qu'il y a toujours une partie de ce ſoufre, qui s'éteint, & même avec un grand bruit. D'un autre côté, la partie qui brûle dans l'eau, fait effort pour s'en dégager & pour s'élever, & cèt effort produit encore un bruit violent. C'eſt ce que Mr. *Lemery* prouve par une expérience nouvelle, où une vapeur ſulfureuſe, qui s'éléve du fond d'un matras étant allumée par une bougie, qu'on en aproche quand elle ſort, la flamme ſe communique de proche en proche à toute la vapeur, qui remplit le vuide du matras, en gagne le fond, & va ſe prendre à une matiére ſulfureuſe, qui y eſt dans l'eau. Alors cette matiére enflammée dans l'eau la frape violemment pour s'en débarraſſer, & fait un petit coup de tonnerre. Si la flamme ne pénétre pas juſqu'au fond du matras, où eſt la matiére ſulfureuſe dans de l'eau, la vapeur enflammée, qui n'a point d'eau à combattre, ne fait point de fulmination.

II. Les

II. Les Chimistes ont crû jusqu'à présent, que le Mercure ne pouvoit se dissoudre, que par l'eau forte, qui est aussi le dissolvant de l'argent, & qu'il étoit d'une substance parfaitement homogéne, ou, tout au moins, que l'art ne pouvoit tirer du Mercure rien qui ne fût du Mercure. Mr. *Homberg* a reconnu par une longue suite d'expériences l'erreur de ces deux opinions. Il a trouvé que le Mercure, ayant, à la vérité, reçu une préparation, se dissout dans l'eau régale plus promtement que dans l'eau forte, & que si on ne le prépare pas, l'eau régale ne laissera pas de le dissoudre encore, mais dans un tems fort long, comme de cinq mois. Ainsi le Mercure doit être rangé avec le Fer & le Cuivre, qui se dissolvent & par l'eau régale & par l'eau forte.

2. Il a tiré du Mercure par une opération très longue & très-pénible, une poudre ou terre grise & légére. Il est vrai que pour la tirer il a mêlé avec le Mercure différentes matiéres, mais il prouve qu'on ne la peut soupçonner de venir que du Mercure seul. Elle est tellement fixe, qu'elle ne se fond à un très-grand feu qu'en se vitrifiant, elle ne se mêle avec aucun metal,

metal, & ſi on la fond avec quelque metal, elle ſe vitrifie, & le ſurnage ſans le rendre caſſant; toutes qualitez très-différentes de celles du Mercure, qui eſt extrêmément volatil, qui s'attache facilement à la ſuperficie de tous les metaux, excepté le fer, & qui mêlé avec eux les rend caſſans. Sur trois Livres de Mercure, il y a * cinq gros & demi de cette poudre, & quand on verra la maniére de la tirer, on ne ſera pas ſurpris qu'elle ſe ſoit dérobée ſi long-tems à la connoiſſance des Chimiſtes. On la trouve à la pag. 191. des Mémoires.

Puis que cette poudre griſe qu'on tire du Mercure, entroit eſſentiellement dans ſa compoſition, il ſuit que le Mercure d'où elle a été tirée, doit être différent du Mercure commun. C'eſt ce qui a paru à Mr. *Homberg* par quelques effets, qu'il en a obſervez, & qui ne ſe rencontrent pas dans le Mercure commun. Il promet de rapporter ces effets dans un autre tems.

12. Ce que Mr. *Dodart* a remarqué ſurpaſſe l'imagination. Ayant pris au hazard

* *Il y a* 3. *au lieu de* 5. *dans l'Hiſtoire, mais dans le Mémoire de Mr.* Homberg *on lit cinq écrit tout au long & non en chifre, ce qui fait qu'on a préferé l'un à l'autre.*

hazard un Orme de ſix pouces de diamétre, de 20. piés de haut juſqu'à la naiſſance des branches, & qui pouvoit avoir douze ans; il a examiné avec ſoin la fécondité de cèt Arbre, durant tout le tems qu'il peut vivre, qui eſt celui de cent ans, & il a trouvé qu'il y avoit actuellement dans cèt Orme * 1584000000000. Graines, & que cèt Arbre pouvoit ſe multiplier & ſe reproduire autant de fois. L'imagination eſt épouvantée de ſe voir conduite juſques là par la raiſon. Mais que ſera-ce ſi l'on vient à penſer, que chaque graine d'un arbre contient elle-même un ſecond arbre, qui contient le même nombre de graines; que l'on ne peut jamais arriver, ni à une graine, qui ne contienne plus d'arbre, ni à un arbre, qui ne contienne plus de graine, ou qui en contienne moins, que le précédent; & que par conſéquent voila une progreſſion Géométrique croiſſante, dont le premier terme eſt un, le ſecond 1584000000000, le troiſiéme le quarré de 1584000000000, le quatriéme ſon cube, & ainſi de ſuite à l'infini. La raiſon & l'imagination ſont également perduës & abîmées dans

* *On peut ainſi énoncer cè nombre, quinze billions, huit-cens, quarante millions.*

dans ce calcul immenſe, & en quelque ſorte plus qu'immenſe.

13. La Mer a ſes Plantes de même que la Terre, mais conſtruites en quelque ſorte ſur d'autres principes & ſur d'autres idées de Méchanique. Mr. de *Tournefort* a remarqué que les Plantes qui naiſſent au fond de la Mer, communément n'ont point de racine, ou qu'au moins les parties, qui en font la fonction, n'en ont guéres la figure. Ces Plantes s'attachent à quelque corps ſolide, & l'embraſſent par une eſpéce de plaque très-liſſe & très-polie, qui ne jette aucunes fibres, & d'ailleurs le corps, qui ſoutient ces Plantes étant aſſez ſouvent un rocher ou un caillou, ne paroit pas propre à les nourrir. Il faut donc qu'elles ſe nourriſſent d'une façon qui leur ſoit toute particuliére, & qu'elles reçoivent par les pores de la ſurface extérieure de cette plaque, un ſuc que peut fournir le limon épais & huileux du fond de la Mer.

Ce qui eſt encore plus ſingulier, c'eſt que dans la plûpart des eſpéces on ne voit point de ſemences. On a même aſſez de peine à imaginer où elles pourroient ſe cacher, principalement dans les Plantes pierreuſes, telles que les Coraux, & les Champignons

gnons de Mer, qui paroiſſent plutôt de véritables Pierres, que des Plantes, & dont la ſubſtance très dure & très-uniforme ne ſemble pas permettre, qu'il ſe forme des graines au dedans d'elles, ni qu'elles en ſortent pour ſe ſemer. Cependant, ce ſont viſiblement des corps organiſez, & organiſez d'une maniére toujours conſtante, & par conſéquent leur génération doit être la même, que celle de tous les autres corps ſemblables.

Cette Loi de l'uniformité eſt ſi néceſſaire, qu'il n'y a rien qu'on ne puiſſe légitimement ſuppoſer, pour trouver des graines aux Plantes marines. Si on voit quelquefois ſortir de l'extrêmité des branches du Corail une eſpéce de lait âcre & gluant, on eſt en droit de croire que ce lait tombe au fond de la Mer, ſans ſe mêler avec ſon eau, & va y porter une graine très-fine & très-déliée qu'il contient, & qui par le moyen de cette liqueur ſe colle au premier corps ſolide qu'elle rencontre. Auſſi Mr. de *Tournefort* a-t-il fait voir à l'Académie des Coraux de tous âges, depuis un petit point rouge, preſqu'imperceptible, juſqu'à la derniére grandeur, attachez à des Coquillages ou à des

cailloux ſur leſquels ils vegetoient.

Cette conjecture ſur la génération des Coraux, peut être apliquée à toutes les autres Plantes pierreuſes de la Mer. Mr. de *Tournefort* croit même qu'elle le pourroit être aux véritables Pierres. Elles ont une ſtructure organique & conſtante, témoin leurs veines, qui les rendent plus aiſées à couper en un certain ſens. Elles pourroient bien auſſi ſe former d'une matiére liquide. Mr. de *Tournefort* a montré à l'Académie des Pierres à fuſil & des morceaux de Craye, formez dans des Coquillages, dont l'ouverture avoit toujours été très-petite, & où par conſéquent ces Pierres n'avoient pû abſolument entrer qu'en forme de liqueur, après quoi elles s'étoient durcies, & avoient, peut-être, végeté. Le Lecteur peut ſe reſſouvenir, que nous avons remarqué ailleurs que Mr. de *Tournefort* a beaucoup de penchant à croire que les Pierres ſont des Végetaux.

§. 14. Mr. *de la Motte* Mathématicien, qui avoit fait imprimer une Quadrature du Cercle trouvée par Mr. *Julien Potier* Chevalier de Malthe, à laquelle il avoit joint une eſpéce de Commentaire de ſa façon, ayant

écrit

écrit à l'Académie, pour lui demander ſon ſentiment ſur ces Démonſtrations, elle les fit examiner par Mrs. *de la Hire* & *Varignon*, qui ne les aprouvérent pas. Mr. *Varignon* fit voir auſſi l'erreur d'une Duplication du Cube, que cèt Auteur croyoit avoir trouvée. On en a parlé dans ces Nouvelles. L'Auteur a prétendu corriger depuis, ce qu'on avoit trouvé de défectueux dans ſa Démonſtration.

15. Les Eclipſes de Lune donnent facilement les différences de longitude de différens lieux, parce que le moment de l'immerſion de la Lune dans l'ombre de la Terre & de ſon émerſion, étant le même pour tous ceux qui voyent l'Eclipſe, deux Obſervateurs placez ſous deux différens Méridiens, n'ont qu'à remarquer quelle heure ils comptoient chacun dans ce moment, pour avoir enſuite la différence de leurs Méridiens en heures, après quoi il eſt bien aiſé de l'avoir en degrez, comptant quinze degrez pour chaque heure. Mais une Eclipſe de Soleil ne commence ni ne finit dans le même moment pour tous ceux qui la voyent; au contraire toutes les Phaſes en ſont différentes dans le même inſtant pour différens Obſervateurs. L'un en voit

le commencement tandis que l'autre en voit le milieu ou la fin. Ainſi les Eclipſes du Soleil n'ont été juſqu'à préſent de nul uſage, pour la connoiſſance des longitudes. La raiſon de cette différence entre les Eclipſes de Lune & celles de Soleil, c'eſt que les premiéres ſont réelles, la Lune étant réellement privée de ſa lumiére; les autres ne ſont qu'une apparence, différente ſelon les différens points de vuë. Cependant en conſidérant les choſes de plus près, Mr. *Caſſini* a trouvé dans les Eclipſes de Soleil aſſez de réalité, pour les faire ſervir au même uſage que celles de Lune. Sa méthode eſt trop longue pour être raportée ici.

Il vaut mieux remarquer à l'égard de l'Eclipſe Solaire arrivée le 23. Septembre 1699 & l'une des plus conſidérables qui puiſſent arriver dans une longue ſuite d'années, qu'il y eut à Kiel une obſcurité plus grande, que celle qui ſuit ordinairement le coucher du Soleil. A Gripſwald, à 10. heures. 22. minutes, il ne parut reſter que quatre minutes d'un doit de Soleil, c'eſt-à-dire, que de tout le Diamétre du Soleil diviſé en 180. parties, il n'en reſta qu'une découverte. L'obſcurité

rité fut ſi grande qu'on ne pouvoit lire, ni écrire. Il y eut des perſonnes qui virent quatre étoiles, *Venus*, qui étoit au Nord du Soleil en étoit une, & les autres durent être *Mercure*, la Queüe du Lyon, & l'Epi de la Vierge. A Stralſund en Poméranie, les Etoiles parurent comme en pleine nuit. Nous ne pûmes pas obſerver l'Eclipſe ici à la Haye, parce que le tems ſe trouva couvert; mais il fut facile de s'apercevoir dans le tems de l'Eclipſe, d'une obſcurité produite par une autre cauſe que par celle des nuages.

16. La doctrine des Réfractions n'étoit point connuë des Anciens; & par conſéquent l'Optique & la Dioptrique, qui ſont des Sciences entiérement fondées ſur cette doctrine étoient des Pays perdus pour eux. Ils ne pouvoient point ſavoir non plus, qu'il y a une différence eſſentielle entre la hauteur apparente des Aſtres & leur hauteur véritable. Aujourdhui on a découvert toutes ces véritez, & on nous donne des Tables pour ſupputer toutes les Réfractions des rayons de la Lumiére, qui entrent dans notre Atmoſphére, & qui ſont différentes, ſelon la différente Latitude des Aſtres, & les différens endroits de la Terre.

On a auſſi découvert, que les réfractions ſont d'autant plus grandes, qu'on ſe trouve plus éloigné de l'Equateur, en ſorte qu'il faudra déſormais que chaque climat aît ſes Tables de Réfraction particuliéres. On ne ſe ſeroit point douté anciennement, que le Soleil que l'on voyoit ſe lever, n'étoit point le Soleil, mais une fauſſe image, qui ſe montroit à ſa place, & que cette image trompoit d'autant plus ou plus long-tems, que l'on étoit plus éloigné de l'Equateur.

Les grandes refractions du Septentrion, ſont fort utiles à des peuples privez du Soleil pendant pluſieurs mois; elles leur rendent cèt Aſtre beaucoup plutot qu'ils n'étoient deſtinez naturellement à le revoir, & en détournant vers eux une lumiére, qui n'étoit point pour eux, elles font en quelque ſorte l'office de canaux, qui conduiſent l'eau dans des lieux, où ſon cours ne la portoit point.

Si la groſſiéreté de l'air, qui fait ces grandes réfractions du Septentrion, y donne auſſi, comme il y a beaucoup d'aparence, des Crépuſcules, qui ſoient dans la même proportion plus grans que les notres, il eſt aiſé de calculer, que dans la plus grande obſcu-

rité

rité de la nuit de ſix mois, qui eſt ſous le pole, le Soleil n'étant abaiſſé que de 23. degrez & demi au deſſous de * l'Horiſon, le Crépuſcule ſera encore aſſez fort, même ſans Lune. L'air groſſier, où vivent ces peuples, les dédommagera par ſa groſſiereté même, d'une partie des incommoditez qu'elle leur cauſe. On remarque, au reſte, que l'air du Septentrion, pour être plus épais, n'en eſt pas plus peſant, & que le Barométre de Stokolm eſt comme celui de Paris. Cela ne viendroit-il point de ce que dans le Septentrion l'air n'eſt point dans une ſi grande élevation au deſſus de la Terre, que dans les Pays plus méridionaux, & que quand l'air ſe condenſe ou ſe raréfie, il ſe condenſe & ſe raréfie de bas en haut?

Puis que les Réfractions augmentent avec la groſſiéreté de l'air, il ſemble qu'on en peut conclurre légitimement, qu'un rayon ſe romproit auſſi en paſſant d'un air très-delié, tel que celui qui reſte dans la Machine Pneumatique, s'il y en reſte, ou même

* *Car l'Horiſon eſt le même que l'Equateur, lors que le Pole eſt au Zenith, & le Soleil ne s'éloigne de l'Equateur que de cette quantité.*

même d'un eſpace entiérement vuide d'air, dans l'air que nous reſpirons. Auſſi Meſſ. de la Societé Royale de Londres ayant fait cette expérience, trouvérent qu'un rayon qui paſſoit du vuide dans l'air ſe rompoit, & déterminérent aſſez facilement la quantité de la réfraction. Cependant Meſſ. de l'Académie des Sciences ayant voulu examiner ce fait n'ont point trouvé qu'il fut tel qu'on l'avoit écrit d'Angleterre. Il eſt pourtant preſque incompréhenſible que deux milieux auſſi différens que le vuide ou la matiére ſubtile & l'air, ne cauſent aucune réfraction, & ſoient indifférens à la Lumiére, qui d'ailleurs eſt, pour ainſi dire, ſi délicate ſur le changement de milieu, qu'elle ſe rompt, en paſſant d'un air dans un autre, pour peu qu'il ſoit plus ou moins groſſier. Mais qui ſait ſi les réfractions céleſtes ne ſe font point, non pas dans le paſſage de la Matiére Ethérée à notre Atmoſphére, mais dans le paſſage d'une couche ſupérieure de l'Atmoſphére à une inférieure plus épaiſſe? Il eſt vrai qu'on demandera encore, pourquoi l'extrême difference de la matiére étherée à l'air ne produit point de réfraction, & que la moindre

différence d'un air à un autre air en produit. Mais ce ſeroit un Syſtême à faire, & Mr. *de Fontenelle* croit qu'il n'en eſt pas encore tems. Il ſuffit que l'expérience de Paris, quoi que moins probable, que celle de Londres, meine à une concluſion, qui ne ſoit pas impoſſible. Le meilleur parti ſera de les examiner de nouveau toutes deux.

17. On ſait par des expériences dont on ne ſauroit douter, que le Pendule d'une horloge, qui bat les ſecondes, doit être plus court vers l'Equateur, que dans les lieux qui en ſont éloignez. On peut tirer diverſes conſéquences de cette découverte. Une de ces conſéquences c'eſt qu'un même poids tombe plus lentement vers l'Equateur, & que la peſanteur y eſt moindre, ce qui eſt fort important pour le Syſtême de la peſanteur, & qui n'eut pas été deviné par raiſonnement. Si la peſanteur vient de la matiére éthérée, qui tendant à s'éloigner du centre de la Terre, y repouſſe les corps moins propres qu'elle, à un grand mouvement, cette force, qui par les obſervations doit être inégale, ne le pourroit être ſi elle agiſſoit circulairement, & par conſéquent la matiére éthérée ne décrit pas un cercle

de la Terre. Or la ligne qu'elle décrit autour de la Terre, qui tourne avec elle sur son Axe, est la même que celle de la circonférence de la Terre. Par conséquent la circonférence de la Terre n'est pas circulaire de l'Equateur aux Poles, ou dans le sens d'un Méridien.

L'inégalité du Pendule une fois bien déterminée, sera la même que celle de l'action de la force centrale de la matiére étherée, & on aura par les régles de Mr. *Varignon*, & qu'on peut voir dans ce Volume, la Courbe de la surface de la Terre dans le sens d'un Méridien. Mr. *Huygnens* a déja traité cette matiére dans son Discours de la Pesanteur. Il trouve que l'Equateur doit être plus grand qu'un Méridien, de sorte que la Terre sera aplatie par les Poles. Une ligne & un quart de différence qu'on avoit trouvée au Pendule dans la Cayenne, lui donna lieu de changer la figure de la Terre. De plus grandes différences, si elles subsistent, la changeront encore plus considérablement.

18. Un des avantages des Lunetes de longue vuë, c'est de voir par leur moyen les Planétes & les Etoiles fixes en plein jour, pourvû qu'elles soient d'une

d'une certaine grandeur. On détermine par là immédiatement la situation du Soleil, par raport à des fixes, que l'on voit en même tems, au lieu qu'on ne la trouvoit auparavant, qu'à force de calculs. On peut aussi comparer immédiatement, & avec beaucoup plus de certitude, le mouvement des Planétes à celui du Soleil.

Pour profiter de cèt avantage, à la fin du mois d'Aout, où *Venus* devoit être en conjonctiou avec le Soleil, Mr. *de la Hire* observa quelques jours avant & après la conjonction, le passage de *Venus* par le Méridien, qu'elle traversoit à peu de distance du Soleil. Par ce moyen il détermina avec une justesse qu'aucune autre méthode n'eut pû lui donner la conjonction de *Vénus* en longitude à 5 h. 8′. 18″. du soir le 31. Août. Il se servoit d'une excellente Lunete de 16. piés, qui en augmentoit 90. fois le Diamétre ; & comme ce Diamétre à la vuë simple n'étoit que d'une minute, il étoit avec la Lunete trois fois plus grand, que celui de la Lune à la vuë simple. *Venus* par sa situation à l'égard du Soleil & de la Terre, étoit nécessairement en Croissant très-délié, & Mr. *de la Hire* voyoit dans la partie intérieure de ce

Croiſſant des inégalitez, ou, ſi l'on veut, des montagnes beaucoup plus grandes que celles de la Lune, qui le ſont plus à proportion que celles de la Terre. Rien ne peut refléchir plus vivement la lumiére à de grandes diſtances, qu'un amas de rochers fort élevez & fort ſecs, & peut-être cette diſpoſition, ſi afreuſe de près, contribuë à rendre *Vénus* ſi brillante & ſi agréable de loin.

19. C'a été par les Taches du Soleil obſervées avec le Téleſcope, que l'on a découvert que cèt Aſtre tourne ſur ſon centre, en 27. jours & quelques heures. Ce ſera auſſi aparemment par le moyen des Taches, qu'on viendra à découvrir la nature de cèt Aſtre. Mr. *de la Hire* conjecture déja què les taches que l'on voit, quoi que ſi différentes en figure, ne ſont la plûpart qu'une maſſe ſolide plus grande que la Terre, & qui n'a d'autre mouvement dans le corps liquide du Soleil, que de floter tantot ſur la ſuperficie, tantot de s'y enfoncer ou entiérément ou en partie. Cela refute l'opinion de ceux qui ont enſeigné que le Soleil étoit un corps fort ſolide & extrêmément poli. Les Taches reviennent aſſez réguliérement, & pour les différentes.

rentes aparences d'une Tache ou d'un amas de Taches, placées dans le milieu ou vers les bords du Soleil, elles ne viennent, que de leur différente position ſur un corps Sphérique. Ce qui eſt ſur les bords, par exemple, paroit plus long, ce qui eſt au milieu eſt plus court & plus ramaſſé, &c.

Si, malgré tout cela, on veut que les Taches ſoient des générations nouvelles; il faudra dire que le Soleil reſſemble plutot à une liqueur impure, qui bout & qui jette des écumes, qu'à une mer où il flote un corps étranger: mais comment pourroit-on trouver dans ce Syſtême tant de retours ſi réguliers d'une même Tache & après tant d'années? Car il eſt ſûr qu'après pluſieurs années, où l'on n'aura vû aucunes Taches, on recommence à en voir; on les voit ordinairement à l'heure & à l'endroit du Soleil, où elles doivent paroître, ſuppoſé la révolution de 27. jours. Quoi qu'il en ſoit, ce ſera le Syſtême des Taches bien établi, qui nous mettra en état de former quelques conjectures ſur la nature du Soleil.

20. Mr. *Parent* après avoir expliqué diverſes remarques importantes, & divers principes au ſujet des corps, qui

nagent dans des Liqueurs, & au ſujet des centres de gravité & des centres de figure des corps qui ne ſont pas homogénes, aporta la raiſon pourquoi les Chats, & pluſieurs animaux de même genre, comme les Fouïnes, Putois, Renards, Tigres, &c. quand ils tombent d'un lieu élevé, tombent ordinairement ſur leurs pattes, quoi qu'ils les euſſent d'abord * *en enhaut*, & qu'ils dûſſent par conſéquent tomber ſur la tête. Il eſt bien ſûr qu'ils ne pourroient pas par eux-mêmes ſe renverſer ainſi en l'air, où ils n'ont aucun point fixe pour s'apuyer. Mais la crainte dont ils ſont ſaiſis leur fait courber l'épine du dos, de maniére que leurs entrailles ſont pouſſées en haut ; ils allongent en même tems la tête & les jambes vers le lieu d'où ils ſont tombez, comme pour le retrouver, ce qui donne à ces parties une plus grande action de levier. Ainſi leur centre de gravité vient à être différent du centre de figure, & placé au deſſus; d'où il s'enſuit par la démonſtration de Mr. *Parent*, que ces animaux doivent faire un demi-tour en l'air, & retourner leurs pattes en embas, ce qui leur ſauve preſque toujours la vie. La plus fine

* C'eſt l'expreſſion de Mr. de Fontenelle.

fine connoiſſance de la Méchanique ne feroit pas mieux en cette occaſion, que ce que fait un ſentiment de peur confus & aveugle.

Nous nous ſommes un peu arrêtez ſur cette *Hiſtoire de l'Académie des Sciences*, parce que les matiéres qu'elle contient nous ont paru curieuſes, & qu'on n'a pas tous les jours des Livres de cette importance. Nous avertirons avant que de finir; que nous nous ſommes ſervis autant que nous avons pû des propres termes de Mr. *de Fontenelle*, perſuadez que nous n'en pouvions pas trouver de plus propres.

ARTICLE II.

REMARQUES *de l'*AUTEUR *de ces* NOUVELLES *ſur les différentes* EDITIONS *des Livres.*

JE N'AI pas deſſein de traiter ici la matiére des *différentes Editions* dans toute ſon étenduë. Ce ſujet mériteroit un Livre dans les formes, & j'avoüe que je n'ai pas les lumiéres néceſſaires pour l'entreprendre. D'ailleurs, on ne ſauroit épuiſer cette matiére, ſans développer bien des myſtéres de

de la Librairie, & s'expoſer à reſſentir les effets de la vengeance de certains eſprits malendurans. Je ne prétens pas même raporter ici rien de fort recherché, & que ne ſachent toutes les perſonnes, qui ſont un peu intelligentes en matiére de Livres. Les gens de ce caractére peuvent hardiment paſſer cèt Article, où ils n'aprendront rien de nouveau. Mon deſſein eſt de deſabuſer certains Lecteurs trop prévenus en faveur des derniéres Editions, & de leur faire voir que le Préjugé qu'ils ont à cèt égard, eſt le plus ſouvent aſſez mal fondé.

Je remarque donc que la Régle générale de préferer les dernieres Editions d'un Livre à toutes les autres, eſt une Régle qui ſoufre un grand nombre d'exceptions, & qu'on court grand riſque d'être la Dupe ou d'un Auteur avide de réputation, ou d'un Libraire avide de gain, à moins qu'on y prenne garde de près.

Il faut donc d'abord diſtinguer entre les Editions qui ont été faites durant la vie de l'Auteur, & celles qui ont été faites après ſa mort. Il eſt à préſumer à l'égard des premieres, que la derniére eſt meilleure que les autres, & naturellement cela doit être. On pré-

préſume qu'un Auteur peut avoir reçu divers avis, dont il a profité. Il eſt conſtant d'ailleurs, que quand on voit ſon Ouvrage imprimé, il eſt rare qu'on n'y remarque diverſes fautes, dont on ne s'étoit pas aperçu, quand on ne l'avoit lû qu'en Manuſcrit. Il faut avoir été Auteur, pour être bien perſuadé de cette vérité. Il eſt vrai que les Auteurs qui ont à cœur leur réputation, voyent d'ordinaire du moins une épreuve de leurs Ouvrages, avant qu'on les imprime; mais outre qu'alors même, on ne s'aperçoit pas ſi bien des fautes qu'on a commiſes, que quand on vient à relire ſon Ouvrage quelque tems après, la complaiſance qu'on a pour les Imprimeurs, & la crainte qu'on a de les faire crier, par les trop grans changemens qu'on y feroit, empêchent qu'on n'y corrige, ce qu'on ne manque jamais d'y corriger dans une ſeconde Edition.

Je conviens encore, qu'outre les corrections, un Auteur peut faire dans une ſeconde Edition des augmentations conſidérables, qui la rendent infiniment meilleure, que la premiére. Cependant tout cela n'eſt point ſans exception. Il y a des Auteurs, qui gâtent & énervent, s'il faut ainſi dire, un

un Ouvrage à force de le lecher & de le polir ; la premiére Edition, quoi qu'un peu brute, a ſouvent plus de force, que la ſeconde, qui a été plus travaillée. Un Auteur peut auſſi avoir changé de ſentiment, & en avoir embraſſé un pire que le premier. Il ſe peut faire qu'il ait gliſſé dans la premiére Edition de certaines penſées vrayes, mais hardies, que des avis, ou la crainte lui ont fait retrancher dans une ſeconde. On pourroit citer divers exemples, & même aſſez récens de cette vérité ; mais on s'en abſtient, parce qu'on ne veut choquer perſonne. Quelquefois un Libraire ſollicite un Auteur à faire des additions. L'Auteur n'a rien de bon à ajouter ; mais par complaiſance, il ne laiſſe pas d'ajouter quelque morceau ou fort trivial, ou fort inutile. Ces raiſons, auſquelles j'en pourrois joindre beaucoup d'autres, prouvent, ce me ſemble, que même à l'égard d'un Livre, imprimé du vivant de l'Auteur, ce n'eſt pas toujours une régle certaine, que les derniéres Editions valent mieux que les premiéres. Il faut pour cela les lire & les examiner toutes avec ſoin, & ſi on ne peut les avoir toutes, en juger par leur propre prix, & non par leur âge.

A

A l'égard des Livres, qui ont été imprimez & durant la vie & après la mort de l'Auteur, il ſe peut que l'Auteur ait fait des corrections ſur quelcun de ſes Exemplaires, qu'il aît laiſſé à ſes héritiers, ou qu'il ait fait d'autres préparatifs, pour une ſeconde Edition. En ce cas la derniére peut être préférée à celles qui ont été faites du vivant de l'Auteur. Mais on doit y ajouter les reſtrictions dont nous venons de parler, qui conviennent autant pour le moins à une Edition faite après la mort de l'Auteur, qu'à une Edition faite de ſon vivant. Ajoutez, que le plus ſouvent ces additions faites après la mort d'un Ecrivain ſur de prétendus Mémoires trouvez parmi ſes papiers, ſont des morceaux de rebut, que l'Auteur n'avoit pas voulu employer, ou quelques piéces détachées, qu'il n'avoit point eu deſſein de publier. Auſſi voyons-nous que généralement parlant les Oeuvres Poſthumes ſont aſſez mépriſées. Les Libraires qui ſavent leur métier ne l'ignorent pas, & ne s'en chargent qu'à bonnes enſeignes.

Après tout, j'avoüerai pourtant, ſi l'on veut, que les derniéres Editions faites dans les circonſtances, que je viens de poſer, peuvent être préférées

aux

aux premiéres: mais pour celles que font les Libraires hors de ces circonſtances, il eſt bien ſûr que d'ordinaire elles ne valent pas les premiéres. Lors qu'un Livre eſt de quelque conſéquence, on ſe ſert preſque toujours de caractéres tout neufs pour l'imprimer, on employe de bon papier, & l'on eſt comme obligé, malgré qu'on en aît, de ſe ſervir de bons correcteurs. Mais lors que la réputation d'un Livre eſt bien établie par une premiére Edition, l'envie du gain l'emporte d'ordinaire ſur l'utilité publique, on employe de vieux caractéres pour une ſeconde Edition; on en employe même quelquefois de plus petits, pour diminuer le Livre & par conſéquent les frais de quelques feuilles, on choiſit le papier le moins cher que l'on trouve. L'Imprimeur, qui fait travailler ſur une copie imprimée donne l'Ouvrage à des aprentifs, & le Libraire par la même raiſon le corrige lui-même tant bien que mal, ou ſe contente d'en faire lire une épreuve à un Correcteur. Voila le ſort ordinaire des ſecondes Editions; qu'on juge après cela, ſi elles doivent être préférées aux premiéres.

Il eſt vrai qu'on ne manque jamais de mettre ſur le tître, „ que c'eſt une

Edition

Edition augmentée & corrigée : mais on ne doit pas s'y fier, l'Edition n'eſt d'ordinaire augmentée que de nouvelles fautes, & pour la correction, on n'y a pas ſeulement penſé.

Je ne ſaurois m'empêcher d'en raporter ici un Exemple, qui ne nuira, je penſe, à perſonne, parce que je crois que l'Edition eſt à peu près débitée. En 1694. on fit en ce Pays une Nouvelle Edition de l'*Art de penſer*, traduite en Latin, ſous ce tître. *Logica ſive Ars Cogitandi, in qua præter vulgares Regulas plura nova habentur ad rationem dirigendam utilia. Editio quinta, cæteris emendatior.* On en fit encore une nouvelle Edition l'année paſſée ſur celle de 1694. Il y avoit eu une autre Edition Latine de ce Livre dans ces Provinces longtems auparavant, & traduite d'une autre main, que celle dont nous parlons. On a bien fait de ne la pas ſuivre, dans ces deux derniéres, parce que n'ayant été faite que ſur les premieres Editions Françoiſes, il y manque les augmentations conſidérables, qui ont été faites à ce Livre depuis. On a donc ſuivi dans les Editions de 1694. & de 1702. une Edition de Londres, qui eſt une nouvelle Traduction faite par un

An-

Anglois, & dont voici le tître. *Logica ſive Ars Cogitandi &c. è tertia apud Gallos Editione recognita, & aucta, in Latinum verſa. Londini.* 1674. Mais on devoit prendre garde à deux choſes conſidérables. Le Traducteur nous avertit dans ſa Préface, qu'il n'a pû raporter certains paſſages de S. *Auguſtin* & de *Ciceron*, dont il n'y avoit qu'une Traduction dans l'Edition Françoiſe, dans les propres termes dont ces Auteurs ſe ſont ſervis, parce qu'il n'avoit pas leurs Livres; & qu'il a été obligé de les traduire de François en Latin. Or il auroit été facile dans ces Provinces de reparer ce défaut, qui eſt très-conſidérable.

Mais en voici un tout autrement important. la Traduction d'Angleterre a été faite ſur la troiſiéme Edition Françoiſe; comme porte le tître; or perſonne n'ignore, qu'il s'eſt fait diverſes autres * Editions Françoiſes depuis du même Ouvrage & conſidérablement augmentées. Cependant on a ſuivi exactement l'Edition de Londres dans les Editions de ce Pays de 1694. & de 1702. & on nous a donné

* *Je me ſers de la ſixiéme Edition, à Amſterdam, chez Wolfgang.* 1685. *Il y en a eu encore depuis.*

né par là deux fois de ſuite une Traduction très-imparfaite d'un Livre François, qui eſt entre les mains de tout le monde. Il manque deux Chapitres entiers dans la premiére Partie, ſavoir le quatriême de l'Edition Françoiſe & le quinziême. On n'y trouve point les deux premiers Chapitres de la ſeconde Partie, non plus que le douziême, & le quatorziême.

Mais du moins aura-t-on corrigé les fautes de l'Edition de Londres. Je veux croire qu'on en a corrigé quelques unes de celles, qui ſautent même aux yeux de l'Imprimeur. Mais pour les eſſentielles, on a eu grand ſoin de les copier, ſans qu'à cèt égard l'Edition de 1702. ſoit plus correcte que celle de 1694. En voici un exemple remarquable. Au haut de la pag. 84. des deux Editions, car l'une a été faite ſur l'autre page pour page, on lit quatre lignes, qui ſe trouvent auſſi à la fin de la pag 83. La faute ſeroit peu conſidérable, juſques là; on en ſeroit quitte pour effacer ces quatre lignes; mais au lieu de celles-là, il en manque quatre autres, qui y devroient être, & qui n'y ſont point. Nous les mettrons ici en faveur de ceux qui ont l'une ou l'autre de ces

Editions

Editions, & nous les traduirons du François. Effacez donc les quatre premiéres lignes de la pag. 84. & mettez en place. *Si differant quantitate ſolùm, & conveniant qualitate ut A. I. & E. O. dicuntur ſubalternæ, ut, Omnis homo eſt animal, Aliquis homo eſt animal, Nullus homo eſt impeccabilis. Aliquis homo non eſt impeccabilis.* Je laiſſe les autres fautes moins importantes & qui ne ſont pas en petit nombre, toujours fidélement copiées.

Cèt exemple ſuffit pour faire voir qu'il eſt faux que les derniéres Editions ſoient toujours plus correctes que les précédentes, & qu'on doive ſe fier à ces paroles qu'on ne manque preſque jamais de lire dans le titre, *Nouvelle Edition revuë, corrigée, & augmentée.* Je pourrois en citer un très-grand nombre d'autres. Dans le fonds, je ne trouve pas fort étrange, qu'on mette qu'une Edition a été corrigée. Il y a peu d'Edition poſtérieure, où l'on n'ait ôté quelque faute, qui ſe trouvoit dans la précédente; mais je ne puis ſoufrir, qu'on mette qu'une Edition eſt augmentée, quand on ſait très-certainement qu'elle ne l'eſt pas. Quand on a fait des augmentations réelles & conſidérables, on n'a garde d'oublier de

le les marquer dans le tître, ou du moins dans un *Avis* au Lecteur. Par conſéquent, lors qu'on ne trouve rien de tel, on peut preſque juger à coup ſûr, que l'augmentation ne ſe trouve que dans le tître.

Lors même que ces augmentations ſont bien réelles, elles ne doivent pas toujours faire préférer une derniere Edition, à la précédente. Il arrive très-ſouvent qu'on n'augmente un Livre que de certaines pieces qu'on trouve ailleurs fort communément; & qu'on oblige par ce moyen les Savans, gens rarement pécunieux, à acheter deux ou trois fois la même choſe. Ma Bibliothéque n'eſt pas fort nombreuſe; mais je pourrois citer dix ou douze traitez, que j'ai chacun à part deux ou trois fois, par cette belle manie de vouloir donner des Editions augmentées. On a imprimé à Londres la *Phyſique de Rohault* en Latin; mais pour faire valoir l'Edition, on a mis à la fin le Traité de Méchanique du même Auteur, qu'on trouve dans ſes *Oeuvres Poſthumes*, d'Edition de Paris & d'Edition de la Haye. Je ne vois pas pour quelle raiſon on a choiſi ce Traité pour le joindre à la Phyſique, plutôt que quelque autre de ceux qui

ſont contenus dans les *Oeuvres Poſthumes* ; ſi ce n'eſt parce qu'il eſt un des plus courts, ou par un pur caprice de celui qui eſt l'Auteur de cette Addition. Car dans le fond ce petit Traité de Méchanique n'a rien de fort curieux. On y explique d'une maniére claire & fort courte les premiers principes de cette Science, & voila tout. Il n'y a point de Traité de Méchanique, & nous en avons une infinité, où l'on ne voye à peu près les mêmes choſes.

Ces tranſports perpétuels d'un certain Ouvrage d'un Volume dans un autre Volume, ſont à mon ſens un des plus grans déſordres de la *République des Lettres* ; & qui doivent le plus embarraſſer les Savans. On ôte, on inſére, on retranche, on ajoute, ſelon le gout de quelque Savant fantaſque, ou au gré de quelque Libraire intéreſſé, & l'on fait ſi bien qu'une perſonne curieuſe, pour avoir tout, eſt obligée d'avoir trois ou quatre fois la même choſe. Un exemple expliquera ma penſée. On imprima à Saumur en 1632. le *Myrothecium Joannis Cameronis*, & *Louis Cappel*, l'Auteur de cèt Ouvrage, qui n'eſt proprement qu'un Abrégé des Oeuvres de *Cameron*, y ajou-

y ajouta un *Spicilegium* de ſa façon & une Diſſertation ſur le vœu de *Jephté.* Quelque tems après le Livre fut réïmprimé à Genéve. On ne laiſſa pas de penſer à en faire une ſeconde Edition à Saumur ſur les Corrections que *Loüis Cappel* avoit faites à la premiére avant que de mourir. Elle fut publiée en 1677. On ajouta à cette nouvelle Edition les Notes de Mr. *Morus* ſur le *N. Teſtament*, une Diſſertation du même Auteur ſur *Matthieu XXIV.* 28. & ſes *Axiomes Théologiques*; mais on en retrancha en même tems le *Spicilegium Cappelli* & ſa Diſſertation, ſous prétexte qu'on avoit joint ces deux petits Ouvrages aux Notes de *Jaques Cappel* ſur le N. Teſtament, imprimées à Amſterdam, & dont le Libraire, qui imprimoit le *Myrothecium*, avoit acheté une bonne partie. Ainſi celui qui ne ſe ſouciera pas des Notes de *Jaques Cappel*, ſera pourtant obligé de les acheter pour avoir le *Spicilegium*, ou s'il ne veut point abſolument ces Notes, il faudra ſe reſoudre à avoir les deux Editions du *Myrothecium.* C'eſt là le premier exemple, qui m'eſt venu dans l'eſprit, mais j'en pourrois citer cent autres tout ſemblables.

Une autre faute qu'on commet en

matiére de nouvelles Editions; c'eſt lors que ce n'eſt pas l'Auteur lui-même qui corrige ſon Ouvrage ; mais quelque autre qui s'en mêle. J'avoüe que lors que les corrections ſont juſtes, le Public en profite, puis que la vérité eſt préférable à toutes choſes. Mais il me ſemble, que la production d'un Auteur eſt une choſe ſacrée, à laquelle on ne devroit pas plus toucher qu'à ſes autres biens. Qu'on le critique, qu'on le commente, à la bonne heure ; mais qu'on ne barbouille pas ſon texte. C'eſt pourtant ce qui arrive tous les jours, non ſeulement dans des Dictionaires, à l'égard deſquels il ſemble que l'uſage aît fait une Loi; mais auſſi à l'égard d'un grand nombre d'autres Livres. On me prive par-là du fruit que je pouvois tirer des fautes dans leſquelles je vois que de grans hommes ſont tombez, & on m'empêche de voir les progrès que font les Sciences avec l'âge. On a imprimé, par exemple, pluſieurs fois *la Géographie* de *Robbe* en ce Pays, & on l'a preſque toujours fait avec des corrections importantes & utiles: mais j'avoüe que j'aurois voulu, que ſans toucher au texte, on eut mis ces corrections en forme de Notes. On auroit

vû

vû par là l'Ouvrage de l'Auteur tout tel qu'il l'a produit, on auroit aperçu les fautes dans leſquelles il eſt tombé; on auroit ſû préciſément le fonds qu'on peut faire ſur ſon autorité, & l'obligation qu'on a au Libraire de Hollande des ſoins qu'il s'eſt donnez de faire travailler à la perfection d'un Traité de Géographie, qui eſt un des meilleurs que nous ayons en notre Langue, je parle de la Géographie moderne.

Il eſt arrivé plus d'une fois, que lors qu'une premiére Edition n'a pas pû ſe débiter; après avoir reſté longtems dans le grenier, on en a déchiré le tître & on en a imprimé un nouveau, où l'on a mis, *Seconde Edition.* Cela réveille la curioſité de mille perſonnes. On s'imagine, avec quelque raiſon, qu'un Livre ſur lequel la preſſe a roulé deux fois, doit être bon, & l'on achéte ſur ce nouveau tître, un Livre qu'on ne connoit point, ou qu'on ne ſe ſouvient pas d'avoir mépriſé autrefois. Cela arrive ſur tout lors que le tître courant du Livre ſe trouve au haut de chaque page; car alors on n'a pas pû changer le tître; il a fallu ſe contenter de l'adreſſe que je viens de marquer. Ce n'eſt pas que

je n'aye vû des Livres, où l'on a passé par dessus ce scrupule, & où l'on a mis un nouveau frontispice à un vieux Livre, avec un tître différent de celui qu'on lit au haut de toutes les pages; mais alors on ne trompe que des dupes, qui n'entendent du tout rien à la Librairie; & il vaut encore mieux, que ces bonnes gens lisent un vieux Livre à la faveur d'un tître nouveau, que de ne lire rien du tout. Cette seconde fraude est facile à découvrir. A l'égard de la premiére; on peut remarquer que d'ordinaire le tître du Livre est dans un feuillet à part, l'impression & le papier en paroissent plus nouveaux que le reste de l'Ouvrage.

Il y a quelquefois des Livres qui n'ont point le tître-courant au haut de chaque page; mais seulement le nombre de la page, à l'endroit où l'on place le tître. Ces sortes de Livres peuvent être divisez en deux classes. Les premiers sont des Livres de contrebande, c'est-à-dire, des Livres défendus, & qui portent sur le tître la marque de leur réprobation; soit que ce soit des Ouvrages contre la Morale ou contre la Religion, ou des Satires, ou des Livres de Politique, qui ne se débitent que sous le manteau. Alors,

pour

pour les débiter facilement & les envoyer d'un Pays en un autre, ſans craindre la confiſcation; on ne met point le tître au haut de la page; & on cache le frontiſpice dans les cayers, qui ne ſont pas reliez. A l'égard de ces Livres, quoi qu'il y en aît quelques uns, qui n'ont d'autre mérite, que celui d'avoir été défendus; il n'arrive guéres qu'on mette un nouveau tître à une premiére Edition. Ils ſe débitent d'ordinaire ſi bien, qu'on n'a pas beſoin de recourir à cèt artifice pour s'en défaire.

Mais, en ſecond lieu, il eſt arrivé quelquefois, que lors qu'on a imprimé un Livre du ſuccès duquel on ſe défioit, on a eu la précaution dont je viens de parler, c'eſt-à-dire, qu'on n'a point mis le tître au haut de châque page; mais ſeulement le nombre de la page. Si l'Ouvrage ſe débite bien, à la bonne heure; s'il ne ſe débite point, on en eſt quitte pour déchirer le tître général & en mettre un autre, qui ſoit plus ſelon le gout du Public. Je ſai des Livres, qu'on n'avoit pas voulu ſeulement regarder, ſur le premier tître; & qui ſe ſont ſi bien débitez par cèt artifice, que le Libraire n'en a pas eu ſuffiſamment pour ſatiſ-

faire l'avidité de tous les curieux.

Cette eſpêce de caprice ne fait pas beaucoup d'honneur au Public; mais ce n'eſt pas ma faute; il s'agit d'un fait certain, & c'eſt tout ce que je prétens. On peut raiſonner ainſi avec quelque fondement, ou le Livre étoit bon, ou il ne l'étoit pas; s'il étoit bon, pourquoi le rejetter, ſur l'étiquette & parce que le titre n'en plaiſoit pas? S'il ne valoit rien, un nouveau titre l'a-t-il refondu, pour lui donner un mérite qu'il n'avoit point? La conſéquence qu'on peut tirer de tout cela, c'eſt que la multitude ne juge des choſes que par les apparences, & que c'eſt un grand paſſeport pour un Livre, qu'un titre qui frape la vuë, & qui eſt tourné ſelon le goût du Public. Les Libraires le ſavent bien; ils le ſavent même beaucoup mieux que les Auteurs. Auſſi arrive-t-il rarement qu'ils ſoient les maîtres des Titres de leurs Ouvrages. Les Libraires y font toujours quelque reforme. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que comme ils ne s'aviſent guéres de lire les Livres qu'ils impriment, ils mettent quelquefois des Titres, qui ſont démentis par l'Ouvrage même. En voici un exemple, qui me vient dans la penſée.

Le

Le premier * *Menagiana* imprimé à Paris n'a pour tître que ce ſeul mot *Menagiana.* Il paroit par là *pag.* 437. que Mr. *Ménage* n'étoit point Membre de l'Académie Françoiſe; mais il étoit Membre de celle *de la Cruſca.* C'eſt un fait certain. Cependant dans l'Edition du *Menagiana* qu'on a faite en ce Pays, on a étendu le tître de cette maniére. *Menagiana, ou bons mots, rencontres agréables; penſées judicieuſes, & Obſervations curieuſes de Mr. Ménage de* l'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Mais je ne m'aperçois pas que ce n'eſt pas des Tîtres des Livres, mais des Livres même, que j'ai à parler. Les Tîtres ſeuls meriteroient bien une Diſſertation à part, on pourra y travailler, ſi on aprend que celle-ci n'ait pas déplu. Je reviens à mon ſujet. J'avois preſque oublié une faute énorme, & ſi je l'oſe dire, tout-à-fait criminelle, qui ſe commet en matiére de nouvelles Editions, c'eſt d'attribuer à des Auteurs morts des Ouvrages ou des penſées qu'ils n'eurent jamais, & qui d'ordinaire font tort à leur mémoire. C'eſt ainſi qu'on a corrompu & gâté l'excellent Livre des *Réflexions*

* en 1693.

Morales de Mr. de *la Rochefoucault.* Les Libraires, pour contenter, je penſe, ceux qui voudroient acheter les Livres au poids ou à l'aulne, voyant que celui-là, tel qu'il étoit ſorti des mains de l'Auteur, peſoit à peine une demi once & n'avoit pas trois lignes d'épaiſſeur, l'ont groſſi d'un nombre de maximes fades & inſipides, qui comme tout autant de mauvaiſes plantes étoufent ce qu'il y a de bon dans cèt Ouvrage; & à ſon égard, bien loin qu'on doive préférer les derniéres Editions aux premiéres, on peut aſſurer, que les plus anciennes ſont les meilleures.

Je crois qu'il eſt encore néceſſaire de donner ici deux ou trois Avis à l'égard des prétendües nouvelles Editions. On remarquera donc en premier lieu, que lors que deux ou pluſieurs Libraires ſont aſſociez pour l'impreſſion d'un Ouvrage, ils ont accoutumé de mettre leurs noms enſemble au bas du tître, & alors cela ne trompe perſonne: mais il arrive auſſi ſouvent, que chacun fait mettre ſon nom ſéparément ſur les Exemplaires, qui lui apartiennent, & c'eſt ce qui peut jetter dans l'erreur ſi l'on n'y prend garde; ſurtout ſi les Libraires ne demeurent pas dans la

même

même Ville, car alors il eſt dangereux de prendre pour deux Editions différentes une ſeule Edition dont les différens Exemplaires ne diffèrent qu'à l'égard du tître.

Cela eſt principalement ſujet à jetter dans l'erreur, quand non ſeulement les Libraires ne ſont pas de la même Ville; mais que de plus ils ne ſont pas dans le même Pays. Car alors on peut très-aiſément prendre pour une Edition de Hollande, une véritable Edition de France ou réciproquement; & cette erreur, qui paroit peu importante en elle-même, peut avoir des ſuites, qui le ſeront davantage. Telle choſe s'imprime à Paris, qu'on n'oſeroit imprimer en Hollande; & il s'en imprime une infinité en Hollande, ſur leſquelles on n'oſeroit faire rouler la preſſe à Paris. Combien de conſéquences un Auteur à reflexions ne pourra-t-il pas tirer, s'il voit dans un Livre, qu'il ſuppoſe avoir été imprimé à Paris, des choſes qu'on n'oſe dire que dans un Pays de Liberté. Il ſeroit bon que dans ces occaſions on imitât le Sr. *Moetjens* Libraire de la Haye. Il avoit acheté un bon nombre d'Exemplaires des *Philippiques de Démoſthéne* traduites par Mr. *Du Tou-*

reil. Il étoit de ſon intérêt qu'on ſût que ce Livre ſe trouvoit chez lui. Voici donc ce qu'il a fait mettre ſur le tître des Exemplaires qui lui apartenoient. *Imprimé à Paris, & ſe vend à la Haye, chez Adrian Moetjens.* Par ce moyen il a pourvû à ſon intérêt ſans tromper le Public: mais on n'uſe pas toujours ainſi.

Un ſecond avis que j'ai à donner, c'eſt qu'il eſt arrivé quelquefois, que pour faire travailler à meilleur marché, ou pour d'autres raiſons qu'il n'eſt pas néceſſaire d'expliquer; ou dans leſquelles je ne veux pas pénétrer, un Libraire d'un Pays a fait imprimer un Livre dans un Pays étranger, & n'a pas laiſſé d'y faire mettre ſon nom & la ville où il demeure. C'eſt ainſi que quelques Editions d'Allemagne pourront paſſer pour des Editions de Hollande près des perſonnes peu intelligentes.

Enfin il eſt encore bon d'avertir, que ſouvent les Libraires ſe vendent les uns aux autres ou une Edition toute entiére, ou le reſte d'une Edition. Alors l'Acheteur ne manque preſque jamais de déchirer le tître où étoit le nom de celui de qui il a acheté, & d'en faire imprimer un nouveau où il met

ſon nom, & ſouvent l'année non de l'*Edition*, mais celle à laquelle il a commencé d'en être le Maître. C'eſt, par exemple, ce qui eſt arrivé à l'excellent Dictionaire de *Martinius*. Il fut imprimé à Utrecht en 1698. Environ trois ans après il fut acheté par le Sr. **De Lorme* Libraire d'Amſterdam. Il ôta le premier tître, pour y mettre le nom de la Ville d'Amſterdam & le ſien, & l'année 1701. au lieu de l'année 1698. Un Lecteur peu circonſpect croira que ce ſont deux Editions différentes; ſurtout s'il voit que dans les Exemplaires d'Amſterdam il y a une excellente Préface, qui ne ſe trouve point dans ceux d'Utrecht, & il lui ſera preſque impoſſible de ſe deſabuſer, s'il n'en juge que ſur les citations de quelques Auteurs, dont les uns citeront l'Edition d'Utrecht, & les autres celle d'Amſterdam.

Il n'y a preſque rien dans tout ce que je viens de dire, qui ne ſe puiſſe apliquer à tous les Livres en général: mais je crois que je dois ajouter quelque choſe qui concerne en particulier

* *On n'a point deſſein de blamer ce Libraire, qui n'a point voulu tromper le Public, & qui eſt d'ailleurs très-honnête homme & très-fidelle dans le négoce.*

les Livres où il y a des Figures & des tailles douces, ſoit qu'elles ſoient néceſſaires, comme dans les Livres de Voyages, dans les Livres de Mathématique, dans les Livres de Médaille, dans ceux de Géographie &c. ſoit qu'elles ne ſoient miſes que pour l'ornement, telles que ſont celles de la plûpart des autres Livres. Il y auroit mille choſes à dire ſur ce ſujet: mais je veux finir. En général perſonne ne doit ignorer, qu'il faut ſoigneuſement diſtinguer entre les Exemplaires qu'on tire tous les premiers, ceux qu'on tire enſuite, & ceux qu'on tire tous les derniers. Les premiers ſont trop noirs; les ſeconds ſont tels qu'ils doivent être, & les derniers ſont trop blancs. Ainſi les perſonnes curieuſes doivent non ſeulement diſtinguer les différentes Editions, qui ſe font de ces ſortes de Livres; mais auſſi les différens Exemplaires d'une même Edition, lors qu'elle eſt un peu nombreuſe. Il ne faut choiſir ni les premiers, qui ont été tirez, ni les derniers. Si l'on ne veut pas porter la délicateſſe juſques là; du moins lors que l'Ouvrage eſt plus important par les figures, que par le Diſcours, il n'y a point à balancer, il faut préférer les premiéres Editions aux derniéres.

J'ai

J'ai vû deux Editions des Tableaux de *Philoſtrate* traduits par *Vigenére*, & dont chacun ſait que les tailles douces ſont fort eſtimées. Ces deux Editions ſe ſont ſuivies de fort près, on s'eſt ſervi des mêmes planches ; mais il s'en faut bien que les figures de la ſeconde ne ſoient auſſi belles que celles de la premiére. On a fait diverſes Editions de certains Voyages que je ne nommerai point, & preſque toujours avec des Additions & Corrections conſidérables : mais pour les figures elles ſont ſi uſées, à cauſe du nombre d'exemplaires qu'on en a tiré, du moins celles qui ont ſervi à toutes les Editions, car on y en a ajouté de nouvelles ; qu'elles ne ſont preſque pas connoiſſables. Ainſi pour avoir un bon Exemplaire de ce Livre, je conſeillerois d'acheter la premiére & la derniére Edition, & de faire relier les figures de la premiére dans la derniére.

Quelquefois on a tellement à cœur de mettre à profit des Planches de cuivre, qu'on traduit en quatre ou cinq Langues différentes l'Ouvrage auquel elles ont ſervi, afin de les employer en toutes ces diverſes Langues. Les Cartes de Géographie de *Samſon* ont eu

eu ce ſort. On en a vû des Editions ſi uſées, qu'il étoit difficile d'y diſtinguer quelque choſe. On ſe ſoucie même ſi peu de cacher cette pratique au Public, qu'on laiſſe dans un Livre François les mots Flamands, Allemands, Italiens, ou Latins, qui ſe trouvent dans les Figures, qui avoient premiérement ſervi à un Livre imprimé en l'une de ces Langues. C'eſt là un des caractéres auſquels l'on reconnoitra que ce n'eſt pas la premiére fois que certaines planches ont ſervi. J'ai vû un même Portrait, qui dans divers Livres a ſervi à repréſenter diverſes perſonnes, dans l'un, par exemple, un Duc * *de Lorraine*, dans l'autre un Prince *de Condé* ; quelquefois même, en y changeant quelque choſe on a fait un homme d'une femme, ou une femme d'un homme. C'eſt là quelques unes des Remarques qu'on peut faire ſur les différentes Editions des Livres. Mon deſſein a été d'inſtruire & de ne choquer perſonne ; c'eſt ce qui m'a empêché de citer des exemples. Chacun en fera l'uſage qu'il trouvera à propos.

ARTI-

* *Ce n'eſt là qu'un exemple, pour expliquer ma penſée, & qu'il ne faut pas, par conſéquent, prendre à la Lettre.*

ARTICLE III.

DIALOGUES *de Mr. le Baron* DE LA HONTAN *& d'un Sauvage dans l'Amérique. Contenant une description exacte des mœurs & des coutumes de ces Peuples Sauvages. Avec les Voyages du même en Portugal & en Danemarc, dans lequel on trouve des particularitez très-curieuses, & qu'on n'avoit point encore remarquées. Le tout enrichi de Cartes & de Figures.* A Amsterdam, & se vend à Londres, chez David Mortier. 1704. in 12. pagg. 222. du caractére de ces Nouvelles.

NOUS donnâmes un Extrait assez long des *Voyages* de Mr. le Baron *de la Hontan* dans nos *Nouvelles* du mois de * Janvier dernier. C'en est ici comme un Supléement, & il paroit par le titre, qu'il est divisé en deux Parties. La premiére comprend des Dialogues entre Mr. *de la Hontan* & un Sauvage qu'il suppose avoir été en France. Il nous avoit déja raporté dans son premier Livre quelques Difficultez

* *pag.* 78.

ficultez qu'il dit que les Sauvages lui ont faites ſur la Religion Chrétienne, & ſes Réponſes à ces Difficultez. Mais il s'étend beaucoup plus ſur ce ſujet dans ce dernier Ouvrage. Il y a auſſi des Objections contre les Loix civiles des Européans, & contre leurs Coutumes. Une Réponſe générale de Mr. *de la Hontan* à toutes ces Difficultez, c'eſt que les Loix ſont bonnes en elles-mêmes, mais que les hommes étant méchans, ils ne les obſervent pas comme ils devroient. Dans le fonds toutes les Difficultez des Sauvages, ſurtout à l'égard de la Religion, ne ſont guéres ſolides, & ne peuvent, ce ſemble, embarraſſer, que ceux qui cherchent parti en matiére de Religion, ou ceux qui travaillent à ſecoüer un joug qui les incommode, & qui gêne leurs paſſions. Il me paroit auſſi que les Réponſes de l'Auteur n'ont pas toujours toute l'étenduë & toute la ſolidité qu'il ſeroit à ſouhaiter. On n'en doit pas être ſurpris, il n'eſt pas Théologien de Profeſſion, & il ne ſuit point les principes des Réformez, mais ceux de ſa Religion, qui eſt la Catholique Romaine. Auſſi voit-on que le Sauvage ne ſe rend point aux raiſons de Mr. *de la Hontan*. Il paroit

tou-

toujours le Victorieux ; & cela me fait ſouvenir de ce qui eſt dit des *Dialogues des Morts* de Mr. *de Fontenelle* dans le * *Jugement de Pluton ; dans les Nouveaux Dialogues c'eſt une régle infaillible, que vous trouverez toujours tout renverſé. Du moment que vous voyez enſemble un Sage & un Fou, aſſurez-vous que le fou ſera bien au deſſus du ſage.* Nous ne croyons pas qu'il ſoit néceſſaire d'entrer dans aucun détail, par raport à cette premiére Partie.

La ſeconde contient les Voyages de l'Auteur en Portugal & en Danemarc. On y trouve la deſcription de Lisbonne, de Copenhague, & de la Capitale du Royaume d'Aragon, qui eſt Saragoce. L'Auteur ſe reſerve, dit-il, *à faire imprimer d'autres Voyages, qu'il a faits en Europe, lors qu'il aura le bonheur de pouvoir dire des véritez ſans riſque & ſans danger.* Puis qu'il déclare † expreſſément qu'il ne *prétend écrire* à ſon Ami *que des bagatelles, qu'on ne s'eſt jamais aviſé de faire imprimer*, le Lecteur juge bien que nous n'en pouvons pas faire un long Extrait ; ce qui eſt bon dans une Lettre familiére écrite à un Ami, & ſurtout dans une Lettre

* *Pag.* 46. *Edit. de Paris.* 1684.

† *pag.* 136.

Lettre où l'on raporte les circonſtances de ſes Voyages & tout ce qu'on a vû en chemin, ne ſeroit pas trouvé bon dans ces *Nouvelles*. Je ſuis ſurpris que l'Auteur diſe en parlant de la Hollande, où il a été, & où il a fait quelque ſéjour, que les *Egliſes Catholiques, Luthériennes, &c. y ſont tacitement tolérées, & que l'on y prie Dieu à* PORTES FERMÉES, *ſans cloches, ni carillons*. Il eſt vrai que d'ordinaire ces Egliſes n'ont ni cloches, ni carillons. Mais je ne vois pas qu'on tienne les portes de ces Egliſes plus fermées, que celles des autres. Surtout les Luthériens ont preſque partout des Temples dans les formes, ſituez en pluſieurs endroits, dans de grandes ruës, & expoſez à la vuë de tous les paſſans. On ſait aſſez que les Réformez regardent les Luthériens, comme leurs fréres, à qui ils ofrent la Communion. Il ſeroit étonnant que là où ils ſont les maîtres, ils ne leur permiſſent pas d'exercer leur Religion en toute liberté. Cèt avis paroit néceſſaire, afin que les Luthériens d'Allemagne, qui ne connoiſſent pas la Hollande ne croyent pas que ceux de leurs Fréres, qui ſont dans ces Provinces, n'y ont pas toute la liberté, qu'ils pourroient

ſou-

ſouhaiter. S'ils n'ont pas de cloches ſur leurs Egliſes, je crois que ce n'eſt que parce qu'ils n'en ont pas beſoin, & qu'ils n'en veulent pas avoir; celles des autres Egliſes leur ſuffiſent pour s'aſſembler.

Notre Auteur paroit charmé du Danemarc. Il parle ſurtout fort avantageuſement des Loix de ce Pays. *Elles ſont*, dit-il, *ſi claires, ſi ſages, ſi diſtinctes, qu'elles ſemblent avoir été dictées par la bouche de S. Paul, d'où vous conclurrez enſuite, que ce Pays n'eſt guére favorable aux Procureurs, Avocats & autres gens de chicane.* Il y a en Danemarc deux Egliſes au ſervice des Catholiques R. permiſes & publiques, l'une eſt à Glukſtad & l'autre à Altena. L'air du Pays eſt fort ſain pour les gens ſobres, & très-contraire à ceux qui n'ont pas l'eſprit content. On n'y connoit preſque d'autre maladie que celle du Scorbut. Les Médecins en attribuent la cauſe à l'air ſalé & chargé d'une infinité de vapeurs épaiſſes & condenſées, qui ſe réuniſſant ſur la ſurface de la Terre, s'inſinuent avec l'air dans les poûmons, & par leur mélange avec le ſang, en retardent ſi fort le mouvement qu'il ſe coagule, d'où procédent tous les

ſymp-

ſymptomes du Scorbut. Ce n'eſt point là l'opinion de Mr. *de la Hontan*, il croit que les impreſſions de l'air ſur la maſſe du ſang ſont moins fortes que celles des alimens. Il ſoutient que ſi le Scorbut provenoit des mauvaiſes qualitez de l'air, il s'enſuivroit que tout le monde en ſeroit attaqué, & cependant les trois quarts des Danois en ſont exems. Ce ſont donc proprement les alimens, qui cauſent cette maladie, c'eſt-à-dire, les viandes ſalées, le beurre & le fromage. On y doit joindre le défaut d'exercice & un dormir immodéré. Peut-être qu'on ne doit pas ſéparer toutes ces cauſes d'avec la nature de l'air, & qu'elles contribuent toutes, les unes plus & les autres moins, à ce mal, & qu'unies enſemble elles produiſent un effet, qu'elles ne ſauroient produire ſéparément, ou qu'elles ne produiroient qu'en beaucoup de tems.

L'Auteur employe une Lettre preſque toute entiére à prouver qu'il n'y a ni Sorciers, ni Magiciens. *Il n'y a*, dit-il, *que les Européans capables de croire ces Sotiſes. Chacun ſe fait un plaiſir de conter ſes viſions. Il ne ſe trouve perſonne qui n'ait vû, ou entendu quelque eſprit en ſa vie. Peu de gens vont*

à

à la ſource de ces erreurs populaires. Pour lui il croit que ce ſont des inventions des Prêtres tant Chrétiens qu'Idolatres. Tous ces prétendus Sorciers, dit-il, *ſont gueux comme des rats d'Egliſe. Comment eſt-ce que ces Coquins auroient le courage de ſe fier à un maitre, qui les laiſſe pendre & brûler, bien loin de leur enſeigner des tréſors cachez, & mille autres ſecrets dans le commerce du monde qui pourroient les enrichir.* Il croit que Dieu autoriſeroit le menſonge, s'il permettoit au Démon de ſéduire les hommes. Si cèt Eſprit malin, dit-il, *avoit le pouvoir de faire tomber des orages de grêle ſur les bleds, d'élever des vents furieux qui renverſent les arbres & les fruits; & s'il accordoit le pouvoir de faire toutes ces choſes à ceux qui ſe donnent à lui; il leur donneroit auſſi le pouvoir de ſe rendre riches; ce qu'il ne leur accorde jamais. Si le Diable peut bouleverſer le cours des élemens & interrompre le cours de la Nature, pourquoi n'auroit-il pas celui de tirer de l'or des mines du Pérou, ou des tréſors de l'Europe, pour faire des penſions à tous ces ſorciers?* Après ces raiſonnemens & quelques autres, Mr. *de la Hontan* déclare, qu'il ne veut pourtant pas nier l'exiſtence du Diable.

Il

Il croit qu'il eſt aux enfers; mais il nie qu'il ſoit jamais ſorti de ce Pays-là, pour venir faire du ravage en celui-ci. Il ſe tire aſſez cavaliérement des paſſages de l'Ecriture, qui diſent poſitivement le contraire. *Si on les prenoit tous à la lettre*, dit-il, *il faudroit donner des piés & des mains à Dieu.* &c. *Les* vrais *Magiciens*, ajoute-t-il, un peu plus bas, *ſont ces filous, qui coupent adroitement la bourſe, & qui crochétent les portes avec la même ſubtilité. Les Spectres, les Fantômes, les Lutins, les Farfadets, & les Eſprits, ſont ces marauts de valets, qui dérobent de nuit les fruits du jardin, le bled du grenier, l'avoine de l'écurie, qui careſſent les ſervantes, & peut-être, la femme de leur Maître. Les Enchanteurs ſont ces Coureurs de Ruelles, ces Soupirans en titre-d'office, qui ſous promeſſe de mariage, atrapent les ſotes filles, qui donnent dans le panneau de leurs enchantemens. Les Devins ſont ces fins Eccléſiaſtiques, qui connoiſſant la foibleſſe d'eſprit de certains richards, leur extorquent des légs pieux, avec leur dextérité ordinaire, & les ſorciers ſont ces faux monnoyeurs, dont notre Pays eſt aſſez fertile, auſſi bien que de ces rogneurs, qui font la barbe ſi adroitement aux piaſtres & aux*

piſtoles

piſtoles d'Eſpagne ; car c'eſt juſtement durant la nuit, & dans les lieux les plus cachez qu'ils font ces opérations Sabbatiques.

ARTICLE IV.

RÉPONSE *aux* QUESTIONS *d'un* PROVINCIAL. A Rotterdam, chez Reinier Leers. 1704. en grand *in* 12. pagg. 662. avec la Table, d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

ON ne ſauroit donner une idée générale de cèt Ouvrage, qui fut plus juſte, que celle que l'Auteur en donne lui-même dans ſon Avertiſſement. Ceux qui devineront qui il eſt, & cela ne ſera pas difficile, conviendront qu'il n'eſt pas ſur le pié de ſe loüer, & qu'il n'a pas beſoin de cèt artifice, pour s'aquérir de la réputation & pour ſe faire lire. Ce Livre, nous dit-il, n'eſt proprement que l'abrégé de diverſes Lettres, la plûpart fort longues ; mais qui étoient trop chargées ou de raiſonnemens ou d'autoritez, pour les imprimer toutes entiéres. La régle qu'on a ſuivie, dans l'abrégé

qu'on en a fait, eſt de compoſer un Ouvrage, qui tint le milieu entre ceux qui ſervent aux heures d'étude, & ceux qui ſervent aux heures de récréation..... *Ce n'eſt point un Livre* * *dans le gout qui régne depuis quelques années, & dont, peut être, le Public ſe laſſe déja. Ce n'eſt point un recueil de penſées détachées, ou de maximes, ou de caractéres, ou de bons mots, ou de bons contes. Qu'eſt-ce donc? Il ſeroit, peut-être, bien difficile de le définir, & l'on en laiſſe le ſoin à chaque Lecteur. On dira ſeulement que cèt Ouvrage reſſemble un peu aux Ecrits qui parurent en ſi grand nombre dans le ſeiziéme ſiécle ſous le titre de* Diverſes Leçons, *ou, ſous un titre, qui revenoit à cela.*

Tout l'Ouvrage contient ſoixante-ſept Chapitres, avec un petit nombre d'Additions. On examine dans les deux premiers, s'il eſt avantageux de naître dans une grande Ville, & s'il y a des raiſons, qui doivent dégouter de la Ville Capitale, les perſonnes de Lettres. L'Auteur n'a pas de peine à décider que c'eſt un grand avantage aux gens d'étude, que de naître dans la Capitale du Pays, ou d'y être envoyé pendant

* *L'Auteur veut parler aparemment des ana.*

pendant l'enfance. C'eſt là qu'ils trouvent les maîtres les plus excellens en toutes ſortes de facultez, les objets d'émulation les plus puiſſans, les conférences & les converſations les plus doctes & l'abondance des Livres. C'eſt là que, ſans beaucoup de travail, on peut aquérir la politeſſe du langage, la bonne prononciation & le bon gout.

Il eſt parlé dans le Chapitre 3. de l'Auteur qui s'eſt ſurnommé *Callidius Chryſopolitanus.* Son véritable nom étoit, *Corneille de Loos.* Il étoit de *Gouda* ville de Hollande. *Loos* en Flamand ſignifie *adroit* & *ruſé*; ce qui fit qu'il ſe donna le nom de *Callidius*; & parce que le mot *Goud* ſignifie *de l'or* dans la même Langue, il ajouta le nom de *Chryſopolitanus*, qui en Grec ſignifie, *celui qui eſt de la ville d'or.* Il avança pluſieurs propoſitions dans ſes Livres, dont il fut obligé de ſe retracter. Une des principales fut celle-ci, *les rigueurs de la queſtion obligent les prétendues ſorcières à confeſſer ce qu'elles n'ont jamais fait: c'eſt une boucherie du ſang innocent, & une nouvelle chimie, qui convertit en or & en argent le ſang humain.* Il ne croyoit rien de tout ce qu'on raconte des ſorciers.

Une Prophétie concernant le Roi

de Pologne à préſent régnant fait le ſujet du Chapitre 4. Une partie de cette prétenduë Prophétie eſt déja accomplie ; mais qui nous a dit qu'elle n'a pas été faite après coup ? L'autre ne l'eſt pas encore ; mais qui nous a dit qu'elle le ſera ? Peut-être faudra t-il vivre encore cinquante ans, pour en voir l'acompliſſement, & alors nous n'y ſerons plus. A l'occaſion de cette Prophétie, l'Auteur parle dans le Chapitre ſuivant de quelques fauſſes prédictions, & des impoſtures, qui s'y mêlent.

Une fauſſe Lettre imprimée dans les *Mémoires* du Duc de *Rohan*, fait le ſujet du Chapitre 6. On examine dans le 7. ce que dit Mademoiſelle *Barbier* dans ſa Préface de la Tragedie d'*Arrie & Petus*, *qu'elle a été trouvée meilleure, peut-être, qu'elle n'auroit dû le ſouhaiter ; puis que certaines gens en ont pris occaſion de dire, qu'une femme n'étoit pas capable de ſi bien réuſſir.* Elle refute cette prévention, & ajoute *comment les hommes nous céderoient-ils une gloire qui n'eſt pas à nous ; puis qu'ils nous diſputent même celle qui nous apartient ?* On fait voir que cette penſée n'eſt pas auſſi conforme aux loix du raiſonnement, qu'elle eſt ſubtile

le & ingénieuſe ; & que Madem. *Barbier* n'a point voulu s'aſſujettir aux régles de la Logique, avec la même exactitude, qu'aux régles de la Poëtique. On montre que ce raiſonnement ne peut être juſte, qu'en ſuppoſant qu'il s'agiſſe des mêmes hommes ; mais qu'il ſe peut bien faire qu'une partie des hommes blâme trop les femmes, & que l'autre partie les loüe trop. Cela ſuppoſé, les hommes qui les loüeront trop cederont aux femmes une gloire qui ne leur apartient pas ; & ceux qui les blâmeront trop leur diſputeront même celle qui leur apartient.

L'Auteur recherche dans les Chapitres 8. & 9. Si quelque Concile a défini, qu'on ne doit point garder la foi donnée à des Hérétiques, & s'il y a quelques Docteurs qui aprouvent qu'on ne la leur garde point. Il dit que la queſtion de droit ne ſoufre aucune difficulté ; les deux parties conteſtantes s'acordant parfaitement à cèt égard. Elles conviennent toutes deux que le décret, dont il s'agit, ſeroit criminel, car les Proteſtans l'imputent à un Concile, comme une choſe déteſtable, & les Catholiques rejettent cette imputation, comme une noire

& affreuſe calomnie. Il n'y a donc point de controverſe ſur la qualité de la déciſion. Il ne s'agit plus que d'une ſimple diſpute ſur un point de fait; les uns ſoutenant que le Concile de Conſtance a décidé ſur cela & les autres le niant. L'Auteur croit que c'eſt une ample matiére à diſputer pour & contre. A l'égard de la ſeconde partie de la queſtion, on aſſure qu'il y a quelques Auteurs, la plûpart Juriſconſultes, qui ont aprouvé qu'on ne gardât point la Foi aux Hérétiques. Mais on ne cite point de fameux Théologien, qui aît été dans cette opinion.

On demande dans le Chapitre 10. S'il eſt vrai, comme *Sanderus* l'a raporté, que la Reine *Elizabeth*, pour exercer ſon droit de ſuprématie, interrompoit les Prédicateurs, qui n'expliquoient pas leur texte d'une maniére qui lui plût, & leur marquoit comment elle vouloit qu'ils continuaſſent leurs ſermons On raporte les raiſons de convenance qu'on peut alleguer pour & contre ce fait, & comme c'eſt une matiére qui peut être égayée, l'Auteur ne manque pas de profiter de l'occaſion.

Le Chapitre 11. roule ſur une circonſtance

conſtance remarquable de la frugalité des Lacédémoniens. Ceux qui ont voulu tourner en ridicule la vie auſtére de ces peuples, ou, pour le moins, en obſcurcir le mérite, ont dit que les Lacédémoniens étoient pauvres, & que dans cèt état, ce n'eſt pas un grand mérite de renoncer à la bonne chére & au luxe. On oppoſe à cela un paſſage de* *Platon*, dans lequel *Socrate* dit que les Lacédémoniens ſont incomparablement plus riches que les Athéniens, & qu'il y a plus d'or & d'argent à Lacédémone, que dans tout le reſte de la Gréce.

Le Chapitre 12. parle de la doctrine de *Platon* ſur l'immortalité de l'Ame. On prétend faire voir que les ſentimens de ce Philoſophe ſur cèt Article ne ſont rien moins qu'orthodoxes, & qu'ils vont même juſqu'à l'impieté. Il prouve que l'Ame eſt immortelle, parce que le principe du mouvement eſt incréé, & par conſéquent indeſtructible; & que l'Ame eſt le principe du mouvement, parce qu'elle ſe meut d'elle-même, & qu'elle meut toutes les autres choſes; d'où il ſuit qu'elle eſt indeſtructible, éternelle & ne peut ceſſer de vivre & de ſe

* *In Alcibiade.*

mouvoir. Il y a de l'impiété de dire que l'Ame de l'homme eſt un principe improduit, qui eſt la cauſe premiére de ſon mouvement & du mouvement du corps: en ſorte que ſi on n'a pas d'autre raiſon pour prouver qu'elle eſt immortelle, c'en eſt fait de ſon immortalité qui n'eſt apuyée que ſur un fondement inſoutenable. *Ariſtote* a combattu ſubtilement & fortement cette doctrine de *Platon*. Il a ſoutenu l'immobilité du premier Moteur, & a ôté à l'Ame la qualité de mobile par raport à elle-même. On trouve ici les réflexions que divers Savans ont faites en divers tems ſur le raiſonnement de *Platon*.

Le Chapitre 13. contient quelques réflexions & quelques paſſages curieux au ſujet du pouvoir du temperament, qui triomphe preſque toujours de notre foible raiſon. Le paſſage le plus remarquable de ce Chapitre & qui en a fourni l'occaſion, ſe trouve dans une Comédie nouvelle intitulée * *le Bal d'Auteil*. C'eſt dans une Scéne entre un vieux garçon & ſon jardinier. Celui-ci voyant ſon maître dans la réſolution d'épouſer une jeune fille lui repréſente quelques inconvéniens, & ſur ce

* *Imprimée à Paris en* 1702.

ce qu'on lui répond que la vertu de la future ôte tout ſujet de crainte, il replique. *Il n'y a, morgué vartu qui tienne! La vartu eſt entée ſur la nature, voyez-vous? & quand l'abre eſt trop fort, & que la gréfe eſt trop foible, il n'y a pas moyen qu'elle profite, la ſéve l'étouſe.*

L'antipathie des François & des Eſpagnols fait le ſujet du Chapitre 14. Il n'y a perſonne qui n'aît lû ſur ce ſujet, un *Diſcours* qu'on dit avoir été *traduit de l'Italien de Fabricio Campolini Veronois*, & qui ſe trouve avec les autres Oeuvres de *la Mothe le Vayer*. Ce *Fabricio Campolini* eſt un nom ſuppoſé; le Diſcours n'a point été traduit de l'Italien, mais a été compoſé en François par *la Mothe le Vayer*. Il ne voulut point ſe faire connoître la premiére fois qu'il le publia; mais il n'eut pas le même ſcrupule dans la ſuite, & ce fût lui même, qui le fit réimprimer avec quelques autres de ſes Opuſcules. Il eſt vrai que d'ailleurs ce Diſcours peut paſſer pour une eſpéce de copie, tant il eſt rempli de choſes, qui ſe trouvent dans un Auteur Eſpagnol, nommé *Carlo Garſia*. Au reſte, l'Auteur croit que toutes ces antipathies, dont on met la cauſe dans

la diverſité des tempéramens & des coutumes, & qu'on croit incurables, ſont de pures chimères. *Laiſſez*, dit-il, *à des Nations voiſines la différence des mœurs, & d'uſages, ôtez leur la jalouſie, & l'affectation ou d'égalité ou de ſupériorité, & faites que les mêmes intérêts d'Etat les regardent, vous les verrez ſympathiſer en peu de tems & charier bien enſemble.*

On fait voir dans le Chapitre 15. que le mot de *Régne* eſt quelquefois employé, pour ſignifier le Pays où un Roi domine. Il eſt parlé dans *Montagne d'un Cheval du Régne.* On ne ſait pas trop bien ce que cela ſignifie; mais on peut l'aprendre de *Balzac.* Il dit dans ſon * *Socrate Chrétien*, *qu'autrefois à la Cour, ceux qui Italianiſoient en François, apelloient les Courſiers de Naples les Chevaux du* Régne, *parce qu'en Italie le Régne eſt le Royaume de Naples.*

Martin Antoine del-Rio fait le ſujet du Chapitre 16. Il contient quelques Remarques ſur les Livres de cèt Auteur, & ſur ce qui eſt dit de lui, qu'après s'être rendu illuſtre par ſes Ecrits, & par l'exercice de quelques Charges de Magiſtrature, il ſe fit Jéſuite en 1580.

* *Diſcours X.*

1580. à l'age de 29. ans, & qu'il renonça tellement à lui-même, qu'il ſe remit à l'alphabet de toutes choſes. Cela paroit étrange; mais notre Auteur en ôte le merveilleux en diſant, ou qu'il ne faut pas prendre cette expreſſion à la Lettre; ou qu'un déſir ſincére de s'anéantir ou de ſe mortifier, ne garde pas toujours de juſtes meſures, & que la fauſſe humilité, c'eſt à-dire, le déſir de ſe diſtinguer par des aparences de mépris pour l'honneur humain, ne trouve jamais mieux ſon compte que dans les maniéres outrées.

On examine dans le Chapitre 17. un endroit des Lettres de Mr. *Nicole*, qui a été cenſuré par Meſſ. les Journaliſtes de Trevoux, & où il ſemble dire que ceux qui font des Panégyriques ne ſe ſervent d'aucune preuve. Notre Auteur prend le parti de Mr. *Nicole* contre ces Journaliſtes. Il y a dans ce même Chapitre des réflexions judicieuſes & fines, ſur un Panégyrique du Roi d'Eſpagne *Philippe V.* & du Duc de *Bourgogne* ſon Frére, compoſé par le P. *le Camus* Jéſuite. Il ſemble que le paſſage de Mr. *Nicole* ne fourniſſe que d'occaſion, à ce Chapitre; & que les Remarques ſur

le Panégyrique du Jéſuite en ſoient le principal ſujet.

Feu Mr. *Giles Boileau* de l'Académie Françoiſe & ſes Ouvrages ſont le ſujet du Chapitre 18. Il a traduit la *vie d'Epictete*. L'Auteur nous dit que cette traduction eſt bonne & précédée d'une Vie ample & exacte de cèt ancien Philoſophe. L'érudition & la Critique y ont été habilement répanduës. On y joignit une Traduction du *Tableau de Cebès*, & tout cela fut ſi bien reçu du Public qu'on en a fait diverſes * Editions. Notre Auteur croit que c'eſt de cette Traduction que veut parler le P. *Mourgues* dans la Préface de la nouvelle Traduction qu'il nous a donnée du même Auteur. J'avois crû & † avancé que ce Jéſuite vouloit parler de la Traduction de l'Abbé de ‡ *Bellegarde*, qui eſt beaucoup plus moderne que celle de Mr. *Boileau*, & je me fondois ſur ce qu'il n'y avoit pas d'apparence que le P. *Mourgues* n'eut pas vu celle de Mr. *Boileau*; mais, quoi que notre Auteur n'allégue pas de raiſon de ſon ſenti-

* *Il y en a une de Roüen de 1667. qui eſt la troiſième.* † *Nouvell. d'Avril. 1701. pag. 392.* ‡ *On en a parlé dans ces Nouvell. Mars. 1701. pag. 336.*

ſentiment, je ſuis comme ſûr que je me ſuis trompé; car je ſai d'ailleurs qu'il n'avance rien dont il n'ait de bonnes preuves.

Il y a un autre endroit dans ce Chapitre qui mérite une petite remarque, c'eſt ſur les trois choſes dont *Platon* remercioit les Dieux, dont la premiére étoit qu'ils l'avoient fait homme & non pas bête. On nous dit là-deſſus, que cette penſée de *Platon* a été fort critiquée, mais que dans ſon Syſtême elle n'étoit point abſurde; puis qu'il croyoit, que la même ame qui pouvoit être unie au corps d'un homme, le pouvoit être auſſi au corps d'une bête. J'avoüe, que, ſelon cette explication, le Syſtême de *Platon* n'a rien d'abſurde; & je ne doute pas même que ce n'ait été là ſa penſée. Mais ſi elle étoit telle qu'on la trouve dans un * Auteur Moderne, la Critique qu'on en a faite dans une note ne peut être conteſtée. Car on y aſſure que *Platon rendoit tous les jours graces à Dieu, de ce qu'il l'avoit doüé d'une ame raiſonnable.* Si cela étoit, n'auroit-on pas eu raiſon de dire dans la Note, que cette penſée n'a point de

* *Eſſais de Littérat. Décemb.* 1702. *pag.* 359. *Edit. de Holl.*

ſolidité, & que c'eſt comme ſi *Platon* eut remercié Dieu, de ce que lors qu'il *avoit reſolu de le faire, il n'avoit pas plutot réſolu de faire une bête, laquelle bête n'auroit pas été lui.* Je prevois une échapatoire, qui ſeroit de dire, que quoi que l'Ame de l'homme & celle de la bête ne ſoient eſſentiellement qu'une même ame dans les principes de *Platon*, cependant lors que cette ame anime une bête, elle eſt non ſeulement ſi peu aidée, mais même ſi empêchée dans ſes fonctions par ſes organes corporels, qu'elle ne peut pas être apellée une ame raiſonnable. Mais après tout, ce ne ſeroit là qu'une échapatoire, & j'aime mieux croire que l'Auteur des *Eſſais de Littérature*, par une pure mégarde, n'a pas bien expliqué la penſée de *Platon*.

L'Auteur refute dans le Chapitre 19 ce qu'un autre Auteur a avancé ſur la raiſon du ſiége de Mons entrepris en 1691. par *Loüis XIV.* Il a prétendu que ce furent les Jéſuites qui portérent ce Prince à former ce ſiége; parce qu'ils ont toujours haï cette ville, depuis que Mr. de *Sacy* y a fait imprimer la Traduction du N. Teſtament, qui a été depuis apellé du nom de cette Ville, *le Teſtament de Mons.*

Nous

Notre Auteur refute cette penſée en remarquant que cette Verſion n'a point été imprimée à Mons. Le P. *Annat* reprocha à Meſſrs. de *Port-Royal*, qu'ils avoient fait mettre au tître de leur traduction le nom d'une ville, où elle n'avoit pas été imprimée, & le nom d'un Libraire, qui ne l'avoit pas imprimée * *Il ſuffit*, répondent Meſſ. de *Port-Royal*, que Gaſpard Migeot *ſoit Libraire, qu'il demeure à Mons, & qu'il aît obtenu le Privilége du Livre pour y mettre ſon nom, & le nom de cette Ville, quelque part qu'il aît été imprimé, parceque c'eſt lui, qui en doit répondre.*

Dans le Chapitre 20. on avertit les Nouvelliſtes, qu'ils feroient bien de ne pas anticiper ſur l'avenir. On fait voir par l'exemple de Mr. *Dévizé* Auteur du *Mercure Galant*, & par le fameux *le Noble*, qu'il leur en prend mal très-ſouvent de vouloir faire les Prophétes ; & que les fauſſes prédictions, qu'ils ont faites tant de fois devroient les avertir d'aller bride en main, quand il s'agit d'événemens, dont

* *Lettre à un Conſeiller du Parlement ; dans le I. Tome du Recueil des Piéces touchant le N. Teſtament de Mons. Genéve.* (*Le tître porte Cologne*) 1669. *in* 8.

dont Dieu ſeul s'eſt réſervé la connoiſſance. *Il y a des Pays*, dit notre Auteur, *où les Nouvelliſtes hazardent non ſeulement leur réputation, mais auſſi leur bourſe. Les Nouvelliſtes Auteurs parient peu: ils ſe contentent de mettre en riſque la gloire de leurs conjectures.*

Dans les trois Chapitres ſuivans, il eſt parlé d'un bruit qu'on a fait courir de feu la Ducheſſe *Mazarin*, c'eſt qu'elle fit connoitre dans les derniers jours de ſa vie qu'elle ne croyoit point l'immortalité de l'Ame, des Plaidoyez de Mr. *Erard* contre cette Ducheſſe, & des dettes qu'elle a contractées. Il y a dans ces Chapitres diverſes Remarques ſur l'Hiſtoire de cette Dame, ſur ſa ſéparation d'avec le Duc ſon Epoux, & ſur les cauſes & les ſuites de cette ſéparation.

Le Chapitre 24. examine une nouvelle Démonſtration ſur *l'Immortalité de l'Ame*, contenuë dans le *Suplément des Eſſais de Littérature 2. Part. pag.* 110. *& ſuiv.* Cette Démonſtration eſt fondée ſur l'immatérialité de l'Ame, qui étant une fois établie entraine néceſſairement après elle ſon immortalité; * *à moins qu'on ſut qu'il y a un Décret de*

* *Ce qui eſt ici en Italique eſt une limitation de l'Auteur de ces Nouvelles.*

de Dieu, ce qu'on ne ſait point, qui vient que l'Ame périſſe, dès que la compoſition du corps eſt détruite. On prouve cette Immatérialité de l'Ame, dans la nouvelle Démonſtration, de ce qu'il y a preſque toujours oppoſition entre le jugement de notre entendement, & le jugement ou le raport de nos ſens. On n'a pas de peine à faire voir la foibleſſe de cette raiſon; elle eſt encore plus foible dans les principes des Cartéſiens, que dans ceux de tous les autres Philoſophes. Mais, dans quelque hypothéſe que l'on ſoit, il eſt viſible qu'elle ne vaut rien. Les Entendemens des hommes, ne s'accordent point entr'eux, & l'entendement d'un même homme n'eſt pas toujours d'accord avec lui-même. S'enſuit-il de là, que ces entendemens ſont eſſenticllement différens; ou que cèt homme qui juge préſentement tout au contraire de ce qu'il jugeoit, il n'y a que quelques momens, n'aît plus le même entendement? Cela paroit tout-à-fait pitoyable.

Dans le Chapitre 25. on examine une difficulté touchant l'étenduë conſiderée comme l'eſſence de la matiére. Cette difficulté eſt contenuë dans le même Livre, dont je viens de parler.

L'Au-

L'Auteur eſt un Anti-Carteſien, qui ſemble ne pas bien comprendre l'opinion des Diſciples de *Deſcartes* ſur l'eſſence de la matiére & ſur l'immenſité de l'étenduë.

On nous aprend dans le Chapitre ſuivant, qui eſt le prétendu *Guillaume Wander* Auteur des *Méditations ſur la Métaphyſique*, imprimées ſecrétement à Paris *in* 16. en 1678. & non pas à Cologne, comme le tître le porte, & réïmprimées à Amſterdam chez le Sr. *Dſwordes*, dans le *Recueil de quelques Piéces curieuſes concernant la Philoſophie de Mr. Deſcartes*. L'Abbé *de Lanion* eſt le véritable Auteur de ces Méditations. Il étoit alors de l'Académie Royale des Sciences. Il paſſe avec juſtice pour un bon Mathématicien.

Le Chapitre 27. traite d'une Vie de Mr. *de Turenne* dont l'Auteur s'eſt apellé fauſſement *Mr. Du Buiſſon*. On parle en même tems des autres Ouvrages de cèt Auteur *Pſeudonyme* & *Anonyme*, qui ne ſont pas en petit nombre. C'eſt lui qui a compoſé les *Nouveaux Intérêts des Princes*, la *Vie de l'Amiral de Coligny*, les *Mémoires de Rochefort*, d'*Artagnan*, *de la Fontaine*, &c. *Cèt Ecrivain*, dit notre Auteur, *narre fort joliment. Il y a du*

vif

*vif & de la clarté dans ſon ſtile, & s'il eut donné plus de tems à compoſer * cèt Ouvrage, & à rechercher des Mémoires, il l'eut rendu beaucoup meilleur.* On trouve à blâmer beaucoup de choſes dans cèt Hiſtorien, & on nous fait voir clairement, qu'il n'y a point du tout de fonds à faire ſur tout ce qu'il dit. On m'a aſſuré que les deux principaux Livres de cèt Auteur étoient l'ancien *Mercure François* & un Recueil de toutes les Gazettes de Paris. C'étoient, ſans doute, deux fort bons repertoires pour les Ouvrages qu'il a compoſez. Mais il eſt étonnant qu'avec ce ſecours il ait ſi fort négligé de datter les principaux événemens dont il parle, & qu'il ait commis tous les Anachroniſmes qu'on lui reproche.

On croit que c'eſt ce même Auteur qui nous a donné les *Mémoires de la Guerre d'Italie* imprimez en 1702. & l'on critique dans le Chapitre ſuivant ce qu'il dit dans ces Mémoires que le Pape *Innocent XII.* reçut dans ſes ports en 1695. l'Amiral *Ruſſel* & la Flote qu'il commandoit. *C'eſt un homme*, dit notre Auteur, *qui veut ſe faire lire, & qui, pour en mieux donner à garder, parle des choſes comme témoin oculaire, quoi-*

* La Vie de Turenne.

quoi qu'il n'ait bougé de ſa Chambre. Il cherche à ſe débiter comme un grand regître d'Anecdotes, il ſéme partout des avantures, qui puiſſent ſurprendre. On ſeroit bien ſimple ſi l'on croyoit ſur ſa parole, que Mr. de Catinat *s'eſt déguiſé pluſieurs fois en Moine &c. pour le ſervice du Roi.*

L'Abbé *Cotin*, que *Molière* & *Boileau* ont tant décrié, fait le ſujet du Chapitre 29. Cèt Abbé fut fort eſtimé avant que ces deux fameux Auteurs l'euſſent tourné en ridicule, mais depuis ce tems-là il fut dans le dernier mépris, on lui tourna le dos comme à un Courtiſan diſgracié. On craignoit de ſe rendre auſſi ridicule que lui, ſi on entreprenoit de le défendre. On voit ici diverſes particularitez & quelques réflexions ſur ſon ſujet, qui méritent d'être luës.

On fait voir dans le Chapitre 30. que *Paul Emile* n'eſt pas le premier, qui ait donné le ſurnom d'*Auguſte*, à *Philippe II.* Roi de France, comme l'a avancé **Mezeray*. Le ſuivant donne un Abrégé de ce que l'Auteur a ſû de plus curieux au ſujet de *Don Franciſco Ramos del Manzano*, Juriſconſulte Eſpagnol, qui a répondu au Manifeſte,

* *Abrégé Chronologiq. Tom. II.*

miſeſte, que le Roi de France envoya aux Eſpagnols, avant que d'entrer à main armée dans les Pays-bas, l'an 1667. Ce Docteur combattit fortement le prétendu droit de la Reine *Marie Thérese* ſur le Brabant.

On trouve dans le Chapitre 32. la *Lettre* écrite par les Jéſuites à Madame *de Lionne* au ſujet des Diſputes de la Chine, & quelques réflexions ſur cette Lettre. C'eſt une piéce curieuſe & qu'on ne trouvoit plus. Je puis aſſurer qu'elle eſt conforme à l'Edition qui s'en eſt faite en France, & dont j'ai un exemplaire J'en ai parlé autrefois dans mes * *Nouvelles*.

Les douze Chapitres ſuivans traitent de la Magie, des ſortiléges, des Magiciens, des ſorciers, & de diverſes autres matiéres, qui ſe raportent à cela. L'Auteur revient encore à la même matiére dans les Chapitres 54. 55. 56. 57. & 58. Tout ce qu'on nous dit ſur ce ſujet eſt fort curieux & fort recherché. *Bodin* & ſa *Démonomanie* paroiſſent ſouvent ſur la Scéne, & n'y paroiſſent pas toujours avec honneur. On commence par nous parler de 82. prétenduës femmes Démoniaques qui, ſi *Bodin* en eſt cru, ſe trouvérent

* *Mai.* 1701. *pag.* 590.

vérent à Rome en 1554. On découvrit l'impoſture de ces femmes longtems avant que *Bodin* publiât ſon Traité, mais il avoit ſi grande envie de perſuader à ſon Lecteur, que tout eſt plein de ſorceleries, qu'il n'étoit pas bien aiſe de faire mention des fraudes, qui ſe pratiquent quelquefois en matiére de Démoniaques. On nous parle enſuite de diverſes autres femmes prétendues Sorciéres, Magiciennes, ou poſſedées; mais dont les fraudes ont été reconnuës.

On examine enſuite s'il y a des Démoniaques d'imagination, & l'on raporte divers exemples très-remarquables des effets de l'imagination, qui ſemblent déterminer pour l'affirmative. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que là où l'on s'occupe à brûler les Sorciers, la race n'en finit jamais; pour un qu'on en brûle, il en renait je ne ſai combien de ſes cendres. Là au contraire où l'on n'en brûle point, il eſt rare qu'on en trouve. Je crois, par exemple, qu'il faudroit longtems feuilleter les Regîtres de la Cour de Hollande, avant que d'y trouver une ſentence renduë contre un Sorcier; auſſi eſt-il fort rare d'entendre parler de Sorciers & de ſortiléges en Hollande.

Cepen-

Cependant notre Auteur a raiſon de ſoutenir, que quand il n'y auroit point de véritables Sorciers, on punit très-juſtement ceux qui employent au dommage de leur prochain les prétendus enchantemens de paroles, ou telles autres ſuperſtitions de ſorts ou de caractéres. Les Sorciers d'imagination, qui croyent avoir traité actuellement avec le Diable, ſont auſſi coupables & auſſi puniſſables, que les vrais Sorciers. S'ils ne ſont pas tels effectivement, il ne tient pas à eux, ils ont fait, ou ils croyent avoir fait tout ce qui eſt néceſſaire pour l'être véritablement; & ſi le Démon n'a pas voulu les agréger dans ſa confrairie, ce n'eſt pas par un défaut de bonne volonté de leur part. Il eſt vrai que ſi une perſonne avoit ſeulement ſongé qu'elle aſſiſtoit au Sabbath, ſans s'y être préparée en ſe frotant de la drogue, dont on dit qu'il faut ſe ſervir; cette perſonne ſeroit innocente, pourvû qu'à ſon réveil, elle déteſtât ſon ſonge & travaillât à faire en ſorte qu'il ne revint.

Pour les perſonnes, qui, traitant de fable tout ce qui ſe dit de la Magie, ne laiſſeroient pas de faire ſemblant d'atribuer beaucoup de vertu aux Sortiléges, & de s'en ſervir pour intimider

les

les eſprits credules, perſonne ne peut douter, qu'ils ne ſoient criminels, & qu'ils ne doivent être punis comme tels. Il eſt vrai que les Loix que *Platon* fit autrefois ſur ce ſujet n'étoient pas ſi rigoureuſes, que celles que propoſe notre Auteur. Il examine ces Loix & fait diverſes remarques ſur ce ſujet. Il recherche auſſi quelle eſt l'origine de la Magie. Il croit que ce n'a été qu'une extenſion de la Religion des Payens, & qu'elle s'eſt élevée peu-à-peu ſur les principes & ſur les rites de cette fauſſe Religion. Je ſerois trop long ſi je voulois raporter les raiſons de l'Auteur, & la maniére dont il croit que cette extenſion s'eſt pû faire. Il regarde auſſi comme fort probable l'opinion de ceux qui ont prétendu, que les Inventeurs de nouvelles Religions, ont été auſſi les Inventeurs de la Magie, parce qu'ils avoient beſoin de s'autoriſer par des actions extraordinaires & prodigieuſes. Quoi qu'il en ſoit, il ne remonte que juſqu'aux premiers tems dont les Ecrivains profanes ayent pû donner l'Hiſtoire, pour trouver l'origine de cèt Art trompeur. Perſonne n'ignore que *Zoroaſtre* contemporain du Roi *Ninus* en eſt regardé comme l'Auteur. Mais tout

tout ce qu'on nous dit de ce prétendu Magicien eſt ſi obſcur & ſi rempli de Fables, qu'on ne ſauroit y faire aucun fondement. On ſait que le Docteur * *Hyde*, bien loin de le regarder comme un homme qui eut commerce avec les Démons, en a fait une eſpéce de Saint, qui a enſeigné aux Perſes le culte du vrai Dieu, & qui leur a donné de très-bons préceptes. Au reſte, quel qu'ait été l'Inventeur de la Magie, on peut dire qu'il a ſervi le Public ſelon ſon gout; puis que ſon Art, tout frauduleux qu'il étoit, a été ſi bien reçu, qu'il n'y a pas eu de peuple dans le Monde, chez qui il n'ait eu des Diſciples & des Sectateurs, quoi que chez les uns il en ait eu en plus grand nombre que chez les autres, comme notre Auteur le fait voir.

Il refute auſſi par un très-grand nombre d'exemples l'opinion de ceux, qui diſent que la Magie n'a jamais été le partage que de quelques eſprits groſſiers & de la lie du peuple. Il fait voir

* *Si c'eſt du moins, le même* Zoroaſtre: *ce qui ne peut pas être, ſi celui que les Perſes regardent comme leur Docteur a vécu du tems de* Darius *fils d'*Hiſtaſpes, *comme le croit Mr.* Hyde. *Voyez nos Nouvelles. Mars.* 1701. *pag.* 250. *& ſuiv.*

que des Princes, des Princeſſes, des Rois, des Empereurs & des Philoſophes ont cultivé ce bel art, en ont fait profeſſion, ou ſe ſont ſervis de ceux qui le profeſſoient. *Neron* pouſſa juſqu'aux derniéres bornes ſa curioſité pour la Magie, & jamais perſonne ne favoriſa un art avec plus d'ardeur, qu'il favoriſa celui-là. *Hadrien*, *Marc Aurèle* lui-même tout ſage qu'il étoit, *Didius Julien*, *Caracalla*, &c. ne le mépriſérent pas. *Catherine de Medicis* aporta en France la mode de ſe ſervir de la Magie, & depuis ce tems là Cour de France en fut terriblement infatuée. Si on veut voir beaucoup de Rois dans la même erreur, on n'a qu'à conſulter les Hiſtoriens de Suéde & de Danemarc. *On diroit*, pour ſe ſervir des termes des notre Auteur, *que la Magie faiſoit des Voyages dans les autres lieux du Monde, mais qu'elle avoit fait élection de domicile dans les Pays Septentrionaux, & que les climats glacez étoient ſon plus beau Château de plaiſance, que c'étoit pour elle ce que Carthage pour la Déeſſe Junon.*

* *Quam Juno fertur terris magis omnibus unam*
Poſthabita

* *Virg. Eneid. Liv. I. vers.* 13.

Poſtabita coluiſſe Samo, hic illius arma,
Hic currus fuit.

Notre Auteur examine après cela s'il eſt à propos de punir les Sorciers, quoi qu'ils méritent punition, dans les cas qu'on a marquez ci-deſſus. La raiſon de douter eſt tirée de ce que dans les procès de Sorcelerie on fait perir beaucoup d'innocens, & que par le ſuplice même des coupables on fortifie la crédulité populaire, qui eſt la ſource du déſordre. L'Auteur croit qu'il faudroit principalement s'occuper à perſuader aux peuples, que les Sorciers ne peuvent rien, & que l'on doit ſe moquer de leurs paroles enchantécs. Il croit que ſi l'on établiſſoit bien cette perſuaſion dans une Province, vint ans ſuffiroient à faire ceſſer tout le credit des Sorciers. Le mépris les deſarmeroit, ils n'auroient plus d'occaſion de ſe faire craindre; l'imagination de ceux à qui ils voudroient nuire ne ſeconderoit plus leurs méchans deſſeins. En tout cas, ſi les Souverains ne veulent pas interdire aux Magiſtrats la connoiſſance du crime des Sorciers, l'Auteur voudroit que,

du moins, ils fissent faire un nouveau Code là-dessus, & qu'ils ne la commissent qu'à des Juges éclairez, intégres, & vuides de toute préoccupation. Il faudroit abolir plusieurs maniéres de preuves, qui n'ont rien de convaincant, & qui sont très-propres à opprimer l'innocence. Il faudroit de plus, s'il étoit possible, couper chemin à l'avidité qu'on a de profiter des confiscations, & à cent autres désordres, que la malice de ceux qui accusent, & l'ignorance, la prévention, la cupidité de ceux qui jugent ont introduits.

On ne trouve guéres de traces de procès de Sorcelerie, dans les monumens qui nous restent de l'ancienne Gréce, & de la République Romaine. Il est vrai que depuis que Rome fut gouvernée par des Empereurs, on fit plus souvent des Loix concernant les maléfices, & qu'elles furent exécutées avec plus de vigilance. On en verra des exemples dans notre Auteur, de même que l'examen de quelques objections, qui semblent prouver que la Magie étoit condamnée par les Egyptiens & par les Grecs; mais qu'elle ne l'étoit pas par les Romains. Il montre aussi que les Poëtes, qui ont attribué aux Dieux l'adultére & tous les autres pé-

péchez de l'homme, n'ont pas manqué de leur attribuer auſſi des Actes Magiques. Il fait des réflexions ſur un paſſage de *Pluturque*, où il eſt parlé d'une Dame de Theſſalie, qui perſuada aux autres femmes, qu'elle faiſoit éclipſer la Lune, parce qu'elle avoit apris auparavant les vrayes raiſons des Eclipſes de cèt Aſtre.

Nous avons dit que *Catherine de Medicis* étoit fort adonnée à la Magie. Notre Auteur examine un fait raporté dans un petit Livre imprimé en 1696. c'eſt que cette Princeſſe avoit fait traper une Médaille de Cuivre, Ovale, qui repréſentoit *Catherine de Medicis* à genoux en forme de ſuplante, faiſant ofrande au Démon, qui étoit peint ſur un thrône relevé avec des traits les plus afreux & les plus horribles, que l'on puiſſe imaginer. Elle avoit autour ſes trois fils, avec cette deviſe en François: *Soit, pourvû que je régne.* Notre Auteur s'inſcrit en faux contre ce fait & allégue les raiſons qu'il a de le croire ſuppoſé. Il examine enſuite quelques paroles de *Mezerai* au ſujet d'un Sorcier, qui vivoit ſous *Charles IX.* & ce qu'a avancé * *Pierre Ayrault*, qu'il

* *Rerum Judicatar. Lib. V. Tit. de Malef. Cap.* 11.

qu'il n'y avoit plus que des Payſans, qui fuſſent ſorciers. On fait voir par divers exemples que cèt Auteur s'eſt trompé. On remarque même qu'encore aujourdhui les Grans, & les autres perſonnes, qui font figure, vont plus ſouvent chez les Devins que les Bourgeois: on fait diverſes réflexions, ſur ce qu'on dit ordinairement qu'il n'y a que des vieilles femmes, qui ſoient Sorciéres, & l'on finit ce ſujet par quelques remarques ſur l'Ecole de Magie, qu'on dit avoir été autrefois dans les Montagnes de Norcia, au Pays des Sabins, auprès du Duché de Spolette.

Il eſt parlé dans le Chapitre 45. d'un Libelle imprimé ſous ce tître *l'Apoteoſi Melchiorrica*. C'eſt un Ouvrage d'une feuille d'Impreſſion *in* 8. pétit caractére. Il contient principalement le recit de ce qu'avoient fait les Jacobins de Recanati pour honorer la mémoire de la *Signora Ottavia Melchiorri*, qui étant morte le 16. d'Octobre 1700. leur avoit laiſſé environ ſept mille écus. Le deſſein de cette piéce eſt de tourner les Jacobins en ridicules.

On nous donne l'Hiſtoire de l'ancien *Mercure François* dans le Chapitre 46. Les deux ſuivans examinent ſi on peut

peut citer les Mercures & les Gazettes, & ſi un Auteur peut ſe citer ſoi-même. On décide affirmativement, & on en allégue de bonnes raiſons. Les Mercures contiennent des Piéces conſidérables, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs. On s'en peut encore ſervir, de même que des Gazettes, à cauſe des particularitez généalogiques & des dattes, dont on ne pourroit s'inſtruire ſans leur ſecours. Pour moi je crains que ceux qui crient contre les Auteurs qui citent ces ſortes de piéces, ne reſſemblent un peu, à ceux qui ſe vantent de ne point ſe ſervir de Dictionaires, & qui ne laiſſent pas d'en faire uſage, ſans indiquer les ſources où ils puiſent.

Pour ce qui regarde la queſtion s'il eſt permis de ſe citer ſoi-même, il n'y a pas à héſiter; on doit le permettre, quand ce ne ſeroit que pour éviter les repetitions; à moins qu'on ne veuille faire, comme certains Auteurs qu'on pourroit nommer, qui ont ſervi pluſieurs fois le même mets au Public, en lui donnant ſeulement une nouvelle ſauce. Je demanderois ſeulement à cèt égard, s'il ne faudroit point excepter les Commentateurs. Je ne voudrois pas blâmer abſolument, ceux qui

par ſcrupule de tromper le Public, ne veulent pas faire ſur un Auteur, une remarque qu'ils auront déja faite ſur un autre Auteur. Mais il faut avoüer auſſi, que c'eſt une choſe aſſez incommode qu'en liſant, par exemple, les Notes de *Fornabe* ſur *Ovide*, il me renvoye à celles qu'il aura faites ſur *Juvenal* ou ſur *Térence*. C'eſt, ce me ſemble, pouſſer un peu trop loin le ſcrupule de la repetition & de ſe copier ſoi-même. Je ne propoſe tout cela que comme un doute; & je ne ſai pas encore bien ſi l'inconvenient de la repetition n'eſt pas plus grand, que celui d'aller chercher dans les Notes ſur un certain Auteur, de quoi entendre un autre Auteur qu'on a en main. Car, enfin, il me ſemble que la repetition n'eſt pardonnable, que lors qu'on ne ſe ſouvient point d'avoir déja fait uſage de certaines penſées ou de certaines réflexions, qui ont quelque choſe de remarquable & de ſingulier.

Le Chapitre 49. contient des Remarques ſur ce qu'on trouve à la loüange du Maréchal *de Lorges* dans le * *Mercure Galant*. On verra par ces Remarques qu'il eſt bien difficile de loüer

* *Mois de Novembre* 1702. *pag.* 289.

loüer les personnes même qui sont les plus dignes de loüange, sans qu'il en coute à la vérité. On relève quelques faits raportez dans le *Mercure* au sujet de la retraite de l'Armée Françoise commandée par Mr. *de Lorges*, après que le Maréchal *de Turenne* eut été tué. Tout cela ne fait pas beaucoup d'honneur à l'Auteur du *Mercure Galant*.

On examine dans le Chapitre 50. quand on commença à se servir du pain levé au sacrement de la S. Céne dans les Eglises Françoises du Canton de Berne. Notre Auteur a trouvé dans un † Livre imprimé en 1608. que ce fut à la célébration de la Céne de Noël, l'an 1606.

On recherche dans le Chapitre suivant si le Maréchal *de Catinat* est l'Auteur de deux Lettres qui ont couru sous son nom, au sujet des mauvais succès des Armes de France en Italie, que quelques personnes imputoient à la mauvaise conduite de ce Général. On a écrit à notre Auteur que le frére de Mr. *de Catinat*, a desavoüé ces deux Lettres; mais on lui a mandé d'ailleurs, que ces Lettres n'étoient point suppo-

† *C'est un Livre de* 108. *pages, imprimé à Berne in* 8. *par Jean le Preux l'an* 1608.

fées, & que ce desaveu pouvoit seulement signifier qu'on n'en aprouvoit pas l'impression. On nous parle à cette occasion d'une autre * Lettre écrite par le Roi *Jaques* au Roi de France, après la bataille de la Hogue, on a sû de la propre bouche de ce premier Prince, que cette Lettre étoit supposée.

Le Chapitre 52. critique la Traduction que Mr. de *Maucroix* a faite du *Schisme d'Angleterre* par *Sanderus*. On relève dans le suivant quelques fautes concernant un Livre d'*Harmenopulus*. Nous avons déja parlé des cinq Chapitres suivans, qui traitent de la Magie.

On demande dans le 59. s'il est vrai que le Duc d'*Albe* ait fait un Livre contre le Pape. On soupçonne que pendant la guerre que ce Duc fit au Pape *Paul IV.* grand ennemi du Roi d'Espagne, il publia quelque Manifeste, où la Cour de Rome d'alors, & toute la famille des *Carafes* étoient maltraitées; c'est, peut-être, ce qu'a voulu dire *Leonard Waramund*, quand il a avancé, que le Duc d'*Albe* a composé en Espagnol *un Livre élégant, où l'autorité Papale est bernée, tout comme*

si

* *On la trouve dans les Journaux de Hollande.*

ſi ce Seigneur avoit été un des Diſciples des Proteſtans d'Allemagne, ou des Huguenots de France. Il ſe peut faire auſſi, ajoute notre Auteur, *qu'à l'occaſion de ce Manifeſte, il ſe trouva quelque Proteſtant, qui fit un Ecrit contre le Pape, & qui l'imputa au Duc* d'Albe.

On décide dans le Chapitre 60 que *Gebhard Truchſes* Archevêque de Cologne, n'avoit pas raiſon de vouloir retenir ſon Archevêché après qu'il ſe fut marié.

On explique dans le Chapitre 61. le mot de *Touzelle*, dont on ſe ſert dans quelque Province de France, pour déſigner une eſpêce de blé dont l'épi n'a point de barbe, qui meurit un peu plûtôt que le froment, & dont la farine eſt plus blanche que celle des autres ſortes de blé, & plus propre à faire d'excellent pain. *Rabelais* a employé ce mot au 45. *Chap. du Liv. IV.* de ſon *Pantagruel.* Mr. *de la Fontaine* ſe ſervit de ce mot lors qu'il mit en vers le Conte de *Rabelais*; mais quelque tems après il avoüa qu'il ne ſavoit ce que c'étoit.

Le Chapitre 62. donne le tître entier d'un Livre cité dans le Journal de Trevoux en cette maniére. *Apparition du Paneg. de Crom.* C'eſt un Livre

de 36. pages *in* 12. imprimé à Lyon en 1695. avec Aprobation & Permiſſion, & qui a pour tître. *Apparition du Panégyriſte de Cromwel au Panégyriſte de la Princeſſe d'Orange, le 18. d'Aout 1695. pendant le ſiége de Namur & la démolition de Cazal.*

Le Chapitre 63. contient diverſes Réflexions ſur la Guerre & ſur la Paix. Le 64. & le 65. parlent du Deſpotiſme. On reléve dans le 66. quelques petites fautes, que Mr. *Du Pin* a commiſes dans ſa *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, & l'on démaſque dans le 67. qui eſt le dernier, quelques Auteurs, qui n'ont pas mis leur nom à leurs Ouvrages, ou qui y ont mis des noms ſuppoſez.

Nous avons été obligez de parcourir tous les Chapitres de ce Livre, pour en donner une juſte idée, parce que le tître, & un Abrégé un peu long de quelques Chapitres n'auroient pas ſuffi pour le faire bien connoître, à cauſe de la diverſité des matiéres qu'il contient. L'Extrait en eſt plus ſec, je l'avoüe; mais il me paroit beaucoup plus utile, ſurtout pour ceux, qui ſont bien aiſes de ſavoir ce qu'il y a dans un Livre avant que de l'acheter.

ARTICLE

ARTICLE V.

JOSEPHI PITTON TOURNEFORT *Aquiſextienſis, Doctoris Medici Pariſienſis, Academiæ Regiæ Scientiarum Socii, & in Horto Regio Botanices Profeſſoris, Corollarium Inſtitutionum Rei Herbariæ, in quo Plantæ* 1356. *munificentiâ Ludovici Magni in Orientalibus Regionibus obſervatæ recenſentur, & ad genera ſua revocantur.* C'eſt-à dire, *Corollaire des Inſtitutions de Botanique, de Joſeph Pitton Tournefort d'Aix en Provence, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Sciences, & Profeſſeur en Botanique au Jardin Royal des Plantes, dans lequel on fait mention de* 1356. *Plantes trouvées en Orient, par la libéralité de Loüis le Grand & raportées chacune à leur genre particulier.* A Paris. De l'Imprimerie Royale 1703. in 4. pagg. 54. petit caractere, ſans les planches & ſans les Tables. Et ſe trouve à Amſterdam, chez J. Loüis de Lorme.

MR. de *Tournefort* donna au Public en 1700. ſes *Inſtitutiones Rei Herba-*

Herbariæ, imprimées au Louvre en trois Volumes *in* 4. qui ſont une Traduction, mais fort augmentée de ſes *Elémens de Botanique*, qu'il avoit donnez en François en * 1694. Cèt Ouvrage eſt ce que nous avons de plus parfait en ce genre. On en peut voir le précis dans le Volume de l'*Hiſtoire de l'Academie des Sciences*, dont on a parlé dans le premier Article des Nouvelles de ce mois.

La même année 1700. cette Académie penſa aux moyens de connoître les Plantes dont les Anciens ont parlé; ſoit pour retrouver les remêdes, qu'ils nous ont vantez comme excellens; ſoit pour les perfectionner, s'il étoit poſſible, ſoit pour s'en deſabuſer, s'il le faloit. Il étoit néceſſaire, pour ce ſujet, d'aller étudier *Théophraſte* & *Dioſcoride* en Gréce, en Aſie, en Egypte, en Afrique, enfin dans les lieux où ils ont vécu, ou qu'ils ont connus plus particuliérement; parce que les Plantes qui ont les mêmes noms parmi nous, ne ſont point celles des An-

* *Il fit auſſi imprimer en* 1698. *un excellent Ouvrage, ſous le titre d'*Hiſtoire des Plantes, qui naiſſent aux environs de Paris. *&c. On en peut voir l'Extrait dans ces Nouvelles, Mars.* 1699. *pag.* 287.

Anciens, ou parce que la différence des Climats rend leurs figures, ou leurs vertus méconnoiſſables. Mr. de *Tournefort*, qui a aimé & cultivé la Botanique dès ſon enfance, offrit de ſe charger de ce ſoin. Il avoit déja couru toute l'Eſpagne dans le même deſſein, & il ſe détermina ſans peine à un voyage beaucoup plus long & plus périlleux. Le Roi de France agréa ce voyage. Il ordonna que Mr. *de Tournefort* meneroit avec lui un Deſſinateur intelligent dans la Botanique, & choiſi par l'Académie, qu'à ſon retour toute ſa dépenſe lui ſeroit payée au Tréſor Royal ſur ſes ſimples Mémoires, qu'on lui payeroit d'avance trois mille Livres, & qu'à plus forte raiſon ſes penſions de l'Académie lui ſeroient payées réguliérement pendant ſon abſence. Ce Prince ajouta que Mr. *de Tournefort* n'en ſeroit que plus en droit de prétendre aux augmentations de penſion, & aux autres gratifications extraordinaires qu'il pourroit faire aux Académiciens, & qu'il vouloit qu'on lui expédiât tous les Paſſeports & toutes les Lettres de recommandation néceſſaires pour la ſureté, & même pour l'agrément de ſon voyage.

Mr.

Mr. *de Tournefort* partit au mois de Mars 1700. Etant arrivé dans l'Archipel, il en parcourut presque toutes les Isles tant les Cyclades, que les Sporades. Il alla de là à Constantinople, il s'embarqua sur le Pont Euxin & cotoyant toujours le rivage, pour passer la nuit à terre, & visiter toutes les raretez du Pays, & principalement celles qui regardent la Botanique, il arriva jusqu'à Trebisonde. Il parcourut ainsi la Bithynie, le Pont, la Paphlagonie & la Cappadoce; & fit partout des découvertes agréables & utiles. Il visita de même la grande & la petite Arménie, la Georgie, les Provinces qui touchent à la Perse, le Caucase, les montagnes qui sont près de la mer Caspie. A son retour, il repassa par l'Arménie & par la Galatie, & visita le Mont Olympe; passant plus outre il vit la Phrygie, l'Eolide, la Lydie, & l'Ionie. Et après avoir visité les Villes de Smyrne & d'Ephése, il reprit la route de France, ayant apris que la peste régnoit en Syrie & en Egypte.

C'est le fruit de ce voyage, par rapport à la Botanique, que Mr. *de Tournefort* nous donne dans cèt *Appendix* de ses *Institutiones Rei Herbariæ*. On y voit le nom de 1356. Plantes différentes

rentes rangées dans les Classes générales, qu'il a faites de toutes les Plantes, dans son grand Ouvrage. Il promet qu'il en donnera la description, dans un autre Livre auquel il travaille, de même que des Plantes qu'il a trouvées dans les Alpes, dans les Pyrenées, en Espagne & en Portugal. Il se contente d'en donner ici les noms, & les figures dessinées & gravées avec tout le soin imaginable.

Au reste, comme Mr. *de Tournefort* a une méthode particuliére de diviser les plantes * en certains genres & en certaines espéces, peut-être ne sera-t-il pas inutile d'en dire ici quelque chose. Pour établir cette distinction, il se détermine à la tirer des fleurs & des fruits pris ensemble. Il semble que la Nature ait intention de nous conduire à regarder ces deux Parties, comme les principales; car toute la Plante & tout l'apareil de ses organes, plus grand sans comparaison qu'on ne se l'imagine communément, ne paroit fait qu'en vuë de la production de la semence; ou, ce qui revient au même, du fruit qui n'est que l'envelope, & la nourriture de la semence: & pour ce qui regarde

* *Ceci nous est fourni par l'Hist. de l'Academ. des Scien.es de 1700. pag. 71.*

garde la fleur, elle n'eſt deſtinée qu'à donner pendant un tems aſſez court une nourriture au fruit naiſſant plus délicate, mieux préparée & plus convenable, que celle qu'il tireroit des feuilles. Toutes les Plantes, dont les fleurs & les fruits ont la même figure & la même diſpoſition, ſont donc du même genre dans le Syſtême de Mr. *de Tournefort.* Les racines, les tiges, & les feuilles ne ſont alors comptées pour rien. Mais lors qu'il s'agit de diviſer un genre en ſes eſpêces, on conſidére les racines, les tiges, & les feuilles, & on prend pour eſpêces différentes celles qui différent ou en toutes ces trois parties, ou ſeulement en quelques unes.

Quand les Plantes n'ont ni fleurs, ni fruits ou ſemences, ou que du moins elles ne ſont viſibles que par le microſcope, Mr. *de Tournefort* en fait des genres à part, qu'il régle ſur les parties les plus remarquables, & comme ces genres ſont en petit nombre, ils ne font qu'une aſſez petite brêche à l'univerſalité de la méthode, qui ſe trouve encore plus univerſelle, qu'aucune autre n'eut été.

Quelquefois quand les fruits & les fleurs enſemble ne lui ſuffiſent pas pour bien régler les genres, il apelle à ſon ſecours

ſecours non ſeulement les racines, ou les tiges, ou les feuilles; mais même s'il le faut abſolument, quelques proprietez ſenſibles, comme leur maniére de croître, ou ce que les Botaniſtes apellent *le Port de la Plante*, c'eſt-à-dire, ſa conformation générale, & ce qui réſulte du premier coup d'œil.

Mr. *de Tournefort* a tout reduit dans ſes *Inſtitutions* à environ 673. genres, qui comprennent plus de 8846. eſpéces de Plantes, ſoit de terre, ſoit de mer, connuës juſqu'à préſent. Ainſi on connoit aujourdhui plus de genres de Plantes, que *Dioſcoride* n'en a connu d'eſpéces. Mais comme la mémoire ſeroit extrêmement chargée de 673. Genres, dont il faudroit connoître les différens caractéres, ſans compter que certainement le nombre en augmentera beaucoup, Mr. *de Tournefort* a trouvé le ſecret d'adoucir ce travail en réduiſant les Genres à des Claſſes, & il eſt le premier Botaniſte, qui aît eu cette penſée. Pour établir ſes Claſſes, il ne prend que la fleur des Plantes, ſuppoſé qu'elles ayent une fleur, comme elles en ont preſque toutes. Il détermine toutes les figures connues de fleurs de Plantes, & n'en trouve que 14. qui ne lui donneroient par conſéquent que 14. Claſſes,

Classes, si le nombre n'en étoit augmenté par les Plantes, qui n'ont point de fleur, & par la distinction qu'il a fallu mettre entre les Herbes ou Sous-Arbrisseaux, & les Arbrisseaux ou Arbres, que la différence de grandeur n'a pas permis de ranger sous la même Classe, quoi que leur fleur fût la même. Cependant avec ces augmentations il ne se trouve que 21. Classes, dans lesquelles est partagé tout le Livre de Mr. *de Tournefort*.

ARTICLE VI.

Extrait de diverses Lettres.

DE *** Vous voulez bien que je (M. D. L.) vous fasse part d'une petite découverte que j'ai faite au sujet des *Monita secreta Societatis Jesu*, insérez dans les *Suplémens* des *Mémoires de Trevoux*, imprimez à Amsterdam. Ces *Monita* sont tirez d'un Livre imprimé à Basle en 1632. & qui a pour titre. *Historia Jesuitica, de Jesuitarum Ordinis origine, nomine, regulis, officiis, privilegiis, regimine, doctrina, progressu, actibus ac facinoribus, tam communiter quàm singulariter. A Rever. & Clariss. Viro D. Rodolpho Hospiniano Theologo Tigurino dudùm feliciter cœpta, nunc verò per M. Ludovicum Lucium Acad. Basil.*

Basil. Professorum continuata, in IV. Libros tributa, & bono Ecclesiæ & Reipublicæ Christianæ iterum Latinè edita. Basileæ. Typis & sumtibus Joh. Jacobi Genathi. in 4. 1632. pagg. 686. Dans le quatriême Livre de cet Ouvrage, qui traite *de Actibus & Facinoribus Jesuitarum communiter*, *Cap. I. pag.* 347. on trouve les *Monita Secreta*, dont il s'agit, tout comme ils ont été insérez dans les *Mémoires de Trevoux*, à peu de chose près. On y a seulement déguisé quelque chose, soit pour éclaircir davantage le discours, soit pour l'amplifier. Ces Instructions secrètes, telles qu'on les trouve dans ce Livre imprimé à Bâle, ont pour titre, *Monita privata Societatis Jesu*, dont voici le premier Article. *Qualem se Societas præstare debeat, quum de novo accipit loci alicujus fundationem?* Les Instructions de ce premier Article commencent par ces mots. *Ut se gratam & acceptam præbeat Societas loci* &c. Ce n'étoit pas alors pour la premiére fois, que ces Instructions Secrètes paroissoient. On les avoit imprimées dès l'an 1615. comme il paroit par ces paroles de la pag. 347. *Quales autem Socii sint Jesuitæ, quibusque artibus rem suam egregiè facere soleant ex monitis privatis Societa-*

tis

tis ipſorum, quæ quidem anno 1615. per Poloniam innotuerunt cernere licet.

Il y a plus de quatre ans qu'on attend avec impatience les Ouvrages que les particuliers, qui compoſent *l'Académie des Sciences* avoient promis en 1699. de donner au bout de deux ans. Il y a lieu de croire que l'attente du Public ſera bientôt ſatisfaite, parce qu'on lut il y a quelques mois dans cette Académie une Lettre de la part du Roi, qui commençoit par ces mots. *Le Roi voulant continuer ſes libéralitez en faveur de l'Académie demande un Catalogue des Ouvrages qu'ils ont faits depuis le commencement de l'année* 1699.

On verra bientôt paroître les Oeuvres de S. *Grégoire le Grand* Pape, que les Réligieux de l'Ordre de S. *Benoit* de la Congrégation de S. *Maur* font imprimer chez le Sr. *Aniſſon*. Cette Edition ſera en quatre Volumes *in folio*. Le premier contiendra les Morales ſur *Job*, les Homelies ſur *Ezechiel* & ſur les Evangiles, avec une Table des Matiéres. La Préface générale ſera à la tête de ce Volume. Le ſecond contiendra le Paſtoral, les Dialogues, les Epîtres, avec une Table des Matiéres, ainſi que dans les autres Volumes. On mettra dans le troiſiéme le Sacramentaire

taire avec les Notes de feu Dom *Hugues Menard* de la même Congrégation. En ſuite les Ouvrages attribuez à S. *Grégoire.* Le quatriême contiendra la Vie de ce Pape par *P.* & *J. Diacre*; celle que Dom *Denis* de Ste. *Marthe* donna au Public en François en 1697. *in* 4. traduite en Latin, les Eloges donnez à S. *Grégoire*, le *Paterius* tant ancien que nouveau, c'eſt-à-dire, nouvellement découvert, & diverſes Tables. C'eſt Dom *Denis* de Ste. *Marthe* Prieur de S. *Oüen* à Roüen, qui eſt chargé particuliérement de cette nouvelle Edition.

De Hollande. On a imprimé à Amſterdam, *les Veilles Africaines, ou Pſeaumes de David, mis en vers François.* C'eſt Mr. *Simond* ci-devant Paſteur de l'Egliſe Françoiſe établie au Cap de bonne Eſpérance, qui eſt l'Auteur de cèt Ouvrage. Il ne donne préſentement que les cinquante-un premiers Pſeaumes, avec un petit nombre d'autres détachez; mais comme tout l'Ouvrage eſt prêt, il promet de donner inceſſamment le reſte, en cas que cette premiére Partie ſoit bien reçuë du Public. Quand Mr. *Simond* entreprit ce travail, il n'ignoroit pas que Meſſ. *Conrart* & *de la Baſtide* l'avoient précé-

dé

de dans cette carriére ; mais quelque estime qu'il ait pour leur Ouvrage, il croit pourtant qu'on peut faire une version qui exprime mieux la force, la beauté, & la simplicité de l'Original. Le Public en jugera ; mais quelque jugement qu'il en porte, il ne peut s'empêcher de loüer le zéle de Mr. *Simond*, qui au milieu des travaux pénibles de son Ministére, qui exigéoient presque tout son tems, parce qu'il ne s'est jamais négligé, il a bien voulu employer les heures de son loisir à s'occuper de la méditation des Cantiques sacrez, que les Chrétiens devroient avoir incessamment dans le cœur & dans la bouche.

TABLE

des Matiéres Principales.

Novembre 1703.

FONTENELLE, *Histoire de l'Academie des Sciences. Année* 1700. 483
Remarques de l'Auteur des Nouvelles *sur les différentes Editions des Livres.* 539
LA HONTAN, *Dialogues avec un Sauvage de l'Amerique.* 545
Réponse aux Questions d'un Provincial. 553
Jos. PITTON TOURNEFORT, *Corollarium Institutionum Rei Herbariæ.* 589
Extrait de diverses Lettres. 596

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Décembre 1703.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCC III.

Avec Privilege des Etats de Holl. & West

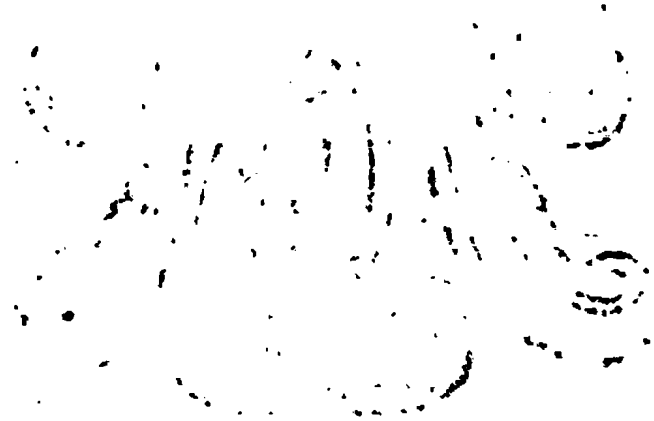

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Décembre 1703.

ARTICLE I.

TRAITÉ *de l'*AMOUR DU PROCHAIN. *Par* ELIE SAURIN, *Paſteur de l'Egliſe Walonne d'Utrecht. Ouvrage Poſthume.* A Utrecht, chez Guillaume vande Water. 1704. in 8. pagg. 355. gros caractére.

LORS que nous annonçâmes la mort de Mr.* *Saurin*, nous dîmes qu'il

* *Mai* 1703. *pag.* 599.

qu'il faiſoit imprimer, lors qu'il mourut, un Traité *de l'Amour du Prochain*, auquel il ne manquoit que la derniére feuille. Cela n'étoit pas tout-à-fait vrai, à moins qu'on ne l'entende de la derniére feuille de la ſeconde Partie de l'Ouvrage. On nous aprend dans la Préface, qu'il devoit être compoſé de trois Parties, & que dans la Troiſiéme l'Auteur avoit deſſein de parler des motifs, des aides, & des caractéres de l'Amour du Prochain, de la même maniére, que dans ſon Traité de l'*Amour de Dieu*, dont celui-ci, n'eſt que comme un Supplément & une continuation. Mais ſa maladie, qui a été ſuivie de ſa mort, l'ayant empêché d'achever ce qu'il avoit commencé, l'ayant même arrêté dès le premier pas, on ne peut donner l'Ouvrage que tel qu'il l'a laiſſé.

On peut dire cependant qu'il eſt en quelque ſorte complet; puis qu'on ſait certainement que Mr. *Saurin* avoit balancé longtems, s'il ajouteroit quelque choſe à ce qui paroit préſentement; parce qu'il croyoit que les matiéres qu'il avoit entrepris d'éclaircir dans une troiſiéme Partie, ſe trouvent dans tous les Traitez de Morale, & que d'ailleurs ce qu'on publie préſentement

rement eſt un Ouvrage achevé, par raport au but général qu'il s'étoit propoſé, qui eſt d'expliquer la nature de l'Amour du Prochain, ſuivant les Principes qu'il a établis dans ſon *Traité de l'Amour de Dieu.*

On croit que ſi l'Auteur eut vécu, il eut ajouté une Préface à ſon Ouvrage, dans laquelle, entr'autres choſes, il auroit aparemment répondu, à quelques difficultez, qui lui ont été propoſées ſur ſon premier Traité: mais ce qui manque à cèt égard n'eſt pas conſidérable; parce qu'on n'a fait à l'Auteur aucune Objection importante, qu'il n'aît prévenuë & refutée ſolidement dans ce même Traité: d'ailleurs on voit ici dans la Préface, que les Parens de Mr. *Saurin* ont ajoutée à ſon Ouvrage, l'Abrégé d'une Réponſe qu'il avoit faite à un Ami, qui diſpute contre ſon Syſtême de l'Amour Divin, & qui ſoutient que le ſacrifice conditionel de notre ſalut à la gloire de Dieu, que Mr. *Saurin* établit comme un caractére de l'Amour pur & deſintéreſſé, *eſt une choſe impoſſible, capable de mettre une Ame au déſeſpoir, & qui n'a aucun fondement dans la Révélation.* Mr. *Saurin* répond qu'on ne comprend pas bien ſon

ſentiment, en ne diſtinguant point entre le ſacrifice, & la diſpoſition au ſacrifice. Chaque ſaint n'eſt pas obligé à faire actuellement ce Sacrifice dans ſon cœur; mais il doit être dans la diſpoſition de le faire, ſi le cas écheoit, c'eſt-à-dire, s'il étoit mis dans de certaines circonſtances, qui exigeaſſent de lui ce Sacrifice.

2. Mr. *Saurin* ſoutient, que le ſacrifice du ſalut tel qu'il le poſe, n'eſt *impoſſible*, que comme la converſion d'un pécheur eſt impoſſible, c'eſt-à-dire, d'une impoſſibilité morale, & non pas d'une impoſſibilité Phyſique. 3. On répond qu'un tel ſacrifice n'eſt capable de jetter dans le déſeſpoir, qu'une Ame eſclave de l'Amour propre, parce que tout ce qui va à détruire l'Amour propre dominant lui eſt inſuportable. 4. Enfin, à l'égard de la Révélation, Mr. *Saurin* renvoye ſon Ami à ſon Traité de l'Amour de Dieu, où il prétend avoir prouvé clairement & par des commandemens & par des exemples inconteſtables, que la Théologie révélée, de même que la Théologie naturelle, exigent de la Créature pour le Créateur un Amour pur & deſintéreſſé, auquel

l'Amour

l'Amour du Souverain Bien doit être néceſſairement ſubordonné. Mr. *Saurin* finit ſa Réponſe à ſon Ami en marquant combien il eſt étonné de voir la contradiction que ſon ſentiment trouve dans le Monde, même parmi les Théologiens Orthodoxes & les Philoſophes Chrétiens. Mais il ſe conſole par une penſée, qui l'a tiré d'affaire en d'autres occaſions, c'eſt que le cœur eſt plus orthodoxe que l'eſprit, & que l'eſprit eſt plus orthodoxe que la langue & la plume.

I. On a déja pû remarquer que ce Traité de l'*Amour du Prochain* eſt diviſé en deux Parties. La premiére explique ſa nature, ſon raport avec l'Amour propre, ſes différens objets & ſes divers degrez.

Mr. *Saurin* établit d'abord qu'il y a un *Amour propre* légitime & fait voir en quoi il conſiſte. Quelques perſonnes ont remarqué qu'il en eſt arrivé à ce terme d'*Amour propre*, de même qu'à pluſieurs autres, qui étant d'abord d'une ſignification moyenne, & ſe pouvant prendre en bonne & en mauvaiſe part, ne ſe ſont pris dans la ſuite qu'en mauvaiſe part. Ils ont donc, pour s'acommoder à cèt uſage, apellé l'*Amour propre* légitime l'*Amour*

de ſoi-même, laiſſant à l'illégitime le nom général d'*Amour propre* ; mais quoi que cette exactitude ſoit loüable, elle n'eſt ni établie, ni tout-à-fait néceſſaire ; auſſi n'ai-je pas remarqué que Mr. *Saurin* s'en ſoit ſervi, & il me ſemble qu'il employe aſſez indifféremment les termes d'*Amour de ſoi-même* & d'*Amour propre*. Il avoüe donc d'abord que tous les Etres qui ſe connoiſſent & qui ſe ſentent, ſont portez invinciblement & irréſiſtiblement par leur nature à s'aimer & à vouloir être heureux. Cèt Amour leur eſt naturel & eſſentiel, ils ne peuvent, ni ne doivent y renoncer, ils doivent même l'aprouver ; non comme une vertu, puis que c'eſt un mouvement purement Phyſique ; mais comme une œuvre de Dieu, & que tout ce qu'il a fait eſt bon.

Dans les régénérez cèt Amour propre Phyſique, naturel, eſſentiel, eſt accompagné d'un Amour propre moral, & volontaire, produit par l'Amour divin & ſoumis à l'Amour divin. L'Amour qu'ils ont pour Dieu les oblige & les porte à aimer ſes créatures, & particuliérement celles dans leſquelles ils voyent régner les traits de ſon image ; d'ailleurs cette Aprobation

bation de l'Amour propre, naturel, & néceſſaire, eſt en eux le commencement d'un Amour libre, & volontaire, & en même tems ſage & réglé, ſaint & juſte. L'Auteur en a parlé dans ſon premier Traité.

On fait voir enſuite comment cèt Amour de ſoi-même bien réglé eſt en même tems fini & infini. Il eſt fini, parce qu'étant nous-mêmes finis; notre félicité ne peut être que finie, puis qu'elle eſt la félicité d'une Créature; nous n'en devons déſirer d'autre. Mais d'ailleurs l'Amour propre ne peut être pleinement ſatisfait, que par la poſſeſſion d'un bien capable de remplir toute l'étenduë de ſes déſirs, & ce bien ne peut être que Dieu lui-même. Mr. *Saurin* tire de ſes principes cette conſéquence, qu'il eſt faux, que l'Amour de nous-mêmes ne péche point en excès, comme l'a prétendu un Théologien moderne. Il refute auſſi cette autre propoſition du même Auteur, que nous ne nous aimons que par ſentiment & non par raiſon.

L'Auteur examine enſuite, pourquoi Dieu ne nous a pas commandé dans ſa Loi de nous aimer nous mêmes. Il remarque que la Loi eſt faite, pour nous détourner des péchez aux-

quels la nature corrompuë nous porte, & pour nous porter aux devoirs, dont la nature corrompuë nous détourne. Cette nature corrompuë nous porte à nous aimer & à nous trop aimer. Elle nous détourne du deſſein de nous aimer en Dieu & pour Dieu. Pour corriger cèt amour propre exceſſif & irrégulier, il ne faut que le modérer & le rectifier; le tourner du côté du bonheur éternel & infini, & le ſubordonner à l'Amour de Dieu & au zéle pour ſa gloire. Ainſi il n'eſt pas néceſſaire que la Loi écrite nous commande de nous aimer; il ſuffit qu'elle nous commande de nous aimer bien, c'eſt-à-dire, ſagement, judicieuſement, en nous ſouhaitant les vrais biens; généreuſement & ſaintement, en nous aimant pour Dieu, & en nous diſpoſant par la force de ce même Amour, à nous haïr pour Dieu. Il eſt même vrai, ſelon l'Auteur, que nous commander de nous aimer de cette maniére, c'eſt nous commander de nous aimer abſolument.

De l'Amour de nous mêmes, il paſſe à l'Amour du prochain. Ils ont tous deux le même principe, c'eſt l'Amour de Dieu pur & deſintéreſſé, tel que l'Auteur l'a établi dans ſon premier

Traité.

Traité. L'Amour de Dieu inſpire & produit l'Amour du prochain, par voye d'obéïſſance, parce que Dieu nous le commande; par voye d'imitation parce qu'il l'aime lui-même, par voye de rejailliſſement, parce qu'aimant Dieu, comme la premiére perfection, la perfection originale, primitive, eſſentielle, infinie, comme le patron & le modéle de toutes les perfections créées, dérivées, & finies, cèt Amour produit naturellement & néceſſairement l'amour des perfections créées, dérivées, & finies, & des ſujets, où ces perfections ſe trouvent. Enfin, nous aimons le prochain par voye de zéle, parce qu'aimant Dieu, nous voulons qu'il ſoit glorifié, nous voulons qu'il ſe glorifie, qu'il exerce ſa miſéricorde envers les pécheurs, en leur pardonnant leurs péchez, & qu'il imprime ſon image en eux, en les ſanctifiant. Nous voulons auſſi que Dieu ſoit glorifié par les créatures intelligentes, admiré, aimé, adoré, loüé.

Du principe de l'Amour du prochain, on paſſe à ſa meſure, & l'on prétend faire voir, que le *comme* de ce commandement, *tu aimeras ton prochain comme toi-même*, marque l'é-

galité & non pas ſeulement la reſſemblance, entre l'Amour du Prochain & l'Amour de nous mêmes. La raiſon que Mr. *Saurin* en allégue, c'eſt que ſi ce *comme* ne marquoit que la reſſemblance, nous ne ſerions pas obligez à aimer nos fréres autant que nous mêmes; nous ſerions ſeulement obligez à les aimer de bonne foi. Mais il ne ſemble pas que ce ſoit là le ſens & le but du commandement. Il eſt plus vrai-ſemblable que Dieu nous ayant marqué dans l'abrégé de la premiére Table, la meſure de l'Amour que nous lui devons; nous preſcrit enſuite la meſure de l'Amour que nous nous devons les uns aux autres.

Mais ſi nous aimons nos prochains préciſément autant que nous mêmes, ni plus, ni moins, nous les aimerons tous également, ce qui eſt impoſſible, & qui ſeroit même injuſte, s'il étoit poſſible; puis qu'autant qu'il y a de degrez d'amabilité, autant doit-il y avoir de degrez d'amour. L'Auteur s'attache avec ſoin à lever cette difficulté; pour cèt effet il donne quelques éclairciſſemens, ſur les différens motifs, qui nous engagent à aimer tous nos prochains & à les aimer également & inégalement, à divers égards, & ſur

ſur les différens degrez de l'Amour que nous devons à différens ordres de perſonnes. Enſuite, il accorde ces différens degrez d'amour du Prochain, avec la parfaite égalité qu'il met entre l'Amour du prochain & l'Amour de ſoi-même. Pour cela il faut diſtinguer l'Amour de bienveillance, l'Amour d'union, & l'Amour de conformité. Le premier & le principal motif de l'Amour de bienveillance & d'amitié Chrétienne, qui eſt l'Amour de charité, c'eſt la pieté & la ſainteté; l'imitation de *Jeſus-Chriſt*, & la tranſformation en *Jeſus-Chriſt*. Si nous aimons les impies, les Athées, les Libertins, les ennemis de Dieu, c'eſt parce que nous les conſiderons comme des ſujets capables d'être ornez de ſon image. Nous ne déſeſperons pas de voir cèt heureux changement. Mais comme cette eſpérance eſt preſque toujours incertaine, & que, de plus, il y a une grande différence entre ce qui peut être & ce qui eſt effectivement, l'Amour que nous avons pour les pécheurs convertis, eſt incomparablement plus fort & plus ardent, que celui que nous ſentons pour les pécheurs à convertir.

Il faut encore diſtinguer dans les

mouvemens & dans les effets de notre Amour, les perſonnes que Dieu a diſtinguées par des caractéres, qui les rendent utiles & néceſſaires à l'Égliſe par leurs talens & par leurs emplois & par le bon uſage qu'ils en font. L'intérêt particulier & perſonnel nous engage à aimer d'un Amour de reconnoiſſance nos amis & nos bienfaiteurs; ceux qui nous témoignent leur Amour par leurs bienfaits, & ceux qui nous font du bien par un principe d'Amour; ſurtout quand nous voyons que cèt Amour eſt un Amour de charité, & que ces bienfaits ſont des aides à notre ſanctification & à notre ſalut. Les liaiſons du ſang forment encore une diſtinction très-conſidérable & d'un caractére ſingulier, entre nos prochains, à notre égard. L'Amour conjugal en particulier a quelque choſe de myſtérieux & de fort privilégié. L'Amour des péres pour leurs enfans eſt le plus fort, le plus tendre, le plus conſtant, & celui qui triomphe de tous les autres. On en ſait les cauſes Phyſiques & les cauſes morales. Les parens, les fréres, les Alliez doivent s'aimer à proportion de leur proximité, ſans déroger aux droits de la vertu & du mérite, & princi-

principalement de la pieté. Les voiſins, les concitoyens, les compatriotes, les ſujets d'un même Souverain, &c. ſe doivent quelques degrez particuliers d'Amour & d'afection, & certains offices qu'ils ne doivent pas à des étrangers, à des inconnus, & à des ennemis.

Ces diverſes relations & ces différens motifs d'Amour & d'attachement réciproque forment un conflit, & une concurrence de droits & d'obligations, qu'il n'eſt pas facile de régler. Mais la régle certaine & invariable à l'égard de ce qui fait l'eſſentiel dans l'Amour du prochain, c'eſt l'image de Dieu, qui n'eſt autre que la Sainteté. Un degré de Sainteté l'emporte infiniment ſur tous les autres avantages. Roi, Paſteur, Pére, Enfant, Bienfaiteur, tout cela s'apelle rien, en comparaiſon d'un Saint. Même un Roi, un Paſteur, un Pére, un Bienfaiteur ſaints, ne ſont rien en comparaiſon d'un indifférent, d'un inconnu qui a un degré de Sainteté ſur eux. On prouve cette maxime par l'exemple de *Jeſus-Chriſt*, qui dit que *celui qui fait la volonté de ſon Pére, celui-là eſt ſon frére, ſa ſœur, & ſa mére.* On voit aſſez la force de ce paſſage, ſans qu'il ſoit néceſſaire, que je la faſſe ſentir.

Mais,

Mais, dira-t-on, comment accorder cette Morale si sévére, avec les affections naturelles, & avec les devoirs, que ces affections imposent & inspirent. On répond 1. Que l'Amour de charité & l'affection naturelle sont des sentimens essentiellement différens, qui ne laissent pas de se joindre, & de se fortifier réciproquement; mais dont l'un n'est pas toûjours la mésure de l'autre. L'Amour paternel, l'Amour filial &c. est un mouvement physique & machinal, excité dans notre ame en vertu de son union avec notre corps, & de notre relation avec les objets de cèt Amour. Ce mouvement produit plusieurs passions, & engage à plusieurs devoirs. On peut faire la même réflexion sur l'Amour fraternel, sur l'amitié des parens &c. Il faut seulement se souvenir, que cèt Amour physique, devient un Amour moral, quand il devient volontaire, non en changeant de nature, cela est impossible; mais par sa direction & par sa destination. Quand nous subordonnons cèt Amour à l'Amour de Dieu, & que nous le dirigeons à procurer à nos prochains les biens spirituels & éternels, pour la gloire de celui qui en est l'Auteur, nous sommes des saints, & notre Amour devient par sa direction

&

& par ſa deſtination un amour de charité. Cela poſé, on ſoutient que l'Amour de charité, & la tendreſſe que le ſang & la nature inſpirent, n'ont pas toujours la même force, & que cette inégalité de force ne donne aucune atteinte à l'égalité que met l'Auteur entre l'Amour de nous mêmes & l'Amour de nos prochains, & entre l'Amour d'un prochain & l'Amour d'un autre prochain, poſez dans les mêmes circonſtances. Un Pére a plus de tendreſſe Phyſique & machinale pour un enfant mal né, vicieux, & qui n'a point d'autre mérite que d'être ſon enfant, qu'il n'en a pour un fort homme de bien avec lequel il n'a aucune rélation particuliére. Mais il a plus d'amour ſpirituel pour cèt homme de bien, que pour ſon enfant. L'enfant a la plus grande portion de l'Amour phyſique & naturel, de l'Amour de tendreſſe: & le fidéle, l'enfant de Dieu, a la plus grande portion de l'Amour moral & Chrétien, de l'Amour de charité. Il faut apliquer cette régle à toutes les autres eſpéces de relations & de liaiſons.

2. On répond en ſecond lieu, que l'Amour de charité ne meſure pas l'Amour d'affection & de tendreſſe; & que

que l'Amour, de quelque nature & de quelque ordre qu'il ſoit, n'eſt pas toujours la meſure de nos devoirs. En général nous devons à tous nos prochains, ſans exception, tous les bons offices, que nous pouvons leur rendre, c'eſt-à-dire, que nous ne ſommes pas empêchez de leur rendre, ou par un défaut de moyens, ou par un défaut de droit & d'autorité. Le dernier & le plus indigne de tous les hommes eſt digne en quelque ſens de tous nos ſoins, & de tous nos vœux, & il les devroit avoir effectivement, ſi nous n'étions pas obligez de les partager. Mais nous ne pouvons pas faire tout pour tous. Nos bons offices ne peuvent pas aller auſſi loin que nos bonnes inclinations. Nous ſommes ſouvent obligez de choiſir entre deux objets de charité, à comparer, par exemple, le mérite de l'un, avec la miſére de l'autre, à nous déterminer pour la plus grande miſére ou pour le plus grand mérite. Mille circonſtances diverſifient les choſes, & nous font diverſifier notre conduite, ſans diverſifier notre principe dominant, l'Amour de Dieu pour lui-même, & l'Amour du prochain & de nous mêmes pour Dieu. Entre ces circonſtances il faut compter

compter les degrez de proximité à l'égard du ſang, & les diverſes relations, que les hommes ont entr'eux, indépendemment de la qualité d'enfans de Dieu. Quand un Pére travaille pour ſes enfans, plus que pour tout le reſte du genre humain, cela ne veut pas dire qu'il aime plus ſes enfans, que tout le genre humain, l'injuſtice ſeroit énorme. Cela marque ſeulement que Dieu l'a chargé particuliérement de l'éducation de ſes enfans, & que c'eſt d'eux particuliérement qu'il rendra compte à Dieu; que ne pouvant donner également ſes ſoins à tous les hommes, il en doit la plus grande partie à ceux que Dieu lui a confiez & recommandez par le droit de la naiſſance.

Pour expliquer tout cela encore plus préciſément, Mr. *Saurin* conçoit, qu'un Diſciple de *Jeſus-Chriſt*, qui a devant ſes yeux un de ſes prochains, ſe conſidére comme revétu du même caractére, & a pour ſon prochain les mêmes ſentimens qu'il a pour ſoi-même. Il conçoit, & il ſent ce qu'on lui doit, & ce qu'il peut prétendre comme pére, époux &c. Il ſe met en la place de ſon prochain, il met ſon prochain en ſa place. Il forme le même

me jugement de l'un & de l'autre, il ſent les mêmes mouvemens pour l'un & pour l'autre, & par une conſéquence néceſſaire, il fait les mêmes vœux pour l'un & pour l'autre. Ce qu'il exige de ſon prochain pour ſoi-même, il l'exige de ſoi-même pour ſon prochain. Ainſi un fidéle aime tous ſes prochains comme ſoi-même, en ſe mettant ſoi-même dans les mêmes circonſtances où il les voit, en les regardant, & en ſe regardant ſoi-même par raport à Dieu. Il les aime auſſi autant les uns que les autres, dans les mêmes cas, & ſous les mêmes idées. S'il aime inégalement ſes fréres, c'eſt parce qu'il s'aime inégalement, en ſe conſidérant ſous des caractéres, qui le rendent inégalement aimable.

Mr. *Saurin* tire de-là deux concluſions, qui paroiſſent paradoxes, & qui ne laiſſent pas d'être véritables; l'une que nous devons très-ſouvent & preſque toujours nous aimer plus que nos prochains, & l'autre c'eſt que nous devons aimer pluſieurs de nos prochains plus que nous mêmes. On verra l'explication & la preuve de ces maximes dans l'Auteur; ou, ſi l'on veut, on trouvera le dénouëment de tout cela dans les principes que nous venons

venons de raporter, si on prend la peine de les méditer. Comme il se faut surtout précautionner contre l'Amour propre, Mr. *Saurin* n'oublie pas une maxime, qui est d'un grand usage dans la Morale Chrétienne, c'est que dans les matiéres tant soit peu douteuses & problématiques, nous devons nous déclarer pour le parti le plus contraire à l'Amour propre.

Il fait voir ensuite, que nos devoirs envers le prochain doivent souvent aller au delà du degré d'Amour que nous lui devons. Il répond à l'objection prise du soin que chaque fidéle doit avoir de son propre salut préférablement à celui de ses prochains. La grande raison qu'il allegue de la différence, que nous devons mettre entre nous & notre prochain, c'est que nous pouvons & devons répondre de nous, & que nous ne pouvons, ni ne devons répondre de notre prochain. On parle aprés cela de l'Amour que le fidéle doit avoir pour l'Eglise Universelle & pour les Eglises particuliéres.

II. La seconde Partie de ce Traité ne nous arrêtera qu'un moment. L'Auteur y examine l'Anathême de S. *Paul*, entant qu'il est un effet, non seulement de l'Amour de Dieu, mais

ſoit parce qu'ils étoient trop longs, ſoit parce qu'on les trouve ailleurs ſans peine, ſoit, peut-être, parce qu'il n'a pas voulu trop groſſir ſon Ouvrage, ſoit pour d'autres raiſons qu'il ne dit point & que je puis ignorer. Mais il y a peu d'Ouvrage attribué aux Apôtres & aux hommes Apoſtoliques, dont Mr. *Fabrice* ne parle dans ce Recueil, raportant toujours exactement tous les jugemens qu'en ont porté les Savans anciens & modernes, & ce qu'il en penſe lui même. Il n'oublie pas non plus de nous aprendre quand & combien de fois ils ont été imprimez, dans quels Livres on les trouve, avec quels changemens ils ont été publiez en divers tems. Il joint partout de ſavantes Notes, qui corrigent les fautes des Copiſtes, qui contiennent les diverſes Leçons, qui expliquent les endroits difficiles, & qui remarquent partout les caractéres de ſuppoſition, par leſquels on peut s'aſſurer, que ce n'eſt pas ſans fondement, que l'Egliſe les a rejettez, comme des Ouvrages ſur leſquels notre foi ne doit point être appuyée.

Mr. *Fabrice* témoigne apréhender dans ſa Préface, qu'on ne lui reproche de ne point obſerver le précepte de

S.

S. *Paul*, qui veut qu'on rejette les Fables, ſans s'y attacher. Mais ce ſeroit avoir l'eſprit mal tourné, que de faire ce reproche à notre Auteur, puis qu'il ne les a recueillies dans un Volume, que pour faire voir qu'on a eu raiſon de les rejetter. D'ailleurs ces Ecrits tout ſuppoſez qu'ils ſont, ne laiſſent pas d'avoir leur utilité, pourvû qu'on ſache s'en ſervir : il eſt vrai qu'afin qu'ils le fuſſent davantage, il ſeroit très-néceſſaire de pouvoir découvrir préciſément en quel tems ils ont été compoſez. On en tireroit alors diverſes conſéquences à coup ſûr, qu'on n'en peut tirer qu'avec quelque eſpéce de doute. Les Savans n'ont pas manqué de s'occuper à cette recherche; mais ils n'ont pas toujours pû réuſſir, faute de lumiéres & de ſecours néceſſaires. J'avoüe que, quelquefois, lors qu'on n'a pas pû marquer le tems de la ſuppoſition, on a pû pourtant dire avec certitude, qu'un tel Ouvrage n'avoit pas paru avant un tel tems, ni après un certain autre tems. Les termes dont ſe ſont ſervis les Auteurs de ces Ecrits ſuppoſez, les coutumes dont ils ont fait mention, ou auſquelles ils ont fait alluſion, leur ſtile, les perſonnes dont ils ont parlé, & divers

autres caractéres ont ſouvent trahi leur ſecret & découvert leur impoſture. On a eu auſſi un moyen très-ſûr de s'aſſurer que ces Ouvrages n'avoient pas été écrits après un certain tems, lors qu'on les a vûs citez par des Auteurs, qui ont vécu avant ce tems-là. Il eſt vrai que, même à cèt égard, on a beſoin de précaution, pour ne pas ſe laiſſer tromper. Car il eſt arrivé plus d'une fois, que les Anciens Auteurs Eccléſiaſtiques ont cité certains Livres Apocryphes, qui ſubſiſtoient de leur tems; que ces Livres ſe ſont perdus dans la ſuite, & que de nouveaux impoſteurs ont ſuppoſé d'autres Livres qu'on peut appeller doublement Apocryphes, en place de ces anciens qui ne ſe trouvoient plus.

Après tout, on ne laiſſe pas de tirer divers uſages de ces fauſſes piéces. 1. On voit par là l'infinie différence qu'il y a entre les Ouvrages qu'on ſait très-certainement être des hommes inſpirez, & ceux que des Impoſteurs leur ont ſuppoſez. Si on cachoit ces piéces au public, les impies ne manqueroient pas d'en dire la même choſe qu'ils diſent de certaines autres piéces, qui ne ſont pas parvenuës juſques à nous, & qu'ils prétendent fauſſement qu'on n'a ſupri-

mées,

mées, que parce qu'elles n'étoient pas favorables à la Religion Chrétienne. Mais quand on ne fait pas un myſtére de les publier, il paroit clairement qu'elles ne ſont point capables de nuire à la Vérité & à la Religion. On en conclut avec beaucoup de fondement qu'il en étoit tout de même de celles que nous n'avons plus; puis que ſi les unes ſe ſont conſervées & ſi les autres ſont péries, ce n'eſt aparemment que par un pur effet du hazard, ou parce que celles qui ont été conſervées n'étoient pas par elles-mêmes tout-à-fait ſi mauvaiſes, que celles qui ont péri.

2. On peut auſſi ſe ſervir de ces piéces ſuppoſées pour l'explication de divers paſſages des anciens Auteurs Eccléſiaſtiques, qui ont écrit à peu près dans le même tems que ces Impoſteurs, qui ont cité leurs Ouvrages, ou qui y ont fait alluſion.

Enfin, quelque ſuppoſez que ſoient ces Ecrits, il y en a pluſieurs, qui ſont fort anciens, & qui peuvent ſervir à l'intelligence de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, des opinions, des héréſies, & des rites qui s'obſervoient dans le tems que ces Ouvrages ont été compoſez. Comme nous n'avons que très-peu de Livres, qui concernent l'Hiſtoire de l'E-

gliſe du premier & du ſecond ſiécle, tout Ouvrage de ces tems-là, quelque miſérable qu'il ſoit en lui-même, peut ſervir à développer les évenemens de ces tems qu'on peut appeller obſcurs, parce qu'on n'en ſait que très-peu de choſe. J'avoüe que j'ai lû avec un ſingulier plaiſir toute cette compilation de Mr. *Fabrice*, ſurtout parce qu'elle eſt accompagnée d'un grand nombre de ſavantes Notes, qu'il a bien voulu y ajouter.

I. L'OUVRAGE eſt diviſé en deux Parties. La premiére comprend 1 L'*Evangile de la Nativité de Marie*. 2. Le *Protévangile de S. Jaques* en Grec & en Latin avec des Notes. 3 L'*Evangile de S. Thomas* auſſi en Grec & en Latin, mais auquel la fin manque. 4. L'*Evangile de l'Enfance* traduit du Grec en Latin avec des Notes. 5. Une partie de ce même Evangile en vieux vers Allemands. 6. L'*Evangile de Nicodéme* en Latin avec des Notes. 7. L'*Epitre de Pilate à Tibére*, avec une Critique & des Notes. On a joint à la fin du Volume *La Rélation du même Pilate à Tibére*, en Grec & en Latin, qui n'avoit jamais été imprimée. 8. *La Lettre de Lentulus au Sénat Romain* en Latin. 9. *La Lettre de*

Jeſus-

Jesus Christ à Abgare en Grec & en Latin, avec des Notes. 10. Les *Paroles attribuées à Jesus-Christ*, & qui ne se trouvent pas dans l'Evangile. 11. *Quelques Fragmens* & des *Eclaircissemens* sur cinquante Evangiles Apocryphes. 12. Et les *raisons Allégoriques* des Anciens, pourquoi il n'y a que quatre Evangiles Canoniques.

Ce grand nombre d'Ecrits supposez aux Apôtres & aux hommes Apostoliques, marque qu'il y a eu de tout tems des gens, qui ont favorisé les fraudes pieuses, lors qu'elles étoient avantageuses à leurs sentimens. Ceux qui soutenoient la verité se servoient de ces mauvaises ruses de guerre contre leurs Adversaires, de même que ceux qui étoient dans l'erreur. Il y a un passage sur ce sujet dans le Commentaire de S. *Jerôme* sur *Matth. XXIII.* 35 qui mérite d'être raporté. * *Les plus simples des frères*, dit-il, *font voir entre les masures du Temple & de*

* Simpliciores fratres inter ruinas Templi & Altaris, sive in Portarum exitibus, quæ sylvam ducunt, rubra laxa monstrantes Zachariæ sanguine putant esse polluta. Non condemnamus errorem, qui de odio Judæorum & de fidei pietate descendit. *Voyez aussi la page* 890. *de notre Auteur.*

l'Autel, ou à la ſortie des portes qui mènent à la forêt, des pierres rouges, qu'ils croyent être teintes du ſang de Zacharie: *nous ne condamnons pas leur erreur, parce que c'eſt l'effet de leur haine pour les Juifs, & de la pieté de leur foi.* Doit-on être ſurpris que les fraudes ayent merveilleuſement provigné à l'abri de la ſainte indulgence de pluſieurs Docteurs, qui étoient dans les même principes que S. *Jerôme*?

L'Evangile de l'Enfance contient diverſes Fables, indignes de *Jeſus-Chriſt*, dont l'Auteur prétend nous donner l'Hiſtoire. Mr. *Fabrice* remarque avec raiſon, que l'Impoſteur, qui a ſuppoſé cette piéce, n'a pas pris garde que dans la véritable Hiſtoire du Fils de Dieu, il n'eſt pas parlé d'un ſeul miracle qu'il aît fait à l'égard des hommes, qui n'aît été en même tems un ſignalé bénéfice, & que pour garder la vraiſemblance, il ne devoit pas introduire Jeſus-Chriſt encore enfant ſe ſervant de ſa toute-puiſſance pour faire mourir * miraculeuſement ceux qui s'oppoſoient à lui.

Il

* *Voyez la pag.* 208. *où il eſt dit que* Joſeph *&* Marie *ne voulurent plus laiſſer ſortir* Jeſus, *parce que tous ceux qui s'oppoſoient à lui étoient punis de mort.*

Il paroit auſſi fort ridicule, que le Fils de Dieu ſe ſoit amuſé à faire des paſſeraux de terre au jour du Sabbath, & que quand on l'en reprenoit, il les ait animé par ſa toute-puiſſance, & leur ait ordonné de s'envoler. Tout cela ſent tellement ſa legende & eſt ſi fort oppoſé au genie de l'Evangile, qu'il ne ſert pas peu à relever le mérite de la véritable Hiſtoire de *Jeſus-Chriſt* écrite par les hommes véritablement inſpirez par le S. Eſprit.

Dans le Recueil des Ecrits attribuez à *Jeſus-Chriſt*, l'Auteur parle de l'Hiſtoire de la Femme ſurpriſe en Adultére, qui eſt raportée dans le *Chapitre VIII.* de S. *Jean*, & qu'on trouve auſſi dans l'*Evangile des Nazaréens*. Il examine ce qu'écrivoit *Jeſus-Chriſt* en terre, & dont l'Evangeliſte S *Jean* ne nous dit rien. Dans un Manuſcrit Grec des Evangiles, que le ſavant * *Wagenſeil* avoit vû en Hongrie, on trouve ces mots τῷ δακτύλῳ ἐγραφεν εἰκόσι αὐτῶν τὰς ἁμαρτίας, *il écrivoit du doit en terre les péchez de châcun d'eux.* On voit quelques traces de cette gloſe, dans le *Liv. II.* de S. *Jerôme* contre les Pélagiens ;

* *Commentario ad Sotam, p.* 33.

où l'on lit ces paroles. * *Jeſus s'inclinant, écrivoit du doit en terre. Savoir les péchez des Accuſateurs & ceux de tous les hommes. Suivant ce qui eſt dit dans le Prophéte* (Jéremie XVII. 13.) *ceux qui t'abandonnent ſeront écrits dans la terre.* † S. Ambroiſe croit, que *Jeſus-Chriſt* écrivoit ces paroles du même Prophéte, *Chap. XXII. vers.* 29. 30 *O terre, terre, terre, écrivez que ce perſonage eſt deſtitué d'enfans. Terra, Terra, Terra ſcribe hos viros abdicatos.* L'Auteur aprouve le ſentiment de *Bede*, qui veut que ‡ *Jeſus-Chriſt* n'écrivit autre choſe que ce qu'il prononça un moment après; *que celui qui eſt ſans péché jette le premier la pierre contr'elle.*

En parlant des Diſcours, ou des paroles remarquables attribuées à Jeſus-Chriſt & qui ne ſont point dans l'Evan-

* Jeſus inclinans ſe digito ſcribebat in terra. Eorum videlicet qui accuſabant & omnium peccata mortalium. Secundum quod ſcriptum eſt in Propheta, relinquentes autem te in terra ſcribentur. † Epiſt. 58. ad Studium. ‡ *On peut voir à la pag.* 358. *&c l'examen de la Queſtion ſi l'Hiſtoire de la femme adultére eſt véritablement Canonique L'Auteur tient pour l'affirmative. Il répond auſſi à l'Objection de Mr.* Le Clerc.

l'Evangile, l'Auteur en distingue de trois sortes; il y en a qui ont été ajoutez à quelques Exemplaires des Evangiles Canoniques, & qu'on a tirez d'Evangiles Apocryphes; il y en a qui ont été citez par les Péres, qui raportant souvent un passage de mémoire, sans consulter les Livres mêmes, ne le raportoient pas tel qu'il est dans l'Evangile; quelquefois même ils le changeoient à dessein, pour des raisons, qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer ici: enfin il y en a de raportez par quelques anciens Auteurs, qui les savoient par tradition, ou qui les avoient puisez dans quelques Ecrits Apocryphes. On ne sera pas surpris qu'on attribuë aux Péres d'avoir cité des passages autrement qu'ils ne sont dans l'Ecriture, par un pur défaut de mémoire; quand on sera réflexion qu'on cite même souvent comme des textes de l'Ecriture certaines maximes qui n'y furent jamais. N'a t-on pas vû des prédicateurs graves assurer que *le plus juste péche sept fois le jour*, comme une verité contenuë en autant de termes dans les saints Livres, quoi qu'ils fussent bien embarrassez d'y trouver même rien d'aprochant.

A l'égard des Evangiles Apocry-

phes & ſuppoſez, l'Auteur en a ramaſſé cinquante tîtres différens. Il eſt vrai que ſouvent pluſieurs de ces tîtres ne marquent qu'un ſeul Ouvrage. Parce que S. *Paul* a parlé de *ſon Evangile*, c'eſt-à-dire, de l'Evangile qu'il annonçoit, on n'a pas manqué de lui en ſuppoſer un, qu'on a voulu faire paſſer pour un Ouvrage de cèt Apôtre. Je remarquerai en paſſant que puis que S. *Paul* apelloit l'Evangile qu'il préchoit *ſon Evangile*; c'eſt, peut-être, ſans raiſon que certaines perſonnes font ſcrupule d'apeller les Livres écrits par les quatre Evangeliſtes, les Evangiles de ces Auteurs, mais qui veulent qu'on s'exprime toujours conformément au tître, & qu'on diſe, par exemple, l'*Evangile ſelon S. Matthieu* & non pas l'*Evangile de S. Matthieu*. On pourroit citer un grand nombre d'Ecrivains Eccléſiaſtiques, qui n'ont pas eu ce ſcrupule.

Les raiſons Allégoriques pourquoi il n'y a que quatre Evangiles ramaſſées par notre Auteur & ſolidement refutées, méritent d'être luës. On y verra que les Péres de l'Egliſe ont ſouvent étrangement abuſé de leur loiſir & de la crédulité de ceux à qui ils parloient ou pour qui ils écrivoient.

Car,

Car, qu'y a-t-il de plus froid, par exemple, que les raiſons de S. *Irenée*, qu'il y a quatre Evangiles, parce qu'il y a quatre principales régions dans le Monde, l'Orient, l'Occident, le Midi, & le Septentrion; ou parce que l'Edifice de l'Egliſe eſt fondé ſur l'Evangile, & qu'il faut quatre colonnes pour apuyer un édifice? *Theophylacte* n'a pas mieux réuſſi, quand il a dit que c'eſt parce que l'Evangile nous aprend les quatre vertus Cardinales; ou parce que ces Evangiles contiennent des dogmes, des préceptes, des promeſſes, & des menaces. Les cinq Livres de *Moyſe* ne contiennent-ils pas les même choſes. S. *Maxime* & *Theophanes* ſemblent avoir encore plus mal réuſſi quand ils ont avancé qu'il n'y avoit que quatre Evangiles, parce qu'il n'y a que quatre Elémens. Mr. *Fabrice* a raiſon de dire, que s'il y avoit cinq, trois, ou cent Evangiles, on n'auroit pas manqué d'auſſi belles raiſons, pourquoi il n'y en avoit ni plus, ni moins. Ces pauvretez font honte à la raiſon humaine. Elles pourroient, peut-être, paſſer dans la converſation, où l'on ne refléchit pas toujours mûrement ſur tout ce que l'on dit; mais quand on les trouve

écrites ſérieuſement dans des Ouvrages qu'on a compoſez, pour le public, & pour être laiſſez à la poſterité, le moins qu'on puiſſe faire, ce ſemble, pour ſe venger des Auteurs qui nous ont obligé à lire de pareilles choſes, c'eſt de ſe donner la liberté de les deſaprouver. Ces amples Bibliotheques des Péres ſeroient étrangement reduites, ſi on en retranchoit toutes ces froides raiſons, qu'on peut regarder comme les parties honteuſes de ces Docteurs de l'Egliſe. Je ſuis fort de l'avis de Mr. *Fabrice*, qui dit que la ſeule raiſon pourquoi il y a quatre Evangiles & il n'y en a pas davantage, c'eſt parce qu'il n'y en a que ces quatre de véritables, & de reconnus pour tels par l'Egliſe Univerſelle de tous les ſiécles, & que tous les autres ſont ſuppoſez & ont été par conſéquent rejettez avec raiſon.

On peut alleguer quelque choſe de plus ſolide à la queſtion pourquoi il y a plus d'un Evangile. S. *Chryſoſtome*, qui raiſonne ſouvent avec beaucoup de jugement & de bon ſens, en aporte de bonnes raiſons, dans ſa premiére Homélie ſur S. *Matthieu*.

II. La ſeconde Partie de ce Recueil contient les Actes, les Epîtres, les

les Apocalypſes, & les autres Ouvrages fauſſement attribuez aux Apôtres. Quelquefois ces Piéces ſe trouvent ici tout au long, quelquefois il n'y en a que quelques fragmens, & ſouvent auſſi Mr. *Fabrice* ſe contente de raporter ce que les Auteurs ont dit de ces fauſſes Piéces, & ce qu'il en penſe lui-même. En voici la liſte.

1. L'*Hiſtoire du combat des Apôtres par* Abdias *de Babylone*, diviſée en dix Livres, en Latin avec des Notes. C'eſt l'Ouvrage le plus long de tout ce Volume. 2. Des Fragmens & des éclairciſſemens ſur trente ſix *Actes des Apôtres* Apocryphes. 3. Trois Lettres de la S. *Vierge* en Latin avec des Notes. 4. L'*Epître de S.* Paul *à ceux de Laodicée* en Grec & en Latin avec des Notes. 5. Les *Epîtres de S.* Paul à Senéque, *avec les Réponſes*, & des Notes. 6. *L'Epître de S.* Pierre *à S.* Jaques. 7. *L'Epître de S.* Jean *à un certain Hydropique.* 8. Des Remarques ſur les autres Epîtres & Ecrits Apocryphes, publiez ſous le nom des Apôtres. 9. Des *Fragmens des mêmes Apôtres publiez à Hambourg en* 1595. *par* Etienne Prætorius. 10. Et, enfin, une douzaine d'Apocalypſes Apocryphes.

On ne doit point être ſurpris de ce grand nombre d'Ecrits qu'on a ſuppoſez aux Apôtres. Car, pour ne pas dire qu'on en a uſé de même preſque à l'égard de tous les Auteurs prophanes, & de tous les Auteurs Eccléſiaſtiques, qui ont eu quelque réputation; comme l'Ecriture ne nous raporte preſque rien de ce qui arriva à la plûpart des Apôtres après la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, & qu'il y en a pluſieurs, de qui nous n'avons aucuns véritables Ouvrages, les Auteurs à fraudes pieuſes, qui ont voulu être plus ſages que le S. Eſprit, ont eu une ample matiére à exercer leur démangeaiſon d'écrire, & de faire paſſer leurs réveries ſous des noms auſſi auguſtes, que ceux des Apôtres du Seigneur.

A l'égard de l'Ouvrage d'*Abdias*, qui eſt le premier dans cette ſeconde Partie, Mr. *Fabrice* eſt comme perſuadé que c'eſt un menſonge, que ce qu'on a avancé que c'eſt une traduction d'une autre Langue en Latin, & il en allégue diverſes preuves auſquelles il eſt difficile de ne ſe pas rendre. Il eſt ſûr que ſi on lit cèt Ouvrage avec attention on ſentira ſans peine qu'il a originairement été écrit en Latin, quoi qu'il y puiſſe avoir quelques paſ-

ſages,

ſages, qui ont été tirez de Livres écrits en d'autres Langues, & que l'Auteur a traduits en Latin. Ce n'eſt pas même un Ouvrage du Siécle de S. *Jerôme* & de S. *Auguſtin.* Il n'a été cité par aucun des anciens Auteurs, & l'uſage fréquent qu'il fait de la *Vulgate* & des Verſions de *Rufin*, fait bien voir que ce fauſſaire a écrit après que ces Verſions ont été faites. Au reſte, ceux-là ſe trompent qui aſſurent que cèt Ouvrage du faux *Abdias* ſe trouve dans la Bibliothéque des Péres. La premiére Edition que nous en ayons eſt de Bâle, *in fol.* non *in* 8 comme l'a écrit Mr. *Cave*, & de l'année 1551. & non pas de l'année 1532. comme le dit Mr. *Du Pin* dans ſa Bibliothéque.

Le prétendu *Abdias* eſt ſi habile, qu'il nomme *Candace* l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie que *Philippe* baptiza, après quoi il donne à cette Reine le nom d'*Euphæniſſe*. Mr. *Fabrice* nous aprend par occaſion, qu'il y a eu un Théologien Eſpagnol ſi ſavant, qu'il a donné à cette Princeſſe le nom de ſon Pays l'apellant *Candace*; à peu près, comme ſi quelcun croyoit que *France* eſt le nom propre de *Loüis XIV.* parce qu'on l'apelle *Roi de France.* Le jugement de notre *Abdias* paroit auſſi

en

en ce qu'il aprouve le deſſein de ceux qui entreprirent la Tour de Babel. *Bona*, dit-il, *quidem fuit ea voluntas, ut fieret Turris, cujus cacumen perveniret ad cœlum. Sed mala fuit præſumtio, quæ non ſanctis meritis ire volebat ad Sancta.* „ La volonté de bâ-„ tir une Tour, qui parvint juſqu'au „ Ciel, étoit bien bonne; mais c'étoit „ une préſomtion de vouloir parve-„ nir aux lieux ſaints autrement que „ par de ſaints mérites.

Abdias eſt auſſi du ſentiment que le menſonge, qui eſt mauvais de ſa nature, devient bon par ſon principe. *Frequenter etiam & mendacium, cùm per naturam ſuam malum ſit, bonum fieri videtur ex cauſa.* Il allégue ſur cela quelques exemples, auſquels il croit que ce cas arrive, c'eſt-à-dire, que le menſonge devient bon par les circonſtances. Mr. *Fabrice* paroit être de cette opinion dans ſa Note, quoi que S. *Auguſtin*, & divers autres Docteurs ſoient d'une opinion contraire, dont quelques uns, à ce qu'il dit, n'obſervent pas, un jour en toute leur vie, la maxime qu'ils défendent. Il prouve enſuite qu'il eſt permis de diſſimuler & de mentir, par l'Autorité de divers ſavans Interprêtes de l'Ecriture,

& particuliérement de *Grotius*, & de *Puffendorf*. S'il faloit diſputer par autorité, on en pourroit oppoſer un auſſi grand nombre, & d'un auſſi grand poids. Mais il ne s'agit pas de cela; tous ces grands hommes ont pû ſe tromper, de même qu'on prétend que s'eſt trompé S. *Auguſtin*, qui a enſeigné le contraire. Je n'entrerai point ici dans l'examen de cette queſtion; je prierai ſeulement ceux qui prétendent que le menſonge eſt permis, de penſer ſérieuſement que leur maxime ne peut être d'aucun uſage, qu'en ſuppoſant qu'il y en a une toute contraire établie dans le Monde. Car autrement, dès qu'une fois tout le monde ſera bien perſuadé qu'il y a des occaſions où il eſt permis de mentir, le menſonge deviendra inutile. Perſonne n'ouvrira la bouche, qu'incontinent, on ne ſe faſſe cette queſtion, ſi l'occaſion préſente n'eſt point de celles où il eſt permis de mentir, & dès qu'on pourra ſoupçonner que celui qui parle peut bien croire être dans le cas, on ne croira point ce qu'il dit & ſon menſonge deviendra inutile. Je ſai bien que certaines gens, Avocats du menſonge, traitent du haut en bas & comme de petits eſprits, ceux qui le condamnent

nent en toutes occaſions ; mais comme ce n'eſt pas toujours ceux qui parlent le plus haut, qui ont le plus de raiſon, ils permettront bien qu'on ne ſoit point étourdi de tout leur vacarme, & qu'on ne ſe rende qu'à de bonnes preuves, ſans s'arrêter à tous ces airs mépriſans, qui ne leur ſont point d'honneur. Ceci ſoit dit, au reſte, ſans aplication à Mr. *Fabrice* ; qui parle ſur cette matiére, comme ſur toutes les autres, avec beaucoup de modération. On eſt même comme aſſuré, qu'il changera d'opinion, quand il aura examiné cette matiére plus ſérieuſement.

Dans les Actes fauſſement attribuez aux Apôtres, Mr. *Fabrice* fait mention d'une maxime de S. *Matthias*, alleguée par S. *Clément* d'Alexandrie, qui paroit bien outrée, ou même bien fauſſe, *ſi le voiſin d'un Elû a péché*, fait-on dire à cèt Apôtre, *l'Elû a péché, car s'il ſe fut conduit comme l'ordonne la Parole ou la Raiſon, ſon Voiſin eut eu tant de reſpect pour ſa vie qu'il n'eut pas péché*. Mais, comme le remarque Mr. *Fabrice*, ce ſont là de ces Apophthegmes hyperboliques, qu'il ne faut pas prendre à la rigueur. Il faut entrer dans l'intention de celui qui en eſt l'Auteur. *Matthias*, s'il eſt vrai qu'on lui doive attribuer

attribuer celui dont il s'agit, a voulu marquer par là la force de l'exemple, & en même tems la précaution que doit avoir un fidéle pour ne point être à ſon voiſin un ſujet de ſcandale & de chute par une conduite ou mauvaiſe, ou, du moins, imprudente.

En parlant des Ecrits attribuez à la S. Vierge, on nous aprend que *François Suarés* a avancé que ſi la Lettre qu'on dit que la S. Vierge a écrite à S. *Ignace* étoit véritable, on ne feroit aucune difficulté de la ranger avec les Ecrits Canoniques. Mais ce n'eſt pas l'opinion du ſavant *Uſſerius*, qui dit que quand la Vierge auroit écrit quelques Lettres particuliéres, & que nous en ſerions bien aſſurez, il ne s'enſuivroit pas qu'elles dûſſent être de la même autorité, que ſon S. Cantique. On voit bien que l'Auteur de la premiére opinion eſt un Catholique R. & je ne ſai s'il y a un ſeul Savant de cette communion qui oſât ou qui voulut deſavoüer l'opinion de *Suarés*: mais en cas que l'on propoſât cette queſtion à des Théologiens Proteſtans, je doute fort qu'ils fuſſent tous de la même opinion. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt une queſtion qui n'eſt de nulle importance, puis qu'il eſt bien ſûr que nous n'avons

point

point d'écrit de la S. Vierge, & que nous n'en aurons jamais.

Il eſt vrai que ceux de Meſſine ſe vantent d'en avoir une Lettre, qui leur a été écrite, mais on ſe moque de leurs prétenſions, de même que de * *Melchior Inchofer*, qui a oſé ſoutenir dans un Livre public, que cette Lettre étoit véritable. On a dit † ailleurs qu'il avoüa à Mr. *Naudé* qu'il n'avoit fait cèt Ouvrage que par Politique & pour obéïr à ſes Supérieurs. La Congrégation de l'Indice ſe formaliſa de ce Livre. *Inchofer* fut obligé d'aller à Rome pour ſe juſtifier; mais la Congrégation ayant ouï les raiſons du Jéſuite, lui permit de faire réïmprimer ſon Ouvrage ſous ce titre, *Conjectatio ad Epiſtolam Beatiſſimæ Mariæ Virginis ad Meſſanenſes.* Il obtint la permiſſion d'y ôter

* *Son Livre a pour titre* Epiſtolæ B. Mariæ ad Meſſanenſes veritas vindicata, ac plurimis graviſſimorum Scriptorum teſtimoniis & rationibus eruditè illuſtrata, Auctore P. Melch. Inchofer Auſtriaco è Soc. Jeſu, Meſſanæ. 1629. in fol.

* *Dans les Nouvell. de Mai* 1701. *pag.* 573. *On a auſſi parlé de cette Lettre dans les Nouvelles d'Avril* 1699. *pag.* 433. *& on a raporté le prétendu bon-mot du Duc d'Oſſone à ce ſujet.*

ôter & d'y ajouter ce qu'il trouveroit à propos. *Cela veut dire*, c'eſt la réflexion de Mr. * *Bayle* ſur ce fait, *que pourvû qu'on n'affirme pas d'une maniére trop déciſive, que la S. Vierge a écrit aux Habitans de Meſſine la Lettre qu'on fait courir ſous ſon nom, il eſt permis de le croire & de le perſuader aux autres.* Au reſte *Inchoffer* n'eſt pas le ſeul qui aît ſoutenu l'authenticité de cette Lettre. † *Leon Selvagi* de Gênes & § *Allatius* ont pris la peine de ſe rendre ridicules de même que le Jéſuite. Il ne faut pas cependant croire avec quelques uns, que ceux de Meſſine prétendent que cette Lettre leur aît été envoyée du Ciel par la Vierge. Elle la leur écrivit & la leur fit tenir avant ſa prétenduë Aſſomtion. Auſſi *Rivet* veut-il refuter cette Tradition en demandant ſi le nom de *Meſſana*, *Meſſine*, étoit déja en uſage du tems de la Vierge. Mais ce ſavant homme n'y penſoit pas. Il paroit par *Ortelius* que cette Ville de Sicile fut célébre pluſieurs années avant la venuë de *Jeſus-Chriſt*,

* *Dans ſon Dictionaire Critiq. Edition de 1702. pag. 1641. Notes. Col. B.*

† *In Apologia pro pietate Meſſanenſi.*

§ *In Libro adverſus Antiquitates Etruſcas. pag. 94.*

Chriſt, ſous le nom de *Meſſene*. Le même *Rivet* veut refuter la même Lettre, en faiſant remarquer que l'Impoſteur, qui l'a ſuppoſée, l'a dattée à la Romaine, c'eſt-à-dire, par *Nones*, & par *Calendes*. Mais cette raiſon ne paroit pas ſolide à Mr. *Fabrice*, parce que ceux qui en défendroient la vérité pourroient répondre, que celui qui l'a traduite en Latin a traduit la datte à la Romaine. Auſſi n'a-t-on pas beſoin de toutes ces raiſons pour établir la ſuppoſition de cette Piéce.

Mr. *Fabrice* s'étend beaucoup ſur la prétenduë Epître de S. *Paul* à ceux de Laodicée, & paroit avoir ramaſſé tout ce qu'on a dit de meilleur ſur ce ſujet. Il cite auſſi tous les Auteurs, qui en ont parlé amplement.

En parlant des prétenduës Epîtres de S. *Paul* à *Senéque* & de *Senéque* à S. *Paul*, notre Auteur remarque le prétexte dont quelques Savans ont prétendu que *Néron* ſe ſervit, pour rejetter ſur les Chrétiens l'Incendie de Rome, dont il étoit lui-même la cauſe. Ce prétexte eſt qu'ils enſeignent que le Monde devoit périr par le feu, ſelon la Doctrine de S. *Pierre*. Mais Mr. *Fabrice* n'eſt point de l'opinion de ces Savans, & la raiſon qu'il en donne, c'eſt

c'eſt que ce dogme n'étoit point particulier aux Chrétiens. Preſque tous les Anciens Philoſophes l'avoient enſeigné, & les Stoïciens en particulier, qui étoient favorablement reçus à la Cour de cèt Empereur. Je ne dois pas oublier de dire que Mr. *Fabrice* cite aſſez ſouvent l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de *Sandius*, mais que c'eſt d'ordinaire pour le refuter, & qu'il ne fait pas beaucoup de cas de cèt Auteur. Il l'accuſe d'avoir avancé bien des choſes, ſans les avoir mûrement examinées. Châcun ſait, au reſte, le but que *Sandius* s'eſt propoſé dans la compoſition de ſon Hiſtoire.

Mr. *Fabrice* voudroit auſſi que *Gabriel Naudé* eut donné quelques preuves de ce qu'il a avancé, * qu'*anciennement il étoit défendu à ceux qui n'avoient pas atteint l'âge de quarante ans de lire l'Apocalypſe, & le dernier Chapitre du Prophéte Eſdras*; & *Jean Durel* † de ce qu'il a ſoutenu, qu'il étoit défendu aux Miniſtres de France d'expliquer l'Apocalypſe dans leurs Sermons, à la reſerve des trois premiers Chapitres,

à

* *Apologie pour les Grands Hommes accuſez de Magie. p.* 9. † *Dans l'Hiſtoire des Cérémon. de l'Egliſ. Anglic. pag.* 119.

à moins qu'ils n'en euſſent obtenu la permiſſion du Synode.

Notre Auteur avoüe ingénument qu'il ne ſait point qui eſt cèt *Hermas* du premier Siécle Auteur du Livre *du Paſteur*; mais il s'en faut beaucoup qu'il n'ait de cèt Ouvrage la même eſtime, qu'en ont quelques autres Savans du premier Ordre. Auſſi faut-il avoüer qu'il contient bien des Viſions. S'il y a des myſtéres cachez là deſſous, c'eſt ce que je ne ſai point, & je confeſſe de bonne foi, que je ne ſuis pas aſſez habile pour les déterrer.

ARTICLE III.

JOH. ALBERTI FABRICII BIBLIOTHECA LATINA, *ſive Notitia Auctorum Veterum Latinorum quorumcumque Scripta ad nos pervenerunt. Acceſſit duplex Appendix, qua de Fragmentis & Collectionibus Veterum Scriptorum Latinorum, Monumentis Antiquis, Poëtis Chriſtianis, JCtis, Mediciſque & Scriptis quibuſdam Hypobolymæis diſſeritur. Obiter ſuppleta ingens Lacuna aliquot paginarum in Scholiis Euſtathii ad Dionyſium Periegetem. Huic Editioni Lon-*

dinenſi

dinenſi ſparſim adduntur Editiones aliquot præſtantiores Auctorum Veterum celebriorum, à Fabricio omiſſæ. Adjecta præterea ad calcem Procli Philoſophi Platonici Vita à Marino Neapolitano Græcè ſcripta, altera parte auctior & nunc primum integra. Edente eodem J. A. Fabricio SS. Theol. D. & Philoſ. Mor. Prof. Pub. cum ſua Verſione Latina, brevibus Notis, &c. C'eſt-à-dire, *Bibliothéque Latine, ou connoiſſance de tous les anciens Auteurs Latins dont les Ecrits ſont parvenus juſqu'à nous. On y a joint deux Appendix, dans leſquels on parle des Fragmens & des Collections des anciens Ecrits Latins, des Anciens Monumens, des Poëtes Chrétiens, des Juriſconſultes, & des Medecins, & de quelques Ecrits ſuppoſez. Par J. Albert Fabrice, qui a auſſi ſupléé par occaſion, une Lacune de quelques Pages, qui ſe trouvoit dans les Scholies d'Euſtathe ſur Denys Periegete. Dans cette Edition de Londres on a ajouté quelques Editions conſidérables d'anciens Auteurs célébres, qui avoient été omiſes par Mr. Fabrice. On a de plus ajouté à la fin la vie de Proclus Philoſophe Platonicien, écrite en Grec par Marin de Naples, augmen-*

tée d'une Partie & publiée pour la premiére fois tout entiére. Par le même J. Alb. Fabrice Docteur en Théologie & Profeſſeur Public en Morale. Avec ſa Verſion Latine & de courtes Notes, &c. A Londres, chez T. Leigh, & D. Midwinter. 1703. in 8. pagg. en tout 470 gros caractére. Et ſe trouve à Amſterdam, chez Waesbergue, & Schelte.

C'Est encore ici un Ouvrage de Mr. *Fabrice*, mais qui avoit déja paru en Allemagne il y a quelques * années. On l'a trouvé ſi bon en Angleterre, qu'on a crû en devoir faire une ſeconde Edition, & l'on n'a rien oublié pour la rendre belle & exacte. Quoi que je l'aye toute lûë, excepté la vie de *Proclus*, je n'y ai trouvé qu'un très-petit nombre de fautes peu conſidérables. Peut-être que ces nouvelles Editions faites ou en Angleterre ou en Hollande des bons Livres, qui nous viennent d'Allemagne

* *Il y travailloit en 1696. Il ne ſavoit pas alors que Mr. Almeloveen eſt Profeſſeur à Harderwick; puis qu'il l'appelle ſimplement Médecin de Gouda, pag. 55. Ce Savant n'eſt pas de Gouda, quoi qu'il y ait demeuré quelques années, parce qu'il s'y étoit marié.*

gne, obligeront, enfin, les Allemands à nous donner des Livres plus corrects, & mieux imprimez.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup ſur cèt Ouvrage, puis qu'il n'eſt pas tout-à-fait nouveau; mais nous en dirons aſſez, pour en donner une juſte idée à ceux qui ne l'ont pas encore vû.

Ce ſeroit s'en former une très-fauſſe, que de s'imaginer que ce n'eſt ici qu'un ſimple Catalogue des Livres, qui ont été écrits en Latin. Mr. *Fabrice* s'eſt propoſé trois choſes principales en compoſant cèt Ouvrage. La premiére de raporter, ſelon l'ordre Chronologique tous les Auteurs anciens Latins, dont les Ouvrages ſont parvenus juſqu'à nous, à l'exception des Auteurs Eccléſiaſtiques, dont Monſr. *Du Pin* & Mr. *Cave* ont amplement traité dans leurs excellens Ouvrages. Il ſe contente à cèt égard de parler des Auteurs Latins des quatre premiers Siécles en peu de mots, & d'en marquer la meilleure Edition. La ſeconde eſt de faire mention de tous les Ecrits de ces Auteurs, qui nous reſtent. Et la troiſiéme, de marquer les plus excellentes Editions, qui en ont été faites. En parlant des Auteurs, il raporte en

peu de mots, du moins à l'égard des plus célebres, ce qu'on en ſait de plus certain. A l'égard des Ouvrages même, il a diſtingué, autant qu'il a pû, les véritables des ſuppoſez, il marque le ſujet dont ils traitent, & à qui les Auteurs même les avoient dédiez. Il nomme excellentes Editions, celles qui ont été renduës les plus utiles, par la correction du texte, par les Notes & par les Indices. Il ſait bien que les Editions des *Manuces*, des *Etiennes*, &c. quoi que d'ordinaire toutes ſimples & deſtituées de Notes, ſont généralement très-eſtimées, & même plus que celles qui ſont accompagnées de longs Commentaires & embellies de beaucoup d'ornemens; parce qu'elles ſont très-correctes, & ont été faites ſur de très-bons Manuſcrits; mais il auroit été aſſez inutile de s'étendre ſur leur mérite & de les recommander, puis qu'elles ſont devenuës preſqu'auſſi rares que les Manuſcrits. L'Auteur donc ſe contente de les indiquer ſans s'y arrêter beaucoup. Ajoutez à cela que *Geſner* & d'autres Bibliographes en ont ſuffiſamment parlé, & que les Editions des mêmes Auteurs que les *Grævius*, les *Gronovius*, & un petit nombre d'autres Savans du premier ordre

ordre nous ont procurées nous font moins regretter celles des *Aldes* & des *Etiennes.*

Mr. *Fabrice* a ajouté à la fin de ſon Ouvrage un Catalogue des plus célébres Imprimeurs & a diſtingué par une étoile, ceux qui ſe ſont aquis le plus de réputation, par le ſoin qu'ils ont pris de donner des Editions correctes & fidelement copiées ſur les plus excellens Manuſcrits. Ce Catalogue eſt tiré des *Jugemens des Principaux Imprimeurs* de Mr. *Baillet* & de la *Vie des Etiennes* compoſée par Mr. * d'*Almeloveen.*

Dans l'Appendix Mr. *Fabrice* raporte les noms des Savans qui ont fait des Recueils des Fragmens des Ouvrages des Anciens, qui ont péri, & des Collections des Anciens Ecrivains Latins Grammairiens, Rhétoriciens, &c. ſans oublier les Juriſconſultes, les Médecins, & les Poëtes Chrétiens. Le premier des Anciens Auteurs Latins dont les Ouvrages nous reſtent & qui paroiſſent ici, c'eſt *Plaute*, & le dernier c'eſt *Jornandes*, qui a écrit vers l'an 552. de *Jeſus-Chriſt.*

On a ajouté dans cette Edition de

* *Docteur en Medecine & Profeſſeur en Litterature à Harderwick.*

Londres, quelques nouvelles Editions d'Auteurs Claſſiques, qui ont été faites depuis peu en Angleterre, & dont il faut avoüer qu'il y en a quelques unes qui n'égalent pas en beauté celles qui ont été faites en France *in uſum Delphini*. Comme on publie tous les jours de nouvelles Editions, il y aura toujours des * additions à faire à l'Ouvrage de Mr. *Fabrice*. Il me ſemble même, que les perſonnes curieuſes devroient ſe ſervir de ce Livre comme d'un repertoire, & marquer à la marge ces additions, à meſure que l'occaſion s'en préſente. Ce ſeroit le moyen de ſavoir toujours à coup ſûr les principales Editions, qui ſe ſont faites de tous les Auteurs Latins.

Je m'étonne qu'en raportant les Editions de *Térence* l'Auteur n'ait point fait mention de celles qui nous ont été procurées par *Pierre Anteſignan*, & qui ſont des plus remarquables par leur ſingularité. Je ne ſaurois mieux les faire connoitre qu'en raportant les propres paroles de Mr. *Bayle* dans ſon † *Dictionaire Critique*. *Il fit imprimer*, dit-il, *en trois façons les Comédies de* Té-

* *Il y en auroit déja à faire ſur* Dares, *ſur* Albinovanus, *&c.* † *pag.* 260. *d'Edit. de* 1702.

Térence. *Prémiérement il les publia avec de petites Notes, & avec les ſommaires de châque Scéne, & il marqua les accens à tous les mots, qui ont plus de deux Syllabes, il marqua auſſi à côté de chaque vers la maniére de les ſcander. En ſecond lieu, il les publia avec les Notes entiéres de preſque tous les Auteurs, qui avoient écrit ſur Térence. Enfin il les publia avec de nouvelles Notes marginales, & avec la Traduction & la Paraphraſe Françoiſes des trois premiéres. Il mit entre des crochets tout ce qui eſt dans la Traduction ſans être dans l'Original en propres termes; il marqua avec des Lettres tous les renvois de la Verſion à la Paraphraſe. Les* Variæ Lectiones *ont auſſi châcune leurs parenthéſes & leurs marques de correſpondance. Il mit dans les deux derniéres Impreſſions de ſon Térence, ce que la prémiére contenoit.* Matthieu Bonhomme *Libraire de Lyon fut celui qu'il employa à cette triple Edition. La datte du Privilége du Roi eſt de l'an* 1556.

En parlant des Ouvrages de *Catulle* l'Auteur blâme avec raiſon, ce me ſemble, certains *Commentateurs Dauphins*, qui ont déplacé tous les endroits ſales des Auteurs, qu'ils ont commentez; mais qui ont eu un très-grand

ſoin de les ajouter tous enſemble à la fin du Livre. En effet, de quoi eſt-ce que cela guérit? Il y a peu de gens, dit Mr. *Fabrice*, qui s'aviſent de lire un Auteur tout entier, & qui puiſſent tomber par conſéquent ſur toutes les obſcénitez qu'on y trouve: mais en les ramaſſant toutes enſemble, on fournit un moyen aiſé à ceux qui les aiment, de les lire toutes, & de ne lire que cela. A propos d'Editions *in Uſum Delphini*, Mr. *Fabrice* a raiſon de remarquer qu'on ne fait pas beaucoup de cas du *Ciceron* commenté à cette intention. C'eſt grand dommage qu'un Auteur de cette importance ſoit tombé en de ſi mauvaiſes mains. Il eſt vrai que le *Ciceron* de Mr. *Gronovius*, & ce que Mr. *Grævius* en a publié nous peuvent conſoler du mauvais ſuccès de celui de Paris.

Au ſujet de *Tite-Live* Mr. *Fabrice* parle du reproche qu'on a fait à cèt Hiſtorien d'avoir trop rempli ſon Hiſtoire de Prodiges; & raporte ce que *la Mothe le Vayer* a dit pour le juſtifier. *Ce n'eſt pas-à-dire*, ce ſont ſes propres termes, *qu'il aît eu intention de faire croire, ce dont il n'étoit pas lui-même perſuadé, au contraire il débite tous ces prodiges de telle ſorte, qu'on voit bien qu'il*

qu'il n'a d'autre but, que de faire comprendre de quelles erreurs le peuple étoit alors abusé, les loix de l'Hiſtoire l'obligeans à cela. Je ne trouve point ces paroles dans *la Mothe le Vayer*, quoi que je ne doute pas qu'elles n'y ſoient, puis qu'elles ſont citées par Mr. *Fabrice*, & qu'il marque même *la pag.* 137. *du Tome I.* Aparemment il ſe ſert d'une autre Edition, que la mienne qui eſt *in folio*, ou qu'il y a faute dans le Chifre. Mais je trouve à la pag. * 371. du Tome I. quelque choſe d'aprochant, & que je raporterai ici. *Outre qu'il faudroit condamner preſque tous les Livres des Gentils, ſi notre Religion recevoit quelque* † *préjudice de ſemblables bagatelles on pouvoit encore repréſenter au Pape* Grégoire, *que* Tite-Live *ne débite toutes celles, dont nous venons de nous ſouvenir, & quelques autres de même nature, que comme de ſottes opinions du Vulgaire, & des bruits incertains, dont il ſe moque le premier, proteſtant*

* *Remarquez que* 137. *&* 371. *ſont compoſez des mêmes caractéres, & que le premier pourroit bien être fautif.* † *L'Auteur dit cela, ſur ce que* Grégoire le Grand *ne pouvoit ſouffrir les Oeuvres de* Tite-Live *dans aucune Bibliothéque Chrétienne, à cauſe de ſes ſuperſtitions Payennes.*

ſouvent * *que, bien qu'il ſoit obligé de les raporter à cauſe de l'importante impreſſion, qu'ils faiſoient ſur la plûpart des eſprits d'alors, ce qui donnoit quelque branle aux affaires, il n'y avoit néanmoins que de la vanité & de l'impoſture en tout cela.*

A l'égard de *Tacite*, Mr. *Fabrice* remarque, que ſi cèt Hiſtorien naturellement ſoupçonneux, & porté à donner un mauvais tour à tout ce qu'il manie, a attribué ſouvent aux actions & aux paroles des perſonnes dont il parle, des vuës & des intentions auſquelles elles n'ont, peut-être, pas penſé; auſſi l'obſcurité affectée de ce même Hiſtorien a fait que ces Commentateurs l'ont cru encore plus politique & plus myſtérieux, qu'il n'étoit en effet. Ainſi *Tacite* eſt devenu un fonds inépuiſable de belles viſions aux Politiques myſtérieux & contemplatifs.

Notre Auteur ne paſſe pas l'Article d'*Auſone*, ſans examiner de quelle Religion il étoit. *Borrichius*, dans ſon Livre † des Poëtes, & § *Voſſius* aſſurent poſitivement qu'il étoit Payen, & diſent

* *Voyez ſa Dec. I. Liv. V. & Dec. 3. Liv. I. & IV.* † *pag.* 73. § *De Poëtis Latin.*

ſent que *Paulin*, qui étoit ſon Diſciple, & qui l'honoroit comme ſon Maître, ne put s'empêcher de lui reprocher quelquefois ſon Paganiſme. Mr. *Baillet* eſt viſiblement dans la même opinion, quoi qu'il ne le diſe pas en autant de * termes. *Comme* Auſone, dit-il, *vivoit parmi les Chrétiens, il avoit, peut-être, peur qu'on ne le confondît avec eux, ſi on lui eut trouvé des ſentimens trop conformes aux leurs touchant les mœurs.* La principale raiſon qui a porté tant d'Auteurs à croire qu'*Auſone* n'étoit pas Chrétien, eſt cèt abominable *Centon nuptial*, qu'on lit parmi ſes Ouvrages; car pour ce qui concerne le reproche que *Paulin* ſon Diſciple lui faiſoit, ceux qui liront les Ouvrages de S. *Paulin* avec quelque attention, y trouveront des preuves inconteſtables du Chriſtianiſme d'*Auſone*. Si ce Saint a repris ſon Précepteur, ce n'eſt que parce que celui-ci blâmoit la retraite de ſon Diſciple. Mr. † *Bayle* examine à fond cette queſtion, & paroit ſurpris que des gens auſſi ſavans que l'étoient *Borrichius* & *Voſſius* ayent douté

* *Jugem. des Sav. pag.* 470. *des Poëtes Latins.* † *Dans ſon Diction. Critique, au mot* Auſone.

du Chriſtianiſme d'*Auſone*. Le Centon qu'il a fait marque ſeulement, qu'il s'écartoit quelquefois des préceptes de la Religion qu'il profeſſoit. Si une telle faute pouvoit être excuſée, ce ſeroit en diſant, que ce fut l'Empereur *Valentinien*, qui en avoit fait un ſemblable, qui l'en pria, & la priére du Souverain eſt un commandement. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt avec beaucoup de raiſon, que *Scaliger*, le P. *Briet*, l'Univerſité de Paris, & bien d'autres ſe ſont plaints du Centon d'*Auſone*, & en ont témoigné de l'indignation. Mr. *Fabrice* eſt pour le Chriſtianiſme de ce Poëte, & il eſt difficile d'être d'un autre ſentiment.

Il faut remarquer qu'en citant le *Thréſor des Antiquitez Romaines* à la pag. 269. notre Auteur ne parle que de huit Volumes, parce que d'abord on ne croyoit pas que Mr. *Grævius* en donnât davantage : mais dans la ſuite le nombre des Volumes a été augmenté d'un tiers, y en ayant maintenant douze, au lieu de huit, ce qui n'a pas accommodé tous ceux qui s'étoient engagez par des ſignatures à acheter l'Ouvrage avant qu'il fût imprimé. C'eſt un avis qu'il eſt bon de donner aux Libraires, pour leur in-

terêt.

térêt. Lors qu'ils n'ont promis qu'un certain nombre de Volumes, ils n'en doivent pas donner davantage. je ſai certainement que cela dégoute bien des gens, qui s'engageroient à acheter leurs Editions, s'ils s'en tenoient préciſément aux programmes, qu'ils font courir, lors qu'ils entreprennent d'imprimer un Ouvrage.

Nous ne dirons rien ici de la *Vie de Proclus*; parce que nous en avons parlé aſſez amplement * ſur la premiére Edition.

ARTICLE IV.

IDÉE GÉNÉRALE *de la* FORTIFICATION *tant* DEFFENSIVE *qu'*OFFENSIVE *précédée des Eléments ou Principes de Géométrie les plus néceſſaires à cèt Art. Méthode nouvelle, Univerſelle & Facile de fortifier toutes ſortes de Places tant réguliéres qu'irréguliéres ſur le Côté extérieur ou ſur l'intérieur.* A Amſterdam, chez Henri Deſbordes, Daniel Pain, & Etienne Roger, chez le dernier deſquels on trouve toutes

* *Dans les Nouvell. d'Avril.* 1702. *pag.* 449.

ſortes d'aſſortimens de Livres de Muſique.

QUOI que nous ayons un ſi grand nombre de Traitez de Fortifications, qu'on en eſt preſque accablé, il y a apparence que l'Ouvrage dont on vient de lire le tître, ſera bien reçu du Public, parce qu'il eſt d'un caractére tout particulier. On doit même croire que ceux qui ne ſont pas Ingénieurs de profeſſion; mais qui veulent pourtant avoir quelque idée de l'Architecture militaire, ſe feront un plaiſir d'acheter cèt Ouvrage & d'en orner leur cabinet. Il eſt compoſé de quatre grandes Planches dans leſquelles l'Auteur a trouvé l'Art de placer avec ordre tout ce qui eſt le plus néceſſaire pour la Fortification.

I. LA premiére Planche contient l'explication de tous les termes de Géométrie, qui ſont néceſſaires à un Ingénieur, avec les principales figures Planes & Solides, qui répondent à ces termes. On y trouve auſſi l'explication de l'Architecture militaire, de ſes différentes eſpéces, des maximes générales, qu'on y doit obſerver; des termes de toutes les Parties d'une Place fortifiée ſelon les Régles, &, de

ce qu'on apelle l'Ichnographie, l'Orthographie & la Scenographie des mêmes Places, on a ménagé à côté de cette Planche une Table de la Baſe des Angles plans toujours compris par deux côtez de trente piés, depuis un Angle de 19. minutes dont la baze vaut deux pouces, juſques à 180. degrez, qui conſtituent la demi-circonférence du Cercle, dont le Diamétre ſe trouve dans cette ſuppoſition de 60. piés, étant égal aux deux côtez, qui forment l'Angle pris enſemble, châcun deſquels dans la ſuppoſition de l'Auteur eſt de trente piés.

Cette Table étoit néceſſaire, pour ôter l'incommodité que quelques perſonnes trouvent à fortifier par les Angles; car les bazes de ces Angles, qu'il eſt facile à déterminer, étant les Soûtendantes des Arcs qui méſurent ces Angles, on peut par le moyen d'une échelle & de la Table les prendre facilement, ſans avoir beſoin d'en méſurer les degrez.

II. La ſeconde Planche continuë d'expliquer ce qui concerne la Fortification défenſive. On y voit la figure & la deſcription des Piéces & des Inſtrumens qui ſervent à l'attaque & à la défenſe des Places & une explication de la

Fortifi-

Fortification offenſive, ou de l'attaque de ces mêmes Places auſſi accompagnée des figures qui ſervent à l'intelligence de cette explication.

III. On voit dans la troiſiéme Planche la nouvelle Méthode propoſée par l'Auteur, pour la Fortification des Places tant réguliéres, qu'irréguliéres. Quoi qu'il ſoit difficile de la faire bien entendre ſans figures, nous ne laiſſerons pas de l'expliquer en deux mots. Il ſuppoſe le côté extérieur, ſur lequel il aprend d'abord à fortifier, de trois cens à quatre cens verges Angloiſes. Il le diviſe en deux parties égales par une ligne perpendiculaire. Il décrit de part & d'autre de cette perpendiculaire deux ſortes d'Angles, qu'il apelle *déterminatifs*. La premiére ſorte eſt formée par le côté extérieur & par une ligne qui fait avec lui un Angle de 37. degrez, 30. minutes. L'autre eſpéce eſt formée par la perpendiculaire & une ligne tirée, qui fait avec cette perpendiculaire un Angle de 30. degrez, pour tous les Polygones. De ces deux ſortes d'Angles dépend, ſuivant cette méthode, la conſtruction de toutes les parties des * Tenailles de Fortifi-

* *On apelle ici de ce nom deux demi baſtions, avec la Courtine qui les joint.*

Fortification réguliére ou irréguliere. Pour les décrire on n'a beſoin, ainſi qu'on l'a déja inſinué, que de Lignes ou cordeaux, par le moyen des Soûtendantes, dont la valeur, pour tous les Angles, eſt marquée à côté de cette Planche. Les lignes des premiers Angles déterminatifs étant prolongées vers les demi-diamétres des Polygones, déterminent la longueur des côtez intérieurs, qui étant tirez ſont coupez par les côtez des ſeconds Angles déterminatifs, déterminent la longueur de la Courtine & celle des Demi-Gorges. Des extrémitez de la Courtine on tire les grandes lignes de défenſe de part & d'autre. Enfin au point où les lignes de défenſe & la courtine ſe rencontrent on éléve des perpendiculaires à ces mêmes lignes de défenſe, qui déterminent les flancs & les faces des Baſtions, & la Tenaille eſt achevée.

A l'égard des Quarrez, qui eſt la ſeule figure, outre les Polygones, qui puiſſe bien être fortifiée, toute la différence de les fortifier dans cette méthode conſiſte dans l'ouverture des Angles déterminatifs, qui doivent être tels, que l'Angle flanqué ſe trouve, comme il doit être de 60. degrez au moins, & les parties de la Tenaille

auſſi

auſſi avantageuſes qu'il eſt poſſible, ſans préjudice les unes aux autres. Pour y réuſſir, dans le Quarré, l'Auteur fait les premiers Angles déterminatifs de 32. degrez chacun, & les ſeconds de 43. degrez châcun.

Voici les avantages, que l'Auteur trouve dans ſa méthode. Le premier, c'eſt qu'elle eſt plus univerſelle, qu'aucune autre, puis que non ſeulement elle n'admet point la diſtinction de petite, moyenne, & grande Fortification, mais elle eſt même aplicable à toutes ſortes de côtez extérieurs d'une grandeur convenable à la Fortification. Mr. *Mallet* Auteur des Travaux de Mars, a auſſi une methode fort générale; mais il fortifie ſur le côté intérieur. Il donne aux Capitales le tiers de ce côté, aux demi-Gorges, la cinquiéme Partie, & détermine les flancs, & les faces, après avoir tiré les grandes lignes de défenſe en faiſant l'Angle du flanc de 98. degrez, ce qu'il aplique à toutes ſortes de figures réguliéres; de quelque nombre de côtez qu'elles ſoient. Mais on doit avoüer que la méthode de notre Auteur eſt fort ingénieuſe & facile pour la pratique.

Le ſecond avantage qu'il y trouve, c'eſt

c'eſt qu'elle garde plus facilement qu'aucune autre, la même proportion entre les parties de Fortification de Polygones ſemblables, par le ſeul moyen de deux Angles, dont elle ſe ſert, pour rendre tous les autres égaux, & par conſéquent toutes les lignes proportionnelles. Au lieu qu'ordinairement on a beſoin de calculs & de Tables, pour leur donner cette proportion, à meſure que le côté extérieur eſt plus ou moins grand.

Le troiſiéme avantage de cette méthode, c'eſt qu'elle profite auſſi avantageuſement qu'il ſe peut de l'ouverture des Angles des Polygones, en agrandiſſant conſidérablement les flancs juſqu'au Dodécagone, & même les Demi-Gorges, ſans autre diminution que des Faces, qui eſt même fort peu conſidérable, & leſquelles on agrandira aiſément avec un Orillon ou Epaulement, ainſi que l'enſeigne l'Auteur, ou comme on le jugera à propos. Elle fait auſſi en ſorte, pour ne pas trop diminuer les Faces, dans les Polygones au deſſus du Dodécagone, que la Tenaille demeure toujours la même que dans ce Polygone, par le moyen des nouvelles Capitales, qu'il fait tirer: mais cette derniére particularité

larité ſemble être moins pour l'uſage, que pour la curioſité, puis qu'il n'y a pas de Place réguliere, qui ait plus de douze côtez.

Notre Auteur explique dans cette même Planche la maniére de fortifier ſuivant la même Méthode les Places irrégulières ſur le côté extérieur. Il montre auſſi comment ſuivant ſa Méthode on peut fortifier & ces Places & les Régulières ſur le côté intérieur, mais tout cela doit être vû dans l'Ouvrage même; puis qu'on ne ſauroit le faire bien comprendre, ſans le copier tout entier. On voit encore ici des Tables, qui marquent, ſelon cette méthode, la longueur des côtez intérieurs, de la demi-gorge, des flancs, & des faces. Une échelle pour les figures de cette Planche. Une autre, qui contient une diviſion exacte du Pié Anglois en mille Parties égales; & enfin à côté une Table qui contient la proportion du Pié Anglois diviſé en mille parties avec les principaux piés de l'Europe; & les meſures dont on ſe ſert en Angleterre, pour méſurer les Ouvrages d'Architecture, tant civile, que militaire.

IV. La quatriéme & derniére Planche contient la Conſtruction entiére d'une

d'une Place ſuivant la Méthode de l'Auteur. Une choſe qui lui eſt particuliére, & à l'égard de laquelle, il s'eſt écarté du grand chemin, c'eſt que dans le deſſein d'aporter de plus grans obſtacles à battre les Flancs, au lieu de continuer le Rempart & le Parapet tout le long de la Contregarde, il ne continuë que la muraille entre le prolongement de la Face, & celui du bord du foſſé, & il la fait plus épaiſſe & plus haute là qu'ailleurs, en ſorte qu'elle ſoit auſſi haute, que le Parapet de terre, & d'environ deux verges d'épaiſſeur au ſommet.

Je ne dois pas oublier que notre Auteur nous donne ici divers Profils très-exacts, avec une table de la quantité de toutes leurs Parties; en quoi il me ſemble que Mr. *Mallet*, d'ailleurs ſi exact, eſt un peu bien ſec & bien maigre dans ſes *Travaux de Mars*. On trouve ſurtout dans cette derniére Planche deux Profils, l'un à droite de l'Echelle des Plans, pour les Places à foſſé plein d'eau, & l'autre à gauche, pour celles dont les Ouvrages ne peuvent être revétus, qui pourront ſervir à ſe conduire en ces deux cas, dans leſquels les Places ont beſoin de Berme, pour garantir le pié du Rempart.

A R-

ARTICLE V.

L'ECOLE *du* PUR AMOUR *de* DIEU *ouverte aux Savans & aux Ignorans dans la Vie merveilleuſe d'une pauvre Fille idiote, paiſanne de naiſſance & ſervante de condition,* ARMELLE NICOLAS, *vulgairement dite* la bonne Armelle, *decedée depuis peu en Bretagne. Par une Fille Religieuſe de ſa connoiſſance. Nouvelle Edition, augmentée d'un Avant-Propos.* A Cologne, chez Jean de la Pierre. 1704. in 12. pagg. en tout 892. du caractére de ces Nouvelles. Et ſe trouve à Amſterdam, chez les Wetſteins.

C'EST ici la nouvelle Edition d'un Livre à l'uſage des Myſtiques, qui nous eſt procurée par Mr. P. P. l'un des grans Myſtiques de notre Siécle, & par l'indication & les ſoins duquel on a déja imprimé pluſieurs autres Livres de cette nature. Celui-ci l'a été deux fois en France avec des Aprobations, & quoi qu'elles ſoient dattées, je ne ſaurois marquer préciſément le tems de ces deux Editions, parce qu'il y en a de ces Aprobations de 1672. de 1676. & de

de 1682. L'Edition dont Mr. P. s'eſt ſervi eſt de 1683. & c'eſt aparemment la derniére. Les changemens qu'il y a faits ne regardent point l'eſſentiel de l'Ouvrage, & ne ſervent qu'à le perfectionner. Il en a corrigé les fautes, qui étoient en grand nombre. Il en a changé le tître, & au lieu de celui de *Triomphe de l'Amour divin*, qu'il portoit, il a crû que celui d'*Ecole* du même Amour, attireroit plus de perſonnes à ſa lecture. Il a fait des Sommaires des Chapitres beaucoup plus réguliers & plus complets que ceux, qui y étoient, & marqué à la marge les Chaptires des paſſages de l'Ecriture, qui ſont citez dans l'Ouvrage. Il y avoit à la fin du Chapitre qui eſt le dernier dans le ſecond Livre de cette Edition, un autre Chapitre dans l'Edition de Paris, qui contenoit les Atteſtations, que pluſieurs perſonnes ont renduës à *la bonne Armelle* après ſa mort. Mr. P. l'a tranſpoſé, pour en former le Recueil mis à la tête de tout l'Ouvrage, comme étant le lieu qui lui convenoit le mieux.

C'eſt ce dont Mr. P. nous avertit dans une eſpêce de Préface aſſez longue, qu'il a miſe au devant de cèt Ouvra-

Ouvrage. Il y explique auſſi les raiſons qu'il a eües de procurer une nouvelle Edition de la *Vie d'Armelle.* La principale raiſon, c'eſt que cette Vie peut être un parfait modelle d'Inſtruction, tant pour les Savans que pour les Ignorans. *Ce que je puis en dire avec vérité*, aſſure Mr. P. *c'eſt que je ne vis jamais rien de plus merveilleux, de plus ſolide, ni de plus ſublime, que les Inſtructions, les Lumiéres, & les Vertus, que l'on verra briller de tous côtez dans un tel ſujet, non ſans grande admiration.* Il aſſure plus bas qu'on trouve ici une Ame *de même caractére & de même excellence que Sainte* Catherine *de Sienne, avec cette prérogative que les faits & les pratiques* de la bonne Armelle, *ſont plus imitables & partant plus utiles que celles de* S. Catherine.

Du reſte, Mr. P. a ſoin d'avertir qu'afin de profiter de cèt Ouvrage autant qu'il ſe peut, il ne faut pas s'arrêter à une ou deux pratiques extérieures ou opinions incidentes, qui par principe de parti pourroient n'être pas du gout de toutes ſortes de Lecteurs. *Depuis la diviſion funeſte du Chriſtianiſme en Partis différens*, dit-il, *il ſe trouve ci & là des têtes ſi étourdies & ſi*

ſi enivrées du vin de leurs opinions, que de proclamer incontinent & ſans miſéricorde pour Idolatrie & pour Antichriſtianiſme, tout ce qui ne s'accorde pas avec leurs vieilles idées, avec les gloſes qu'ils ſe ſont faites ſur la Lettre de la Sainte Ecriture.

Pour bien comprendre le ſentiment de Mr. P. ſur ces diverſes opinions qui diviſent les Chrétiens, il faut ſe ſouvenir d'un principe qu'il a avancé dans quelques uns de ſes * Livres, & que j'expliquerai ici en deux mots, du moins autant que je l'ai pû comprendre. Il ſe ſert pour fondement de ſon opinion de ces paroles de l'Ecriture, que *toutes choſes ſont poſſibles à ceux qui croyent.* Il tire de ce principe cette conſéquence, que ſi, par exemple, un Fidele croit que le corps de *Jeſus-Chriſt* eſt proprement & réellement dans le pain de l'Euchariſtie, ce corps y eſt proprement & réellement pour lui, parce que toutes choſes ſont poſſibles à la Foi. Si au contraire, un autre fidéle adorant *Jeſus-Chriſt* dans le Ciel croit qu'il n'eſt point corporellement dans l'Euchariſtie, par la même raiſon le Corps de *Jeſus-Chriſt*

* *Voyez* la Paix des Bonnes Ames, *par Mr.* Poiret.

n'y eſt point pour ce Fidéle. On voit bien que ſi on accordoit une fois ce principe, il meneroit bien loin & qu'il y auroit bien des controverſes, & même des plus importantes, de terminées.

Mais ce ſeul principe, quand même on l'admettroit, ne ſuffiroit pas pour lire cèt Ouvrage, ſans en être ſurpris. Il faut de plus avoir lû les Livres des Myſtiques, & être bien accoutumé à leur langage. Ceux qui n'y ſont pas initiez ont trouvé étrange ce qu'on a lû quelque part au ſujet de la fameuſe Madame *Guyon*, que dans ſes tranſports de l'Amour divin, ſon cœur ſe trouvoit ſi rempli de la Divinité, qu'elle étoit ſur le point d'en crever, & qu'il faloit néceſſairement la délacer. On trouvera dans la Vie de *la bonne Armelle* des choſes tout autrement ſurprenantes, & à l'égard deſquelles on peut dire à bien des gens, *greſſus removete prophani*, *n'aprochez point d'ici prophanes*. En voici quelques exemples.

Avant que Dieu ſe communiquât pleinement à cette Fille, elle fut comme poſſedée, ou, du moins, obſedée par les Démons; ils lui imprimérent dans le cœur une eſpêce de haine de

Dieu,

Dieu, & un tel éloignement de toutes ſortes de bonnes œuvres, que *la moindre choſe, qui regardoit la pratique du bien lui étoit inſuportable. Elle ſentoit un certain mouvement de joye d'avoir offenſé Dieu; elle ſe trouva attaquée d'un eſprit de blaſphême ſi puiſſant, que, quelque effort qu'elle fît, elle ne pouvoit de fois à autre s'empêcher d'en proférer quelques paroles. Pendant cinq ou ſix mois que dura le fort du combat, il lui étoit comme impoſſible de dormir la nuit, à cauſe des ſpectres épouvantables, dont les Diables la travailloient, prenant diverſes figures horribles de monſtres, qui par fois ſembloient la vouloir dévorer.* Mais, *enfin, notre Seigneur voulant la délivrer tout-à-fait de leurs pourſuites, & lui donner une marque ſenſible, comment ils avoient abandonné ce lieu, que ſa Majeſté avoit deſtiné pour ſa demeure, il permit qu'étant un Dimanche dans l'Egliſe elle fut ſaiſie tout ſoudain d'un tremblement accompagné d'une grande frayeur; & au même moment il lui ſortit du cerveau une fumée noire & épaiſſe, qui exhala une ſi étrange odeur, qu'elle en penſa mourir, & fut bien environ demi heure, entourée de cette puanteur. En ſuite elle ſe diſſipa, & ſon cœur ſe trouva tellement changé & fortifié,*

tifié, qu'incontinent elle commença à braver le Diable.

Le trait divin qui lui avoit pénétré le cœur, faiſoit qu'elle étoit inceſſamment à la pourſuite de Dieu, *qui le lui avoit décoché, après lequel elle ſoupiroit & gemiſſoit nuit & jour, ſans ſe donner trêve ni repos en aucune choſe de ce monde. Son eſprit étoit ſi aliéné & ſi hors d'elle, qu'elle en étoit comme inſenſée. Ne ſachant où prendre celui, qui lui avoit navré le cœur, ſouvent elle couroit de chambre en chambre, croyant de l'y devoir rencontrer. D'autres fois elle crioit après lui & l'a pelloit de toutes ſes forces; & l'Amour qui la poſſedoit lui faiſoit dire des mots, & faire des actions, qui euſſent paſſé en l'eſprit du monde pour extravagantes & au delà de la raiſon, mais non pas au deſſus de ſon amour. Par fois elle ſerroit & embraſſoit ſi fort ce qu'elle rencontroit en ſon chemin, comme des piliers, des colonnes de lit, & autres choſes ſemblables, qu'il ſembloit qu'elle ſe les voulut incorporer, & leur diſoit,* „eſt-ce point vous qui tenez „ caché le Bien-aimé de mon cœur? *Et diſant ces paroles elle fondoit en larmes. Elle alloit par les bois embraſſer les arbres, & les ſerrant étroitement, & par les Campagnes, demandant aux Créatures*

res inanimées, ainſi que l'Epouſe, qu'elles lui enſeignaſſent celui que ſon cœur déſiroit. D'autres fois elle s'adreſſoit aux bêtes & aux oiſeaux, & leur parloit comme s'ils euſſent eu de la raiſon, leur racontant la grandeur de ſon Martyre, & les incitant à benir leur Créateur. Elle diſoit quelquefois à ſon * *Amour*: „ O mon Dieu qu'il faut bien que „ vous ſoyez infiniment aimable; „ puis que ne vous connoiſſant point, „ & ne ſachant qui vous êtes, je „ meurs néanmoins & languis d'a- „ mour pour vous. *Par fois elle entroit dans une ſainte & amoureuſe impatience, & l'apelloit cruel & ſans pitié de ſe tenir ſi longtems caché: Elle lui* „ *diſoit.* Vous vous faites bien cher- „ cher, ô Amour, & me faites bien „ courir après vous: mais auſſi, ſi je „ vous puis une fois trouver, ô ja- „ mais, non jamais je ne vous laiſ- „ ſerai aller. Son Amour pour ſon Bien-aimé devint ſi ardent, qu'elle en étoit comme conſumée; elle en eut *l'eſpace de cinq ou ſix mois une fiévre continuë, qui ne lui provenoit d'autre cauſe que de l'excès du feu d'Amour, qui la brûloit & conſumoit toute, tant*

* *C'eſt le nom qu'elle donnoit preſque toujours à Dieu.*

au dedans qu'au dehors; & ainſi, en peu de tems, elle ſe trouva ſi débile, & ſi exténuée, qu'à peine ſe pouvoit-elle ſoûtenir.

Elle eut dans la ſuite une nouvelle attaque de la part du Diable, à qui Dieu permit *de joüer de ſon reſte. Cèt Ennemi lui livra un jour un ſi rude aſſaut, qu'elle ne ſavoit que faire, ni que devenir. Il lui ſembloit que tous les Démons la devoient emporter; & le feu de l'Amour impudique s'alluma ſi fort, que ne ſachant plus où ſe mettre, elle ſortit promtement du Logis, & s'en alla dans une grande prairie, pour y pleurer ſon infortune.* Au plus fort de ſes plaintes, Dieu lui changea le cœur en un moment, en ſorte que d'une extrêmité de peines, elle ſe trouva dans une extrêmité de joye & de contentement, ſans ſavoir comment, ni par quel moyen. Son Amour pour Dieu augmenta même tellement, que n'en pouvant plus ſuporter les efforts, elle en tomba dans une grande maladie. Etant même en priére, *elle ſentit ſon cœur ſenſiblement tranſpercé, comme ſi on l'eut fendu & percé de tous côtez à coups de flêches, & avec une douleur ſi grande & ſi exceſſive, qu'elle ne ſavoit que devenir. Ce feu, qui s'é-*

toit

soit si extraordinairement allumé au dedans de son cœur, s'épandit quelque tems après par tout son corps, de sorte qu'elle devint si brûlante, qu'il n'y avoit pas moyen de la toucher sans en ressentir une chaleur extrême..... Son *visage étoit toujours enflammé; sa respiration brûlante; ses veines pleines, grossies, & bouillantes; & toutes ses artéres en une agitation & palpitation extraordinaire, comme une personne qui, à proprement parler, eut été dans un brasier ardent. Aussi disoit-elle souvent à son Confesseur, quand il la visitoit en cette maladie.*

„ Mon Pére, je suis dans une four-
„ naise, mais c'est la fournaise de
„ l'Amour. *Ne pouvant plus donner de bornes à son Amour, ni retenir son*
„ *cœur, elle lui disoit,* O! va; aime
„ tant que tu voudras; car je ne t'en
„ puis plus empêcher, ni te retenir.
„ Tu n'es plus à moi, tu es au seul
„ Amour.

Les Mystiques parlent fort de *la Voye d'abandon*, & de *remise en Dieu*, en voici un exemple entre mille à l'égard de *la bonne Armelle. Quand quelque chose*, nous dit son Historienne, *se présentoit pour avoir entrée en son*
„ *cœur, elle disoit en soi-même*; si Dieu
„ veut que cela y entre, à la bonne

„ heure : pour moi, je n'ai plus rien
„ à y voir. Il en eſt le maître, & en a
„ pris les clefs. Rien du Ciel, de la
„ Terre, même des Anges n'y ſau-
„ roient avoir entrée, ſi lui même ne
„ leur ouvre.

Quelquefois après avoir communié, elle ſe trouvoit ſi remplie de l'*abondance des graces de Dieu*, qu'elle lui diſoit. „ O mon Amour & mon Tout! „ arrêtez, je vous ſuplie, le torrent „ de vos graces & conſolations ; car „ je n'en puis plus. Il n'eſt pas „ poſſible, que j'en porte davantage, „ il me ſemble que mon cœur eſt „ prêt de crever & de ſe fendre, tant „ il en eſt regorgeant, je n'en puis „ plus.

En voila plus qu'il n'en faut, pour faire connoitre le caractére de ce Livre, & pour établir la vérité de ce que j'ai dit ci-deſſus, qu'il faut être initié dans le langage & dans la doctrine des myſtiques, pour n'être pas ſurpris des choſes qu'on y traite. Le Lecteur en fera le jugement qu'il trouvera à propos.

ARTICLE

ARTICLE VI.

Extrait de diverſes Lettres.

D'*Angleterre.* On vient de publier ici (Oxford) toutes les Oeuvres de * *Xenophon. Xenophontis Opera omnia, unà cum Chronologia Xenophontea Clar. Dodwelli, & quatuor Tabulis Geographicis, Græcè & Latinè.* Cela fait cinq Volumes in 8.

Mr. *Gregory* a donné une nouvelle Edition des Oeuvres d'*Euclide. Euclidis Opera omnia, Græcè & Latinè. Ex recenſione* Davidis Gregorii *M. D. Aſtronomiæ Profeſſoris Savilliani & R. S. S.*

Le ſecond Volume de *l'Hiſtoire des Guerres Civiles d'Angleterre* de Mylord *Clarendon* va paroître au premier jour; auſſi bien que le S. *Cyrille* de Mr. *Tho. Milles.* On a encore imprimé le dernier Volume du Traité de Mr. *Edwards* contre les Sociniens. *A Preſervative againſt Socinianiſm* &c.

* *Je ne ſai ſi ce n'eſt point la même qui a paru il y a trois ou quatre ans. Ce qui me le feroit croire, c'eſt, qu'elle étoit dans la même forme.*

C'eſt à dire, *Préſervatif contre le Socinianiſme, où l'on montre la Fauſſeté & l'Impieté de la Doctrine pernicieuſe de* Socin *& de ſes Diſciples, lors qu'ils enſeignent, que* la Raiſon doit être la régle de notre foi, & le Juge Souverain de la Religion révélée. *Quatriême & derniére Partie, par* Jonathan Edwards *Docteur en Théologie*, & Chapelain ordinaire de ſa Majeſté. C'eſt un in 4. de 235. pages, que l'on eſtime.

Je n'ai garde d'oublier un nouvel Ouvrage du ſavant Mr. *Hudſon*, Bibliothécaire de l'Univerſité. Il nous a donné un nouveau Volume de ſon Recueil des Anciens Géographes Grecs, & il a encore de la matiére, pour trois ou quatre autres. *Geographiæ Veteris Scriptores Græci Minores, cum Interpretatione Latina, Diſſertationibus ac Annotationibus. Vol. II. Oxoniæ è Theatro Sheldoniano, in* 8. Mr. *Hudſon* a mis des Notes au bas de châque page, où il explique le Texte & en marque les diverſes Leçons. On trouve après cela une Diſſertation de Mr. *Doduel* ſur châque Géographe dont on a donné les Ouvrages dans ce Volume.

Il paroit ici (Londres) un Livre, qui ne plaira pas à tous les gens du métier. *The Grounds of Phyſick exami-*

ned

ned &c. C'eſt-à-dire, *Examen des Principes de la Médecine, où l'on fait voir que les raiſons qu'on donne ordinairement de l'Abus de cette Science ne ſont pas ſolides: pour répondre à une Lettre du Docteur* G.... *par* P. Paxton, Docteur en Médecine. *in* 8. pagg. 104. Il ſemble que cèt Auteur a eu particuliérement en vuë de faire voir que les Apoticaires ne devroient pas ſe mêler de la Médecine, comme ils font ici tous les jours, au grand regret des Médecins. Voici un autre Livre de Médecine. *De Arthritide Symptomatica, Diſſertatio Auctore* Guilh. Muſgrave *M. D. Inclyti Medd. Lond. Collegii, & Regiæ Societ. Socio. in* 8. *pagg.* 251.

Voici le contenu des Tranſactions Philoſophiques de Mars & Avril. I. Partie d'une Lettre de Mr. *Abraham de la Pryme* Membre de la Societé Royale à l'Auteur, touchant une Trombe vuë depuis peu à Hatfield. 2. *De Curvarum Tangentibus & Maximorum & Minimorum Theoria immediatè deductis: una cum Theorematis quibusdam ad Sectiones Conicas pertinentibus, ejuſdem calculi auxilio inveſtigatis. Auctore* Humphrido Dittono. 3. *Specimen Methodi generalis determinandi figura-*

rum Quadraturas : Auctore Jo. Craig. 4. Extrait de quelques Lettres de Mr. le Chevalier H * * * contenant des Obſervations qu'il a faites avec ſon Microſcope.

Mr. *de Moivre* Membre de la Societé Royale nous va donner au premier jour la Critique qu'il a faite du *Traité des Fluxions* de Mr. *Cheyne*. Il lui fera voir bien du Pays. Je vous en envoyerai le précis dès qu'elle paroîtra.

De Hollande. On trouve à Amſterdam, chez *Henri Deſbordes* & *Daniel Pain* Marchands Libraires un *in* 12. ſous ce tître, *Défenſe du Droit de la Maiſon d'Autriche à la ſucceſſion d'Eſpagne. Et la vérification du partage du Lion de la Fable dans les conſéquences de l'intruſion du Duc d'Anjou. Avec la Réfutation des Libelles répandus dans le Public, en faveur de cette Intruſion. A Cologne.* 1709. L'Auteur de ce Livre eſt un Lorrain, qui demeure à Vienne en Autriche, fort attaché aux Intérêts de l'Empereur, qui ne parle pas parfaitement bien François; mais qui en récompenſe entend parfaitement la matiére qu'il traite. On dit dans l'Avertiſſement de cette nouvelle Edition, qu'on ne ſait en quelle Langue il a été premierement écrit, mais on nous a

aſſuré

assuré qu'il avoit été écrit en François, & imprimé à Vienne. Comme il n'étoit point connu dans ces Provinces, on n'a pas mal fait d'en procurer une nouvelle Edition. C'est un Livre de saison, dont nous pourrons parler plus amplement le mois prochain.

Le Sr. *Brunel* Libraire à Amsterdam commence à débiter le sixiéme Tome de l'*Histoire de Loüis XIII.* par Mr. *Le Vasſor.* Il est précédé d'une Préface, dans laquelle l'Auteur répond à Mr. l'Abbé de *Saint Remy* & à Messieurs les *Journalistes de Trevoux*, qui l'ont attaqué. Le même Libraire vient de publier un nouvel Ouvrage de Mr. *de la Placette* sous ce titre: *Dissertations sur divers sujets de Morale & de Théologie.* 1. *De l'Amour de Dieu & de l'Amour propre.* 2. *De l'Attrition, où l'on fait voir que ce que l'Eglise Romaine fait sur ce sujet ruine absolument la Morale de* Jesus-Christ. 3. *Sur le quatriéme Commandement, & sur la maniére en laquelle les Chrétiens doivent l'observer.*

Guillaume vande Water Libraire à Utrecht, a imprimé le troisiéme & dernier Tome du Traité *de Jure Belli & Pacis*, de *Grotius*, avec les Com-

mentaires de Mr. *Vander Meulen*, *in folio*. Les Sieurs *Moetjens* & *van Dole* Libraires de la Haye ont réimprimé tout cèt Ouvrage, traduit en François par Mr. *Courtin*. Cette nouvelle Edition eſt augmentée de la Diſſertation de *la Liberté de la Mer*, & du Traité *de l'Equité*, *de l'Indulgence*, & *de la Facilité*. Deux petits Livres de *Grotius*, qui, à ce que je penſe, n'avoient jamais été traduits en François, & qui l'ont été préſentement par un habile homme.

Le Sr. *De Lorme* Libraire d'Amſterdam fait une nouvelle Edition de la Philoſophie de Mr. *Le Clerc*. On a imprimé à Amſterdam. *Arnoldi Vinnii JC. in IV. Libros Inſtitutionum Imperialium Commentarius. Editio Poſtrema. Auctoris Notis Aucta. in* 4. On a fait un Recueil *in* 8. de quelques Oraiſons funébres prononcées, à l'honneur de *Guillaume III.* Roi d'Angleterre. *Laudationes Funebres Regis Guilielmi III. à Melch. Leidekkero, Ja. Georg. Grevio, Jac. Granovio, Jac. Triglandio, & Aug. Gabillonio. in* 8. On n'auroit pas mal fait d'y joindre celle que Mr. *Turrettin* Profeſſeur à Genéve a prononcée & publiée, & dont tout le monde a fait beaucoup de cas.

Les

Les deux derniers Volumes des Oeuvres de feu Mr. *Spanheim*, paroiſſent depuis quelque tems. Vous avez donné dans vos* Nouvelles le Catalogue des Traitez qu'ils contiennent.

J'ai témoigné dans mes *Nouvelles d'Octobre*, que je doutois, que l'uſage établi à Rome de baiſer ſes parentes à la bouche, eut été introduit pour découvrir ſi elles avoient bû du vin, contre la défenſe qui leur en étoit faite. Je n'ai point allegué mes raiſons. La principale eſt, qu'il n'y a nulle apparence qu'on eut fait d'une marque de civilité & d'amitié un piége pour ſurprendre celles à qui on rendroit ce devoir. Ce ſeroit une trahiſon inſigne, qu'on ne devroit point attendre d'un étranger, encore moins d'un proche parent. Il ne ſerviroit de rien de citer là-deſſus le témoignage des anciens qui le diſent. Ils ſont des témoins dignes de foi, lors qu'il faudra atteſter de la coutume; mais lors qu'il s'agira de la raiſon de cette coutume; il ne faudra les en croire, que lors qu'ils nous en allégueront de bonnes preuves. J'écrivis mes penſées à Mr. *Claude* dont le Livre avoit été l'occaſion qui m'avoit

* *Octobre.* 1700. *pag.* 477. *& Novembre.* 1700. *pag.* 595.

voit fait expliquer ſur cèt Article. Comme ce qu'il m'a répondu me paroit curieux, je le tranſcrirai ici.

Les Ecrivains anciens, me marque-t-il, donnent deux raiſons fort différentes de cèt uſage établi à Rome de baiſer ſes parentes. *Plutarque*, comme je l'indique dans ma Diſſertation, raporte dans la *Vie de Romulus*, dans ſon Livre *de Virtute mulierum* & dans ſes *Queſtions Romaines*, que quelques réchapez de Troye ayant pris terre, avec beaucoup de peine, en Italie, au rivage du Tibre, leurs femmes ennuyées & abattuës des longs travaux qu'elles avoient ſoûtenus avec eux, brûlérent leurs vaiſſeaux, pour obliger leurs maris à s'arrêter dans ce lieu: que les Troyens furent d'abord fort irritez contr'elles; mais que ces femmes les apaiſérent à force de careſſes & de baiſers: que s'étant donc établis en cèt endroit & ayant été bien reçus des Originaires du Pays, ils proſpérérent dans peu, au delà de leurs eſpérances; & qu'en mémoire de ce bonheur, les femmes avoient conſervé la coutume de baiſer leurs parens de la même maniére que les Troyennes avoient baiſé leurs Maris pour les adoucir. Il y auroit pluſieurs choſes à remarquer:

marquer ſur cette Tradition: *Plutarque*, qui n'en parle partout qu'en doutant, ſemble témoigner qu'il n'eſt pas trop aſſuré du fait. Outre que l'on pourroit montrer des contradictions dans certaines particularitez de cette hiſtoire, qui en afoibliroient la verité. Mais je craindrois de vous ennuyer par un trop long diſcours.

La ſeconde opinion eſt plus probable, & ſes preuves me paroiſſent mieux fondées. J'avouë, Monſieur, qu'à conſidérer la choſe en elle-même, elle n'eſt guéres dans les régles de l'Amitié, de l'honnêteté & de la bienſéance. S'imaginer des hommes, qui ne vont baiſer leurs parentes, que pour éprouver ſi elles ont bû & les maltraiter, en cas qu'elles l'ayent fait; cela n'eſt pas trop Romain. Mais, Monſieur, on voit d'autre part, que *Pline Liv. IV. Ch.* 13. témoigne, *Catonem ſcripſiſſe ideo propinquos fœminis oſculum dare, ut ſcirent an temetum olerent. Aulu-Gelle* dit *Liv. X. ch.* 23. que la même raiſon ſe trouve dans tous ceux, qui ont écrit des mœurs des Romains, & aſſure *inſtitutum ut cognati* fœminis *oſculum ferrent, reprehendendi cauſâ, ut odor indicium faceret, ſi bibiſſent temetum.* Il ajoute dans ce même endroit les

propres

propres paroles de *M. Porcius Cato*n. *Si vinum bibit mulier, ſi cum alieno viro probri quid fecit, condemnatur.* Il eſt clair par ces paroles, que les Romains regardoient ces deux crimes preſque comme égaux. On ſait que *Romulus* avoit fait une Loi, par laquelle il défendoit aux femmes, ſous peine de la vie, de boire du vin, & qu'*Egnatius Mecennius*, après avoir tué ſa femme à coups de bâton, parce qu'elle avoit bû du vin d'un tonneau, fut abſous par ce même Roi. Tout cela ſemble donner à connoître, que les Romains pouvoient bien baiſer leurs femmes & leurs parentes, pour la cauſe en queſtion, & l'on pourroit même croire que la Loi de *Romulus* a été ſuivie de l'ordonnance de cette coutume. Ce qui me le perſuade, Mr. eſt que, du tems de *Romulus*, lors qu'une femme avoit été ſurpriſe en adultére ou buvant du vin, c'étoit au Mari & aux parens de connoître de ſon crime. *Denis d'Halicarnaſſe* nous l'aprend *Liv. II.* Je ne me ſervirai que de la Traduction Latine, qui en cèt endroit me paroit fort exacte. *De hujuſmodi criminibus, cognati cum marito cognoſcebant, in quibus erat violata pudicitia: & quod apud Græcos videretur leviſ-*

leviſſimum, ſi deprehenſa eſſet vinum bibiſſe mulier: nam utrumque damnavit Romulus, ut delictorum muliebrium maxima; ratus ſi uprum deſperatæ audaciæ principium eſſe, temulentiam verò ſtupri.

Il paroit par tout ce qu'on vient de lire, que Mr. *Claude* a eu grande raiſon d'alleguer dans ſon Livre la coutume & le fondement de la coutume dont il s'agit: & que ſi après les témoignages qu'on vient de lire, on n'eſt pas encore perſuadé de la raiſon de cette coutume, ce n'eſt qu'aux Anciens qu'en doit s'en prendre, & non à Mr. *Claude*, qui n'a pû ſe diſpenſer de citer les ſeuls témoins qu'on peut avoir ſur une queſtion de cette nature.

Dans le mois de Novembre dernier. Pag. 502. lig. penult. après *remarqué*, ajoutez *ſur la multiplication des Plantes.*

FAUTES A CORRIGER.

Dans ce mois de Décembre. Page 639. lig. 24. & ſuiv. on a dit par diſtraction tout le contraire de ce qu'on vouloit dire. Au lieu de ces Paroles, *il y a eu un Théologien Eſpagnol ſi ſavant, qu'il a donné à cette Princeſſe le nom de ſon Pays l'apellant Candace; à peu près comme ſi quelcun croyoit que France eſt le nom propre de Loüis XIV.*

parce

parce qu'on l'apelle Roi de France. Liſez, *Il y a eu un Théologien Eſpagnol ſi ſavant qu'il a cru que* Candace *nom propre de cette Princeſſe, étoit le nom de ſon Royaume; à peu près comme ſi quelqu'un croyoit, que le Royaume de* Loüis XIV. *s'apelle* Bourbon *parce qu'il ſe nomme* Loüis de Bourbon.

Le Traité de *l'Amour du Prochain* de Mr. *Saurin*, dont on a parlé au commencement de ce Mois, n'eſt pas imprimé à Utrecht chez *G. Van de Water*, comme on l'a dit en cèt endroit, mais à Amſterdam, chez *H. Schelte.*

TABLE

des Matiéres Principales.

Decembre 1703.

ELIE SAURIN, *Traité de l'Amour du Prochain.* 603
JO. ALBERT. FABRICIUS, *Codex Apocryphus N. Téſtamenti.* 623
——— *Bibliotheca Latina.* 648
Idée générale de la Fortification. 661
L'Ecole du pur Amour de Dieu, dans la Vie d'Armelle Nicolas. 670
Extrait de diverſes Lettres. 681

TABLE

TABLE ALPHABÉTIQUE

Pour les Nouvelles des ſix derniers Mois de 1703.

A.

Abdias, L'Hiſtoire du combat des Apôtres par *Abdias*, Réflexions ſur ce Livre. 638

Académie Royale des Sciences, Extrait de l'Hiſtoire de cette Académie pour l'an 1700. 483. Le Roi de France demande un Catalogue des Ouvrages que les Membres de ce corps ont faits. 598

Action, ſi on peut diſtinguer le matériel du formel. 293

Adam, ſon péché fut ſon commerce charnel avec Eve ſelon *Agrippa*. 324

Affranchiſſemens, quand introduits dans les Egliſes Chrétiennes. 152

Agrippa (Henri Corneille) diverſes Remarques ſur ſon ſujet. 320

Air, diverſes réflexions ſur ſa nature. 462. qui par les poûmons entre dans le ſang, par où il en ſort. 492. *Septentrional*, n'eſt pas plus peſant, que plus près de l'Equateur. 511

Albe (le Duc d') S'il a fait un Livre contre le Pape. 586

Allégories, ſont toujours fort ſuſpectes. 88.

le jugement qu'on en doit faire. 270. 281

Ambre jaune, eſt peut-être un Mineral. 487

Ame, ſon immortalité enſeignée par les anciens Philoſophes. 88. Sa nature, ſon immortalité, & ſon activité après la mort établies. 204. L'Ame Spirituelle ne produit pas la vie du corps. 205. La mémoire lui eſt eſſentielle, dès qu'une fois elle a exiſté. 207. Réponſe aux argumens tirez de l'Ancien Teſtament, qui ſemblent dire que l'Ame périt abſolument par la mort. 211. Livre pour ſoutenir qu'elle eſt corporelle. 228. Réponſes à ce Livre. 229. examen d'une nouvelle Démonſtration de ſon Immortalité. 568

Amour du prochain, expliqué avec ſes limites &c. 611

Amour propre, légitime & illégitime, diverſes réflexions ſur ce ſujet. 607. Pourquoi Dieu n'a pas commandé de nous aimer. 609

Amſterdam, juſtifié contre les accuſations de Mr. *Temple*. 349

Anabaptiſtes, employez utilement au ſiége de Groningue. 427

Antonin (Caracalla) eſt Auteur de la Conſtitution, qui attribue le Droit de Bourgeoiſie à tous les ſujets de l'Empire Romain. 148

Apocalypſe, s'il étoit défendu de le lire à

à ceux qui n'avoient pas 40. ans, ou de l'expliquer aux Miniſtres de France, ſans permiſſion. 647
Apothéoſes, leur Origine & les cérémonies qu'on y obſervoit. 15
Apôtres, pourquoi on leur a attribué tant d'écrits. 638
Arien, nouvelle Edition de cet Auteur. 358
Ariſtote, quelle idée il a eüe de Dieu. 94
Armelle Nicolas, Hiſtoire de cette fille. 670
Arnauld (Antoine) Hiſtoire d'une Lettre, qui excita du bruit, à l'occaſion de ſa mort. 405
Art de Penſer, Sort de la Traduction Latine de ce Livre. 525
Article au ſujet du démêlé de l'Auteur avec Mr. de Vallone. 477
Athénes, remarques ſur le droit de Bourgeoiſie donné par cette Ville. 36
The Athenian Oracle, Livre Nouveau. 100
Auditeur, décapité à Rome poudré & ajuſté. 380
Auſone, de quelle Religion il étoit. 658
Auteurs, s'ils ſe peuvent citer eux-mêmes. 583. du XVI. Siecle, jugemens ſur leur ſujet. 305
Auteur anonyme, de la *Vie de Turenne* & autres Livres, diverſes Remarques ſur ſon ſujet. 570
Autonomie, privilége de ſe gouverner par ſes propres Loix, remarques curieuſes ſur ce ſujet. 156

B

Barbarigo (Cardinal) faillit d'être Pape. 387
Barbier (Madem.) Son raiſonnement refuté. 556
Baromètre, ſes effets, expliquez, & ce qu'il préſage. 462 &c.
Bellarmin, Ses Controverſes ont été corrompuës. 28. Son Aſcenſion de l'ame à Dieu traduite en Anglois. 235
Benoit XI. Réponſe judicieuſe de ce Pape au ſujet de *Loüis* de Baviére. 284
Blondel, Sa Lettre ſur ce qui s'eſt paſſé dans les Académies des Sciences & des Inſcriptions. 5. Suite de cette Lettre. 123
Bombes, dans leſquelles il y a des Lames de cuivre avec des caractéres. 428
Bourgeoiſie Romaine, devenuë vénale. 41. Combien elle ſe vendoit à Tarſe. 44
Brandebourg (L'Electeur de) ſon éloge 410
Buddé (J. François) Extrait de ſes Elémens de la Philoſophie. 90 Extrait de ſes *Parerga Hiſtorica*. 267
Bull, Ses Oeuvres réimprimées. 231
Bulle de diſſolution en faveur d'Henri VIII. Remarques ſur ce ſujet. 195

C

Cajetan, Son caractére. 319
Callidius Chryſopolitanus, véritable nom de cèt Auteur. 555
Candace, erreur ſur ce nom. 639
Carloſtad, Singularité de ſes Diſputes avec *Luther*. 185

Carmes, ont eu *Pythagore* dans leur Ordre. 471
Catarin, rejetté par les Dominicains & adopté par les Jéſuites. 27
Cathérine de Medicis, ſi elle fit graver une Médaille où elle étoit repréſentée faiſant un ſacrifice au Démon. 581
Catinat (Maréchal) S'il eſt l'Auteur de deux Lettres, qui courent ſous ſon nom. 585
Le Céne, Sa mort & ſes Ouvrages. 356
Cérémonies de l'Egliſe Romaine, ſi elles tirent leur origine des Juifs ou des Payens. 275
Charleroi, pourquoi il ne fut pas pris par le Prince d'Orange. 430
Charles II. (Roi d'Angleterre) ſe plaint amérement de *Loüis XIV.* 344. Gagné par la France. 408
Charon, origine du péage qu'on lui paye. 303
Chats, *Foüines*, &c. pourquoi ils tombent ſur leurs piés. 518
Chaux éteinte, eſt un auſſi grand Alkali, que la chaux vive. 496
Ciceron, *in Uſum Delphini* très-peu eſtimé. 656
Citations de l'Ancien Teſtament dans le Nouveau. Régles pour les expliquer. 60
Citerne (l'eau de) Remarques ſur ce ſujet. 143
Citoyens Romains, ceux qui devenoient tels ne pouvoient être Citoyens d'une autre

Ville. 38. Comment on perdoit ce droit de Citoyen Romain. 39
Clarendon, Abrégé de ſon Hiſtoire Civile d'Angleterre, & diſputes ſur ce ſujet. 227. ſecond Volume de cette Hiſtoire. 681
Claude (J. Jaques) Extrait de ſes Diſſertations ſur les ſalutations des Anciens & les Nourrices, & les Pédagogues. 447. ſes réflexions ſur la coutume des Romains de baiſer leurs parentes à la bouche. 688
Cleopatre (la Jeune) Son Hiſtoire. 8
Le Clerc (Jean) Extrait de ſa traduction du N. Teſtament. 46
Cliens, la peine qu'ils avoient, pour faire la Cour à leurs Patrons. 454
Cocblée (Jean) Jugement ſur cèt Auteur. 332. Deſſein impie qu'il forme. *ibid.*
Codex Apocryphus N. Teſtamenti, Extrait de ce Livre. 623
Coevorden, repris. 432
Compliment ſingulier, fait par un Vénitien. 397
Commentateurs Dauphins, cenſurez. 655
Concile, eſt au deſſus du Pape ſelon *Ugbonius*. 319
Confeſſions de Foi, des Proteſtans, changemens qu'ils y ont faits ſur l'Article de la S. Céne. 188
Conſeil des affaires ſecrétes, établi en Hollande. 341
1. *Corinthiens*, *XV*. 29. expliqué. 70

Cornaro (Loüis) Traduction de ſes Conſeils & moyens de vivre plus de cent ans. 357
Le Correcteur corrigé, Extrait de ce Livre. 25
Coüin (Abbé) fort eſtimé & fort décrié ſucceſſivement. 572
Coucou, remarques ſur ſon ſujet. 303
Coward, publie une défenſe de ſon ſentiment, que l'Ame eſt corporelle. 228.
Réponſes à ſon Livre. 229
Crane enlevé, effet remarquable. 496
Crépuſcule, doit être fort grand ſous les poles. 511
Cyniques (Philoſophes) leur Apologie. 95
S. Cyrille, nouvelle Edition. 681

D.

D'Alecarle, n'eſt pas la borne entre l'Uplane & la Geſtricie. 304
Danemarc, remarques ſur ce Pays. 549
Dégrez de conſanguinité, Remarques ſur la Loi du Lévitique à cét égard. 196
Défenſe du Droit de la Maiſon d'Autriche &c. 684
Démons, ſont les Auteurs de bien des choſes, qu'on ne leur impute point. 68
Deſcartes, ſon Argument pour l'exiſtence de Dieu refuté. 163
Deuſingius, Théologien Allégoriſte outré. 270
Dictionaire Hiſtorique Anglois, on y fait un Suplément. 356
Dieu, les Payens en ont reconnu un Suprême au deſſus de toutes les fauſſes Divini-

tez qu'ils ont adorées. 86
Diſciplinæ voluntariæ, étoient en uſage du tems de S. *Auguſtin*. 103
Dominique (l'Ordre de S.) c'eſt celui de tous les Ordres à qui les Jéſuites ont le plus d'obligation. 28
Driedo (Jean) eſt un Controverſiſte judicieux. 325
Droit Canonique, eſt peu eſtimable. 323

E.

Eaux, des pluyes, des Citernes, & des Fontaines, remarques ſur ce ſujet. 139
Eccléſiaſtique qui écrit la vie de l'Aſſaſſin de *Jean de Wit*. 422
Eccléſiaſtiques, permettoient des Concubines moyenant un certain droit. 183
Eclipſes de Soleil; moyens de s'en ſervir pour déterminer les Longitudes. 507. Remarques ſur celle de 1699. 508
Ecole du pur Amour de Dieu, Extrait de ce Livre. 670
Ecoles des Loix, Quand établies dans l'Empire Romain. 154
Ecriture, diviſée en verſets, cette diviſion en interrompt quelquefois le ſens. 53. Si on doit lui donner tous les ſens que les paroles peuvent recevoir. 84
Edit Provincial, ce que c'étoit & quand établi. 155
Editions, Remarques de l'Auteur ſur les différentes Editions. 519. Les dernières ne ſont pas toujours les meilleures. 520

Edwards, son dernier Volume contre les Sociniens. 681
Eglise Romaine, sa corruption avoüée par le Pape. 182
Eglises privilégiées, leurs Titres jettez au feu par le conseil de Du Prat. 180
Elizabeth (Reine d'Angleterre) si elle interrompoit les Prédicateurs. 558
Empire Romain, On ne permettoit point que les Particuliers y eussent des Forteresses. 442
Enfans, au dessous de 7. ans, leurs corps n'étoient point brûlez. 12. Qu'on châtre pour la Musique. Maison établie à Naples pour cèt effet. 381
Epictéte, Sa *Vie* traduite par Mr. *Boileau*, remarques sur ce sujet. 564
Epistolæ Obscurorum Virorum, Jugement de cèt Ouvrage & qui en est l'Auteur. 306
Equinoxe du printems de 1703. Remarques sur ce sujet. 123
Equites Romani, Ce que c'étoit. 441
Erasme, jugement sur ses Ouvrages. 309. Et sur ses sentimens. *ibid.* On le veut faire Cardinal. 311. Son éloge. *ibid.* Conseil singulier qu'il donne à ceux qui veulent lire l'Ecriture. 314
Eschenbach (André Chrétien) Extrait de son Epigènes *de Poësi Orphica*. 72
Esclave, c'est ainsi qu'on doit traduire le mot δοῦλος, de l'Evangile, & non par celui de serviteur. 58
Esclaves & libres, l'Evangile tendoit à abolir

lir cette distinction, quoi qu'il ne l'ait pas fait directement. 59
Espagne Ne peut être gagnée par la France en 1672. 410
Etna artificiel. 499
Etoiles, on les voit en plein jour au moyen des Lunettes. 514
Evangile, si l'on peut dire l'Evangile de S. Matthieu. 634. Pourquoi il n'y a que 4. Evangiles. *ibid.*
Evangile de l'Enfance, marques de sa supposition. 630
Eucharistie, changemens, qui sont arrivez à sa célébration dans la suite des tems. 272
Euclide, nouvelle Edition de ses Oeuvres. 681
Eusèbe, Ses Commentaires sur les Pseaumes imprimez. 113. Son Histoire traduite en Anglois avec sa vie. 229

F.

Fabrice (J. Albert) Extrait de son Codex Apocryphus. 623. Extrait de sa *Bibliothéque Latine.* 648
Faculté de Théologie de Paris, S'est trompée dans quelques unes de ses Censures. 201
Faydit (Abbé) sa Lettre au P. *Martial* au sujet des Carmes. 471
Femmes, Comment apellées chez divers Peuples. 450. *A Rome*, si leurs parens les saluoient à la bouche pour voir si elles avoient bû du vin. 687
Fermentations avec des feux & des flammes, S'il

S'il s'en fait de telles. 106
Figures des Livres, Abus qui ſe commettent ſur ce ſujet. 541
Flagellations, Voyez Diſciplines volontaires. 103
Fleur, ſon uſage dans les Plantes. 594
Flux & Reflux de la Mer, expliqué. 461
Fontaines, remarques ſur leur origine. 139
Fortifications, Extrait des Tables de Fortifications. 661
S. François de Sales, particularitez de ſa canoniſation. 377
Fraudes pieuſes aprouvées par S. *Jerôme* & par d'autres anciens. 629
Funerailles & Apothéoſes, Diſſertation de Mr. *Couture* ſur ce ſujet. II. Cérémonies qu'on obſervoit dans ces occaſions. *ibid.*

G.

Gale, eſt cauſée par de petits animaux. 469
Géographes Anciens, Second Volume. 682
Gobart (Laurent) Extrait de ſon Traité ſur le Barométre. 459
Goutes d'Angleterre, de quoi elles ſont compoſées. 497
Gouvernemens, quels ſont les plus ſûrs & les plus heureux. 339
Grammaire Générale, nouvelle Edition de ce Livre. 475
Grecs, ont eu connoiſſance de la Philoſophie avant *Thalés*. 74. N'ont pas apris des autres tout ce qu'ils ont ſû. 74

Grégoire le Grand (Pape) Nouvelle Edition de ſes Ouvrages. 598
Gregory, Plan de ſon N. Teſtament Grec. 97
Groningue, remarques ſur le ſiége & la délivrance de cette Ville. 427
Grotius, troiſiéme Tome de ſon Traité de Jure Belli & Pacis, imprimé avec des Notes, & la Traduction Françoiſe de tout l'Ouvrage réimprimée. 685
Guillaume III. (Roi d'Angleterre) ſa conduite extrêmement loüée. 340. Son crédit étant Prince d'Orange devoit augmenter par la Paix. 348. Sa fermeté contre les plaintes de la France. 350. Extrait du ſecond Volume de ſon Hiſtoire par *Samſon*. 406. Diverſes réflexions ſur ſon ſujet. 413. &c. Forme trois entrepriſes, qui ne lui ſont pas heureuſes. 429
Guillaume Wander, qui eſt cèt Auteur. 570

H

Hanau (Martin de) ſes erreurs monſtrueuſes. 318
Harangues, dans les Hiſtoriens, Réflexions ſur ce ſujet. 443
Hardouin (Jéſuite) critiqué. 159
Henri VIII. (Roi d'Angleterre) Son Pére l'oblige de proteſter contre ſon Mariage avec *Catherine* d'Arragon. 194. Raiſons pourquoi il penſa à la quitter. *ibid.* Remarques ſur la Bulle envoyée pour la Diſſolution. 195. Si ſon divorce

vorce étoit légitime. 196
Henwood (Jean) Son Traité sur la Justification. 101
Hermas, quel cas on doit faire de son *Pasteur*. 648
Hérétiques, des Jurisconsultes ont prétendu qu'on ne devoit point leur garder la Foi. 553
Histoire Ecclésiastique du XVI. Siécle est fort abondante, caractére de ce Siécle. 172
Hollande, Si les Luthériens, Catholiques R. &c. y font leurs exercices à portes fermées. 548
Homberg, Son Analyse du soufre commun. 128. promet de nouveaux Elémens de Chymie. 133
la Hontan le Baron de) Extrait de ses Dialogues & du dernier Volume de ses Voyages. 545
Horace, passage de ce Poëte sur la *Testudo* expliqué. 245
Hudson, Second Volume de son Recueil des Géographes Anciens. 682

I

Janſenius pour & contre, titre d'un Libelle suprimé. 109
Jaques II. (Roi d'Angleterre) n'est point l'Auteur d'une Lettre qu'on lui a attribuée. 586
S. Jean, quelle pensée il avoit, quand il adora l'Ange. 56. S'il l'adora deux fois. 57

Jean Baptiſte, Il vaudroit mieux l'apeller le Baptizeur. 54
Jerico, réflexions ſur la ruine de ſes murailles, & les cauſes qui la produiſirent. 284
Jeſus-Chriſt, ne fut pas tranſporté réellement par le Démon. 65. A été adoré d'une adoration Religieuſe par ſes diſciples, pendant qu'il a été ſur la terre. 294 n'a jamais fait de miracle, qui n'ait été un bienfait. 630. On lui attribuë d'avoir fait des paſſereaux. 631. Ce qu'il écrivoit en terre. *ibid.*
Images, Leur abus blâmé par *Thomas Illyricus*. 319. Et Agrippa. 322
Inchoffer (Melchior) Hiſtoire du Livre qu'il a fait pour défendre la Lettre de la Vierge à ceux de Meſſine. 644
Indiculus Univerſalis, Nouvelle Edition de ce Livre. 239
Inſtrumens de muſique, ont tiré leur origine de quelque choſe de naturel. 263
Inteſtins, leur playe n'eſt pas mortelle. 469
Joſeph (Flave.) eſt accuſé avec juſtice de mauvaiſe foi, pour n'avoir pas parlé du maſſacre des petits enfans. 65. Nouvelle Edition de ce Livre de la Traduction de d'*Andilly*. 113
Journaliſtes de Trevoux, refutez. 30
Juba (le Jeune) Son Hiſtoire. 7
Julien (l'Apoſtat) on ſe forme une idée trop horrible de ce Prince. 230
Julien Potier, Sa Quadrature du Cercle, &

& sa Duplication du Cube desaprouvée par l'Académie. 506
Jus Italicum, remarques sur ce droit. 159
Le plus Juste péche 7. fois le jour. Ce passage n'est point dans l'Ecriture. 633
Justin (Martyr) justifié sur ses sentimens. 234

L

Lacédémoniens, étoient plus riches que les Athéniens. 559
Laponie, éloge de ce Pays. 298. Pourquoi le Christianisme ne s'y établit pas. 301
Lettre à l'Auteur sur ses démêlez avec Mr. *de Vallone*. 113. S'il a tronqué ses propositions. 117. Sur le fameux Argument de *Descartes* pour l'existence de Dieu. 163
Lettres des Anciens (Choisies) traduites en Anglois. 229
Liévre monstrueux, 495
Livres, Il n'y a que les Auteurs, qui dussent y faire des changemens. 532
Livres Apocryphes, usages qu'on en peut tirer. 625
Loüanges, leur utilité pour porter les hommes à la vertu. 222
Loüis de Baviére, Remarques sur cèt Empereur. 284
Lune, pourquoi elle paroit plus grande lors qu'elle se léve, que lors qu'elle aproche du Méridien. 485
Luther, remarques sur la Bulle de condam-

damnation publiée contre lui. 181. Ses défauts, excuſé. 183. Singularitez ſur ce ſujet. 184. Sa maniére de diſputer avec *Carloſtad.* 185. ſes emportemens contre *Zuingle.* 191. 198

Lyre ancienne, remarques conſidérables ſur ce ſujet. 245. &c. On la faiſoit du corps de la Tortuë. 250

M

Mages, qui ils étoient proprement. 63. On trouve leur nom dans Iſaye. *ibid.* S'ils adorérent J. C. de l'adoration ſuprême. 55

Magie & Magiciens, Diverſes Remarques curieuſes ſur ce ſujet. 573. Origine de la Magie. 576. N'a pas toujours été le partage des ſots. 577. 582

Magiſtrats changez dans les Villes de Hollande. 423

Mantoüan (Jean Baptiſte Spagnoli, dit le) Jugement ſur ce Poëte. 316

Mariages, droit des Mariages dans l'Empire Romain. Remarques ſur ce ſujet. 161

Maſſon, a compoſé la Chronologie de la Vie de Pline. 99

Matth. VI. 27. expliqué. 66. *VIII.* 17. expliqué. 67 *XVII.* 15 expliqué. 68 70

Maurier (Du) Nouvelle Edition de ſes Mémoires. 477

Maxime outrée de S. Matthias. 642

Maxime de Tyr, Ses diſcours réimprimez. 231

Meaux (l'Evêque de) Continuation de ſon Hiſtoire. 351
Médaille de *Juba* le Jeune & de la Jeune *Cléopatre* très-ſinguliére. 6. Sur un nouveau Gnomon fait par ordre du Pape. 127
Médecine, examen de ſes Principes, Livre nouveau. 682
Médecins, devroient être perſuadez de l'efficace des démons. 69
Menagiana, Remarques ſur les différentes Editions de ce Livre. 537
Menard, Son Livre ſur la Nature & l'Immortalité de l'Ame. 201
Menſonge, ſi tout menſonge eſt péché. 640
Mercure, remarques ſur ſa diſſolution, n'eſt pas un corps homogéne. 501
Méres, nourriſſoient anciennement leurs enfans. 456
Merlin (Jaques) eſt le premier qui ait défendu *Origéne* & donné une collection des Conciles. 326
Metéores, nouvelle explication des Météores. 499
Moelle des animaux, eſt ſenſible, remarques ſur ce ſujet. 487
Moines, ce ne ſeroit pas un grand péché de coucher avec cent Moines. 318. leurs débauches & leurs déſordres. 323. qui béniſſent le canon au ſiége de Groningue. 429
Moivre (de) Sa Critique du Traité des Fluxions. 684

Molyneux (Thomas) Sa Lettre ſur la Lyre ancienne & un paſſage d'*Horace*. 243
Monde, tous les plus anciens Philoſophes ont cru qu'il avoit eu un commencement. *Ocellus Lucanus* fut le premier qui combattit cette doctrine. 85
Monita Secreta Societatis Jeſu. Ont été imprimez il y a longtems. 596
Mons, pourquoi aſſiégé par le Roi de France. 566
Moreau (Libraire) condamné pour avoir imprimé le *Cas de Conſcience*. 112
la Mothe le Vayer, eſt le véritable Auteur du Diſcours où l'on compare les François aux Eſpagnols 561. Si l'Antipathie entre ces deux Nations eſt réelle. 562
Moyens de réunir les Proteſtans, par Mr. *Camus*, nouvelle Edition. 236
Muſgrave, Son Traité *de Arthritide* &c. 683

N.

NAture, eſt plus forte que l'Education, bon mot ſur ce ſujet. 561
Néron, Remarques ſur le prétexte dont il ſe ſervit pour rejetter ſur les Chrétiens l'Incendie de Rome. 646
Nicaiſe, Lettre de cèt Abbé contenant un Abrégé de ſa Vie, & le Catalogue de ſes Ouvrages. 363. Sa ſeconde Lettre. 402
Nicole, défendu contre les Journaliſtes de Trevoux. 563
Nodot, attaqué ſur les Suplémens de *Petrone*. 441

Nord, éloge des Pays du Nord. 297
Nourrices, de Lacédémone, fort estimées, & pourquoi. 457
Nouveau Testament, de Mons, n'a pas été imprimé à Mons. 566
Novelles de Justinien, passage de ces Novelles corrigé. 159
Nouvellistes, Réflexions sur leur sujet. 568

O.

Obscurité du Discours, ne vient pas toujours de sa briéveté. 80
Oraisons funébres, leur origine. 14
Origéne, a cru que la Puissance de Dieu étoit finie. 282. Autres erreurs de ce Pére. *ibid.*
Orphée, ce n'est point un Auteur supposé. diverses remarques sur cèt ancien Poëte. 77. &c. N'est point Auteur des vers qu'on lui attribuë. 233
Osterwald, Son Catéchisme, fort estimé. 102
Oeuvres Posthumes, Sont d'ordinaire assez mépriſées. 523

P.

Pain Levé, quand les Egliſes Françoises du Canton de Berne commencérent à s'en ſervir dans la S. Céne. 585
Pain sans Levain, Si l'Ancienne Egliſe s'en est toujours ſervie dans l'Euchariſtie. 269
Panégyriques anciens, publiez par Mr. *Cellarius*.

larius. 220. Comment on les doit lire. 225
Panégyriſtes, ne ſe ſervent d'aucune preuves. Remarques ſur ce ſujet. 563
Papes, ſe ſont contredits. 308. Ont voulu commander aux Anges. 323. Sentimens outrez ſur leur ſujet. 328
Parens, Saluoient leurs parentes à la bouche & pourquoi. 451
S. Paul, comment il étoit Citoyen Romain. 43
Péres, de l'Egliſe, n'étoient point exercez dans la Critique. 233. Jugement qu'en fait *Eraſme*. 315. Citoient les paſſages par mémoire. 633. Leurs Ouvrages remplis de bagatelles. 636
Période Julienne, Son inutilité. 20
Périzonius, Extrait de ſa Défenſe de *Quinte Curce* contre Mr. *Le Clerc*. 433
Pertinax, Hiſtoire de ſa déification. 17
Peſanteur, eſt moindre vers l'Equateur que vers les Poles. 513
Peſcennius Niger, avis judicieux qu'il donna à un homme qui le loüoit. 222
Peſte, les Eſpagnols la font venir à Naples par politique. 380. Commiſſaires pour les quarantaines, punis pour avoir prévariqué. Fait remarquable ſur ce ſujet. 380
Petit (Medecin) Son Eloge &c. 367
Petiver (Jaques) la dixiéme Centurie de ſon *Muſæum* achevée. 99. Autre Ouvrage du même. *ibid.*
Petrone, les Suplémens de cèt Auteur remplis.

remplis d'ignorances. 441
Peyrere, Auteur des Préadamites, particularitez remarquables sur son sujet. 390
Philologues, pourquoi il y a plus de disputes entr'eux qu'entre les autres Savans. 440
Philosophe Eclectique, ce que c'est. 96
Philosophes anciens, réflexions sur leur obscurité. 82
Philosophie, défense du Pape d'étudier plus de cinq ans en Philosophie, qui est assez inutile en certains Pays, où la Philosophie est fort négligée. 179
Pierre, d'une excessive grosseur, trouvée dans la vessie d'une cavale. 495. Les Pierres peuvent être de véritables Végetaux. 506
Pighius (Albert) trop attaché à la Cour de Rome. 327
Du Pin (Ellies) Son Théologien François paroit. 110. Fort maltraité par le Pape. 111. Extrait du XIII. Tome de sa Bibliothéque Ecclésiastique, qui contient le XVI. Siécle. 171. Extrait du Tome XIV. 305
Plantes, nouvelle methode, de les diviser en certains genres & en certaines espéces. 593
Plantes remarque surprenante sur leur multiplication. 502. *de Mer*. Remarques curieuses sur leur sujet. 504
Platon, réflexions sur sa Doctrine à l'égard de l'Immortalité de l'Ame. 559.

Ré-

Réflexion ſur les trois choſes dont il rendoit graces à Dieu. 565
Pline, nouvelle Edition de ſes Lettres en Angleterre. 98
Pluye, ne pénétre pas la terre à plus de 9. piés. 141
Polinier, ſa Lettre à Mr. *Regis* ſur une expérience qu'il croit fauſſe. 106
Pomey (Jéſuite) Ouvrages qu'il a fait pour la Jeuneſſe. 239
Pragmatique Sanction, Remarques curieuſes ſur ce ſujet. 176
Précepteurs, peu de ſoin qu'on a d'en donner de bons à ſes Enfans. 458
Prince (Grand) Selon les maximes de quelques politiques, aproche fort du grand Scélérat. 178
Princes (bons) peuvent être loüez, remarques ſur ce ſujet. 222
Προσκυνεῖν ce mot eſt auſſi équivoque que le Latin *adorare*. 236
Provinces-Unies, les Intentions de *Loüis XIV.* à l'égard de ces Provinces. 342. S'il y avoit un parti formé pour mettre les Provinces ſous la ſujettion de la France. 347. Diverſes remarques ſur leur état, lors de la guerre de 1672. 408. &c. Magiſtrats changez dans les Villes. 423
Puffendorf, accuſé d'être dans les ſentimens d'Hobbes. 95
Puiſſance temporelle, tire ſon origine du Peuple. 307

Pytha-

Pythagore, eſt mis au nombre des Carmes. 471

Q

Quinte Curce, en quel tems il a vécu. 437

R

Rabenhaupt, éloge de cèt Officier. 427
Reprend Coevorden. 432
Recognitions Clémentines, en quel tems elles ont été publiées; & qui en eſt l'Auteur. 154
Recolet, ignorance d'un Gardien des Recolets. 449
Redux, ſi le mot eſt Actif & Paſſif. 236
Réflexions Morales, Remarques ſur différentes Editions de ce Livre. 537
Réfractions, Remarques curieuſes ſur ce ſujet. 510
Il ne s'en fait point dans les Rayons, qui paſſent du vuide dans l'air. 511
Régne, ce mot ſignifie quelquefois le Royaume de Naples. 562
Reponſe aux Queſtions d'un Provincial, Extrait de ce Livre. 553
Reſſuſcitez, remarques ſur ce qu'ils n'ont rien dit de l'autre vie, & qu'ils ont été tirez du Siége des bienheureux. 118
Robbe, Eloge de ſa Géographie & Remarques ſur ce ſujet. 532
Romains, leur Politique différente de celle des Grecs, à l'égard de la réception des Citoyens Romains. 36
Rome, Caton ſe plaint que les femmes y commandoient. 451

Rome (La Cour de) Sa corruption avoüée par le Pape. 182
Rudbeck, plan de ſon Ouvrage ſur la Laponie. 235 Extrait de ce Livre. 295
Ruſhworth Abrégé du premier Tome de ſes Collections Hiſtoriques. 227

S.

Salut, Si le Sacrifice conditionel du Salut eſt raiſonnable & poſſible 605
Salutations, formules de Salutations chez les Anciens. 450
Samſon, Voyez *Guillaume III.*
Sandius, a fait beaucoup de fautes dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique 647
Saurin (Elie) Extrait de ſon Traité de l'Amour du Prochain. 603
Savage, publie une traduction de quelques Lettres des Anciens. 229
Savonarole (Jerôme) remarques curieuſes ſur ſon ſujet. 283
Sciences, celles qui donnent le plus à la conjecture fourniſſent le plus de diſputes. 441
Scorbut, en Danemarc, d'où il procéde. 549
Sections Coniques, par Mr. *Poivre.* 111
Sévére, Hiſtoire de ſa conſécration. 18
Sibylle, d'où viennent les vers qu'on leur attribuë. 233
Siécle XVI. de l'Egliſe, ſon caractére. 173
Simond (Pierre) Publie une nouvelle Verſion des Pſeaumes. 599
Simon (Richard) critiqué. 236

Soleil,

Soleil, remarques sur le Soleil & sur ses taches. 516
Sorciers S'il y en a. 550. méritent punition, & quand ils ne le seroient pas. 575. S'il est expédient de les punir. 579
Soufre commun, analyse exacte de ce mineral. 128
Spanheim (Ezechiel de) Extrait de son Orbis Romanus. 31. Suite de cet Extrait. 146
Substances, réflexions sur le sentiment qui veut que nous ne les connoissions point. 93
Systèmes, il est fort aisé d'en bâtir, même sur des chimères. 286

T.

TAbles de Fortifications, Extrait de ces Tables. 661
Taches, du Soleil, remarques sur ce sujet. 516
Tanais, remarques sur ce mot. 444
Temple (Guillaume) Extrait du troisiéme Volume de ses Lettres. 334. Il n'avoit point le secret de la Cour d'Angleterre. 337. Ne veut point faire de feu de joye pour la prise de Grave. *ibid.*
Térence, Editions de cet Auteur par *Anteignan* très-remarquables. 654
Terre, n'est pas circulaire dans le sens d'un Méridien. 514
Théatre Historique, imprimé chez *vander Aa*. 239
Thermométre nouveau, de Mr. *Amontons*. 134
Thesaurus Antiquitatum & Rerum Italicarum. 358

Thiers, Appendix à ſa Critique de l'Hiſtoire des Flagellans. 102
Tite-Live, Juſtifié ſur les prodiges dont il a rempli ſon Hiſtoire. 656
Titres des Livres, Remarques ſur ce ſujet. 533
Tortues, ont ſervi anciennement à faire des Lyres. 250
Tournefort (Joſeph Pitton) Extrait de ſon *Corollarium Inſtitutionum rei herbariæ*. 589. Son Voyage en Aſie. 591
Touzelle, ce que c'eſt. 587
Traduction de l'Ecriture, doit être fort différente de celle des autres Livres. 52
Tranſactions Philoſophiques de Janvier & Février, leur contenu. 468. de Mars & Avril. On en va faire un Abrégé. 356
Tribus (dix) ſe retirérent dans la Laponie. 235
S. Trinité, tournée en Allégorie. 270
Triumvirs de la République des Lettres du XVI. Siécle. 317

V.

Venus, remarques ſur cette Planéte. 515
Ver trouvé dans le Sinus longitudinal du cerveau. 494
S. Vierge, ſi en cas qu'elle eut écrit, ſes Ecrits devroient être mis dans le Canon. 643. Réflexions ſur ſa prétendue Lettre écrite à ceux de Meſſine. 644
Villes, à qui le droit de Bourgeoiſie Romaine eſt donné. Remarques ſur ce ſujet. 40

Vin changé en vinaigre pour avoir été dans une bouteille attachée au claquet d'un moulin. 487
Virtus, propre signification de ce mot 443
Université de Paris, Sa fermeté pour retenir la Pragmatique & empêcher le Concordat. 179
Voila & *Voici*, sont des particules explétives en Hébreu. 51.
Voix des Animaux, comment elle se forme. 489
Urines, Traité Anglois sur ce sujet. 101
Utopie, de *Morus*, Eloge de cèt Ouvrage. 324

W.

Werenfels, Eloge de cèt Auteur, & quelques uns de ses Ouvrages. 101
Wit (Jean & Corneille de) Leur fin tragique & diverses particularitez sur leur Histoire. 418
Wotton, Sa mépriſe sur Mess. *Perrault* corrigée. 355. Son Abrégé de l'Histoire Romaine fort estimé. 355.

X.

Xenophon, nouvelle Edition de ses Oeuvres. 681

Z.

Zuingle, comparé à Luther. 183. Ses sentimens sur le péché originel. 187

Fin de la Table Alphabétique.